

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU DIX-HUITIÈME PARLEMENT

2 GEORGE VI, A.D. 1938

VOLUME LXXVI



OTTAWA
J.-O. PATENAUDE, O.S.I.
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1938

TABLE DES MATIÈRES

Proclamations.

Journaux du Sénat.

Index.

Liste des sénateurs par ordre d'ancienneté.

Liste alphabétique des sénateurs.

Liste des sénateurs du Canada par province.

Liste des comités permanents.

Liste indiquant la répartition des sénateurs dans les comités permanents.

PROCLAMATIONS



LYMAN P. DUFF,
Gouverneur général suppléant.
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au vingtième jour de mai 1937, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le mardi, vingt-neuvième jour du mois de juin 1937, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller le très honorable sir Lyman Poore Duff, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Juge en Chef du Canada et suppléant de Notre très fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Diminion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce onzième jour de mai, en l'an de grâce mil neuf cent trente-sept, la première année de Notre règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

TWEEDSMUIR

[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au vingt-neuvième jour de juin 1937, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le lundi, neuvième jour du mois d'août 1937, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce vingt-troisième jour de juin, en l'an de grâce mil neuf cent trente-sept, la première année de Notre règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,

Sous-secrétaire d'Etat.

L. A. CANNON,
Suppléant du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au neuvième jour d'août 1937, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le lundi, vingtième jour du mois de septembre 1937, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, l'un des Juges de Notre Cour Suprême du Canada et suppléant de Notre fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce troisième jour d'août, en l'an de grâce mil neuf cent trente-sept, la première année de Notre règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

TWEEDSMUIR

[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au vingtième jour de septembre 1937, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le samedi, trentième jour du mois d'octobre 1937, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce quatorzième jour de septembre, en l'an de grâce mil neuf cent trente-sept, la première année de Notre règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

TWEEDSMUIR

[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au trentième jour d'octobre 1937, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le jeudi, neuvième jour du mois de décembre 1937, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce vingt-sixième jour d'octobre, en l'an de grâce mil neuf cent trente-sept, la première année de Notre règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

TWEEDSMUIR

[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au neuvième jour de décembre 1937, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le mardi, dix-huitième jour du mois de janvier 1938, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce trentième jour de novembre, en l'an de grâce mil neuf cent trente-sept, la première de Notre règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

TWEEDSMUIR

[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et à chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au dix-huitième jour du mois de janvier 1938. NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons cru convenable de proroger de nouveau ledit Parlement jusqu'à JEUDI, le vingt-septième jour du mois de janvier 1938 de nature à ce que vous et chacun de vous ne soyez tenus et contraints d'être présents le dix-huitième jour de janvier 1938, en Notre cité d'Ottawa. Nous VOULONS que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, jeudi le vingt-septième jour du mois de janvier 1938, à trois heures de l'après-midi, pour l'expédition des affaires, et y traiter, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, ce seizième jour de décembre, en l'an de grâce mil neuf cent trente-sept, la seconde année de Notre règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 27 janvier 1938

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi pour la troisième session du dix-huitième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	Macdonald	Paquet,
Ballantyne,	Hardy,	(Richmond-Cap-	Parent,
Barnard,	Harmer,	Breton-Ouest),	Quinn,
Beaubien,	Horner,	Macdonald	Raymond,
Blondin,	Horsey,	(Cardigan),	Riley,
Bourgeois,	Hugessen,	Macdonell,	Sauvé,
Buchanan,	Hughes,	Marcotte,	Sharpe,
Calder,	Jones,	McDonald	Sinclair,
Cantley,	Lacasse,	(Shediac),	Sutherland,
Casgrain,	Laird,	McGuire,	Tanner,
Coté,	Lambert,	McRae,	Tobin,
Dandurand,	Leger,	Meighen,	Turgeon,
Duff,	L'Espérance,	Michener,	Webster,
Fallis,	Little,	Molloy,	White,
Farris,	Lynch-Staunton,	Murdock,	Wilson
Foster,		O'Connor,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 10 janvier 1938.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement du Dominion, jeudi le 27 janvier, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. S. REDFERN,

Secrétaire du Gouverneur général.

L'Honorable

L'Orateur du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la table.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat pour le Canada des certificats indiquant que

Norman Platt Lambert, écuyer, et Duncan McLean Marshall, écuyer, respectivement, ont été appelés au Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Norman Platt Lambert est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Dandurand et l'honorable sénateur Horsey, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

TWEEDSMUIR

(L.S.)

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes*

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable Norman Platt Lambert, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, dans notre Dominion du Canada, écuyer,

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la foi et la confiance particulières que Nous avons placées en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion; et Nous vous commandons que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins sus-

dites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général du Canada et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

En Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-huit et de Notre Règne la première.

Par ordre,

Le Secrétaire d'Etat,

FERNAND RINFRET.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Lambert s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Lambert a fait et signé la Déclaration de qualifications, à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la troisième session du dix-huitième Parlement par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat

Membres de la Chambre des communes,

Il m'est très agréable de vous accueillir à la reprise de vos travaux parlementaires

La dernière intersession a été marquée par le Couronnement de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth, qui eut lieu au mois de mai. Cet événement a pris une importance exceptionnelle pour les nations du Com-

monwealth britannique. Le rituel et le cérémonial du Couronnement ont consacré la nature des relations entre le Souverain et Ses peuples des divers Dominions, telle que la définit le Statut de Westminster.

Certains membres du Gouvernement ont participé aux délibérations de la Conférence impériale, qui s'est ouverte aussitôt après le Couronnement. Le résumé de ces délibérations sera bientôt soumis à votre examen. De l'avis du Gouvernement, cette occasion d'échanger des vues et des renseignements sur des questions d'intérêt commun, contribuera à l'accroissement du bien-être dans toutes les parties du Commonwealth.

Il est réconfortant de constater qu'au cours de la dernière année, la reprise économique s'est notablement accentuée au Canada. Les revenus ont atteint des niveaux plus élevés. Une augmentation importante a caractérisé notre commerce avec d'autres pays. En outre, l'emploi a accusé un relèvement général et le nombre des chômeurs assistés a sensiblement diminué.

Le retour, sous une forme aggravée, de l'état de sécheresse dans certaines régions de l'Ouest canadien a malheureusement nécessité des secours plus importants que jamais. Le Gouvernement a l'intention de continuer la tâche que lui assigne la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Vu le succès des efforts accomplis pour aider à l'éducation des jeunes chômeurs, on se propose de continuer ce programme au cours de la nouvelle année.

Le ministère de l'Agriculture a été réorganisé et ses services coordonnés pour améliorer le type et la qualité des produits agricoles du Canada.

On met actuellement la dernière main aux préparatifs d'inauguration d'un service national d'aviation transcanadien.

La Commission nationale de placement, la Commission royale d'enquête sur l'industrie textile et la Commission établie par la Loi d'assistance aux anciens combattants, 1936, ont terminé leurs travaux. Les rapports de ces commissions seront déposés en temps utile sur le bureau de la Chambre.

L'armature administrative du Canada a subi, depuis la Confédération, par suite de l'évolution économique et sociale, une tension qui démontre la nécessité de mesures susceptibles de répondre plus efficacement aux besoins des provinces et du Dominion, d'encourager et de sauvegarder l'unité nationale. Mes ministres estiment que les autorités compétentes, une fois munies d'une documentation précise et complète, pourront trouver des solutions satisfaisantes. A cette fin, il a d'abord été créé une commission royale chargée d'examiner de nouveau les fondements économiques et financiers de la Confédération, ainsi que le partage des pouvoirs législatifs, à la lumière des conditions nouvelles qui ont surgi au cours des soixante-dix dernières années. Cette Commission a déjà siégé dans plusieurs parties du Dominion.

Le Gouvernement a voulu s'assurer le concours des provinces aux fins d'apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord une modification autorisant le Parlement du Canada à établir sans délai un régime national d'assurance-chômage. Mes ministres espèrent que la proposition sera approuvée assez tôt pour qu'une loi sur l'assurance-chômage soit adoptée dès la présente session du Parlement.

Les membres de la Chambre des communes seront invités à examiner le rapport du comité spécial sur les lois des élections fédérales et du cens électoral. Vous serez priés d'édicter les mesures nécessaires pour donner suite aux conclusions du comité qui seront agréées.

Les Chambres seront saisies d'une mesure destinée à étendre les pouvoirs de la Commission des chemins de fer.

Il sera déposé un projet de loi tendant à affermir le principe du contrôle parlementaire relativement à l'exportation d'énergie électrique.

En général, la situation internationale cause encore des inquiétudes nombreuses. Dans la mesure du possible, mes ministres ont recherché les occasions de favoriser l'entente et la bienveillance parmi les nations. Ils se sont appliqués à assurer la collaboration du Canada avec les autres pays qui, par une politique de conciliation mutuelle, désirent régler les problèmes de la paix universelle.

Le Gouvernement a suivi, avec un vif intérêt, les pourparlers visant à la conclusion d'un accord commercial entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique. Mes ministres saisissent pleinement l'importance de ces négociations et l'intérêt qu'en doit avoir l'issue pour le Canada.

Au mois d'août dernier, le Gouvernement canadien a fait des démarches auprès du Gouvernement des Etats-Unis en vue de proroger et reviser l'accord commercial qu'ils avaient conclu en 1935. Il en est résulté des entretiens préliminaires, suivis d'efforts pour conclure un accord d'une plus grande portée. Les négociations seront menées, faut-il espérer, de telle sorte que le Parlement soit saisi du nouvel accord pendant la présente session.

Nous avons revisé, l'année dernière, nos relations commerciales avec d'autres nations afin d'accroître les échanges de denrées.

Le Gouvernement est convaincu qu'en cherchant à collaborer avec le Royaume-Uni et certains autres pays pour favoriser le commerce international, il a recours aux moyens les plus efficaces d'assurer la sécurité économique et le progrès au Canada, ainsi que l'amélioration des conditions à l'étranger.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine seront soumis à votre examen

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En vous invitant à donner toute votre attention aux questions importantes dont vous serez saisis, je prie la Divine Providence de vous guider et de bénir vos délibérations

La Chambre des communes se retire

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance

L'honorable sénateur Dandurand présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a en main une copie de discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

L'honorable président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mercredi prochain.

Son Honneur le Président lit au Sénat, comme suit, un message de Sa Majesté le Roi accusant la réception de l'adresse du Parlement canadien à l'occasion de son accession au Trône:

(Ecusson)

PALAIS DE BUCKINGHAM,

Membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada:

Je vous remercie très sincèrement de l'Adresse que vous m'avez présentée à l'occasion de mon accession au Trône, pour m'assurer votre loyauté et votre appui. La Reine et moi n'avons de plus cher désir que, la Divine Providence aidant, notre Règne soit marqué par les bienfaits de la Paix et par l'avancement constant de tous nos peuples dans la voie du bien-être et de la prospérité; et, dans nos efforts vers ce but, nous serons fortifiés et encouragés par les prières et le bon vouloir du Parlement et du Peuple canadiens.

GEORGE R.I.

Le 12 avril 1937.

Son Honneur le Président lit au Sénat, comme suit, un message de Sa Majesté le Roi accusant la réception de l'adresse du Parlement canadien à l'occasion de son accession au Trône:

(Ecusson)

PALAIS DE BUCKINGHAM.

Membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada:

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que je vous remercie du message de loyauté et de félicitation contenu dans votre Adresse du 10 avril, et que mon Premier ministre du Canada m'a présenté le 11 mai.

Le témoignage de loyauté et d'attachement que vous nous avez adressé à cette occasion, sera toujours, pour la Reine et pour moi, un encouragement à accomplir notre grande tâche. Nous avons été heureux de constater que les Orateurs de vos deux Chambres assistaient à la cérémonie solennelle de notre Couronnement. La participation, à cette cérémonie, des représentants de nos Dominions d'outre-mer, a justement marqué le rôle de la Couronne comme symbole de l'accord et de la libre association des peuples du Commonwealth Britannique.

Durant tout notre règne, nous nous efforcerons constamment de chérir et de garder, au mieux de nos capacités, l'héritage de justice, de liberté civile et d'indépendance ordonnée, que nous avons reçu de ceux qui, dans les générations qui nous ont précédés, ont contribué à édifier cette association de nations; et nous nous réjouissons de savoir que, dans nos efforts pour promouvoir, avec l'inspiration du ciel, le bien-être et le bonheur de nos peuples, nous aurons l'appui des prières et de l'affection du peuple du Canada.

GEORGE R. I.

Le 29 juin 1937.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1937.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR 1937

A l'honorable Président du Sénat,

A l'honorable Président de la Chambre des communes.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la Bibliothèque pour l'année 1937.

Le Supplément au Catalogue de la Bibliothèque, qui contient la liste des livres achetés et reçus en dons au cours de l'année, est presque terminé; on le distribuera aux sénateurs et aux députés très prochainement.

La mise à la retraite de M. M. C. MacCormac, employé de plus de cinquante ans de service, a entraîné des promotions dans le personnel et laissé vacante la position de Préposé à l'inscription et au classement des livres. Après examen de concours, la Commission du Service civil a nommé à ce poste M. Robert Morris Hamilton, bachelier ès arts, bachelier en bibliothéconomie de l'Université McGill et agrégé (fondation Carnegie) à l'Université Columbia, année 1936-37.

En novembre dernier nous parvenaient l'Index de la série complète des vingt volumes du Dictionnaire de biographie américaine, et, au cours de l'année, l'Index de la précieuse collection des Documents privés de James Boswell (Collection Isham) ainsi que le sixième et dernier volume de l'Encyclopédie du Canada, publiée par W. Stewart Wallace.

La Bibliothèque s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages très importants sur les questions économiques, internationales, historiques, etc. On a fait l'acquisition de l'édition en un volume des "Oiseaux d'Amérique" d'Audubon. Cet ouvrage renferme 500 gravures. De format réduit, ces gravures n'en sont pas moins coloriées à l'instar de celles contenues dans l'édition grand in-folio du même ouvrage, édition très rare et d'un très grand prix que la Bibliothèque a la bonne fortune de posséder.

Parmi les dons intéressants reçus en 1937, mentionnons "Art in Federal Building". La publication de ce volume artistiquement illustré est due à l'initiative privée, bien que cet ouvrage fit partie du "Programme des Arts" exécuté depuis deux ans sous la juridiction du Département du Trésor des Etats-Unis. La Bibliothèque est redevable de ce don aux auteurs et compilateurs, et à la Légation canadienne de Washington qui nous le fit parvenir. Notons aussi un volume additionnel du Catalogue magnifiquement illustré de la Collection artistique de M. F. J. Nettleford, ainsi que le douzième volume des Lettres de Sir Walter Scott, provenant d'un donateur anonyme.

Les nombreuses transformations effectuées à la Bibliothèque et dont il a été question dans les rapports précédents n'ont pas encore mis fin à l'encombrement. Aussi les bibliothécaires et le personnel font-ils tous leurs efforts pour en faciliter l'usage aux habitués.

Respectueusement soumis,

FELIX DESROCHERS,
MARTIN BURRELL,

Bibliothécaires conjoints.

OTTAWA, ce 27 janvier 1938.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 1er février 1938

Huit heures du soir

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Donnelly,	Little,	Paquet,
Aylesworth	Duff,	Lynch-Staunton,	Parent,
(sir Allen),	Fallis,	Macdonald	Prévost,
Ballantyne,	Farris,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Barnard,	Fauteux,	Breton-Ouest),	Rainville,
Beaubien,	Foster,	Macdonell,	Raymond,
Black,	Graham,	Marcotte,	Robichaud,
Blondin,	Hardy,	Marshall,	Robinson,
Bourgeois,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Bourque,	Horner,	(Shediac),	Sinclair,
Buchanan,	Horsey,	McGuire,	Smith
Calder,	Hugessen,	McRae,	(Wentworth),
Cantley,	Hughes,	Meighen,	Spence,
Casgrain,	King,	Michener,	Sutherland,
Chapais	Lacasse,	Molloy,	Tanner,
(sir Thomas),	Laird,	Moraud,	Tobin,
Copp,	Lambert,	Mullins,	Turgeon,
Coté,	Léger,	Murdock,	Webster,
Dandurand,	L'Espérance,	O'Connor,	White.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Duncan McLean Marshall est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Dandurand et l'honorable sénateur Hardy, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

TWEEDSMUIR

(L.S.)

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Terri-
toires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des
Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable Duncan McLean Marshall, de la cité de Toronto, province d'Ontario, dans notre Dominion du Canada, écuyer, agriculteur,

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la foi et confiance particulières que Nous avons placées en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John, baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Membres de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général du Canada et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

En Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce vingtième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-huit et de Notre Règne la première.

Par ordre,

Le secrétaire d'Etat du Canada:

FERNAND RINFRET.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Marchall s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Marchall a fait et signé la Déclaration de qualifications, à lui prescrite par *l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Beaubien, Buchanan, Graham, Horsey, Meighen, Sharpe, Tanner, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport de la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada, pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport du Surintendant des Pénitenciers, pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport du Ministre de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Ordonnances et règlements promulgués sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, pour l'année close le 31 mars 1937.

Rapport du Bureau fédéral d'organisation du marché, pour l'année financière terminée le 31 mars 1937.

Rapport concernant les mesures prises sous le régime de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, pour l'année financière terminée le 31 mars 1937.

Rapport des initiatives du ministère des Pensions et de la Santé nationale, la Commission canadienne des Pensions, la Cour d'appel des Pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants, pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport de la Commission d'assistance aux anciens combattants, instituée sous le régime de la Loi de l'assistance aux anciens combattants, chapitre 47, 1 Edouard VIII, 1936. (Anglais et français).

Copie de l'arrêté en Conseil C.P. 948, pris à la date du 23 avril 1937 et modifiant les règlements édictés en vertu de l'arrêté en Conseil C.P. 91, à la date du 16 janvier 1936. (Ministère des Pensions et de la Santé nationale).

Rapport indiquant qu'il n'a pas été établi de règlements sous l'empire de la Loi concernant les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés. (Ministère des Pensions et de la Santé nationale).

Rapport indiquant qu'il n'a pas été pris d'arrêté en Conseil ni promulgué de règlements au sujet de la santé en ce qui concerne les ouvrages publics. (Ministère des Pensions et de la Santé nationale).

Etat des recettes et dépenses intéressant les marins malades, pour l'année financière close le 31 mars 1937. (Ministère des Pensions et de la Santé nationale).

Rapport des délibérations intéressant la Loi des enquêtes sur les coalitions (Commission fédérale du Commerce et de l'industrie). (Français et anglais).

Sommaire des délibérations de la Conférence impériale de 1937. (Anglais et français).

Copie de l'arrêté en Conseil C.P. 71/1031, à la date du 6 mai 1937, réintégrant dans les cadres du ministère du Transport certains des fonctionnaires de ce ministère qui avaient été transférés au ministère des Finances en vertu de l'arrêté en Conseil C.P. 1724/14, à la date du 30 juin 1932.

Copie de l'arrêté en Conseil C.P. 11/2356, à la date du 23 septembre 1937, transférant certains fonctionnaires, de même que leurs fonctions, au sujet des archives de la marine du Bureau du Contrôleur du Trésor, ministère des Finances, au ministère de la Défense nationale.

Rapport du ministère du Commerce pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport du ministère du Travail, pour l'année financière close le 31 mars 1937. (Anglais et français) y compris les rapports des délibérations sous le régime des lois suivantes:

Loi du ministère du Travail.

Loi de la conciliation et du travail.

Loi sur les justes salaires et sur la journée de huit heures.

Loi des enquêtes en matière de différends industriels.

Loi des rentes viagères sur l'Etat.

Loi de coordination des bureaux de placement.

Loi d'enseignement technique.

Législation sur le secours, et

Loi concernant la Commission nationale de placement.

Rapport du ministère du Revenu national, contenant les comptes rendus de la recette et les états des importations, exportations, droits d'accise et impôts sur le revenu du Canada, pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport de la navigation, ministère du Revenu national, (Division de la douane), contenant la statistique de la navigation intérieure et maritime du Dominion du Canada, pour l'année close de 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport indiquant les nominations faites sous l'empire de la Loi du Revenu national, telle que modifiée en 1928, pour l'année close le 31 mars 1937.

Règlements navals aux dates du 28 janvier et du 1er avril 1937, jusqu'au premier décembre 1937.

Règlements de la Milice et du Corps d'aviation royal canadien à la date du 15 mars 1937 jusqu'au 1er janvier 1938.

Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport de la Conférence de Bruxelles, à la date du 24 novembre 1937. (Anglais et français).

Rapport indiquant qu'il n'a pas été exécuté de travaux de drainage sous le régime de la Loi de l'assainissement; et que, durant cette période, il n'a été perçu aucun loyer pour la vente ou la concession de terres fédérales assainies sous le régime de la Loi de l'assainissement.

Liste des permis autorisant l'entrée ou le séjour au Canada, délivrés au cours de l'année civile 1937, sous l'autorité du paragraphe (1) de l'article (4) de la Loi d'immigration.

Liste des ventes et concessions de terres résiliées durant l'année 1937, conformément au paragraphe (5) de l'article (64) de la Loi des Indiens.

Liste des concessions, licences, permis ou autres autorisations annulés depuis le dernier rapport fait au Parlement. Loi des terres fédérales.

Liste des Indiens admis à la jouissance des droits et privilèges de citoyens en vertu de la Loi des Indiens au cours de l'année close le 31 mars 1937, avec indication de l'allocation accordée à chaque Indien ainsi émancipé.

Liste de permis délivrés au cours de l'année civile 1937 donnant droit d'emporter des spiritueux dans les Territoires du Nord-Ouest.

Copies des arrêtés en Conseil pris depuis le dernier rapport fait au Parlement sous le régime de la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

Copies des règlements édictés par arrêté en Conseil sous le régime de la partie I de la Loi des Indiens.

Copie de l'arrêté en Conseil pris sous l'empire du paragraphe (5) de l'article (4) de la Loi concernant l'établissement des Soldats.

Etat des remboursements effectués par arrêté en Conseil, sous l'empire de la Loi des remboursements. (Ressources naturelles).

Liste des répartitions et des ajustements de dettes pour avances de graines de semence, fourrage et aide, avec indication détaillée des acquittements et libérations, etc., selon les prescriptions de la Loi concernant certaines créances de la Couronne.

Ordonnances concernant le Territoire du Yukon rendues par le Conseil du Yukon en 1937.

Rapport du Commissaire des brevets pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Rapport du département de la papeterie et des impressions publiques pour l'année close le 31 mars 1937.

Rapport sur les Archives publiques pour l'année 1936. (Anglais et français).

Copies d'ordres généraux modifiant les règlements de la Cour suprême du Canada.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par le très honorable sénateur Meighen:

De la *Dominion Association of Chartered Accountants*.

Par l'honorable sénateur Little:

De la *Central Finance Corporation*.

Le très honorable sénateur Graham signale à la Chambre qu'un de ses membres y a occupé durant une période de quarante années les plus hautes fonctions; et il propose, appuyé par le très honorable sénateur Meighen, la résolution suivante:

Résolu que nous, ses collègues, exprimions nos félicitations à l'honorable sénateur Dandurand et notre haute appréciation du précieux travail qu'il a accompli pour le Canada, au pays comme à l'étranger. En sa qualité de Président du Sénat, de même qu'en sa qualité de leader de la Chambre, puis du Gouvernement qu'il représente avec un si grand talent, il a toujours manifesté un inlassable dévouement à s'acquitter des lourdes tâches qui lui ont été confiées.

Ils désirent rappeler tout particulièrement le grand honneur qui lui a échu, alors que représentant du Canada à la Société des Nations, il fut élu président de cette société. La persistance des efforts qu'il a soutenus pendant qu'il représentait le Canada à la Société des Nations ont produit des résultats qui tendent à établir la paix dans le monde et à améliorer les conditions d'existence parmi les nations.

Ils tiennent à lui offrir leurs vœux sincères de longue vie et de fructueux labeurs, non seulement au Canada, mais dans le plus vaste domaine des affaires internationales, où il fait honneur à sa patrie, à l'Empire et à ses compatriotes.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

No 3

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 2 février 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	Lynch-Staunton,	Quinn,
Aylesworth	Fallis,	Macdonald	Rainville,
(sir Allen),	Farris,	(Richmond-Cap-	Raymond,
Ballantyne,	Fauteux,	Breton-Ouest),	Riley,
Barnard,	Foster,	Macdonell,	Robicheau,
Beaubien,	Gordon,	Marcotte,	Robinson,
Black,	Graham,	Marshall,	Sauvé,
Blondin,	Hardy,	McDonald	Sharpe,
Bourgeois,	Harmer,	(Shediac),	Sinclair,
Bourque,	Horner,	McGuire,	Smith
Buchanan,	Horsey,	McRae,	(Wentworth),
Calder,	Hugessen,	Michener,	Spence,
Cantley,	Hughes,	Molloy,	Sutherland,
Casgrain,	King,	Moraud,	Tanner,
Chapais	Lacasse,	Mullins,	Tobin,
(sir Thomas),	Laird,	Murdock,	Turgeon,
Copp,	Lambert,	O'Connor,	Webster,
Coté,	Léger,	Paquet,	White,
Dandurand,	L'Espérance,	Parent,	Wilson
Donnelly,	Little,	Prévost,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tanner, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

MERCREDI le 2 février 1938.

Le comité de sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des divers comités permanents de la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:

Comité mixte de la Bibliothèque

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Beaubien, Cantley, Chapais (Sir Thomas), Fauteux, Gillis, Gordon, Griesbach, Laird, Lambert, Logan, McLennan, O'Connor, Prévost, Taylor et Wilson (*Rockcliffe*).—17.

Comité mixte des Travaux d'impression

Les honorables sénateurs Bourgeois, Chapais (Sir Thomas), Dennis, Donnelly, Fallis, Graham, Green, Haig, Harmer, Horsey, Macdonald (*Cardigan*), McDonald (*Shédiac*), McLennan, Moraud, Mullins, Parent, Pope, Prévost, Sinclair, Taylor et White.—21.

Comité des Ordres permanents

Les honorables sénateurs Buchanan, Coté, Duff, Hugessen, Jones, Macdonald (*St. Peters*), Macdonell, Prévost et White.—9.

Comité des Banques et du commerce

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Ballantyne, Beaubien, Black, Blondin, Brown, Casgrain, Coté, Dandurand, Dennis, Donnelly, Gordon, Graham, Griesbach, Hardy, Hugessen, Horsey, Hughes, King, Laird, L'Espérance, Little, Lynch-Staunton, McGuire, McLennan, McMeans, McRae, Meighen, Michener, Parent, Raymond, Rhodes, Riley, Sharpe, Sinclair, Smith (*Wentworth*), Tanner, Taylor, Webster, White, Wilson (*Rockcliffe*) et Wilson (*Sorel*).—42.

Comité des Chemins de fer, télégraphes et havres

Les honorables sénateurs Ballantyne, Barnard, Beaubien, Black, Bourque, Buchanan, Calder, Cantley, Casgrain, Copp, Dandurand, Dennis, Farris, Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Horner, Jones, Lacasse, Laird, L'Espérance, Logan, MacArthur, Marcotte, McDonald, (*Shédiac*), McGuire, McLennan, McRae, Meighen, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, O'Connor, Parent, Pope, Rainville, Raymond, Robinson, Sharpe, Spence, Sutherland, Tobin, Turgeon et Webster.—50.

Comité des Bills privés

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Barnard, Black, Calder, Cantley, Duff, Fauteux, Griesbach, Lambert, Harmer, Léger, Lynch-Staunton, Marshall, McGuire, McMeans, McRae, Parent, Quinn, Rainville, Sauvé, Smith (*Victoria-Carleton*), Spence, Tanner, Tobin et Wilson (*Sorel*).—25.

Comité de Régie interne et des dépenses imprévues

Les honorables sénateurs Blondin, Cantley, Chapais (Sir Thomas), Dandurand, Foster (*Président*), Gordon, Haig, Horsey, King, Lacasse, Laird, L'Espérance, Little, Logan, MacArthur, Marcotte, McRae, Meighen, Murdock, Pope, Prévost, Quinn, Sharpe, Tobin et White.—25.

Comité des Finances

Les honorables sénateurs Aseltine, Bourgeois, Brown, Buchanan, Farris, Hugessen, Lacasse, L'Espérance, MacArthur, Michener, Pope, Rhodes, Robicheau, Smith (*Wentworth*), Spence, Turgeon et Wilson (*Sorel*).—17.

Comité du Tourisme

Les honorables sénateurs Buchanan, Dennis, Green, Horner, MacArthur, Marshall, Murdock, Paquet, Parent, Rainville, Sharpe et Spence.—12.

Comité des Débats et des comptes rendus

Les honorables sénateurs Aseltine, Chapais (Sir Thomas), Fallis, Fauteux Gillis, Hugessen, Lacasse, Prévost et Sauvé.—9.

Comité des Divorces

Les honorables sénateurs Aseltine, Copp, Gillis, Horsey, King, Laird, Little, McMeans et Robinson.—9.

Comité de l'Agriculture et des forêts

Les honorables sénateurs Black, Buchanan, Donnelly, Marshall, Raymond, Riley, Sinclair, Smith (*Wentworth*) et Sutherland.—9.

Comité de l'Immigration et du travail

Les honorables sénateurs Calder, Donnelly, Fripp, Hughes, Macdonell, McDonald (*Shédiac*), McMeans, Molloy et Murdock.—9.

Comité du Commerce et des relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs Haig, Macdonald (*Cardigan*), Macdonell, McLennan, Moraud, Riley, Robicheau, Tobin et Wilson (*Sorel*).—9.

Comité de la Santé publique et de l'inspection des aliments

Les honorables sénateurs Bourque, Farris, King, Lacasse, Léger, Molloy, Paquet, Riley et Wilson (*Rockcliffe*).—9.

Comité d'Administration du service civil

Les honorables sénateurs Copp, Griesbach, L'Espérance, Marcotte, McRae, Prévost, Quinn, Robinson et Wilson (*Rockcliffe*).—9.

Comité des Edifices et des terrains publics

Les honorables sénateurs Black, Fripp, Harmer, McGuire, McLennan, Sinclair, Smith (*Victoria-Carleton*), Smith (*Wentworth*) et Wilson (*Rockcliffe*).—9.

Comité mixte du Restaurant

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Hardy, McMeans, Michener, Mullins, Robinson et Taylor.—7.

Le tout respectueusement soumis.

CHAS. E. TANNER,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et à l'égard de laquelle Son Honneur le Président n'a pas à intervenir aux termes de la Loi du service civil, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Beaubien, Cantley, Chapais (Sir Thomas), Fauteux, Gillis, Gordon, Griesbach, Laird, Lambert, Logan, McLennan, O'Connor, Prévost, Taylor et Wilson (*Rockliffe*), ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Bourgeois, Chapais (Sir Thomas), Dennis, Donnelly, Fallis, Graham, Green, Haig, Harmer, Horsey, Macdonald (*Cardigan*), McDonald (*Shédiac*), McLennan, Moraud, Mullins, Parent, Pope, Prévost, Sinclair, Taylor et White, ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Hardy, McMeans, Michener, Mullins, Robinson

et Taylor, ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Sur motion de l'honorable sénateur Horner, il est

Ordonné: Que les taxes payées, au cours de la dernière session, à l'occasion de la présentation d'un projet de Bill constituant en corporation l'Union Evangélique Baptiste Russo-Ukranienne, soient remboursées à George Buzovetsky, de Blaine-Lake, province de la Saskatchewan, l'un des requérants, après déduction du coût de la traduction et de l'impression.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement.

L'honorable sénateur Lambert, appuyé par l'honorable sénateur Lacasse, propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable baron Tweedsmuir d'Elsfield, un membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre de Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

La question d'agrément étant posée sur ladite motion, elle est résolue par l'affirmative, et il est

Ordonné: Que ladite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Le Sénat s'ajourne.

No 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 3 février 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	Logan,	Parent,
Aylesworth	Farris,	Lynch-Staunton,	Prévost,
(sir Allen),	Fauteux,	Macdonald	Quinn,
Barnard,	Foster,	(Richmond-Cap-	Raymond,
Beaubien,	Gordon,	Breton-Ouest),	Riley,
Black,	Graham,	Macdonell,	Robicheau,
Blondin,	Hardy,	Marcotte,	Robinson,
Bourgeois,	Harmer,	Marshall,	Sharpe,
Bourque,	Horner,	McDonald	Sinclair,
Buchanan,	Horsey,	(Shediac),	Smith
Calder,	Hugessen,	McGuire,	(Wentworth),
Cantley,	Hughes,	McRae,	Sutherland,
Casgrain,	King,	Meighen,	Tanner,
Chapais	Lacasse,	Michener,	Tobin,
(sir Thomas),	Laird,	Molloy,	Turgeon,
Copp,	Lambert,	Morau,	Webster,
Coté,	Léger,	Mullins,	White,
Dandurand,	L'Espérance,	Murdock,	Wilson
Donnelly,	Little,	Paquet,	(Rockcliffe).
Duff,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées par l'honorable président suppléant du comité des divorces:

De Ruby May Foster Ryder, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Frederick Ryder.

De Frances Margaret Stewart Butler, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Joseph Butler.

De Dorothy Reaves McMartin, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allen Alderson McMartin.

D'Esther Lazarovitch Cohen, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benny Cohen.

De Dorothy Maud Doran Gay, de la ville de Greenfield Park, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reginald Benjamin Gay.

De Gladys Kathleen Crook O'Sullivan, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dermot Timothy O'Sullivan.

De Frances Dorothy Scott Skinner, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Augustus Skinner.

De Ethel Sadie Davidson Case, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francis Harold Case.

De George Brunet, de Montréal, Québec, débardeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bertha Boucher Brunet.

De Mary Dorothy Picard Whitcombe, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Walters Whitcombe.

De Walter Edward Gorham, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hannah McMillan Gorham.

De Geraldine Estelle Bamford, de Hull, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Charles Bamford.

De Sylvia Salzman Udashkin, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Udashkin.

De Agnès LeBlanc Archambault, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henri Archambault.

De Harry Roth, de Montréal, Québec, tailleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Hymovitch Roth.

De Robert Andrew Young, de St-Lambert, Québec, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Lilian Young.

De Vera May Levis Holloway, de la cité de Westmount, province de Québec, et demeurant actuellement en la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sydney Hawtry, de ladite cité de Westmount.

De Rachel Tencer Silberberg, autrement connue sous le nom de Rachel Tencer Silver, d'Outremont, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mordicai Silberberg, autrement connu sous le nom de Max Silver.

De Ray Simon Stern, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Sidney Stern.

De Irene Marjorie Wiseman Litwin, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Israel Litwin.

De Dorothy MacFie Safford Dale, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Franklin Alan Dale.

De Norma Adelaide MacKenzie Hird, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Albert Hird.

De Mary Lorraine Ward Williamson, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Paul Williamson.

D'Emil Kastus, de Montréal, Québec, homme de peine; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Signe Alvida Lund Kastus.

De Sigmund Oravec, de Montréal, Québec épiciier; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Savady Oravec.

D'Annie Elizabeth Climie Adams, de la ville de Montréal-Ouest, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harry Franklin Adams.

D'Eva Fleming Hislop, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Abraham Hislop.

De Dorothy Dean St. Clair Ross, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Alistair Ross.

De Margaret Anne Eddie Bender, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hugh William Bender.

De Mabel Marjorie Thompson Maynes, de Montréal, Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eric John Maynes.

De Nora Firstenfeld Klein, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leon Klein.

De Charles Marie, de Montréal, Québec, électricien; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sybil Chandler Marie.

De Leonora May Howard, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Esmond Clifford Howard.

De Alice Cecile Pinder Hartt, de Montréal, Québec, demeurant présentement à Londres, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Theodore Hartt, de Montréal.

De Eva Grace Barlow Sunbury, de Sherbrooke, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Moody Carleton Sunbury.

De Robert Parry, de Montréal, Québec, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Angeline Stewart Parry.

De Louise Anderson Lindsay, de Shawinigan Falls, Québec, demeurant actuellement à Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Edward Lindsay, de Shawinigan Falls.

De Margaret Catharine Job Norkett, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lorne MacDonald Norkett.

De Elizabeth Dubnitsky, autrement dénommée Elizabeth Dubney, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Dubnitsky, autrement connu sous le nom de Joseph Dubney.

De Margaret Alice Mizener, de Montréal, Québec, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Karl Arlington Mizener.

De Rosamond Cheriton Stoyne MacDonald, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald McLeod MacDonald.

De Esther Rotman Resnick, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Noah Resnick.

De Alice Temple Jamieson Adair, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ian Watts Adair.

De Lyall Gibson Hodges, de Montréal, Québec, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Doris Muriel Fergusson Hodges.

De Ada Alice Burns, de Sherbrooke, Québec, demeurant actuellement à Perth, Ontario, ouvrier-textile; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph George Burns, de Sherbrooke.

De Kathleen Helen Frances Penfold Findlay, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Douglas Grier Findlay.

De Kathleen Barnsley Prichard Hartney, de Saint-Lambert, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Rowan Hartney.

De Gerda Ellen Morrison, de Summerville, comté de Prince, Ile-du-Prince-Edouard; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Reginald Knight Morrison.

De Mary Esther Wahl Watt, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Wallace Watt.

De Kathryn Chronis Briggs, de Thetford Mines, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stanley James Briggs.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

De la *Central Finance Corporation*; demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "La Corporation canadienne de la Finance du Ménage", augmente son capital social, varie et rend plus clairs ses pouvoirs à certains égards.

De la *Dominion Association of Chartered Accountants*; demandant l'adoption d'une loi qui pourvoit à la gestion de ses affaires par un conseil d'administration de six membres au moins et de trente membres au plus.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent de la Banque et du Commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. P. GRAHAM,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur L'Espérance, du comité permanent d'Administration du service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent d'Administration du service civil demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

D.-O. L'ESPERANCE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, pour l'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent des Bills privés demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CHAS. E. TANNER,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Bourque, du comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

T.-J. BOURQUE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Robinson, du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire, en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Murdock, du comité permanent de l'Immigration et du travail, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES MURDOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent de l'Agriculture et des forêts demande permission de présenter le premier rapport de ce comité comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. J. DONNELLY,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Wilson, du comité permanent des Edifices et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent des Edifices et des terrains publics demande permission de présenter le premier rapport de ce comité, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,
Présidente.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent des Ordres permanents, demande permission de présenter le premier rapport de ce comité, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:—

Les comptes publics du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1937.

Le rapport de la Commission nationale de Placement sur l'Enregistrement pour les mois de juin à octobre 1937. (Anglais et français).

Rapport concernant les divers aspects de la situation de l'emploi industriel au Canada. (Anglais et français).

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'au mardi, premier jour de mars, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 5

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 1er mars 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	Macdonell,	Raymond,
Aylesworth	Farris,	Marcotte,	Riley,
(sir Allen),	Foster,	Marshall,	Robicheau,
Ballantyne,	Gillis,	McDonald	Robinson,
Beaubien,	Graham,	(Shediac),	Sauvé,
Black,	Green,	McGuire,	Sharpe,
Blondin,	Harmer,	McMeans,	Sinclair,
Bourgeois,	Horner,	McRae,	Smith (Victoria-
Bourque,	Horsey,	Meighen,	Carleton),
Calder,	Hughes,	Michener,	Smith
Cantley,	Jones,	Molloy,	(Wentworth),
Casgrain,	King,	Moraud,	Sutherland,
Chapais	Laird,	Mullins,	Tanner,
(sir Thomas),	Leger,	Murdock,	Taylor,
Coté,	L'Espérance,	Paquet,	Tobin,
Dandurand,	MacArthur,	Prévost,	Turgeon,
Donnelly,	Macdonald	Quinn,	White,
Duff,	(Richmond-Cap-	Rainville,	Wilson
	Breton-Ouest),		(Rockcliffe).

PRIÈRES.

De Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Frederick Pilot.

De Stella Maude Lash Dawes, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Thomas Dawes.

De Jennie Erdrich Ettenberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bernard Robert Ettenberg.

De Mary Grace French Clarke, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Noël Whitfoot Clarke.

De Wilfred Augustus Cottle Stead, de Montréal, Québec, gérant d'hôtel, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elsie May Stead.

De Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont Ross, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wardrop Ross, junior.

De Louise Maud Thomas Gregory, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maurice Robert Gregory, autrement connu sous le nom de Maurice Beauchamp.

De Muriel Gladys Jones Roberts, du village de Little Gaspé, dans le comté de Gaspé, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Thomas Roberts.

De Marjorie Isabel Meldrum Anderson, de la ville de Noranda, Québec, demeurant actuellement dans la cité de Windsor, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Niels Aege-Aegidius Anderson, de ladite ville de Noranda.

De Gabrielle Rachel Cecile Pelissier de Kermeno de Gouzellon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maurice de Gouzellon.

De Frank Roy Hedges, de Montréal, Québec, importateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Pearl Lawrence Hedges.

De Virginia Amelia Loomis Wadsworth, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Frederick Wadsworth.

De Théodore Charles Grothé, de Montréal, Québec, marchand à sa retraite, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Alphonsine Febronie Grothé.

L'honorable sénateur Gillis, du comité permanent des débats et des comptes rendus, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 3 février 1938.

Le comité permanent des débats et des comptes rendus demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Le comité recommande:

Que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. GILLIS,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Lédit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Correspondance et documents concernant le traité de 1932 relatif à la canalisation du Saint-Laurent, la convention de 1929 concernant le Niagara et les projets de rivières Ogoki et Kénogami (Lac Long). Projets et exportation de l'énergie électrique. (Anglais et français).

Rapport des délégués canadiens à la dix-huitième assemblée de la Société des Nations, du 13 septembre au 6 octobre 1937. (Anglais et français).

Rapport du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1937.

Règlements de la marine royale canadienne, en date du 3 janvier 1938.

Règlement de la milice canadienne et du corps royal d'aviation canadien, en date du 15 janvier et du 1er février 1938.

Rapport de la Commission des chemins de fer du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1937.

Copies d'une communication adressée par le Premier ministre d'Ontario au Premier ministre du Canada, à la date du 25 février 1938, au sujet du projet de la rivière Kénogami.

Rapport du ministère des Mines et des Ressources y compris un rapport sur l'établissement des soldats sur l'année financière close le 31 mars 1937. (Anglais et français).

Son Honneur le Président informe le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier a déposé sur la table les comptes et les pièces comptables du Sénat pour l'année financière close le 31 mars 1937.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces comptables soient renvoyés au Comité de la régie interne et des comptes imprévus du Sénat.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

MERCREDI, le 9 février 1938.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur l'Orateur et messieurs Barber, Bertrand, (Prescott), Fafard, Fraser, Grey, Hill, Landeryou, MacInnis, MacMillan, Macphail (Mlle), Moore, O'Neill, Pinard, Purdy, Rhéaume, Roberge, Sinclair, Spence, Taylor (Norfolk), et Tustin pour former un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie du restaurant, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir comme membres d'un comité mixte du restaurant.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

MERCREDI, le 9 février 1938.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour constituer un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: messieurs Barry, Bertrand (Laurier), Casselman, Chevrier, Damude, Davidson, Denis,

Douglas, Dussault, Elliott (Kindersley), Esling, Evans, Ferron, Fleming, Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Gauthier, Green, Hansell Hurtubise, Hushion, Jean, Kirk, Lapointe (Matapédia-Matane), Leduc, Lennard, Little, MacInnis, MacKinnon (Edmonton-Ouest), MacLean (Prince), McGregor, McIntosh, McKenzie (Lambton-Kent), McNevin (Victoria, Ont.), Marsh, Marshall, Mills, Moore, Mullins, Mulock, Mutch, Pinard, Purdy, Reid, Ross (St. Paul's), Ross (Middlesex-Est), Rutherford, St-Père, Taylor (Nanaimo), Thompson, Tucker, Tustin, Veniot, Weir et Winkler, agiront de la part de la Chambre comme membres dudit comité mixte.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

MERCREDI, le 9 février 1938.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Ahearn, Blackmore, Blair, Blanchette, Bonnier, Bothwell, Bouchard, Bradette, Brassat, Cameron (Hastings-Sud), Casselman, Clark (York-Sunbury), Duffus, Emmerson, Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Grant, Green, Hamolton, Hyndman, Johnston (Lac Centre), Kuhl, Lennard, MacInnis, MacKinnon (Edmonton-Ouest), MacLean (Cap-Breton-Victoria-Nord), MacLennan, MacNeil, Macphail (Mlle), McCallum, Mallette, Martin, Moore, Mutch, Parent (Québec-Ouest et Sud), Parent (Terrebonne), Raymond, Reid, Rennie, Ross (St. Paul's), St-Père, Spence, Walsh, Winkler et Young pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (2), intitulé: "Loi modifiant la Loi du cens électoral fédéral", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (17), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (23), intitulé: "Loi modifiant la Partie V de la marine marchande du Canada, 1934. (Marins malades et hôpitaux de marine)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 2 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Azeltine,	Foster,	Macdonell,	Rainville,
Aylesworth	Gillis,	Marcotte,	Raymond,
(sir Allen),	Gordon,	Marshall,	Riley,
Ballantyne,	Graham,	McDonald	Robicheau,
Beaubien,	Green,	(Shédiac),	Robinson,
Black,	Griesbach,	McGuire,	Sauvé,
Blondin,	Harmer,	McLennan,	Sharpe,
Bourgeois,	Horner,	McMeans,	Sinclair,
Bourque,	Horsey,	McRae,	Smith (Victoria-
Calder,	Hughes,	Meighen,	Carleton),
Cantley,	Jones,	Michener,	Smith
Casgrain,	King,	Molloy,	(Wentworth),
Chapais	Laird,	Morand,	Sutherland,
(sir Thomas),	Léger,	Mullins,	Tanner,
Coté,	L'Espérance,	Murdoch,	Taylor,
Dandurand,	Little,	Paquet,	Tobin,
Donnelly,	MacArthur,	Parent,	White,
Duff,	Macdonald	Pope,	Wilson
Fallis,	(Richmond-Cap-	Prévost,	(Rockcliffe).
Fauteux,	Breton-Ouest),	Quinn,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément.

Par l'honorable sénateur McMeans:

De *Révillon Frères Trading Company, Limited.*
Du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable sénateur McGuire:

De Wilbert George Welby, de Hamilton, Ontario, et autres (*Niagara Falls Observation Bridge Company*).

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 2 mars 1938.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande:

(1) Que le délai fixé pour la réception des pétitions pour bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi 29 avril 1938.

(2) Que le délai fixé pour la présentation des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi 6 mai 1938.

(3) Que le délai fixé pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial sur un bill privé soit prolongé jusqu'au vendredi 20 mai 1938.

Le tout respectueusement soumis.

Le suppléant du président.

G. V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 2 mars 1938.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son troisième rapport comme suit:

Le comité permanent a examiné les pétitions suivantes, et les trouve conformes, à tous égards d'importance, au Règlement du Sénat, savoir:

De *The Dominion Association of Chartered Accountants*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à confier la gestion de ses affaires à un conseil composé de six membres au moins et de trente membres au plus.

De la *Central Finance Corporation*, demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de "La Corporation canadienne de la Finance du Ménage", augmentant son capital et modifiant et rendant plus clairs ses pouvoirs à certains égards.

Le tout respectueusement soumis.

Le suppléant du président.

G. V. WHITE.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:—

Copies d'une communication adressée par le Premier ministre du Canada au Premier ministre d'Ontario, à la date du 1er mars 1938, au sujet du projet de détournement des eaux de la rivière Kénogami.

L'honorable sénateur Beaubien propose qu'il soit résolu:—Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à mardi prochain.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 2 mars 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande la permission de présenter son deuxième rapport comme suit:—

Le comité recommande:

1. Que le personnel sessionnel de sténo-dactylographes du Sénat soit augmenté d'une sténo-dactylographe de langue anglaise et d'une sténo-dactylographe bilingue.

2. L'engagement d'un homme sténo-dactylographe au service des Comités.

3. Que M. Bonner Larose du personnel des messagers soit permuté aux écritures et rétribué au taux de \$5.00 par jour, à compter du 1er mars 1938.

4. Que le traitement de M. J. McDonald, du personnel des messagers, qui remplit présentement d'autres fonctions au bureau de poste du Sénat soit augmenté, de cinquante cents par jour, à compter du 1er mars 1938.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

G. V. WHITE.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être étudié demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (2), intitulé: "Loi modifiant la Loi du cens électoral fédéral", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (17), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (23), intitulé: "Loi modifiant la Partie V de la marine marchande du Canada, 1934. (Marins malades et hôpitaux de marine)", est lu pour la deuxième fois, et il est

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (29), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 3 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gordon,	Macdonald	Quinn,
Aylesworth	Graham,	(Cardigan),	Riley,
(sir Allen),	Green,	Macdonell,	Robicheau,
Ballantyne,	Griesbach,	Marcotte,	Robinson,
Beaubien,	Haig,	Marshall,	Sauvé,
Black,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Blondin,	Horner,	(Shédiac),	Sinclair,
Bourgeois,	Horsey,	McGuire,	Smith (Victoria-
Bourque,	Hugessen,	McMeans,	Carleton),
Calder,	Hughes,	McRae,	Smith
Cantley,	Jones,	Meighen,	(Wentworth),
Casgrain,	King,	Michener,	Sutherland,
Coté,	Laird,	Molloy,	Tanner,
Dandurand,	Léger,	Moraud,	Taylor,
Donnelly,	L'Espérance,	Mullins,	Tobin,
Duff,	Little,	Murdock,	Turgeon,
Fallis,	MacArthur,	Paquet,	White,
Fauteux,	Macdonald	Parent,	Wilson
Foster,	(Richmond-Cap-	Prévost,	(Rockcliffe).
Gillis,	Breton-Ouest),		

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Robinson:

De *The Restigouche Log Driving and Boom Company*.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 425, à la date du 1er mars 1938, transportant, sous l'empire de la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctionnaires dans le service public, la régie et la surveillance du Service de la statistique douanière du ministère du Revenu national au Bureau fédéral de la statistique.

Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 429, à la date du 1er mars 1938, transportant, sous l'empire de la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctionnaires dans le service public, l'application de la Loi de la commission fédérale de l'industrie et du commerce, 1935, du Président du Conseil privé au ministre du Commerce.

Le très honorable sénateur Meighen présente au Sénat un bill (A), intitulé: "Loi concernant *The Dominion Association of Chartered Accountants*".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude du deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 8 mars 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Green,	Macdonald	Rainville,
Aylesworth	Griesbach,	(Cardigan),	Raymond,
(sir Allen),	Haig,	Macdonell,	Rhodes,
Beaubien,	Harmer,	Marcotte,	Riley,
Black,	Horner,	Marshall,	Robicheau,
Blondin,	Horsey,	McGuire,	Robinson,
Bourque,	Hugessen,	McLennan,	Sauvé,
Calder,	Hughes,	McMeans,	Sharpe,
Cantley,	Jones,	McRae,	Sinclair,
Casgrain,	King,	Meighen,	Smith (Victoria-
Copp,	Lambert,	Michener,	Carleton),
Coté,	Laird,	Molloy,	Smith
Dandurand,	Léger,	Morau,	(Wentworth),
Donnelly,	L'Espérance,	Mullins,	Tanner,
Duff,	Little,	Murdock,	Taylor,
Fallis,	MacArthur,	Paquet,	Tobin,
Foster,	Macdonald	Pope,	Turgeon,
Gillis,	(Richmond-Cap-	Prévost,	White,
Graham,	Breton-Ouest),	Quinn,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces:

De John Gérard Ahern, de Westmount, Québec, avocat; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeanne Marcell Ahern.

De Millicent Barbeau Edmonson de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Leo Edmondson.

De Paul Sanson White, de Montréal, Québec, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helen Ronton Orvis White.

De Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Ross Ballantyne.

De Edith Margaret Campbell Quinn, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivan Andrew Quinn.

Par l'honorable sénateur Little, pour l'honorable sénateur Lacasse:

De la *Guaranty Trust Company of Canada*, avec siège social à Windsor, Ontario, et Robert O. Harper, de Détroit, en l'Etat de Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi permettant à une certaine Belle Hervey Harper Cazzani d'entrer et demeurer en permanence au Canada, nonobstant les dispositions de l'article 3 de la Loi concernant l'immigration.

Par l'honorable sénateur Quinn:

De Richard Hibbert Oland et autres (*The Maritime Provinces General Insurance Company*).

Les pétitions suivantes sont reçues séparément et lues:

Du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à affermer le chemin de fer et l'entreprise de la *Winnipeg River Railway Company*.

De Révillon Frères Trading Company, Limited, demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *Rupert's Land Trading Company*, et autorisant la compagnie de réduire ou d'augmenter son capital social de temps à autre.

De Wilbert George Wilby, de Hamilton, Ontario, et personnes d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Niagara Falls Observation Bridge Company*.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI, 2 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Alice Cecile Pinder Hartt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Theodore Hartt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considérations jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI, 2 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruby May Foster Ryder, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Charles Frederick Ryder, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI, 2 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Sadie Davidson Case, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Francis Harold Case, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI, 2 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ray Simon Stern, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Henry Sidney Stern, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI, 2 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norma Adelaide MacKenzie Hird, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Albert Hird, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mabel Marjorie Thompson Maynes, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric John Maynes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Edward Gorham, de la cité de Montréal, province de Québec, ingénieur-mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hannah McMillan Gorham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

1.1 Relativement à la pétition de Margaret Anne Eddie Bender, de la cité de Montréal, province de Québec, garde-malade, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh William Bender, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathryn Chronis Briggs, de la cité de Chicago, état de l'Illinois, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley James Briggs, de la cité de Thetford Mines, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vera May Levis Holloway, de la cité de Toronto, province d'Ontario, chef du service de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sydney Hawtrey Holloway, de la cité de Westmount, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Andrew Young, de la cité de Saint-Lambert, comté de Chambly, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Lilian Young, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur McMeans présente au Sénat un bill (B), intitulé: "Loi concernant les Divorces et les causes matrimoniales".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie du texte de la décision de la Cour suprême du Canada au sujet des trois bills adoptés par l'assemblée législative de la province de l'Alberta, à la session de 1937 (sa troisième), et portant les titres suivants:

"Loi concernant la taxation des banques";

"Loi modifiant et codifiant la loi de réglementation du crédit de l'Alberta";

et

"Loi assurant la publication de nouvelles et d'information exactes";

Lesquels bills ont été réservés par le lieutenant-gouverneur pour l'assentiment du Gouverneur général.

Copie du texte des décisions de la Cour suprême du Canada au sujet d'un renvoi concernant le pouvoir de Son Excellence le Gouverneur général, en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, de désavouer les lois passées par la législature des diverses provinces, et le pouvoir de réservation du lieutenant-gouverneur d'une province.

Son Honneur le Président présente au Sénat:

Un rapport définitif du greffier du Sénat indiquant les noms des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI, comme suit:

OTTAWA, le 8 mars 1938.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ci-jointe une liste supplémentaire et finale des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre obéissant serviteur,

Greffier du Sénat,

A. E. BLOUNT.

L'honorable W. E. FOSTER, C.P.,

Président du Sénat,

Ottawa.

L'honorable sénateur

Rhodes.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (24), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1929", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (32), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (34), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la Cité d'Ottawa", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Taxes téléphoniques)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Beaubien, il est

Ordonné: Que soit créé un nouveau comité permanent de cette honorable Chambre, qui sera désigné comme le Comité permanent des Relations extérieures et de toutes les questions s'y rapportant, et qui délibérera sur ces questions et en fera rapport, et que le Règlement de la Chambre soit modifié en conséquence.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, et il est

Résolu: Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Il est:

Ordonné: Que l'étude dudit Ordre du jour soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (29), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A), intitulé: "Loi concernant *The Dominion Association of Chartered Accountants*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Le Sénat s'ajourne.

No 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 9 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	Macdonell,	Rainville,
Aylesworth	Green,	Marcotte,	Raymond,
(sir Allen),	Griesbach,	McDonald	Rhodes,
Beaubien,	Haig,	(Shediac),	Riley,
Black,	Harmer,	McGuire,	Robicheau,
Blondin,	Horner,	McLennan,	Robinson,
Bourgeois,	Horsey,	McMeans,	Sauvé,
Bourque,	Hugessen,	McRae,	Sharpe,
Calder,	Hughes,	Meighen,	Sinclair,
Cantley,	Jones,	Michener,	Smith (Victoria-
Casgrain,	King,	Molloy,	Carleton),
Copp,	Lambert,	Morau,	Smith
Coté,	Laird,	Mullins,	(Wentworth),
Dandurand,	Léger,	Murdock,	Sutherland,
Donnelly,	Little,	O'Connor,	Tanner,
Duff,	MacArthur,	Paquet,	Taylor,
Fallis,	Macdonald	Parent,	Tobin,
Foster,	(Richmond-Cap-	Pope,	Turgeon,
Gillis,	Breton-Ouest),	Prévost,	White,
Gordon,	Macdonald	Quinn,	Wilson
	(Cardigan),		(Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et reçue:

De *The Restigouche Log Driving and Boom Company*; demandant l'adoption d'une loi étendant les qualités requises d'un directeur de la Compagnie.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 4 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1 Relativement à la pétition de Mary Lorraine Ward Williamson, de la cité de Westmount, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Paul Williamson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards

2 Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 4 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lyall Gibson Hodges, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doris Muriel Fergusson Hodges, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2 Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 4 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Esther Lazarovitch Cohen, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Benny Cohen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2 Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 4 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Reaves McMartin, de la cité de New-York, état de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Allen Alderson McMartin, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 4 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Dorothy Picard Whitcombe, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi

qui dissout son mariage avec George Walters Whitcombe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 4 mars 1938.

Le comité permanent des Oivoces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Emil Kastus, de l'Ile de Siscoe, province de Québec, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Signe Alvida Lund Kastus, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 4 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eva Fleming Hislop, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Abraham Hislop, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable sénateur Rhodes, du comité permanent des Finances, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 février 1938.

Le comité permanent des Finances demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

EDGAR N. RHODES.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Gillis, du comité permanent des Débats et des comptes-rendus, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI, 9 mars 1938.

Le comité permanent des Débats et des comptes-rendus demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande que messieurs Thomas Green et J. A. Fortier continuent à faire partie, pour la présente session du Parlement, du personnel des comptes-rendus du Sénat, aux conditions fixées dans le rapport du comité des Débats et des comptes-rendus du 3 juin 1913, et de plus, que les appointements de M. Fortier soient de \$20.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. B. GILLIS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 129, à la date du 19 janvier 1938, autorisant de nouveaux taux pour l'achat de rentes du gouvernement canadien, à compter du 1er février 1938, et barèmes de taux y annexés, ainsi que copie du rapport soumis par le professeur M. A. Mackenzie, de l'Université de Toronto, et sur lequel lesdits taux sont fondés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, et il est

Résolu: Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 10 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	Macdonell,	Quinn,
Aylesworth	Green,	Marcotte,	Rainville,
(sir Allen),	Griesbach,	Marshall,	Raymond,
Beaubien,	Haig,	McDonald	Rhodes,
Black,	Harmer,	(Shédiac),	Riley,
Blondin,	Horner,	McGuire,	Robicheau,
Bourgeois,	Horsey,	McLennan,	Robinson,
Bourque,	Hugessen,	McMeans,	Sauvé,
Calder,	Hughes,	McRae,	Sharpe,
Cantley,	Jones,	Meighen,	Sinclair,
Casgrain,	King,	Michener,	Smith (Victoria-
Copp,	Lambert,	Molloy,	Carleton),
Coté,	Laird,	Moraud,	Smith
Dandurand,	Léger,	Mullins,	(Wentworth),
Donnelly,	L'Espérance,	Murdock,	Sutherland,
Duff,	Little,	O'Connor,	Tanner,
Fauteux,	MacArthur,	Paquet,	Taylor,
Foster,	Macdonald	Parent,	Tobin,
Gillis,	(Richmond-Cap-	Pope,	Turgeon,
Gordon,	Breton-Ouest),	Prévost,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité des Divorces:

De Thomas McDare, de Montréal, Québec, surveillant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Mary Hawkes McDade.

De Mildred Varner MacLeod, de la ville de Summerside, comté de Prince, province de l'Ile-du-Prince-Edouard, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Neil MacLeod.

De Emma Kathleen Lavery Forester, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Arthur Forester.

De Anne Harris Shefler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec George William Shefler.

De Irène Thomas Smith, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Cecil Edmund Smith.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De Richard Hibbert Oland et autres, de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Maritime Provinces General Insurance Company*.

De *Guaranty Trust Company of Canada*, ayant son siège social à Windsor, Ontario, et Robert O. Harper, de Détroit, état du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi permettant à une certaine Belle Hervey Harper Cazzani d'entrer au Canada et d'y demeurer, nonobstant les dispositions de l'article 3 de la Loi concernant l'immigration.

L'honorable sénateur McLennan, du comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 février 1938.

Le comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

J. S. McLENNAN.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 10 mars 1938.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

De *Révillon Frères Trading Company, Limited*, demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *Rupert's Land Trading Company*, et autorisant la compagnie de réduire ou d'augmenter son capital social de temps à autre.

De Wilbert George Wilby, de Hamilton, Ontario, et personnes d'autres lieux, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Niagara Falls Observation Bridge Company*.

Du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à affermer le chemin de fer et l'entreprise de la *Winnipeg River Railway Company*.

De *The Restigouche Log Driving and Boom Company*, demandant l'adoption d'une loi étendant les qualités requises d'un directeur de la Compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

Le suppléant président,

GERALD V. WHITE.

Ordonné: Que ledit rapport reste déposé sur la table.

Le très honorable sénateur Graham, du Comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, à qui avait été référé le bill (29), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les lignes aériennes Trans-Canada, 1937", fait rapport que le Comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat sera disposé à le recevoir.

Cet amendement est alors lu par le Greffier comme suit:

Page 1, ligne 27. Omettre les mots "des dépêches".

Ledit amendement est agréé, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, ainsi modifié, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 8 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sigmund Oravec, de la cité de Montréal, province de Québec, épicier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mary Sarady Oravec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 8 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Parry, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Angeline Stewart Parry, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 8 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nacha Ferszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein, de la cité de Montréal, province de Québec, modiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lejzer Klajner, autrement connu sous le nom de Léon Klein, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 8 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Leonora May Howard, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout

son mariage avec Esmond Clifford Howard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur McMeans présente au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur McMeans présente au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi concernant la *Révillon Frères Trading Company, Limited*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Rupert's Land Trading Company*".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Robinson présente au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné: Que le règlement 78 soit modifié par l'adjonction de ce qui suit:

10. Le Comité sur les Relations extérieures, composé de quinze sénateurs au moins et de vingt-cinq sénateurs au plus.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (24), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1929", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (32), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé à un comité plénier, mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (34), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill et pour solliciter l'agrément de la Chambre des communes, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Taxes téléphoniques)", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Cecile Pinder Hartt, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruby May Foster Ryder, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ethel Sadie Davidson Case, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ray Simon Stern, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Norma Adelaide MacKenzie Hird, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mabel Marjorie Thompson Maynes, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Walter Edward Gorham, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Anne Eddie Bender, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Kathryn Chronis Briggs, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Vera May Levis Holloway, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Robert Andrew Young, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat procède à l'examen du deuxième rapport du Comité permanent du compte rendu des débats.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecile Pender Hartt".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby May Foster Ryder".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sadie Davidson Case".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Ray Simon Stern".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Adelaide McKenzie Hird".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Thompson Maynes".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edward Gorham".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Eddie Bender".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Chrones Briggs".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera May Levis Holloway".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Andrew Young".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 11

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 15 mars 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Macdonald	Quinn,
Aylesworth	Gillis,	(Richmond-Cap-	Rainville,
(sir Allen),	Graham,	Breton-Ouest),	Raymond,
Ballantyne,	Green,	Macdonell,	Rhodes,
Barnard,	Griesbach,	Marcotte,	Riley,
Beaubien,	Harmer,	Marshall,	Robicheau,
Black,	Horner,	McDonald	Robinson,
Blondin,	Horsey,	(Shédiac),	Sauvé,
Bourgeois,	Hugessen,	McGuire,	Sharpe,
Bourque,	Hughes,	McMeans,	Smith (Victoria-
Calder,	Jones,	McRae,	Carleton),
Cantley,	King,	Meighen,	Smith
Casgrain,	Lacasse,	Michener,	(Wentworth),
Copp,	Laird,	Molloy,	Sutherland,
Coté,	Lambert,	Moraud,	Tanner,
Dandurand,	Léger,	Mullins,	Taylor,
Dennis,	L'Espérance,	Murdock,	Tobin,
Donnelly,	Little,	Pope,	Turgeon,
Duff,	MacArthur,	Prévost,	White,
Fauteux,			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces.

De Margaret Robinson Mathieson Megee, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harold Megee.

De Hilda Elsa Nake Schneider, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alexander Schneider.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 11 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Elizabeth Climie Adams, de la ville de Montréal-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harry Franklin Adams, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 11 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Alice Mizener, de la ville de Montréal, province de Québec, commise, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Karl Arlington Mizener, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 11 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frances Dorothy Scott Skinner, de la cité de Montréal, province de Québec, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Augustus Skinner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 11 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Esther Rotman Resnick, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Noah Resnick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier pour étudier le bill (32), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface".

(*En comité*)

Subséquentement, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Donnelly dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour étude ultérieure en comité plénier mercredi de la semaine prochaine.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McMeans propose que le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales", soit lu pour la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Lorraine Ward Williamson, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lyall Gibson Hodges, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Esther Lazarovitch Cohen, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Reaves McMartin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Dorothy Picard Whitcombe, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emil Kestus, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eva Fleming Hislop, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C), intitulé: "Loi concernant la compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique", est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D), intitulé: "Loi concernant la *Révillon Frères Trading Company, Limited*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Rupert's Land Trading Company*", est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E), intitulé: "Loi concernant *The Restigouche Log Driving and Boom Company*", est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecile Pinder Hartt", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby May Foster Ryder", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sadie Davidson Case", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Ray Simon Stern", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Adelaide MacKenzie Hird", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Thompson Maynes", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edward Gorham", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Eddie Bender", est, sur division, lu pour la seconde fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Chronis Briggs", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera May Levis Holloway", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Andrew Young", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Sigmund Oravec, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-et-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Robert Parry, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Nacha Perszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Leonora May Howard, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, et il est

Résolu: Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Il est:

Ordonné: Que l'étude dudit Ordre du jour soit remise à demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lorraine Ward Williamson".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyall Gibson Hodges".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lazarovitch Cohen".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Reaves McMartin".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Dorothy Picard Whitcombe".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Emil Kastus".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Fleming Hislop".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Sigmund Oravec".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Parry".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Nacha Ferszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (A1), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonora May Howard".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 16 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Macdonald	Quinn,
Aylesworth	Gillis,	(Richmond-Cap-	Rainville,
(sir Allen),	Gordon,	Breton-Ouest),	Raymond,
Ballantyne,	Graham,	Macdonell,	Rhodes,
Barnard,	Green,	Marcotte,	Riley,
Beaubien,	Griesbach,	Marshall,	Robicheau,
Black,	Harmer,	McDonald	Robinson,
Blondin,	Horner,	(Shédiac),	Sauvé,
Bourgeois,	Horsey,	McGuire,	Sharpe,
Bourque,	Hugessen,	McLennan,	Smith (Victoria-
Calder,	Hughes,	McMeans,	Carleton),
Cantley,	Jones,	McRae,	Smith
Casgrain,	King,	Meighen,	(Wentworth),
Copp,	Lacasse,	Michener,	Sutherland,
Coté,	Laird,	Molloy,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Moraud,	Taylor,
Dennis,	Léger,	Mullins,	Tobin,
Donnelly,	L'Espérance,	Murdock,	Turgeon,
Duff,	Little,	Pope,	White,
Fauteux,	MacArthur,	Prévost,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (A), intitulé: "Loi concernant *The Dominion Association of Chartered Accountants*", rapports que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 12/503, à la date du 9 mars 1938, trans- portant, sous l'empire de la loi autorisant les remaniements et transferts de fon- tionnaires dans le service public, le travail administratif en rapport avec la solde militaire, actuellement exécuté par les membres de la division de la Trésorerie, du ministre des Finances au ministre de la Défense nationale.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur McMeans pour la deuxième lecture du bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales".

Après plus ample débat, et

La question étant de nouveau posée sur la motion pour la deuxième lecture de ce bill.

Elle est résolue par l'affirmative par le vote suivant:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Horner,	McLennan,	Robinson,
Ballantyne,	Horsey,	McMeans,	Sharpe,
Black,	Hugessen,	McRae,	Smith (Victoria-
Calder,	Jones,	Meighen,	Carleton),
Cantley,	King,	Michener,	Smith (Wentworth),
Copp,	Lambert,	Mullins,	Sutherland,
Dennis,	Laird,	Murdock,	Tanner,
Gillis,	Little,	Pope,	Taylor,
Green,	MacArthur,	Rhodes,	White,
Griesbach,	Marshall,	Riley,	Wilson
Harmer,			(Rockcliffe)—40.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	Macdonald	Prévost,
(sir Allen),	Duff,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Beaubien,	Fauteux,	Breton-Ouest),	Rainville,
Blondin,	Gordon,	Macdonell,	Raymond,
Bourgeois,	Graham,	Marcotte,	Robicheau,
Bourque,	Hughes,	McDonald (Shédiae),	Sauvé,
Coté,	Lacasse,	Molloy,	Tobin,
Dandurand,	Léger,	Moraud,	Turgeon—29.

Ledit bill est alors lu une deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit bill soit renvoyé à un comité spécial du Sénat, composé des honorables sénateurs Aseltine, Ballantyne, Cantley, Copp, Gillis, Horsey, King, Laird, Little, McMeans, Murdock, Riley, Robinson, Sharpe et Tanner.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, qu'il soit

Résolu:—Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Après plus ample débat,

L'honorable sénateur Black propose en amendement, que tous les mots après le mot "Résolu", de la première ligne soient rayés et que les mots suivants lui soient substitués:

"Que tous les mots soient biffés à la suite de 'Que', à la première ligne, et que les mots suivants soient substitués: "Que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer, et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents et que ledit comité se compose de quatorze sénateurs."

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion en amendement soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 17 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	MacArthur,	Prévost,
Aylesworth	Gillis,	Macdonald	Quinn,
(sir Allen),	Gordon,	(Richmond-Cap-	Rainville,
Ballantyne,	Graham,	Breton-Ouest),	Raymond,
Barnard,	Green,	Macdonell,	Rhodes,
Beaubien,	Griesbach,	Marcotte,	Riley,
Black,	Haig,	Marshall,	Robicheau,
Blondin,	Harmer,	McDonald	Robinson,
Bourgeois,	Horner,	(Shédiac),	Sauvé,
Bourque,	Horsey,	McGuire,	Sharpe,
Calder,	Hugessen,	McLennan,	Smith (Victoria-
Cantley,	Hughes,	McMeans,	Carleton),
Casgrain,	Jones,	McRae,	Smith
Copp,	King,	Meighen,	(Wentworth),
Coté,	Lacasse,	Michener,	Sutherland,
Dandurand,	Lambert,	Molloy,	Tanner,
Dennis,	Laird,	Moraud,	Taylor,
Donnelly,	Léger,	Mullins,	Tobin,
Duff,	L'Espérance,	Murdock,	Turgeon,
Fauteux,	Little,	Pope,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des Impressions des deux Chambres du Parlement, présente ce qui suit comme premier rapport de ce comité.

OTTAWA, le 17 mars 1938.

Le Comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, présente son premier rapport comme suit:—

Votre Comité a étudié la liste ci-jointe des documents déposés au Sénat et à la Chambre des Communes et recommande que le No 121, relatif à la production d'énergie hydro-électrique au Canada, soit imprimé et distribué, à savoir 1,000 copies en anglais et 400 en français.

Votre Comité propose aussi que les autres documents ne soient pas imprimés.

Respectueusement soumis,

GEORGE V. WHITE,

Président.

3. Rapport du Directeur général des élections en conformité de l'article 58 de la Loi des élections générales du Dominion.

7. Rapport annuel des délibérations tenues en vertu des dispositions de la Loi des enquêtes sur les monopoles, pour l'année terminée le 31 mars 1937.

20a. Liste des actionnaires de la Banque du Canada le 31 décembre 1937.

24. Liste des soldes de comptes, etc., dans les banques à chartre du Canada au 31 décembre 1937.

25. Liste des actionnaires des banques à chartre du Dominion du Canada au 31 décembre 1937.

27. Listes des actionnaires de banques d'épargnes de Québec au 31 décembre 1937.

28. Listes des soldes de comptes, etc., dans les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1937.

29. (a) Etat des allocations accordées à des fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1937.

(b) Etat des allocations accordées aux personnes à charge de fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924.

(c) Etat montrant le montant de contributions et des paiements faits en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924.

30. Etat relatif aux pensions et aux allocations de retraite des fonctionnaires durant l'année terminée le 31 mars 1937, en vertu de la Loi de la pension et du fonds de retraite du service civil, S.R.C. 1906, chapitre 17, article 25.

32a. Etat montrant:—

1. Le nombre total de polices que les Commissaires de l'assurance des anciens combattants ont délivrés à des personnes qui avaient été en service (a) en France, (b) dans d'autres zones de guerre de la Grande Guerre.

2. Sur ces polices, combien ont été annulées par la mort de l'assuré.

3. Sur ces détenteurs de polices, combien ont remis leur police pour un paiement de remise comptant.

4. Le nombre total des polices qui ont été délivrées à des personnes qui n'ont jamais été en service en dehors des frontières du Canada durant la Grande Guerre, quel est le nombre de ces polices annulées par la mort de l'assuré, et le nombre de ces polices qui ont été remises pour un paiement comptant de remise.

5. Le nombre total de polices délivrées à des bénéficiaires invalides, et le nombre de ces polices qui ont été annulées par la mort de l'assuré.

6. Le nombre total de polices délivrées à des personnes qui n'ont jamais été en service en dehors des Iles britanniques durant la Grande Guerre, donnant le nombre de polices qui ont été annulées par la mort de l'assuré et le nombre des polices qui ont été annulées par un paiement comptant de remise.

33b. Etat montrant:—

1. Durant l'année civile 1937, quel a été le montant des prêts que la Commission du prêt agricole canadien a consentis dans les diverses provinces du Dominion.

2. Combien de demandes de prêts ont été faites en 1937 dans la province de la Colombie-Britannique, et combien de ces demandes ont été accordées durant ladite année.

37. Relevé des permis pour entrer ou demeurer au Canada délivrés en vertu de l'article 4 de la Loi de l'Immigration pour l'année civile 1937.

38. Etat des argents remboursés par autorité de Son Excellence le Gouverneur général, en vertu des dispositions de la Loi des remboursements (Ressources naturelles).

39. Rapport concernant les grains de semence et les dettes pour assistance en vertu des dispositions de l'article 2 du chapitre 51, "Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne", pour l'année 1937.

41. Liste des baux, permis ou autres autorités annulés depuis le dernier rapport au Parlement en vertu des dispositions des S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96.

42. Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, S.R.C., 1927, chapitre 175, au sujet de la construction de travaux de drainage.

43. Relevé indiquant le nombre des permis accordés pour transporter des liqueurs intoxicantes dans les Territoires du Nord-Ouest durant l'année civile écoulée du 1er janvier au 31 décembre 1937.

45. Etats relatif à la vente et à la location de certains terrains annulée par le département des affaires indiennes, ministère des Mines et des Ressources, du 1er janvier 1937 au 31 décembre 1937.

46. Relevé montrant le nombre d'affranchissements en vertu de l'article 114 de la Loi des Indiens.

54a. Etat montrant:—

1. Le nombre du personnel au complet de la Commission du service civil, y compris les Commissaires.

2. Le montant global des salaires payés audit personnel de la Commission.

3. (a) Le nombre des employés permanents de ladite Commission et leur salaire global. (b) Le nombre des employés temporaires de ladite Commission et leur salaire. (c) Le salaire des Commissaires et la durée de leur terme d'office.

54b. Etat montrant:—

1. S'il y a, sous le contrôle immédiat, direct et exclusif de la Commission du service civil, et comme partie intégrante de son organisation, un corps indépendant d'examineurs dont les fonctions exclusives consisteraient à déterminer le mérite des aspirants à des emplois au service de l'Etat.

2. Les noms et salaires des personnes composant ce corps indépendant d'examineurs.

3. Depuis combien de temps fonctionne la Commission du service civil.

55. Liste des emplois exclus de l'exécution de Loi du service civil en vertu de l'article 59, chapitre 22, S.R.C., 1927, pour l'année civile 1937.

59. Rapport des délibérations tenues en vertu de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, pendant l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1937.

60. Copie du rapport sur les activités de la Commission de la mise en marche du Dominion, jusqu'au 31 mars 1937.

63. Relevé des nominations faites en vertu de la Loi du revenu national.

66a. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi sur le soulagement du chômage et sur les secours, 1936, comme suit:—

Arrêté en conseil, C.P. 243, en date du 31 janvier 1938: pour renouveler et consolider des prêts au montant de \$4,478,000 consentis à la province de l'Alberta, et pour accepter en garantie des Bons du Trésor de ladite province, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66b. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi sur le soulagement du chômage et sur les secours, 1937, comme suit:

Arrêté en conseil, C.P. 1505, en date du 24 juin, 1937: pour rembourser aux acheteurs de bestiaux la moitié des frais nets de transport des bestiaux achetés dans les régions arides de la province de la Saskatchewan dans le but de les expédier, pour pâturage, dans d'autres parties du pays.

Arrêté en conseil, C.P. 1750, en date du 22 juillet, 1937: pour conclure un accord avec la province de la Saskatchewan pour l'expédition des bestiaux des territoires arides de cette province à d'autres régions bonnes au pâturage.

Arrêté en conseil, C.P. 1773, en date du 23 juillet, 1937: pour aider aux cultivateurs qui vivent dans les régions arides des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan à se trouver d'autres marchés pour disposer du bétail qu'ils veulent vendre à cause de la sécheresse et du manque de nourriture et de pâturage qui en résulte.

Arrêté en conseil, C.P. 1901, en date du 6 août, 1937: pour autoriser un déboursé de \$5,900,000, dans la province de la Saskatchewan, en rapport avec l'achat de la distribution de la nourriture et du fourrage pour l'alimentation des animaux des régions arides, et en rapport avec les frais de transport qui en résultent.

Arrêté en conseil, C.P. 1902, en date du 6 août, 1937: pour modifier l'arrêté en conseil, C.P. 1773, en date du 23 juillet, 1937, au sujet du rassemblement des bestiaux que l'on devait conduire des régions arides de la Saskatchewan et de l'Alberta à des endroits plus fertiles des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Arrêté en conseil, C.P. 2421, en date du 29 septembre, 1937: pour autoriser le déboursé d'une somme de \$7,640,000, en secours dans les régions arides des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Arrêté en conseil, C.P. 2422, en date du 29 septembre, 1937: pour autoriser la dépense de \$1,000,000, pour l'achat et la distribution dans les régions arides des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta de la nourriture qui se trouvait en quantités supplémentaires dans les autres parties du Canada, tel que requis par la cédule ci-jointe.

Arrêté en conseil, C.P. 2696, en date du 29 octobre, 1937: pour autoriser le déboursé de \$6,850,000, par mandat du Gouverneur général, pour l'achat et la distribution de la nourriture et du fourrage nécessaires à l'alimentation du bétail, etc., dans les régions arides des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

66c. Arrêté en conseil, C.P. 255, en date du 3 février, 1938: pour renouveler et consolider des prêts au montant de \$1,898,721.43 consentis à la province de la Colombie britannique, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 265, en date du 4 février, 1938: pour autoriser un prêt de \$658,000 à la province de la Saskatchewan pour aider cette province à l'achat et à la distribution de la nourriture et du fourrage nécessaires à l'alimentation des bestiaux pendant la période commençant le 1er septembre, 1937, et se terminant le 31 mars, 1938, dans les municipalités rurales et pour des

travaux d'amélioration dans des districts de la province non compris dans la région desséchée, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66d. Arrêté en conseil, C.P. 248, en date du 3 février, 1938: pour autoriser le paiement de la somme de \$11,710.73 pour aider aux Esquimaux qui vivent dans certaines parties de la province de Québec.

66e. Arrêté en conseil, C.P. 270, en date du 7 février, 1938: pour renouveler des prêts au montant de \$3,627,024.09, consentis à la province de la Saskatchewan, acceptant en garantie des bons du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66f. Il dépose aussi,—Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 20-290, en date du 10 février, 1938: pour accorder la somme de \$400.00 à Lee Graham en compensation des blessures reçues alors qu'il travaillait à l'entreprise No. 157, pour le soulagement du chômage, à Oliver, Colombie britannique.

66g. Arrêté en conseil, C.P. 284, en date du 10 février, 1938; pour modifier le projet d'entente entre le fédéral et la province de l'Île du Prince-Edouard, de façon à augmenter l'aide palpable à cette province de \$1,750 à \$4,000 par mois.

66h. Aussi,—Arrêt en conseil, C.P. 14-346, en date du 17 février, 1938: pour autoriser l'emploi temporaire d'Ethel G. McLean, comme membre du personnel du bureau de secours au chômage à Ottawa, en qualité de sténographe, avec un salaire de \$90 par mois.

66i. Arrêté en conseil, C.P. 343, en date du 17 février, 1938: pour autoriser le paiement des notes d'hôpital, de médecin, et du service funèbre, de feu Mme S. Hungle, blessée au cours des émeutes de Regina, en 1935.

66j. Arrêté en conseil, C.P. 361, en date du 19 février, 1938: pour autoriser un prêt de \$1,000,000 à la province de la Colombie-Britannique afin de permettre à cette province de défrayer sa part des travaux et des entreprises de secours, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année, payable semestriellement.

66k. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la loi sur les secours et l'encouragement à l'agriculture, 1937, comme suit:

Arrêté en conseil, C.P. 366, en date du 22 février, 1938: modifiant l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario, sous l'empire de l'arrêté en conseil, C.P. 2097, en date du 1er septembre, 1937, portant sur l'aide générale octroyée aux chômeurs dans cette province, cette modification consistant dans l'insertion d'une cédula "B" amendée décrivant certains travaux accomplis ou entrepris en vertu d'icelle.

66l. Arrêté en conseil, C.P. 406, en date du 26 février, 1938: pour autoriser le prêt d'une somme de \$1,360,000 à la province de la Saskatchewan afin de permettre à cette province d'assumer sa part de dépenses pour le soulagement du chômage, en novembre, 1937, acceptant comme garantie un bon du trésor de ladite province, portant intérêt au taux de 3 p. 100 par année.

81b. Etat montrant:—

1. Les dimensions ou l'étendue de l'emplacement que Radio-Etat a acheté durant les années 1936 et/ou 1937, près de Hornby, dix-neuf milles à l'ouest de Toronto, pour une station de radiodiffusion de 50,000 watts.

2. Le prix versé en conséquence.

3. De qui on a acheté cet emplacement.

4. Quelle ou quelles personnes ont agi comme agents pour Radio-Etat, le cas échéant.

5. Et quelle commission, le cas échéant, Radio-Etat a versée à cet intermédiaire.

6. Avant de conclure cet achat, si la Commission de radiodiffusion du Canada a obtenu des évaluations faites par des évaluateurs indépendants.

7. Si oui, qui étaient les évaluateurs.

8. Et quels honoraires on a versés à chacun de ces évaluateurs pour leurs services.

9. Quelles dépenses au compte du capital Radio-Etat a faites durant les années 1936 et 1937 pour l'achat d'emplacements destinés à la construction de stations ou de tours de radiodiffusion, de 50,000 watts, la station de Hornby, dix-neuf milles à l'ouest de Toronto, étant exceptée.

10. La situation de chacun des emplacements ainsi achetés.

82c. Rapport du travail accompli et des dépenses faites, pendant l'année civile 1937, et jusqu'au 31 décembre de la même année, sous l'empire d'une loi incorporée dans le chapitre 26, 1 Edouard VIII, au sujet de la construction d'un embranchement du réseau du Canadien-National de Senneterre à Rouyn, province de Québec.

82d. Rapport du travail accompli et des dépenses faites jusqu'au 31 décembre 1937, en même temps que les dépenses prévues pour 1938, sous l'empire du chapitre 12, des Statuts du Canada, 1929, pour la construction par le réseau du Canadien-National d'aménagement de terminus, et de voies d'arrivée, ainsi que d'autres travaux, à et dans les environs de la ville de Montréal.

82e. Etat montrant:—

1. Les déficits du Canadien-National pour chacune des années 1927 à 1937 inclusivement.

2. Combien de chars de grain de toutes sortes ont été transportés des Prairies par le Canadien-National:

(a) Aux élévateurs de Vancouver.

(b) Aux élévateurs des Grands Lacs.

(c) A l'élévateur de Port Churchill durant chacune des années 1922 à 1937 inclusivement.

84. Relevé indiquant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien durant l'année terminée le 30 septembre 1937.

Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 2844, en date du 17 novembre 1937, modifiant les règlements de l'air.

89. Copie du décret du conseil, C.P. 2540, daté le 16 octobre 1937, pour émettre des permis aux navires de pêche des Etats-Unis sur la côte de l'Atlantique afin qu'ils puissent acheter, appâts, glace, lignes et toutes autres provisions ou agrès.

90. Copie d'un arrêté du conseil, C.P. 6-330, daté le 18 février 1937, autorisant la distribution et le paiement de primes de pêche pour l'année financière 1936-37.

92. Rapport de la conférence de Bruxelles, 1937.

93. Copies des arrêtés en conseil autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, comme suit:

Arrêté en conseil, C.P. 71-1031, en date du 6 mai 1937: Renvoyant au ministère des Transports certains employés qui avaient été transférés du ministère des chemins de fer et canaux au ministère des finances.

Arrêté en conseil, C.P. 11-2356, en date du 23 septembre 1937, renvoyant certains employés du Bureau du Trésor au ministère de la défense nationale.

93a. Arrêté en conseil, C.P. 425, en date du 1er mars, 1938: transférant le contrôle et l'administration de la division de la statistique des douanes du ministère du Revenu national au bureau fédéral de la Statistique.

93b. Arrêté en conseil, C.P. 429, en date du 1er mars, 1938: transférant l'administration de la loi de la commission fédérale du commerce et de l'industrie, 1935, du Président du Conseil privé au ministre du Commerce.

94. Télégrammes, correspondance, lettres et autres documents relatifs à toutes les poursuites intentées dans la province d'Alberta, de novembre 1935 jusqu'aujourd'hui, sous l'empire de la Loi des poids et mesures.

95. Etat montrant:—

1. A la demande de qui, l'Institut national des Recherches a-t-il travaillé sur chacune des 123 découvertes scientifiques mentionnées dans les dossiers sessionnels 183 et 183A de la présente session.

2. Si quelqu'un a dirigé les recherches relatives à chacune desdites 123 découvertes scientifiques.

3. Si oui, qui, dans chaque cas.

4. Si quelques-unes desdites découvertes ont été faites à la demande de particuliers ou de compagnies, combien l'Institut a reçu en retour dans chaque cas.

97. Etat relatif à l'engagement d'aides expérimentés en vertu des dispositions de la clause 74 de la loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931.

98. Le deuxième rapport annuel relatif à l'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934, y compris des états détaillés jusqu'au 31 mars 1937.

99. Copies des règlements édictés par le Gouverneur général en conseil en vertu de la 1ère partie de la clause 161 de la Loi des Indiens, chapitre 98, S.R.C. 1927,—Règlements relatifs à la propriété des droits de pétrole et de gaz naturel sur les réserves indiennes; limites forestières sur la réserve indienne No. 13 des Chemainus, dans le district des huitres, en Colombie-Britannique; pour la destruction des insectes nuisibles en Colombie-Britannique; limites forestières de la réserve indienne Quinsa No. 12, dans le district Sayward, Colombie-Britannique.

100. Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 1776, en date du 28 juillet, 1937: pourvoyant au paiement de taxes sur des fermes, dans certains cas particuliers prévus par le paragraphe 5, de la clause 4 de la Loi d'établissement de soldats.

102. Copie de tous les rapports, correspondance, dépositions et autres écrits et documents échangés pendant la période écoulée du 18 février 1935 et aujourd'hui, entre tout membre ou haut fonctionnaire du gouvernement et toutes autres personnes au sujet du jalonnement, de l'enregistrement de l'estimation du groupe des propriétés minières Albion numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans le parc Kootenay, Colombie-Britannique, ou ayant trait d'autre façon à ces propriétés minières.

104. Etat montrant:—

1. Durant les années écoulées de 1930 à 1936 inclusivement, quelles sommes d'argent le Dominion du Canada a versées aux personnes et sociétés suivantes: (a) George C. Nowlen, avocat, Wolfville, Nouvelle-Ecosse; (b) *Parsons Limited*; (c) Albert Parsons, commerçant de bois à sa retraite; (d) Ralph Parsons et (e) Arthur Parsons, entrepreneurs, Windsor (ou Walton), comté de Hants, Nouvelle-Ecosse; (f) *Windsor Tribune Publishing Company Limited*; (g) Mme P. M. (Jean U.) Fielding; (h) Mlle Antoinette Forbes, Windsor, Nouvelle-Ecosse; (i) Leonard W. Fraser, avocat, Halifax, Nouvelle-Ecosse.

2. Dans chacun de ces cas, pour quels services on a versé ces argents à ces personnes et sociétés, et quels ministères fédéraux les ont versés.

3. Le cas échéant, quelles parties des comptes de ces individus et sociétés le Dominion du Canada n'a pas acceptées, et, dans chaque cas, pourquoi.

4. Quels comptes, ou parties de ces comptes de ces personnes et sociétés contre le Dominion, n'ont pas été payés.

104a. Etat montrant:—

1. De 1930 à 1936 inclusivement, les sommes que l'état fédéral a versées aux personnes et sociétés suivantes: (a) *Nova Scotia Textile Limited*, (b) J. E. Mortimer, (c) *Wilcox Brothers*, tous de Windsor, Nouvelle-Ecosse, et (d) C. B. Smith, avocat, de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

2. Dans chaque cas, pour quels services ces sommes ont été versées.

105. Etat montrant:—

Durant l'année 1936-37, la somme d'argent de surcroit que l'Imprimerie nationale a versée pour du surtemps.

107. Etat montrant:—

1. Depuis octobre 1935, combien d'argent le gouvernement fédéral a dépensé directement, sous la forme d'assistance directe dans la région de la Rivière de la Paix.

2. De quelle façon a été dépensé cet argent.

3. Si de l'argent sous quelque forme que ce soit, et destiné à soulager le chômage, a été dépensé dans la région de la Rivière de la Paix depuis le 15 octobre 1935.

4. Depuis octobre 1935, si le gouvernement a fourni quelque assistance aux cultivateurs de la région de la Rivière de la Paix par suite de la sécheresse.

5. Depuis octobre 1935, quelle assistance financière, le cas échéant, a été donnée sous quelque forme que ce soit, à la population de la Rivière de la Paix.

6. Si le gouvernement fédéral a accordé une subvention quelconque à la province de l'Alberta pour contribuer à des entreprises de construction de routes dans la région de la Rivière de la Paix.

7. Si oui, combien, et quand cette somme a été versée.

8. Si le gouvernement de la province de l'Alberta a soumis au gouvernement fédéral quelque projet pour construire ou améliorer des routes dans la région de la Rivière de la Paix.

9. Si oui, si ce projet ou aucun projet a été approuvé.

108. Etat montrant:—

1. Durant les années écoulées de 1925 à 1936 inclusivement, quelle ou quelles entreprises, le cas échéant, tout ministère fédéral du Canada a adjugées à M. A. Stirling MacMillan, entrepreneur, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et quel était le montant fixé à chaque contrat.

2. Durant les années écoulées de 1925 à 1936 inclusivement, quelle ou quelles entreprises, le cas échéant, tout ministère fédéral du Canada, a adjugées à la *MacMillan Construction and Lumber Company*, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et quel était le montant fixé à chaque contrat.

3. Les sommes d'argent versées à A. Stirling MacMillan, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, pour chacune des entreprises mentionnées dans la question numéro 1.

4. Les sommes d'argent versées à la *MacMillan Construction and Lumber Company*, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, pour chacune des entreprises mentionnées dans la question numéro 2.

5. Durant les années écoulées de 1925 à 1936 inclusivement, quelle ou quelles entreprises le Canadien-National a adjugées à (a) A. Stirling MacMillan d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et/ou à (b) la *MacMillan Construction and Lumber Company*, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, et quel était le montant fixé à chaque contrat.

6. Les sommes d'argent qui ont été versées à (a) A. Stirling MacMillan et/ou (b) à la *MacMillan Construction and Lumber Company* pour chacune des entreprises mentionnées dans la question numéro 5.

109. Copie de tous les télégrammes, correspondance, requêtes, rapports, dossiers, etc., en la possession du ministère des Pêcheries relativement au projet du hareng fumé organisé à Grand Manan, en vertu de la Loi sur l'organisation du marché des produits naturels, 1934, documents datant du commencement jusqu'aujourd'hui.

2. Copie de tous les télégrammes, correspondance, requêtes, dossiers, etc., échangés à l'occasion entre le Bureau fédéral de l'organisation du marché et toute ou toutes personnes pour s'apposer audit projet du hareng fumé organisé à Grand Manan.

110. Etat montrant:—

1. Le nombre des docteurs (a) dans la Division des Pensions du ministère des Pensions et de la Santé nationale, (b) dans la Division de la Santé nationale du même ministère.

2. Le nombre des médecins dans chacune des deux divisions.

3. S'il y a des docteurs à l'Institut national des Recherches.

4. Si oui, quels sont leurs noms, quels sont le grade, (avec les noms de l'université de laquelle il émane), la date de la nomination, la profession, les devoirs ou fonctions, et le traitement de chacun.

5. S'il y a des membres du personnel de cet Institut qui ne sont pas docteurs.

6. Si oui, (a) combien, et (b) parmi eux, combien ont passé les examens du service civil pour l'emploi particulier qu'ils occupent maintenant à l'Institut des Recherches.

7. La même question pour les docteurs mentionnés dans les paragraphes 3 et 4.

8. (a) Les noms, (b) le grade (avec le nom de l'université de laquelle il émane), (c) la date de nomination, (d) l'état, la profession ou le métier, (e) la profession et (f) le traitement de chacune des personnes mentionnées dans les paragraphes 5 et 6.

9. Le nombre total des membres du personnel de l'Institut national des Recherches.

10. Combien d'entre eux n'ont pas passé les examens du service civil pour l'emploi particulier qu'ils occupent maintenant.

III. Etat montrant:—

1. Si le ministère du Revenu national a un dossier connu sous le nom de: "Fabriqué au Canada" ou de: "Non fabriqué au Canada".

2. Si oui, quel en est le numéro.

3. Quand ce dossier a été commencé ou ouvert.

4. Depuis le 1er janvier 1930, combien de verdicts ou de décisions douaniers on a demandés pour augmenter le tarif, demandes qui auraient été enregistrées dans ledit dossier, (la réponse devant couvrir chaque année séparément).

5. Le nombre total des sociétés, compagnies et individus qui ont fait ces demandes.

6. Les noms des vingt particuliers ou compagnies qui ont fait chaque année depuis le 1er janvier 1930 le plus grand nombre de ces demandes.

114. Copie du rapport de la Commission nationale d'emploi sur l'enregistrement de ceux qui reçoivent du secours auquel a contribué le gouvernement fédéral, pendant l'année 1937.

114b. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi de la commission nationale d'emploi, 1936.

115. Etat présenté par le commissaire fédéral du cens électoral sur la révision annuelle de la liste électorale, tel que requis en vertu des dispositions de l'article 52 de la loi du cens électoral fédéral, 1934, 24-25 George V, chapitre 51.

116. Copie du quatre-vingt-onzième rapport annuel du Bureau des Directeurs de la *Canada Life Assurance Company* au 31 décembre 1937.

117a. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 250, en date du 3 février, 1938: pour modifier certains règlements édictés en vertu des dispositions de la loi sur les pensions de vieillesse, S.R.C., 1927, chapitre 156, article 20 (2).

118. Copie du 1. rapport général sur les porcs danois, suédois et York, et de la manière employée dans le rapport de Copenhague, quant à l'âge, l'alimentation, la grosseur à la naissance, la nature prolifique de chacun; 2. rapport des expériences quant à l'alimentation, à la classification, à l'âge de ces porcs dans les différentes stations agronomiques du Canada; 3. rapport comparatif sur les expériences avec des jambons suédois et York avec des renvois spéciaux au rapport de Copenhague sur les jambons danois.

119. Etat indiquant l'assistance directe ou indirecte par province, pour chacun des douze mois précédent le mois de février, 1937, sous les en-têtes suivants:—

1. Total pour assistance directe.

2. Personnes sans abri.

3. Entreprises provinciales. Nombre des personnes qui ont obtenu du travail comme assistance (route Trans-Canada non comprise).

4. Route Trans-Canada.

5. Ouvrages municipaux. Nombre des personnes qui ont obtenu du travail comme assistance.

6. Placement sur les fermes.

7. Ministères fédéraux. Nombre des personnes qui ont obtenu du travail comme assistance. Tarif des salaires.

8. Assistance dans les zones frappées par la sécheresse, mais autre que l'assistance directe.

9. Colonisation assistée. Nombre des particuliers assistés.

10. Le nombre total des personnes assistées.

119a. Etat montrant:—

Depuis le 1er avril 1936 jusqu'à date, par province, quels sont les montants déboursés par le gouvernement fédéral pour ce que l'on appelle communément les secours directs aux chômeurs, aux agriculteurs et pêcheurs nécessiteux.

120. Copie de tous rapports, correspondance, résolutions et autres documents échangés, depuis le 15 octobre 1935, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec, concernant les municipalités du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot, au sujet de l'exécution de travaux publics destinés à soulager le chômage.

121. Etat montrant:—

D'après les plus récentes statistiques, par province, quelles sont: (a) la quantité d'énergie hydro-électrique produit (b) la quantité d'énergie hydro-électrique utilisée; (c) la quantité maxima d'énergie que peuvent donner les pouvoirs hydrauliques déjà complètement ou partiellement harnachés; (d) la quantité d'énergie que peuvent théoriquement produire les pouvoirs hydrauliques non encore harnachés; (e) la quantité d'énergie qui pourrait être produite et utilisée au Canada économiquement, c'est-à-dire d'une façon payante, dans les conditions présentes par les pouvoirs hydrauliques non encore harnachés; (f) la quantité d'énergie qui pourrait prévisiblement être produite et utilisée économiquement en Canada dans cinquante ans par les pouvoirs hydrauliques non encore harnachés.

122. Etat montrant:—

1. A quelle date, le Canada a consenti aux sanctions contre l'Italie, et s'il les a appliquées à cause de l'invasion de l'Ethiopie par l'Italie.

2. Quand le Canada a cessé d'appliquer les sanctions.

3. Si le texte de (1) et de (2) sera déposé sur le bureau de la Chambre.

4. Si le Canada a approuvé, ou si on lui a demandé d'approuver la conquête de l'Ethiopie par l'Italie.

5. Si l'Italie ou le gouvernement de la Grande-Bretagne a demandé l'approbation du Canada.

6. Si toutes les communications relatives aux questions quatre et cinq seront déposées sur le bureau de la Chambre.

123. Etat montrant:—

1. Pour quels passages à niveau au Canada on a dépensé (a) le fonds des passages à niveau, (b) le poste spécial d'un million de dollars voté à cette fin en 1937.

2. Si le ministre donnera à la Chambre le détail des dépenses dans chaque cas.

124. Etat montrant:—

1. Par province, depuis le 1er avril 1936 jusqu'à date quels sont les montants déboursés par le gouvernement fédéral pour l'aménagement, la réfection ou la construction de la route Trans-Canada.

2. Pendant la même période, par province, combien de milles de cette route ont ainsi été aménagés, refaits ou construits avec l'aide fédérale.

3. Pendant la même période, par province, quelles sont les entreprises d'aménagement, de réfection ou de construction de la route Trans-Canada qui ont été accordées par les gouvernements provinciaux sans soumissions régulières.

4. Pendant la même période, par province, quelles sont les entreprises d'aménagement, de réfection ou de construction de la route Trans-Canada qui ont été accordées par les gouvernements provinciaux sans soumissions à des régisseurs rémunérés au moyen d'une commission sur le coût des matériaux et de la main-d'œuvre.

5. Quels sont les noms, occupations et domiciles des régisseurs auxquels il est référé dans la question précédente.

125. Etat montrant:—

1. Durant le mois de janvier 1938, si la Royale Gendarmerie à cheval du Canada a conduit une enquête à Deep Bay ou à tout autre endroit de l'île de Vancouver, à la suite d'un incendie qui a détruit ou menacé de détruire des édifices et des propriétés.

2. Dans l'affirmative, si elle a découvert des équipements militaires ou autres.

3. Si la Royale Gendarmerie à cheval du Canada a tenu une enquête en Colombie-Britannique pour découvrir si un ou des groupes d'individus autres que des groupes de Canadiens, font de l'entraînement militaire.

4. Si la Royale Gendarmerie à cheval du Canada a tenu une enquête en Colombie-Britannique avec l'idée de trouver combien de Japonais et de Chinois sont entrés ou résident illégalement au Canada.

5. Si oui, quel est le nombre de ces individus que l'on a trouvés au pays illégalement, donnant les chiffres dans chaque cas.

6. Le nombre total des personnes qui sont entrées au Canada pour la première fois durant l'année civile 1937, et venant de chacun des pays suivants: Italie, Allemagne, Suède, Roumanie, Russie, Chine, Etats-Unis, Japon, Angleterre, Irlande du Nord et Ecosse.

7. Le nombre total des personnes qui ont abandonné le Canada durant l'année civile 1937, et qui retournaient aux pays mentionnés précédemment.

126. Etat montrant:—

1. Le cas échéant, les travaux exécutés pour améliorer les outillages de Port Credit durant l'année 1937.

2. A quelles dates en 1937 ces travaux ont été exécutés.

3. Le coût total de ces ouvrages.

4. D'après les plans, si ces ouvrages n'étaient que les premiers articles d'un programme général pour l'amélioration du port de cette ville.

5. Si l'on exécutera à Port Credit en 1938 d'autres ouvrages d'amélioration au port.

127. Etat montrant:—

1. A la fin de la Grande Guerre, si le gouvernement allemand a payé une somme d'argent déterminée au gouvernement canadien pour être versée en indemnités aux prisonniers de guerre canadiens pour les dommages à la santé, à la vie et à la propriété, qu'ils avaient subis par la faute de l'Allemagne.

2. Si oui, quel était le montant de cette somme d'argent.

3. Quand elle a été versée au Canada.

4. A qui elle a été versée.

5. Ce qu'on en a fait.

6. Ce qu'on a fait pour indemniser les Canadiens qui ont souffert d'un emprisonnement en Allemagne.

128. Copie de la correspondance du premier ministre du Canada et des ministres des provinces concernant le projet d'amender la constitution en vue de créer un système d'assurance contre le chômage.

129. Copie de la correspondance échangée entre L. Harcourt, secrétaire d'état pour les colonies, Londres, Angleterre, et MM. J. F. Stedman et George S. Hodgins, du Canada, au sujet du drapeau national qui doit servir au Canada, en date du 11 mars, 1911, le 12 avril, 1911, le 2 mai, 1912, et le 21 mai, 1912.

130. Etat montrant:—

D'après les dernières statistiques, quels sont: (a) la population de chaque province du Canada; (b) le nombre de milles de voie ferrée dans chaque province; (c) le nombre d'habitants par mille de voie ferrée dans chaque province; (d) le pourcentage de la population de chaque province par rapport à la population totale du Canada; (e) le pourcentage des voies ferrées de chaque province par rapport au total des voies ferrées du Canada.

131. Etat montrant:—

1. Jusqu'aujourd'hui le coût total de la Commission royale sur l'organisation du marché du blé.

2. Les taux de la rémunération et des allocations (voyage et subsistance) accordés au commissaire, et le montant versé jusqu'à date audit commissaire.

3. Les taux de la rémunération et des allocations de toutes sortes accordés aux avocats et aux assistants des avocats de ladite Commission, et les montants versés jusqu'aujourd'hui à chacune de ces personnes, nommément, sous ces entêtes ou sous d'autres.

4. Jusqu'aujourd'hui, le coût total pour (a) l'assistance des secrétaires, (b) l'assistance des commis, (c) la préparation du rapport des délibérations de ladite Commission ou par les sténographes.

5. Pendant combien de jours la Commission a tenu audience pour entendre des dépositions, et combien de jours elle a consacrés au voyage.

6. Combien de témoins la Commission a assignés et le montant total versé pour leur comparution devant la Commission.

132. Etat montrant:—

1. Au cours des années, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936 et 1937, la valeur totale des produits de l'industrie laitière au Canada.

2. Au cours des mêmes années, la valeur totale de nos exportations de fromage à l'étranger.

133. Etat montrant:—

1. Depuis l'année 1921, combien de personnes ont été nommées Juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, et quelle est la date de la nomination de chacune d'elle.

2. Lors de la nomination, quels étaient les noms, prénoms, l'âge et le domicile de chacune de ces personnes.

134. Etat montrant:—

1. Le rendement et le prix des légumes dans le Québec au cours des années 1931, 1932, 1933, 1934, 1935 1936 et 1937.

2. La valeur totale de la production agricole au Canada au cours des mêmes années.

135. Etat montrant:—

1. Durant les douze mois terminés le 31 décembre 1937, quelle a été la valeur approximative des produits maraîchers exportés aux Etats-Unis.

2. Durant la même période, quelle a été la valeur des produits maraîchers américains importés au Canada.

3. Quel pourcentage de cette valeur a été importé dans l'Ontario.

4. Durant la même période, quelle a été la valeur approximative des mêmes produits récoltés au Canada.

5. Quel pourcentage de cette valeur a été récolté en Ontario.

136. Etat montrant:—

1. Durant les douze mois terminés le 31 décembre 1937, quelle a été la valeur approximative des fruits frais exportés du Canada aux Etats-Unis.

2. Durant la même période quelle a été la valeur des fruits frais importés des Etats-Unis au Canada, exception faite des oranges, des pamplemousses, des citrons, des limons et des bananes.

137. Etat montrant:—

1. Les membres de la Commission royale sur l'industrie textile. La profession de chacun, et, le cas échéant, quelle est son expérience dans les affaires de l'industrie textile.

2. De quels avocats la Commission a retenu les services. Les honoraires et dépenses versés à chacun.

138. Etat montrant:—

1. Depuis le 1er avril 1936 jusqu'à date, par province, quels sont les travaux entrepris sous la loi d'aide au chômage et à l'agriculture.

2. Pendant la même période, par province, quels sont les montants contribué à ces travaux par le gouvernement fédéral.

3. Si tous ces travaux ont été donnés à exécuter par contrats passés après demande publique et régulière de soumissions.

4. Quels sont ceux de ces travaux, s'il y en a, qui n'ont pas été donnés à l'entreprise publique, où sont-ils, quel en est le coût et qui les a exécutés.

5. Quels sont ceux de ces travaux, s'il y en a, dont l'exécution a été confiée, sans soumissions, à des régisseurs rémunérés par une commission sur le coût des matériaux et de la main-d'œuvre; où sont-ils, quel en est le coût et quels sont les noms, occupations et domiciles des régisseurs.

139. Etat montrant:—

1. Combien de wagons remplis de légumes frais le gouvernement fédéral a achetés des maraîchers de l'Ontario, durant l'année 1937, pour les expédier aux zones frappées de sécheresse de l'ouest du Canada.

2. Quelle somme totale l'état a versée pour lesdits chargements.

3. Dans quels districts de ladite province on a ainsi acheté des légumes.

4. Combien de wagons remplis de légumes on a achetés de chacun de ces districts.

5. Combien de wagons remplis de légumes on a achetés des maraîchers du comté de Peel.

140. Le texte des représentations formulées par la province d'Ontario au sujet des octrois de secours au chômage versés par le gouvernement fédéral, ainsi que la correspondance émanant du Ministre du Travail à Ottawa, à ce sujet.

141a. Dossier contenant (a) un état ou un rapport montrant la quantité de blé Durum acheté et vendu par la Commission canadienne du blé du 31 juillet 1937 jusqu'aujourd'hui et les prix d'achat et de vente; (b) un état montrant le montant des ventes de blé Durum à l'Italie et le montant des ventes de blé Durum aux Etats-Unis, du 31 janvier 1936 jusqu'aujourd'hui.

141b. Etat détaillé montrant le nombre de boisseaux de grains sur lequel portaient les transactions en cours de la Commission du blé, les 28, 29, 30 septembre et les 1, 2, 3, 4 et 5 octobre 1937.

141c. Copie de tous les arrêtés du conseil adoptés depuis le 1er août 1936 sous l'empire des dispositions de la Loi de la Commission du blé du Canada, 1935.

141d. Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés du 1er novembre 1935 au 31 décembre 1935 entre le ministre du Commerce ou le Comité du blé du Cabinet, ou tout membre de ce Comité, et J. R. Murray au sujet de la nomination de M. Murray comme président de la Commission du blé du Canada.

142. Dossier contenant tous les détails relatifs à l'achat de l'aérodrome, au sud de Broadview, dans la province de la Saskatchewan, ce dossier devant indiquer le prix versé, les noms des vendeurs et le montant d'argent dépensé en mettant ce champ en état de servir.

143. Etat montrant:—

1. Qui sont actuellement les directeurs des Lignes Trans-Canada, donnant les noms et l'expérience de chacun dans la direction et l'administration d'une compagnie de transport aérien.

2. Qui sont actuellement les hauts fonctionnaires et les employés des Lignes aériennes Trans-Canada, donnant les noms, la nationalité et l'expérience de chacun dans l'accomplissement de ses devoirs respectifs, et les conditions d'emploi de chacun.

3. (a) Quelles personnes, le cas échéant, les Lignes aériennes Trans-Canada ont destituées, donnant les noms, la nationalité et l'expérience de chacune dans l'accomplissement des devoirs pour lesquels elles avaient été embauchées. (b) Pendant quelles périodes chacun d'eux a travaillé, et quelles raisons on a données pour leur destitution. (c) Quelles dépenses les Lignes aériennes Trans-Canada et/ou lesdits employés destitués ont faites relativement à l'embauchage de ces employés, et au moment de la destitution si l'on a remboursé lesdits employés destitués.

4. (a) Quelles dépenses les Lignes aériennes Trans-Canada ont faites pour divers types d'outillage (b) De quel outillage, le cas échéant, on ne s'est pas servi, ou quel outillage on a mis de côté pour être suranné.

5. (a) Quels avions les Lignes aériennes Trans-Canada ont achetés ou commandés, donnant l'année de fabrication, la date de la commande, le nom du vendeur, et le prix versé ou convenu. (b) Si l'on a versé ou convenu de verser des commissions ou bénéfices autres que les bénéfices du manufacturier, et à qui. (c) Si l'on a obtenu ces avions aux prix de la manufacture et comment ces prix se comparent avec les prix versés par les compagnies de transport des Etats-Unis. (d) Parmi les types ou modèles d'avions que les Lignes aériennes Trans-Canada ont achetés ou convenu d'acheter, si quelques-uns ont été les victimes de quelques récents désastres aériens aux Etats-Unis, à la suite desquels on aurait découvert des défauts inhérents qui ont eu pour résultat que lesdits types ou modèles ont été mis de côté, soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

6. Si le service Vancouver-Seattle est administré à profit ou perte, et quel est le montant du profit ou de la perte.

7. (a) Quelles sont les dimensions ordinaires des aérodromes actuels des Lignes aériennes Trans-Canada, ou des aérodromes dont se serviront les avions Trans-Canada. (b) Si ces aérodromes sont assez grands pour accommoder les nouveaux types et les nouveaux modèles d'avions qui s'en serviront dans un avenir rapproché. (c) Si ces aérodromes seront entretenus pour les avions sur roues, ou les avions sur skis, ou pour les deux. (d) Quelles dispositions on a prises, le cas échéant, pour adapter des skis à tous les avions Trans-Canada pour les envolées d'hiver. (e) Si l'on a commandé des skis comme pièce de l'outillage des avions Trans-Canada.

8. A partir de la date de la constitution en corporation des Lignes aériennes Trans-Canada, quelle extension on a donnée à nos services météorologiques pour répondre aux besoins d'un service aérien plus considérable.

9. Si les Lignes aériennes Trans-Canada se proposent de créer quelques embranchements ou tronçons. Si oui, quelle ou quelles lignes.

10. Si les Lignes aériennes Trans-Canada se proposent d'inviter le capital privé à participer à leur administration, et/ou à demander les conseils et l'assistance de Canadiens qui possèdent des capacités indubitables d'administration et d'exécution dans l'administration des compagnies de transport aérien.

11. Quand on mettra en vigueur les projets d'amendements aux règlements d'aviation actuels, et si ces règlements, une fois modifiés, exigeront un certificat canadien de navigabilité aérienne.

12. Si les Lignes aériennes Trans-Canada ont signé des contrats pour la construction de hangars ou de tous autres édifices. Dans l'affirmative, si ces

entreprises ont été adjudgées sous le régime des soumissions publiques, et à qui, ou à quelles compagnies ou sociétés on a adjudgé lesdites entreprises, indiquant en même temps la principale place d'affaires de chacune.

13. Si les contrats d'assurance ont été signés par les Lignes aériennes Trans-Canada. Si oui, pour quel montant, avec quelles compagnies, par l'intermédiaire de quels courtiers, donnant la principale place d'affaires de chacun.

144. Etat montrant:—

Le montant total d'octrois accordés par le Fédéral aux diverses provinces du Dominion pour les années fiscales 1935-36 et 1936-37.

145. Etat montrant:—

1. Si l'on a retraité le colonel J. L. Regan de l'armée permanente du Canada.

2. Si on lui a accordé une pension de service militaire, et si oui, combien.

3. Pourquoi il a été retraité et pourquoi il reçoit une pension.

4. Si la pension a été calculée sur les taux de la solde et sur les allocations qu'il retirait en qualité d'officier de l'armée canadienne d'outre-mer ou sur les taux de la solde et sur les allocations qu'il retirait en qualité d'officier de la milice active permanente.

5. En aucun temps depuis le 1er novembre 1935, si ledit Regan a été à l'emploi du ministère du Revenu national, ou rattaché de quelque façon à un service de ce ministère.

6. S'il occupe un tel emploi maintenant, et si oui, quelles sont ces fonctions, et quelle rémunération il reçoit.

146. Etat montrant:—

Du 1er janvier au 31 décembre 1937, quelle quantité de pâte de bois on a exportée de la Saskatchewan aux Etats-Unis.

147. Etat montrant:—

1. Le coût total de la Commission Tory sur le charbon, la somme versée au commissaire, à l'avocat et aux autres hauts fonctionnaires.

2. Ce qu'ils ont constaté ou ce que fut leur rapport.

3. Si quelques-unes de leurs propositions ont été mises en œuvre ou exécutées.

4. Si l'on a institué des procédures comme résultat de ce rapport.

5. Si ladite Commission s'est enquis de l'écart entre le prix de \$5.50 par tonne en 1906, et ceux de \$14.50 et de \$13.50 en 1937-38.

6. Si la Commission a examiné le programme d'une politique nationale du combustible pour le Canada, de façon que tout le combustible brûlé au Canada soit produit et transformé en coke sous le drapeau britannique, soit qu'il vienne du pays de Galles, des provinces maritimes ou de l'Alberta.

7. Le cas échéant, quelles étaient les propositions du rapport de nature à protéger le consommateur.

8. (a) En 1936, (b) en 1937, combien de tonnes de charbon, des diverses classes et provenant des provinces maritimes, on a transportées par chemin de fer et voie fluviale, jusqu'à la tête des Lacs.

9. Durant la dernière année pour laquelle des statistiques sont complètes, (a) combien de tonnes d'anthracite américain, et (b) combien de tonnes de houille grasse on a importées des Etats-Unis. au Canada.

10. Durant la même période, combien de tonnes on a importées (a) du pays de Galles, (b) de la Russie, (c) de l'Allemagne.

148. Etat montrant:—

1. Le 31 décembre 1936, combien d'appels des catégories suivantes étaient en considération par le Tribunal d'appel des pensions: (a) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (b) appels par des requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (c) les autres catégories.

2. Durant l'année 1937, combien d'appels des catégories suivantes ont été inscrits devant le Tribunal d'appel: (a) appels interjetés par l'état d'une décision

d'un quorum de la Commission des pensions; (b) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (c) les autres catégories.

3. Durant 1937, combien d'appels des catégories suivantes le Tribunal d'appel a entendus: (a) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (b) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (c) les autres catégories.

4. Durant 1937, combien d'appels des catégories suivantes le Tribunal d'appel a accordés: (a) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (b) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (c) les autres catégories.

5. Durant 1937, combien d'appels des catégories suivantes n'ont pas été accordés: (a) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (b) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (c) les autres catégories.

6. Combien d'appels le Tribunal des appels a déferés à la Commission des pensions en 1937, appels entrant dans les catégories suivantes: (a) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (b) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (c) les autres catégories.

7. Le 31 décembre 1937, combien d'appels des catégories suivantes attendaient d'être étudiés par le Tribunal d'appel: (a) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (b) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (c) les autres catégories.

149a. Copies au photostat d'un extrait du Rapport officiel du Congrès américain, en date du 16 février 1938, reproduisant une lettre, en date du 12 février 1938, du premier ministre de l'Ontario au congressman W. G. Andrews, au sujet des problèmes affectant le chenal du St-Laurent et les Grands Lacs.

149b. Copie d'une lettre, en date du 25 février 1938, du premier ministre de l'Ontario au premier ministre du Canada, au sujet du projet de la rivière Kenogami.

149c. Copie d'une lettre, en date du 1er mars 1938, du premier ministre du Canada au premier ministre de l'Ontario au sujet du projet de dérivation de la rivière Kenogami.

149d. Etat montrant:—

1. Si le gouvernement fédéral a autorisé (a) le gouvernement de l'Ontario, ou (b) la Commission hydroélectrique de l'Ontario à dériver vers (1) le fleuve Saint-Laurent, ou (2) les Grands Lacs, des eaux du bassin de la baie d'Hudson.

2. Si l'on est encore d'avis que l'autorisation du fédéral est nécessaire afin de pouvoir dériver légalement vers le bassin du Saint-Laurent des eaux qui coulent vers la baie d'Hudson.

3. Si le gouvernement fédéral a entrepris ou s'il est convenu de payer tout ou partie du coût de la construction d'une digue sur (a) la rivière Kenogami, ou (b) la rivière Ogoki.

150. Etat montrant:—

Copie de tous les écrits, lettres, télégrammes, devis et autres documents venus en la possession du gouvernement durant les années 1936 et 1937 au sujet de la reconstruction de la jetée du sud du Canal de Burlington.

151. Etat montrant:—

Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à l'abandon d'une entente pour la construction, par le gouvernement fédéral, d'un tunnel entre l'île Toronto et la terre ferme à Toronto. Et aussi un état montrant les sommes dépensées pour ledit ouvrage, le nom de la personne qui a ordonné l'abandon de l'entreprise et l'annulement des contrats.

152. Copie de tous les arrêtés du conseil, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou tout fonctionnaire du Canada et toutes autres personnes au sujet de la vente de l'île d'Anticosti, ou de toute partie de cette île, ou de ses ressources naturelles.

153. Copie de tous les arrêtés du conseil, lettres, télégrammes, correspondance et documents de toute sorte échangés du 1er jour d'avril 1937 jusqu'aujourd'hui entre le gouvernement du Canada ou tout membre du cabinet et le gouvernement de la Colombie-Britannique ou tout membre de ce gouvernement au sujet du territoire du Yukon.

154. Etat montrant:—

Relevé indiquant les noms, adresses, l'état ou le genre d'affaires des personnes ou des sociétés qui, occupées à l'administration des secours comme agents, marchands à commission ou autrement, ont acheté de la provende et du fourrage dans la province du Manitoba et dans l'état du Minnesota, indiquant aussi les montants versés à chacune de ces personnes ou sociétés.

155. Etat montrant:—

1. La quantité totale des marchandises qui sont entrées au Canada durant l'année financière 1936-37 et sur lesquelles des droits ont été versés.

2. Le montant des droits qui ont été perçus.

3. La quantité totale de marchandises sur lesquelles la taxe de vente a été perçue durant l'année financière 1936-37.

4. Quel montant a été versé.

5. De quelle façon on évalue les marchandises importées pour la fabrication d'autres marchandises.

156. Copie de toute la correspondance, des instructions et recommandations relatives à l'ordre du ministère du Revenu national de refuser l'entrée au Canada à la publication "Empros".

157. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 129, en date du 19 janvier 1938: pour autoriser un nouveau tarif d'achat des rentes viagères du gouvernement canadien, à dater de et après le 1er février 1938: aussi un tableau de ces tarifs; et aussi un rapport du professeur M. A. Mackenzie, de l'Université de Toronto, qui sert de base à ce nouveau tarif.

158. Etat montrant:—

1. Combien de milles de voies ferrées le Canadien-National possède dans chacune des provinces du Dominion.

2. Depuis 1925 inclusivement combien de milles de voies ferrées, ont été construites dans chacune des provinces du Dominion par le Canadien-National ou les compagnies qu'il contrôle et quel a été le coût de chaque entreprise.

159. Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et l'acheteur, relativement à la vente d'une partie de la flotte appartenant au gouvernement, comprenant, barge, drague, etc., et aussi copie des contrats intervenus entre le gouvernement et l'acheteur.

159a. Etat montrant:—

Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, correspondance, promesses de vente ou conventions négociées et de tous les autres documents légaux que le gouvernement a en sa possession au sujet de la vente à la *General Dredging Contractors Limited*, des chantiers maritimes de Sorel et de la flotte de dragage du Saint-Laurent.

160. Copie de tous les documents, lettres et correspondance de toute sorte échangés durant les trois dernières années au sujet du service postal entre Riverport et LaHave Nord, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

161. Etat montrant:—

La quantité de charbon importé au Canada en (a) 1935, (b) 1936, (c) 1937. De quels pays on l'a importé, quelles étaient les classes ou les sortes de charbon et quels étaient les prix à l'arrivée au Canada.

2. Les prix de gros et de détail du charbon importé dans l'est du Canada.
3. Dans l'est du Canada, quels ont été les prix de gros et de détail du charbon de l'Alberta.
4. La somme versée en octrois pour le charbon.
5. Durant les mêmes années, quelle quantité de charbon ont utilisé le chemin de fer Canadien du Pacifique, les Chemins de fer nationaux du Canada et les autres chemins de fer canadiens, respectivement.
6. La quantité de charbon importé utilisé par le chemin de fer Canadien du Pacifique, les Chemins de fer nationaux du Canada, les autres chemins de fer canadiens, respectivement.

162. Etat montrant:—

1. La quantité de métaux de rebut exporté du Canada en 1935, en 1936 et en 1937.
2. La quantité de métaux de rebut les chemins de fer canadiens ont vendus durant lesdites années, à qui au Canada, et à quels pays, dans le cas d'exportation.
3. Durant les mêmes années, quelle quantité totale de nickel et de matériaux indispensables dans la fabrication des armements produits au Canada.
4. La quantité de nickel exporté, et à quels pays.
5. Le profit total provenant de la production du nickel.
6. Les taxes que la *International Nickel Company* verse à Sudbury.

163. Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés du 1er avril 1937 au 31 juillet 1937 entre le ministre du Commerce ou son sous-ministre, et M. le juge Turgeon, commissaire au sujet de l'enquête sur les grains.

Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés du 1er avril 1937 au 31 juillet 1937, entre le ministre du Commerce ou son sous-ministre et le colonel J. L. Ralston, avocat pour la Commission d'enquête sur les grains, au sujet de ladite enquête sur les grains.

164. Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et correspondance échangés durant les deux dernières années au sujet du circuit postal de campagne entre New-Ross-Cross et Forties, New-Ross, province de la Nouvelle-Ecosse.

165. Relevé indiquant le nom, le capital émis et autorisé, les obligations ou débetures échues de chaque compagnie fédérale qui a fait des arrangements ou des compromis avec ses créanciers sous le régime des dispositions de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, 1933.

166. Copie de tous les écrits, télégrammes, pétitions, et de tous les autres documents que l'Etat, ministère des Mines et des Ressources, a en sa possession, au sujet d'un arrêté en conseil adopté, mercredi, le 22^{ème} jour de septembre 1937, pour établir sous le régime de la Loi sur la Convention des oiseaux migrateurs chapitre 130, S.R., 1927, un sanctuaire d'oiseaux à être connu sous le nom de Sanctuaire d'oiseaux de l'"Ile au Héron", dans le district comprenant cette partie du fleuve Saint-Laurent à partir du pont Victoria jusqu'à la prise d'eau ouest de la centrale de la *Montreal Light, Heat & Power*, qui est située à peu près en face de la frontière orientale de la réserve indienne de Caughnawaga, et couvrant une zone où ne peuvent en aucun temps exercer leur habileté les chasseurs, les pêcheurs et les propriétaires d'embarcations qui vivent à Verdun, Pointe Saint-Charles, Laprairie, Saint-Lambert, Côte Sainte-Catherine et la Tortue.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur Bourque, du comité permanent de la santé publique et de l'inspection des aliments, auquel a été renvoyé le bill (24), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1929", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Graham, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Taxes téléphoniques)", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que le nom de l'honorable sénateur Hugessen soit substitué à celui de l'honorable Ballantyne au comité nommé par le Sénat pour examiner le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales" et faire rapport sur ledit bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecile Pender Hartt", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby May Foster Ryder", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sadie Davidson Case", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Ray Simon Stern", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Adelaide MacKenzie Hird", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Thompson Maynes", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edward Gorham", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Eddie Bender", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Chronis Briggs", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera May Levis Holloway", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Andrew Young", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé la pétition de Annie Elizabeth Climie Adams", ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Alice Mizener, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frances Dorothy Scott Skinner, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Esther Rotman Resnick, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Climie Adams".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice Mizener".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (D1) intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Dorothy Scott Skinner".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Rotman Resnick".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lorraine Ward Williamson", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyall Gibson Hodges", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lazarovitch Cohen", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Reaves McMartin", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Dorothy Picard Whitcombe", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Emil Kastus", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Fleming Hislop", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Sigmund Oravec", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Parry", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Nacha Ferszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A1), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonora May Howard", est sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, qu'il soit

Résolu: Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Et à la motion, en amendement, par l'honorable sénateur Black, à l'effet que tous les mots après le mot "Résolu", à la première ligne, soient rayés et que les mots suivants soient substitués:

"Que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer, et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents, et que ledit Comité soit constitué de quatorze sénateurs".

Après plus ample débat, l'honorable sénateur Murdock propose en amendement à l'amendement proposé que tous les mots après le mot "sur" soient biffés, et qu'il leur soit substitué les suivants:

Que tous les mots soient biffés à la suite de "sur", et que les mots suivants soient substitués:

"Le coût énorme des Chemins de fer canadiens pour le peuple canadien, et que ce comité propose au Sénat un plan qui apportera un soulagement aux contribuables canadiens, et en vertu duquel il leur soit assuré, en premier privilège, un rendement annuel de \$75,000,000 au moins sur la dette et les charges d'intérêt des Chemins de fer Nationaux du Canada, tout en appliquant le plan britannique, si hautement vanté, à l'effet de conserver leurs positions aux employés des chemins de fer sans leur occasionner de tort déraisonnable.

La question d'agrément étant posée sur la motion en amendement à l'amendement, et

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

No 14

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mardi 22 mars 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald	Quinn,
Aylesworth	Graham,	(Richmond-Cap-	Rainville,
(sir Allen),	Green,	Breton-Ouest),	Rhodes,
Barnard,	Griesbach,	Macdonell,	Riley,
Black,	Haig,	Marcotte,	Robicheau,
Blondin,	Harmer,	Marshall,	Robinson,
Bourgeois,	Horner,	McDonald	Sauvé,
Bourque,	Horsey,	(Shédiac),	Sharpe,
Calder,	Hugessen,	McGuire,	Sinclair,
Cantley,	Hughes,	McLennan,	Smith (Victoria-
Casgrain,	Jones,	McMeans,	Carleton),
Chapais	King,	McRae,	Smith
(sir Thomas),	Lacasse,	Meighen,	(Wentworth),
Copp,	Lambert,	Michener,	Sutherland,
Coté,	Laird,	Molloy,	Tanner,
Donnelly,	Léger,	Mullins,	Taylor,
Duff,	L'Espérance,	Murdock,	Tobin,
Fallis,	Little,	Parent,	Turgeon,
Fauteux,	MacArthur,	Pope,	White,
Foster,		Prévost,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable Président du comité des Divorces:—

De Ida Hillman Livermore Woodall, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Thomas Woodall.

De Bessie Goldberg Katz, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Katz.

De Thomas Russell, de Montréal, Québec, commis d'assurances; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Phyllis Thorne Brown Russell.

Par l'honorable sénateur Haig:—

De Michel Hawryluik et autres (*The Workers Benevolent Society of Canada.*)

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 18 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy MacFie Safford Dale, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Franklin Alan Dale, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 18 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Temple Jamieson Adair, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ian Watts Adair, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 18 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys Kathleen Crook O'Sullivan, de la cité de Montréal, province de Québec, servante; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dermot Timothy O'Sullivan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 18 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Geraldine Estelle Bamford, de la cité de Montréal, province de Québec, teneuse de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Charles Bamford, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 18 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Marie, de la cité de Montréal, province de Québec, électricien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sybil Chandler Marie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 18 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosamond Cheriton Stoyle MacDonald, servante d'hôpital, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald MacLeod MacDonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Horner, pour l'honorable sénateur Dennis, du comité du tourisme, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 3 février 1938.

Le comité permanent du tourisme a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. DENNIS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

La Chambre des communes, transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (29), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (3), intitulé: "Loi modifiant la Loi du service civil", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (33), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (35), intitulé: "Loi modifiant la Loi des allocations aux anciens combattants", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (36), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (37), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lorraine Ward Williamson", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyall Gibson Hodges", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lazaravotch Cohen", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Reaves McMartin", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Dorothy Picard Whitcombe", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Emil Kastus", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Fleming Hislop", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Sigmund Oravec", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Parry", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Nacha Ferszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A1), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonora May Howard", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B1), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Climie Adams", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alive Mizener", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D1), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Dorothy Scott Skinner", est, sur division lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E1), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Rotman Resnick", est, sur division lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat procède à l'étude du premier rapport du Comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, qu'il soit

Résolu, Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Et la motion en amendement, par l'honorable sénateur Black, à l'effet que tous les mots après "que" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "Que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer, et du fardeau financier qui en résulte, et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents et que ledit comité soit composé de quatorze sénateurs".

Et la motion de l'honorable sénateur Murdock, en amendement à l'amendement, à l'effet que tous les mots après "sur" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:

"le coût énorme des Chemins de fer canadiens pour le peuple canadien, et que ce comité propose au Sénat un plan qui apportera un soulagement aux contribuables canadiens, et en vertu duquel il leur soit assuré, en premier privilège, un rendement annuel de \$75,000,000 au moins sur la dette et les charges d'intérêt des Chemins de fer Nationaux du Canada, tout en appliquant le plan britannique, si hautement vanté, à l'effet de conserver leurs positions aux employés de chemins de fer, sans leur occasionner de tort déraisonnable."

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 15

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 23 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gordon,	Macdonald	Prévost,
Aylesworth	Graham,	(Richmond-Cap-	Quinn,
(sir Allen),	Green,	Breton-Ouest),	Rainville,
Barnard,	Griesbach,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien,	Haig,	(Cardigan),	Riley,
Black,	Harmer,	Macdonell,	Robicheau,
Blondin,	Horner,	Marcotte,	Robinson,
Bourgeois,	Horsey,	Marshall,	Sauvé,
Bourque,	Hugessen,	McDonald	Sharpe,
Calder,	Hughes,	(Shédiac),	Sinclair,
Cantley,	Jones,	McGuire,	Smith (Victoria-
Copp,	King,	McLennan,	Carleton),
Coté,	Lacasse,	McMeans,	Smith (Wentworth),
Dandurand,	Lambert,	McRae,	Sutherland,
Donnelly,	Laird,	Meighen,	Tanner,
Duff,	Léger,	Molloy,	Taylor,
Fallis,	L'Espérance,	Mullins,	Tobin,
Fauteux,	Little,	Murdock,	Turgeon,
Foster,	MacArthur,	Parent,	White,
Gillis,		Pope,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (23), intitulé: "Loi modifiant la Partie V de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, (Marins malades et hôpitaux de marine)", rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

Le MERCREDI, 23 mars 1938.

Le comité permanent des ordres permanents demande la permission de présenter son cinquième rapport, comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les règles du Sénat ont été observées à tous égards d'importance, savoir:

De la *Guaranty Trust of Canada*, ayant son siège social à Windsor, Ontario, et de Robert O. Harper, de Détroit, Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi qui permette à une certaine Belle Hervey Harper Cazzani d'entrer au Canada et d'y demeurer, nonobstant les dispositions de l'article 3 de la Loi concernant l'immigration.

De Richard Hibbert Oland et autres, de Halifax, Nouvelle-Ecosse; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Maritime Provinces General Insurance Company*.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (D), intitulé: "Loi concernant la *Révillon Frères Trading Company, Limited*", et à l'effet de changer son nom en celui de *Rupert's Land Trading Company*, rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Tanner, du comité spécial, auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales", rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour recevoir sa troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copies de la correspondance concernant le projet de la rivière Kénogami (Lac Long) ainsi que l'exportation de l'énergie électrique.

Copies des Règlements de la Milice canadienne et de l'Aéronautique royale canadienne, aux dates du 15 février et du 1er mars 1938.

L'honorable sénateur Quinn, présente au Sénat un bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Maritime Provinces General Insurance Company*".

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour recevoir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, et se réunit en comité plénier pour étudier le bill (32), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface".

(*En comité*)

Subséquentement, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Duff, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes l'informant que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy MacFie Safford Dale, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Temple Jamieson Adair, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gladys Kathleen Crook O'Sullivan, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Geraldine Estelle Bamford, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charles Marie, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Rosamond Cheriton Stoye MacDonald, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (F1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy MacFie Safford Dale".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (G1), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Temple Jamieson Adair".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (H1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Kathleen Crook O'Sullivan".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (I1), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Estelle Bamford".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (J1), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marie".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (K1), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosamond Chenton Stoye MacDonald".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, qu'il soit

Résolu: Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Et la motion en amendement, par l'honorable sénateur Black, à l'effet que tous les mots après "que" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer, et du fardeau financier qui en résulte, et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents et que ledit comité soit composé de quatorze sénateurs".

Et la motion de l'honorable sénateur Murdock, en amendement à l'amendement, à l'effet que tous les mots après "sur" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:

"le coût énorme des Chemins de fer canadiens pour le peuple canadien, et que ce comité propose au Sénat un plan qui apportera un soulagement aux contribuables canadiens, et en vertu duquel il leur soit assuré, en premier privilège, un rendement annuel de \$75,000,000 au moins sur la dette et les charges d'intérêt des Chemins de fer Nationaux du Canada, tout en appliquant le plan britannique, si hautement vanté, à l'effet de conserver leurs positions aux employés de chemins de fer, sans leur occasionner de tort déraisonnable.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur Lacasse présente au Sénat un bill (M1), intitulé: "Loi concernant Madame Belle Herve Harper Cazzani".

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 24 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald	Quinn,
Aylesworth	Gordon,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
(sir Allen),	Graham,	Breton-Ouest),	Riley,
Barnard,	Green,	Macdonald	Robicheau,
Beaubien,	Griesbach,	(Cardigan),	Robinson,
Black,	Haig,	Macdonell,	Sauvé,
Blondin,	Harmer,	Marcotte,	Sharpe,
Bourgeois,	Horner,	Marshall,	Sinclair,
Bourque,	Horsey,	McDonald	Smith (Victoria-
Calder,	Hugessen,	(Shédiac),	Carleton),
Cantley,	Hughes,	McGuire,	Smith
Casgrain,	Jones,	McLennan,	(Wentworth),
Copp,	King,	McMeans,	Sutherland,
Coté,	Lacasse,	McRae,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Meighen,	Taylor,
Donnelly,	Laird,	Molloy,	Tobin,
Duff,	Léger,	Mullins,	Turgeon,
Fallis,	L'Espérance,	Murdock,	White,
Fauteux,	Little,	Parent,	Wilson
Foster,	MacArthur,	Prévost,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du comité des Divorces:

De Alice Pearl Shaver Booth, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Strathcona Booth.

De Marguerite Oldham Jamieson Macdonald, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Ogilvie Macdonald.

De Jessie Fields Chambers Henry, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Lawson Henry.

De William Dougald Stanley Campbell, de la cité de Montréal, Québec, courtier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Idella Marie Lippert Campbell.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Michael Hawryluik et autres, de Winnipeg, Manitoba, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Workers Benevolent Society of Canada*.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi concernant la compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique", rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 22 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Louise Anderson Lindsay, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, diététiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Edward Lindsay, de la ville de Shawinigan Falls, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 22 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen Helen Frances Penfold Findlay, commis-vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Grier Findlay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 22 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Esther Wahl Watt, de la cité de Montréal, province de Québec, téléphoniste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Wallace Watt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 22 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Eva Grace Barlow Sunbury, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Moody Carleton Sunbury, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorcés, présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 22 mars 1938.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Irene Marjorie Wiseman Litwin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Israel Litwin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorcés, présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MARDI, 22 mars 1938.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Frederick Pilot, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B1), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Climie Adams", est sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice Mizener", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D1), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Dorothy Scott Skinner", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E1), intitulé: "Loi pour faire droit à Rotman Resnick", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McMeans propose que le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales" soit lu pour la troisième fois.

Après débat, il est

Proposé par l'honorable sénateur Parent, appuyé par l'honorable sénateur Duff, que tous les mots après le mot "soit", jusqu'à la fin de ladite motion, soient retranchés et remplacés par les mots suivants: "lue dans six mois de ce jour".

La question étant posée de savoir si la motion en amendement doit être adoptée.

Le Sénat se divise et la question étant mise aux voix, l'appel des noms donne le résultat suivant:

POUR:

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Graham,	Macdonald	Quinn,
Bourgeois,	Griesbach,	(Cardigan),	Robicheau,
Bourque,	Hughes,	Macdonell,	Sauvé,
Coté,	Lacasse,	Marcotte,	Sinclair,
Dandurand,	Léger,	Molloy,	Tobin,
Donnelly,	Macdonald	Parent,	Turgeon—26.
Duff,	(Richmond-Cap-	Prévost,	
Fauteux,	Breton-Ouest),		

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Harmer,	Marshall,	Sharpe,
Black,	Horner,	McLennan,	Smith (Victoria-
Calder,	Horsey,	McMeans,	Carleton),
Cantley,	Huggesen,	McRae,	Smith (Wentworth),
Copp,	Jones,	Meighen,	Tanner,
Fallis,	King,	Mullins,	Taylor,
Gillis,	Lambert,	Murdock,	White,
Gordon,	Laird,	Rhodes,	Wilson
Grecz,	Little,	Riley,	(Rockcliffe)—37.
Haig,	MacArthur,	Robinson,	

Elle est résolue par la négative.

La question étant de nouveau posée sur la motion principale, et

Le débat se continuant, il est

Proposé par l'honorable sénateur Lambert, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que ledit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité spécial nommé par le Sénat pour étudier et faire rapport sur le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales", pour plus ample étude et rapport.

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est, sur division, résolue par l'affirmative, et il est

Ordonné en conséquence.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (3), intitulé: "Loi modifiant la Loi du service civil", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent d'administration du service civil.

L'Ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", il est

Ordonné que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (33), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King, propose que le bill (35), intitulé: "Loi modifiant la Loi des allocations aux anciens combattants", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné que plus ample débat sur ladite motion soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'Ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (36), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers", il est

Ordonné que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'Ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (37), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", il est

Ordonné que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy MacFie Safford Dale", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G1), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Temple Jamieson Adair", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Kathleen Crook O'Sullivan", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I1), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Estelle Bamford", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J1), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marie", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (K1), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosamond Cheriton Stoye MacDonald", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, qu'il soit

Résolu: Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars, et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Black:

"Que tous les mots soient biffés à la suite de 'Que', à la première ligne, et que les mots suivants soient substitués: "Que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer, et du fardeau financier qui en résulte, et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents et que ledit comité soit composé de quatorze membres". Et le sous amendement proposé par l'honorable sénateur Murdock:

Que tous les mots soient biffés à la suite de "sur", et que les mots suivants soient substitués:

Le coût énorme des Chemins de fer canadiens pour le peuple canadien, et que ce comité propose au Sénat un plan qui apportera un soulagement aux contribuables canadiens, et en vertu duquel il leur soit assuré, en premier privilège, un rendement annuel de \$75,000,000 au moins sur la dette et les charges d'intérêt des Chemins de fer Nationaux du Canada, tout en appliquant le plan britannique, si hautement vanté, à l'effet de conserver leurs positions aux employés de chemins de fer, sans leur occasionner de tort déraisonnable.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 17

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 29 mars 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald	Raymond,
Aylesworth	Graham,	(Cardigan),	Rhodes,
(sir Allen),	Green,	Macdonell,	Riley,
Ballantyne,	Griesbach,	Marcotte,	Robicheau,
Barnard,	Haig,	Marshall,	Robinson,
Beaubien,	Hardy,	McDonald	Sauvé,
Black,	Harmer,	(Shédiac),	Sharpe,
Blondin,	Horsey,	McGuire,	Sinclair,
Bourgeois,	Hugessen,	McLennan,	Smith (Victoria-
Bourque,	Hughes,	McMeans,	Carleton),
Cantley,	Jones,	McRae,	Smith
Casgrain,	King,	Meighen,	(Wentworth),
Copp,	Lacasse,	Molloy,	Spence,
Coté,	Laird,	Moraud,	Sutherland,
Dandurand,	Léger,	Mullins,	Tanner,
Donnelly,	L'Espérance,	Murdock,	Taylor,
Duff,	MacArthur,	Parent,	Tobin,
Fallis,	Macdonald	Prévost,	Turgeon,
Fauteux,	(Richmond-Cap-	Quinn,	White.
Foster,	Breton-Ouest),	Rainville,	

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 25 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Dean St. Clair Ross, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Alistair Ross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 25 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Agnès LeBlanc Archambault, de la cité de Montréal, province de Québec, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henri Archambault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI, 25 mars 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frances Margaret Stewart Butler, de la cité de Montréal, province de Québec, serveuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Joseph Butler, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport annuel des Chemins de fer Nationaux du Canada, exercice 1937.
(Anglais et français).

Rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, 1937. (Anglais et français).

Rapport de George A. Touche & Company, vérificateurs des comptes des Chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1937. (Anglais et français).

Rapport annuel du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1937.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 499, à la date du 11 mars 1938, autorisant certains changements des honoraires à verser au sujet de la taxe sur les appareils récepteurs radiophoniques.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (21), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (30), intitulé: "Loi réglementant l'inspection et la vente de la ficelle d'engergbage et établissant le poids du boisseau pour certains produits généralement vendus au boisseau", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (78), intitulé: "Loi pour aider les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1938", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien:

Résolu: Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au

Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars, et l'amendement proposé par l'honorable sénateur Black:

"Que tous les mots soient biffés à la suite de 'Que', à la première ligne, et que les mots suivants soient substitués: "Que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer, et du fardeau financier qui en résulte, et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents et que ledit comité soit composé de quatorze membres". Et le sous-amendement proposé par l'honorable sénateur Murdock:

Que tous les mots soit biffés à la suite de "sur", et que les mots suivants soient substitués:

Le coût énorme des Chemins de fer canadiens pour le peuple canadien, et que ce comité propose au Sénat un plan qui apportera un soulagement aux contribuables canadiens, et en vertu duquel il leur soit assuré, en premier privilège, un rendement annuel de \$75,000,000 au moins sur la dette et les charges d'intérêt des Chemins de fer Nationaux du Canada, tout en appliquant le plan britannique, si hautement vanté, à l'effet de conserver leurs positions aux employés de chemins de fer, sans leur occasionner de tort raisonnable.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (27), intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Maritime Provinces General Insurance Company*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M1), intitulé: "Loi concernant Madame Belle Hervey Harper Cazzani" est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (35), intitulé: "Loi modifiant la Loi des allocations aux anciens combattants", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (36), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Sur la question de savoir si ledit bill doit être adopté,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (37), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit renvoyé au comité plénier, demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Louise Anderson Lindsay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Kathleen Helen Frances Penfold Findlay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Esther Wahl Watt, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Eva Grace Barlow Sunbury, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Irene Marjorie Wiseman Litwin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N1), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Anderson Lindsay".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O1), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Helen Frances Penfold Findlay".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P1), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Esther Wahl Watt".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Grace Barlow Sunbury".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R1), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Marjorie Wiseman Litwin".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S1), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 18

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 30 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gordon,	Macdonald	Rainville,
Aylesworth	Graham,	(Cardigan),	Raymond,
(sir Allen),	Green,	Macdonell,	Rhodes,
Barnard,	Griesbach,	Marcotte,	Riley,
Beaubien,	Haig,	Marshall,	Robicheau,
Black,	Hardy,	McDonald	Robinson,
Blondin,	Harmer,	(Shédiac),	Sauvé,
Bourgeois,	Horsey,	McGuire,	Sharpe,
Bourque,	Hugessen,	McLennan,	Sinclair,
Cantley,	Hughes,	McMeans,	Smith (Victoria-
Casgrain,	Jones,	McRae,	Carleton),
Copp,	King,	Meighen,	Smith (Wentworth),
Coté,	Lacasse,	Michener,	Spence,
Dandurand,	Laird,	Molloy,	Sutherland,
Donnelly,	Léger,	Morau,	Tanner,
Duff,	L'Espérance,	Mullins,	Taylor,
Fallis,	MacArthur,	Murdock,	Tobin,
Fauteux,	Macdonald	Parent,	Turgeon,
Foster,	(Richmond-Cap-	Prévost,	White,
Gillis,	Breton-Ouest),	Quinn,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Macdonell, du comité permanent des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier, comme suit:

Le MERCREDI, 30 mars 1938.

Le comité permanent des ordres permanents demande la permission de présenter son sixième rapport, comme suit:

Votre comité a examiné la pétition suivante et constate que les règles du Sénat ont été observées à tous égards d'importance, savoir:

De Michael Hawhyluk et autres, de Winnipeg, Manitoba, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Workers Benevolent Society of Canada*.

Le tout respectueusement soumis,

Le président suppléant,

A. H. MACDONELL.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (27), intitulé: "Loi modifiant la loi des grains du Canada", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

La question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue, par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable président du comité des Divorces présente au Sénat le bill (T1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Dean St. Clair Ross".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit bill soit porté à l'Ordre du jour pour recevoir sa troisième lecture demain.

L'honorable président du comité des Divorces présente au Sénat le bill (U1), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Margaret Stewart Butler".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit bill soit porté à l'Ordre du jour pour recevoir sa troisième lecture demain.

L'honorable président du comité des Divorces présente au Sénat le bill (V1), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès LeBlanc Archambault".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit bill soit porté à l'Ordre du jour pour recevoir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Beaubien, qu'il soit Résolu:—

Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

Et la motion en amendement, par l'honorable sénateur Black, à l'effet que tous les mots après "que" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "Que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer, et du fardeau financier qui en résulte, et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents et que ledit comité soit composé de quatorze sénateurs".

Et la motion de l'honorable sénateur Murdock, en amendement à l'amendement, à l'effet que tous les mots après "sur" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:

Le coût énorme des Chemins de fer canadiens pour le peuple canadien, et que ce comité propose au Sénat un plan qui apportera un soulagement aux contribuables canadiens, et en vertu duquel il leur soit assuré, en premier privilège, un rendement annuel de \$75,000,000 au moins sur la dette et les charges d'intérêt des Chemins de fer Nationaux du Canada, tout en appliquant le plan britannique, si hautement vanté, à l'effet de conserver leurs positions aux employés de chemins de fer, sans leur occasionner de tort déraisonnable.

Le débat se continuant,

Avec la permission du Sénat,

La motion en amendement à l'amendement est retirée.

La question étant posée quant à l'amendement à la motion principale,

Elle est résolue par l'affirmative.

La question étant de nouveau posée quant à la motion principale, telle que modifiée,

Elle est résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Black, il est

Ordonné: Que ledit comité spécial se compose de vingt sénateurs: les honorables Beaubien, Black, Buchanan, Calder, Cantley, Coté, Dandurand, Graham, Haig, Hugessen, Horsey, Jones, Hardy, McRae, Meighen, Murdock, Parent, Robinson, Sharpe et Sinclair.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le bill (78), intitulé: "Loi pour aider les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1938" soit lu pour la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (M1), intitulé: "Loi concernant Madame Belle Harvey Harper Cazzani", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération en comité plénier du bill (37), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 19

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 31 mars 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gordon,	Macdonald	Raymond,
Aylesworth	Graham,	(Cardigan),	Rhodes,
(sir Allen),	Green,	Macdonell,	Riley,
Barnard,	Griesbach,	Marcotte,	Robicheau,
Beaubien,	Haig,	Marshall,	Robinson,
Black,	Hardy,	McDonald	Sauvé,
Bourgeois,	Harmer,	(Shediac),	Sharpe,
Bourque,	Horsey,	McGuire,	Sinclair,
Calder,	Hugessen,	McLennan,	Smith (Victoria-
Cantley,	Hughes,	McMeans,	Carleton),
Casgrain,	Jones,	McRae,	Smith
Copp,	King,	Meighen,	(Wentworth),
Coté,	Lacasse,	Michener,	Spence,
Dandurand,	Laird,	Molloy,	Sutherland,
Donnelly,	Léger,	Morau,	Tanner,
Duff,	L'Espérance,	Mullins,	Taylor,
Fallis,	MacArthur,	Murdock,	Tobin,
Fauteux,	Macdonald	Parent,	Turgeon,
Foster,	(Richmond-Cap-	Prévost,	White,
Gillis,	Breton-Ouest),	Quinn,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport des directeurs des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1937.

Copie du règlement révisé No 31 concernant la radio.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Dean St. Clair Ross", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (U1), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Margaret Stewart Butler", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V1), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès LeBlanc Archambault", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que l'Ordre du jour No 12 soit maintenant appelé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand pour la deuxième lecture du bill (78), intitulé: "Loi pour aider les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1938".

Après plus ample débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Le Sénat revient à l'Ordre du jour No 4.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (21), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (30), intitulé: "Loi réglementant l'inspection et la vente de la ficelle d'engergage, et établissant le poids du boisseau pour certains produits généralement vendus au boisseau", est lu la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent de l'agriculture et forêts.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N1), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Anderson Lindsay", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O1), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Helen Frances Penfold Findlay", est, sur division lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P1), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Esther Wahl Watt", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Grace Barlow Sunbury", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R1), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Marjorie Wiseman Litwin", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S1), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (M1), intitulé: "Loi concernant Madame Belle Hervey Harper Cazzani", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis jusqu'à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour étudier le bill (37), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada".

(*En comité*)

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Donnelly, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, rapporte progrès, et demande la permission de se réunir à nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour plus ample examen en comité plénier à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que la motion adoptée au cours de la présente séance du Sénat pour la troisième lecture du bill (78), intitulé: "Loi pour aider les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1938", soit rescindée, et que ledit bill soit reporté à l'Ordre du jour pour être lu la troisième fois séance tenante.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que ce bill soit maintenant lu la troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Murdock propose que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme suit:

Page 1, ligne 12. Après le mot "Canada", insérer les mots "en ce qui touche le principal".

Page 1, ligne 27. Après le mot "Canada", insérer les mots "en ce qui touche le principal".

La question étant posée de savoir si l'amendement doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

La question étant de nouveau posée de savoir si la motion pour la troisième lecture du bill, telle qu'amendée, doit être adoptée,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question étant posée de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier reporte ce bill à la Chambre des communes, et l'informe que le Sénat l'a adopté avec deux amendements, auxquels il demande son concours.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 4 avril 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	Macdonald	Raymond,
Aylesworth	Green,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
(sir Allen),	Griesbach,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Ballantyne,	Haig,	Macdonald	Robinson,
Barnard,	Harmer,	(Cardigan),	Sauvé,
Beaubien,	Horsey,	Macdonell,	Sharpe,
Black,	Hugessen,	Marcotte,	Sinclair,
Bourgeois,	Hughes,	Marshall,	Smith (Victoria-
Bourque,	Jones,	McGuire,	Carleton),
Calder,	King,	McLennan,	Smith
Casgrain,	Lacasse,	McMeans,	(Wentworth),
Copp,	Lambert,	Michener,	Sutherland,
Coté,	Laird,	Molloy,	Tanner,
Dandurand,	Léger,	Morau,	Taylor,
Duff,	L'Espérance,	Mullins,	Tobin,
Fallis,	Lynch-Staunton,	Paquet,	Turgeon,
Foster,	MacArthur,	Quinn,	White,
Gillis,			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecile Pinder Hartt", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby May Foster Ryder", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Sadie Davidson Case", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Ray Simon Stern", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Adelaide MacKenzie Hird", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Thompson Maynes", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edward Gorham", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Eddie Bender", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Chronis Briggs", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O), intitulé: "Loi pour faier droit à Vera May Levis Hol-loway", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Andrew Young", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lorraine Ward Williamson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyall Gibson Hodges", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Lazarovitch Cohen", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Reaves McMartin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Dorothy Picard Whitcombe", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Emil Kastus", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Fleming Hislop", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Sigmund Oravec", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Parry", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Nascha Ferszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Ferstenfeld Klein", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A1), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonora May Howard", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B1), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Climie Adams", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice Mizener", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D1), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Dorothy Scott Skinner", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E1), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Rotman Resnick", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F1), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy MacFie Safford Dale", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G1), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Temple Jamieson Adair", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Kathleen Crook O'Sullivan", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I1), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Estelle Bamford", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J1), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marie", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K1), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosamond Cheriton Stoyle MacDonald", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

Résolu:—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces auquel ont été référées les pétitions respectives d'Alice Cecile Pender Hartt, Ruby May Foster Ryder, Ethel Sadie Davidson Case, Ray Simon Stern, Norma Adelaide MacKenzie Hird, Mabel Marjorie Thompson Maynes, Walter Edward Gorham, Margaret Anne Eddie Bender, Kathryn Chronis Briggs, Vera Levis Holloway, Robert Andrew Young, Mary Lorraine Ward Williamson, Lyall Gibson Hodges, Esther Lazarovitch Cohen, Dorothy Reaves McMartin, Mary Dorothy Picard Whitcombe, Emil Kastus, Eva Fleming Hislop, Sigmund Oravec, Robert Parry, Nascha Ferszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Ferstenfeld Klein, Leonora May Howard, Annie Elizabeth Climie Adams, Margaret Alice Mizener, Frances Dorothy Scott Skinner, Esther Rotman Resnick, Dorothy MacFie Safford Dale, Alice Temple Jamieson Adair, Gladys Kathleen Crook O'Sullivan, Geraldine Estelle Bamford, Charles Marie, et Rosamond Cheriton Stoyle MacDonald, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

Le Greffier de la Chambre des Communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

Le greffier de la Chambre des communes apporte un message pour retourner le bill (A), intitulé: "Loi concernant *The Dominion Association of Chartered Accountants*", et pour informer le Sénat qu'elle a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message pour retourner le bill (78), intitulé: "Loi pour aider les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1938", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes accepte les amendements apportés par le Sénat audit bill, sans amendement.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 1er avril 1938

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gerda Ellen Morrison, de la ville de Summerside, province de l'Île-du-Prince-Édouard, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Reginald Knight Morrison, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

C. W. ROBINSON.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 1er avril 1938

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hilda Elsa Maeke Schneider, de la ville de Saint-Laurent, province de Québec, femme de chambre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alexander Seigfried Wilhelm Schneider, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140 moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

C. W. ROBINSON.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 1er avril 1938

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Robinson Mathieson Megee, de la cité de Montréal, province de Québec, ménagère, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harold Megee, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140 moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

C. W. ROBINSON.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 1er avril 1938

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rachel Tencer Silberberg, de la cité d'Outremont, province de Québec, commis-vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mordicaï Silverberg, autrement connu sous le nom de Max Silver, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140 moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

C. W. ROBINSON.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 1er avril 1938

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Brunet, de la cité de Montréal, province de Québec, maître de pension, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bertha Boucher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140 moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

C. W. ROBINSON.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (35), intitulé: "Loi modifiant la Loi des allocations aux anciens combattants", rapporte que le Comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu pour la troisième fois.
Etant posée la question d'agrément,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

L'honorable Sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", rapporte que le Comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à présenter lorsque le Sénat sera disposé à les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, lignes 21 à 33, inclusivement. Retrancher tous les mots après "Canada" jusqu'à la fin de la clause.

Page 2, lignes 1 à 18, inclusivement. Retrancher la clause 2 en entier.

Page 2, ligne 18. Insérer ce qui suit comme clauses 2, 3, 4 et 5.

2. (1) Est abrogé l'article premier du chapitre vingt-huit du statut de 1936, ainsi que toutes les dispositions édictées en vertu dudit article.

(2) Sont abrogés les alinéas (vii) et (viii) du paragraphe premier de l'article dix-sept de la *Loi du droit d'auteur*, tels qu'édictés à l'article six du chapitre huit du Statut de 1931, et les suivants leur sont substitués:

"(vii) L'exécution d'une œuvre musicale par une église, un collège ou une école, ou par une organisation religieuse, charitable ou fraternelle, pourvu que cette exécution soit donnée, sans bénéfice particulier, pour des fins religieuses, éducatives ou charitables; et pourvu qu'une telle exécution soit censée être donnée sans bénéfice particulier si les seuls frais qu'elle entraîne sont payés personnellement aux exécutants, et si aucune redevance ou commission n'est payée à un promoteur, producteur ou entrepreneur pour l'organisation ou la production de cette exécution musicale;

(viii) L'exécution sans bénéfice particulier, d'une œuvre musicale à une exposition agricole, à une exposition agricole et industrielle, ou à une foire, qui reçoit une subvention d'une autorité fédérale, provinciale ou municipale ou est tenue sous cette autorité, pourvu qu'une telle exécution soit censée être donnée sans bénéfice particulier si les seuls frais qu'elle entraîne sont payés personnellement aux exécutants ou à leurs mandataires, et pourvu, de plus, que ces frais ne dépendent point de l'assistance à l'exposition ou à la foire."

3. La *Loi modificative du droit d'auteur, 1931*, telle que modifiée par le chapitre vingt-huit du Statut de 1936 et par la présente Loi doit se lire et s'interpréter comme faisant partie de la *Loi du droit d'auteur*.

4. Est modifié l'article dix-B de la *Loi modificative du droit d'auteur, 1931*, telle que modifiée par le chapitre vingt-huit du Statut de 1936, par l'adjonction de ce qui suit, comme paragraphe six a);

"6a) En ce qui concerne les exécutions publiques au moyen d'un appareil radiophonique récepteur ou d'un gramophone, en tout endroit autre qu'un théâtre servant ordinairement et régulièrement de lieu d'amusement où est exigé un prix

d'entrée, ou à bord d'un navire, aucun honoraire, aucune redevance ni aucun tantième ne sera exigible du propriétaire ou usager de l'appareil radiophonique récepteur ou du gramophone; mais le Tribunal d'appel du Droit d'auteur devra, autant que possible, pourvoir à la perception anticipée, des radio-postes émetteurs ou des fabricants de gramophones, suivant le cas, des honoraires, redevances ou tantièmes appropriés aux nouvelles conditions nées des dispositions du présent paragraphe, et devra en déterminer le montant. En ce faisant, le Tribunal devra tenir compte de tous les frais de recouvrement et autres déboursés, s'il en est, épargnés ou pouvant être épargnés par le détenteur du droit d'auteur ou du droit d'exécution concerné, ou par ses mandataires, ou pour eux ou en leur faveur, en conséquence des dispositions du présent paragraphe."

5. Est de plus modifié ledit article dix B de la *Loi modificative du droit d'auteur, 1931*, par l'adjonction de ce qui suit, comme du paragraphe six b);

"6b) Les exécutions vocales ou instrumentales, autres que celles qui sont précisées au paragraphe précédent, ne devront pas être considérées comme exécutions publiques au sens de la présente loi, et comme ainsi assujetties au droit d'auteur, ou à tout autre droit en dérivant, sauf lorsqu'elles sont données dans un théâtre tel qu'il est écrit et défini au paragraphe précédent, ou à bord d'un navire, devant un auditoire de plus de deux cents personnes. Toutefois, le présent paragraphe ne s'applique pas aux exécutions couvertes par un droit d'auteur ou par un droit en dérivant, et enregistré aux termes de la *Loi du droit d'auteur*.

(Au titre)

Après "1931", ajouter "et la loi du droit d'auteur".

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N1), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Anderson Lindsay", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O1), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Helen Frances Penfold Findlay", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P1), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Esther Wahl Watt", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui

communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q1), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Grace Barlow Sunbury", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R1), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Marjorie Wiseman Litwin", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S1), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lacasse propose que le bill (M1), intitulé: "Loi concernant Madame Belle Hervey Harper Cazzani", soit maintenant lu la deuxième fois.

En amendement, il est proposé par l'honorable sénateur Dandurand que ledit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais que la deuxième lecture en soit reportée à six mois.

La question étant posée de savoir si la motion en amendement doit être adoptée, elle est résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour étudier le bill (37), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada".

(*En comité*)

Subséquentement, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes l'informant que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

No 21

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 5 avril 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	Macdonald	Quinn,
Aylesworth	Green,	(Richmond-Cap-	Rainville,
(sir Allen),	Griesbach,	Breton-Ouest),	Raymond,
Ballantyne,	Haig,	Macdonald	Rhodes,
Barnard,	Hardy,	(Cardigan),	Robicheau,
Beaubien,	Harmer,	Macdonell,	Robinson,
Black,	Horsey,	Marcotte,	Sauvé,
Bourgeois,	Hugessen,	Marshall,	Sharpe,
Bourque,	Hughes,	McDonald	Sinclair,
Calder,	Jones,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Casgrain,	King,	McGuire,	Carleton),
Copp,	Lacasse,	McMeans,	Smith (Wentworth),
Coté,	Lambert,	McRae,	Sutherland,
Dandurand,	Laird,	Meighen,	Tanner,
Donnelly,	Léger,	Michener,	Taylor,
Duff,	L'Espérance,	Molloy,	Tobin,
Fallis,	Lynch-Staunton,	Moraud,	Turgeon,
Foster,	MacArthur,	Mullins,	White,
Gillis,		Paquet,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (88), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1938", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (89), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1939", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce auquel a été renvoyé le bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 3. A la clause 1, substituer la suivante:

"1. Est abrogé l'article quatorze de la Loi du dimanche, chapitre cent-vingt-trois des Statuts révisés du Canada, 1927, et remplacé par le suivant:

"14. Toute corporation qui autorise, ordonne, permet ou tolère que ses employés exécutent une partie quelconque des opérations qu'elle poursuit, contrairement à l'une des dispositions de la présente loi, encourt, sur déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, pour une première infraction, une amende de deux cent-cinquante dollars au plus et de cinquante dollars au moins; et pour une deuxième infraction, une amende de mille dollars au plus et de cent dollars au moins, et pour une troisième ou toute subséquente infraction, une amende de deux mille dollars au plus et de deux cents dollars au moins".

Ordonné: Que ledit amendement soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (21), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération des amendements apportés par le comité permanent de la Banque et du commerce au bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", il est

Ordonné: Que l'étude dudit Ordre du jour soit remise à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 22

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 6 avril 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald	Quinn,
Aylesworth	Gordon,	(Richmond-Cap-	Rainville,
(sir Allen),	Graham,	Breton-Ouest),	Raymond,
Ballantyne,	Green,	Macdonald	Rhodes,
Barnard,	Griesbach,	(Cardigan),	Robicheau,
Beaubien,	Haig,	Macdonell,	Robinson,
Black,	Hardy,	Marshall,	Sauvé,
Blondin,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Bourgeois,	Horsey,	(Shediac),	Sinclair,
Bourque,	Hughes,	McGuire,	Smith (Victoria-
Calder,	Jones,	McLennan,	Carleton),
Casgrain,	King,	McMeans,	Smith
Copp,	Lacasse,	Meighen,	(Wentworth),
Coté,	Lambert,	Michener,	Sutherland,
Dandurand,	Laird,	Molloy,	Tanner,
Donnelly,	Léger,	Moraud,	Taylor,
Fallis,	L'Espérance,	Mullins,	Tobin,
Fauteux,	Lynch-Staunton,	Murdock,	Turgeon,
Foster,	MacArthur,	Paquet,	White,
		Prévost,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité spécial constitué pour faire enquête et rapport sur les moyens les plus efficaces de remédier à la situation extrêmement sérieuse des chemins de fer et d'alléger le fardeau financier que doit porter le pays de ce fait, présente son premier rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI, 6 avril 1938.

Le Comité spécial constitué pour faire enquête et rapport sur les moyens les plus efficaces de remédier à la situation extrêmement sérieuse des chemins de fer et d'alléger le fardeau financier que doit porter le pays de ce fait, demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Le Comité recommande qu'il soit imprimé 800 exemplaires en Anglais et 200 exemplaires en Français de ses délibérations, de jour en jour, pour fins de distribution générale, et que la règle 100 soit suspendue en ce qu'elle concerne ladite impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président conjoint,

C.-P. BEAUBIEN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable sénateur Haig, pour l'honorable sénateur Lacasse, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires payées relativement au Bill M1, "Loi concernant Madame Belle Hervev Harper Cazzani", soient remboursées à MM. Kennedy & Grant, de Windsor (Ontario), procureurs des pétitionnaires, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gerda Ellen Morrison, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Hilda Elsa Naeke Schneider, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Robinson Mathieson Megee, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Rachel Tencer Silberberg, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George Brunet, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude de l'amendement apporté par le comité permanent des Banques et du commerce au bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche".

Ledit amendement est agréé.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Murdock propose que ledit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu une troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Bourgeois propose que ledit bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié par le retranchement des mots substitués au comité des Banques et du commerce et par le rétablissement des mots que ce comité a biffés.

Un point d'ordre étant soulevé pour le motif que le Sénat ayant ce jourd'hui agréé l'amendement, aucune motion ne pourrait subséquemment annuler ce que le Sénat a agréé comme faisant partie intégrante dudit bill.

Après discussion, l'honorable président décide que le point d'ordre est bien fondé.

Etant posée de nouveau la question de savoir si ce bill doit être lu pour la troisième fois, tel qu'amendé, elle est

Résolue par l'affirmative.

La question étant posée de savoir si ledit bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (W1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerda Ellen Morrison".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (X1), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Elsa Naeke Schneider".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Y1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Robinson Mathieson Megee".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Z1), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Tencer Silberberg".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Brunet".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 23

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 7 avril 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald	Prévost,
Aylesworth	Gordon,	(Richmond-Cap-	Quinn,
(sir Allen),	Graham,	Breton-Ouest),	Rainville,
Ballantyne,	Green,	Macdonald	Raymond,
Barnard,	Griesbach,	(Cardigan),	Rhodes,
Beaubien,	Haig,	Macdonell,	Riley,
Black,	Hardy,	Marcotte,	Robicheau,
Blondin,	Harmer,	Marshall,	Robinson,
Bourgeois,	Horsey,	McGuire,	Sauvé,
Bourque,	Hughes,	McLennan,	Sharpe,
Calder,	Jones,	McMeans,	Sinclair,
Cantley,	King,	McRae,	Smith (Victoria-
Casgrain,	Lacasse,	Meighen,	Carleton),
Copp,	Lambert,	Michener,	Smith (Wentworth),
Coté,	Laird,	Molloy,	Sutherland,
Dandurand,	Léger,	Moraud,	Tanner,
Donnelly,	L'Espérance,	Mullins,	Tobin,
Fallis,	Lynch-Staunton,	Murdock,	Turgeon,
Fauteux,	MacArthur,	Paquet,	White,
Foster,		Parent,	Wilson (Rockcliffe)

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
CANADA

OTTAWA, le 6 avril 1938.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le jeudi, 7 avril, à 5 heures 30 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le Secrétaire du Gouverneur général.

F. L. C. PEREIRA.

A l'honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité spécial constitué pour faire enquête et rapport sur les moyens les plus efficaces de remédier à la situation extrêmement sérieuse des chemins de fer et d'alléger le fardeau financier que doit porter le pays de ce fait, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

LE JEUDI, 7 avril 1938.

Le Comité spécial constitué pour faire enquête et rapport sur les moyens les plus efficaces de remédier à la situation extrêmement sérieuse des chemins de fer et d'alléger le fardeau financier que doit porter le pays de ce fait, demande la permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Le Comité recommande que M. O. M. Biggar, C.R., soit nommé Conseil du Comité et qu'il soit rétribué au taux de \$100.00 par jour qu'il consacrerait aux travaux du Comité.

Le tout respectueusement soumis.

Le président conjoint,

C.-P. BEAUBIEN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur L'Espérance, du comité permanent de l'Administration du Service civil, auquel a été renvoyé le bill (3), intitulé: "Loi modifiant la Loi du service civil", rapporte que le comité a étudié le bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Maritime Provinces General Insurance Company*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable sénateur Gillis, du comité permanent des Débats et Comptes rendus, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE JEUDI, 7 avril 1938.

Le comité permanent des Débats et Comptes rendus demande la permission de présenter son troisième rapport, comme suit:

1. Que le taux de rémunération de M. Thomas Green, du personnel des sténographes du Sénat soit augmenté de \$10.00 par semaine, à compter du 1er avril 1938.

2. Que le taux de rémunération de M. Joseph Fortier, du personnel des sténographes du Sénat, soit augmenté de \$5.00 par semaine, à compter du 1er avril 1938.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. B. GILLIS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération des amendements apportés par le comité permanent des Banques et du commerce au bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (W1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerda Ellen Morrison" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X1), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Elsa Naeke Schneider" est, sur division, lu pour la deuxième, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Y1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Robinson Matheison Megee" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Z1), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Tencer Silberberg" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Brunet" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au mardi trois mai, à huit heures du soir (Heure avancée)

Le Sénat s'ajourne à loisir

Le Sénat reprend ses délibérations.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Thibaudeau Rinfret, substitut du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que "C'est le désir de l'honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant la Loi du cens électoral.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Taxes téléphoniques).

Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1929.

Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937.

Loi modifiant la Partie V de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934 (Marins malades et hôpitaux de marine).

Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface.

Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats.

Loi modifiant la Loi des pénitenciers.

Loi modifiant la Loi des grains du Canada.

Loi pour faire droit à Alice Cecile Pinder Hartt.

Loi pour faire droit à Ruby May Foster Ryder.

Loi pour faire droit à Ethel Sadie Davidson Case.

Loi pour faire droit à Ray Simon Stern.

Loi pour faire droit à Norma Adelaide MacKenzie Hira.

Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Thompson Maynes

Loi pour faire droit à Walter Edward Gorham.

Loi pour faire droit à Margaret Anne Eddie Bender.

Loi pour faire droit à Kathryn Chronis Briggs.

- Loi pour faire droit à Vera May Levis Holloway.
 Loi pour faire droit à Robert Andrew Young.
 Loi pour faire droit à Mary Lorraine Ward Williamson
 Loi pour faire droit à Lyall Gibson Hodges.
 Loi pour faire droit à Esther Lazarovitch Cohen.
 Loi pour faire droit à Dorothy Reaves McMartin.
 Loi pour faire droit à Mary Dorothy Picard Whitcombe
 Loi pour faire droit à Emil Kastus.
 Loi pour faire droit à Eva Fleming Hislop.
 Loi pour faire droit à Sigmund Oravec.
 Loi pour faire droit à Robert Parry.
 Loi pour faire droit à Nacha Ferszt Klajner, autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein.
 Loi pour faire droit à Leonora May Howard.
 Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Climie Adams.
 Loi pour faire droit à Margaret Alice Mizener.
 Loi pour faire droit à Frances Dorothy Scott Skinner.
 Loi pour faire droit à Esther Rotman Resnick.
 Loi pour faire droit à Dorothy MacFie Safford Dale.
 Loi pour faire droit à Alice Temple Jamieson Adair.
 Loi pour faire droit à Gladys Kathleen Crook O'Sullivan.
 Loi pour faire droit à Geraldine Estelle Bamford.
 Loi pour faire droit à Charles Marie.
 Loi pour faire droit à Rosamond Cheriton Stoyle MacDonald.
 Loi concernant *The Dominion Association of Chartered Accountants*.
 Loi pour aider les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1938.
 Loi modifiant la Loi des allocations aux anciens combattants.
 Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada.
 Loi modifiant la Loi du service civil.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills sont sanctionnés:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général, comme suit:

“PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1938.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1939.

“Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner”.

Le greffier lit les titres de ces bills.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills”.

Après quoi, il plaît à l'honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi le troisième jour de mai, à huit heures du soir (Heure avancée).

No 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 3 mai 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	Lynch-Staunton,	Paquet,
Aylesworth	Foster,	MacArthur,	Parent,
(sir Allen),	Gillis,	Macdonald	Prévost,
Ballantyne,	Gordon,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Barnard,	Graham,	Breton-Ouest),	Rainville,
Beaubien,	Green,	Marcotte,	Raymond,
Blondin,	Haig,	Marshall,	Rhodes,
Bourgeois,	Hardy,	McDonald	Riley,
Bourque,	Harmer,	(Shédiac),	Sauvé,
Buchanan,	Horsey,	McGuire,	Sharpe,
Calder,	Hugessen,	McLennan,	Sinclair,
Cantley,	Hughes,	McMeans,	Spence,
Casgrain,	King,	McRae,	Tanner,
Chapais	Lacasse,	Meighen,	Taylor,
(sir Thomas),	Lambert,	Michener,	Tobin,
Copp,	Laird,	Moraud,	Turgeon,
Coté,	L'Espérance,	Mullins,	Webster,
Dandurand,	Little,	Murdock,	White,
			Wilson (Rockcliffe)

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Vingtième rapport annuel du Conseil national de recherches pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1937.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant: Copie de toute correspondance, y compris contrats, lettres, télégrammes, bordereaux de paie, soumissions et rapports en possession du gouvernement et concernant la construction et l'équipement du navire *Venture*.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T1) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Dean St-Clair Ross", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U1) intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Margaret Stewart Butler", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V1) intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès LeBlanc Archambault", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Anderson Lindsay", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Helen Frances Penfold Findlay", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Esther Wahl Watt", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q1) intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Grace Barlow Sunbury", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R1) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Marjorie Wiseman Litwin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S1) intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C) intitulé: "Loi concernant la compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D) intitulé: "Loi concernant la *Révillon Frères Trading Company, Limited* et à l'effet de changer son nom en celui de *Rupert's Land Trading Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

VENDREDI, 29 avril 1938.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces auquel ont été référées les pétitions respectives de Dorothy Dean St-Clair Ross, Frances Margaret Stewart Butler, Agnès LeBlanc Archambault, Louise Anderson Lindsay, Kathleen Helen Frances Penfold Findlay, Mary Esther Wahl Watt, Eva Grace Barlow Sunbury, Irène Marjorie Wiseman Litwin et Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

Le Greffier de la Chambre des Communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est
Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (53) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (79) intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et Haïti", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (80), intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et le Guatemala", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (81) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'étude du troisième rapport du comité permanent des Débats et des comptes rendus.

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit renvoyé au comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

A l'appel de l'ordre du jour pour l'étude des amendements apportés par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931".

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce, pour plus ample considération.

Le Sénat s'ajourne.

No 25

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 4 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Lynch-Staunton,	Pope,
Aylesworth	Gillis,	MacArthur,	Prévost,
(sir Allen),	Gordon,	Macdonald	Quinn,
Ballantyne,	Graham,	(Richmond-Cap-	Rainville,
Barnard,	Green,	Breton-Ouest),	Raymond,
Beaubien,	Haig,	Marcotte,	Rhodes,
Blondin,	Hardy,	Marshall,	Riley,
Bourgeois,	Harmer,	McLennan,	Sauvé,
Bourque,	Horsey,	McMeans,	Sharpe,
Buchanan,	Hugessen,	McRae,	Sinclair,
Calder,	Hughes,	Meighen,	Spence,
Casgrain,	King,	Michener,	Tanner,
Chapais	Lacasse,	Moraud,	Taylor,
(sir Thomas),	Lambert,	Mullins,	Tobin,
Copp,	Laird,	Murdock,	Turgeon,
Coté,	L'Espérance,	Paquet,	Webster,
Dandurand,	Little,	Parent,	White.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces:

De Gerda Ellen Morrison, de Summerville, Ile-du-Prince-Edouard (Remise de la taxe parlementaire).

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI, 4 mai 1938.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son septième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le délai pour la réception des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi 10 juin 1938.
2. Que le délai pour la présentation de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi 24 juin 1938.
3. Que le délai pour la réception des rapports d'un comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi 1er juillet 1938.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. BUCHANAN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du comité Spécial auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales", rapporte que le comité ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 9. Insérer ce qui suit comme alinéa b):
"b) "cruauté" signifie la cruauté au sens juridique, tel que l'interprète et l'entend la Haute Cour d'Angleterre dans le divorce et les causes matrimoniales".
2. Page 2, lignes 12 et 13. Supprimer les mots entre parenthèses "sous réserve des effets de l'article cinq".
3. Page 2, ligne 27. Supprimer les mots entre parenthèses "sous réserve des effets de l'article cinq".
4. Pages 2 et 3. Supprimer entièrement la clause 5.
5. Page 3, ligne 30. Au mot 'trois', substituer 'six'.
6. Page 4, ligne 23. Au mot 'huit', substituer 'sept'.
7. Page 4, ligne 27. Au mot 'sept', substituer 'six'.
8. Page 5, ligne 28. Au mot 'sept', substituer 'six'.
9. Page 5, ligne 28. Au mot 'huit', substituer 'sept'.
10. Page 6, ligne 15. Au mot 'treize', substituer 'douze'.
11. Page 6, ligne 34. Au mot 'douze', substituer 'onze'.

12. Page 6, ligne 43. Cet amendement ne concerne que la version anglaise.

13. Page 7, ligne 2. Au mot 'douze', substituer 'onze'.

14. Page 7, ligne 6. Au mot 'douze', substituer 'onze'.

Ordonné: Que lesdits amendements soient inscrits à l'Ordre du jour pour considération à la prochaine séance du Sénat.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Coté:

Du Très Révérend Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., (La corporation Episcopale Romaine de la Baie d'Hudson).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (40), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (53), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec", est lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (79), intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et Haïti", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (80), intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et la Guatemala", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (81), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

No 26

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 5 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	Little,	Pope,
Aylesworth	Foster,	Lynch-Staunton,	Prévost,
(sir Allen)	Gillis,	MacArthur,	Quinn,
Ballantyne,	Gordon,	Macdonald	Rainville,
Barnard,	Graham,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
Beaubien,	Green,	Breton-Ouest),	Riley,
Blondin,	Haig,	Marcotte,	Sauvé,
Bourgeois,	Hardy,	Marshall,	Sharpe,
Bourque,	Harmer,	McLennan,	Sinclair,
Buchanan,	Horsey,	McMeans,	Spence,
Calder,	Hugessen,	Meighen,	Sutherland,
Cantley,	Hughes,	Michener,	Tanner,
Casgrain,	King,	Morau,	Taylor,
Chapais	Lacasse,	Mullins,	Tobin,
(sir Thomas),	Lambert,	Murdock,	Turgeon,
Copp,	Laird,	Paquet,	Webster,
Coté,	L'Espérance,	Parent,	White.
Dandurand,			

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Haig, présente au Sénat un bill (B2), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Workers Benevolent Society of Canada*".

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour recevoir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (53), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec" est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la deuxième lecture du bill (40), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soi remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération des modifications apportées par le Comité spécial auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

Willa	Parce	IT-péance	Gold
Wesker	Papue	Fair	Copp
Turkoo	Murcho	Lambert	(Sir Thomas)
Tobin	Mullins	Brooks	Chapais
Taylor	Morand	King	Castro
Tanner	Misener	Hopps	Gantey
Stuchland	Meichen	Huggess	Gidley
Spence	McLennan	Horsy	Buchanan
Shirpe	Matsell	Harby	Bourque
Spang	Watcotte	Haig	Bondia
Hier	(Heron-Guest)	Green	Resnick
Hobbs	(Hobson-Guest)	Grimes	Barnard
Kavanagh	Masloved	Gordon	Balchane
Quinn	MacArthur	Gillis	(Sir Allan)
Lynd-Stanton	MacArthur	Koster	Aylesworth
Billie	Duff	Ashlin	Ashlin

No 27

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 9 mai 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Donnelly,	Lacasse,	Pope,
Aylesworth	Duff,	Lambert,	Quinn,
(sir Allen),	Fallis,	Laird,	Rhodes,
Ballantyne,	Farris,	L'Espérance,	Riley,
Barnard,	Fauteux,	Little,	Sharpe,
Beaubien,	Foster,	Lynch-Staunton,	Sinclair,
Black,	Gillis,	MacArthur,	Smith
Blondin,	Green,	Macdonald	(Wentworth),
Buchanan,	Griesbach,	(Richmond-Cap-	Sutherland,
Calder,	Haig,	Breton-Ouest),	Tanner,
Cantley,	Hardy,	Marcotte,	Taylor,
Casgrain,	Harmer,	McLennan,	Tobin,
Chapais	Horsey,	McMeans,	Turgeon,
(sir Thomas),	Hugessen,	Michener,	Webster,
Copp,	Hughes,	Mullins,	White,
Coté,	King,	Murdock,	Wilson
Dandurand,			(Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Horsey, pour l'honorable sénateur McGuire:

De *Globe Printing Company*, de Toronto, Ontario.

De *The Mail Printing Company*, de Toronto, Ontario.

La pétition suivante est lue et reçue:

Du Très Révérend Monseigneur Arsène Turquetil, O.M.I., demandant sa constitution en une corporation portant le nom de "La Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie d'Hudson".

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces demande la permission de présenter son quarante-huitième rapport comme suit:

1. Le comité recommande que la limite du temps fixée pour la réception des pétitions concernant les bills de divorces soit prolongée au vendredi 27 mai 1938.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Ross Ballantyne, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ada Alice Burns, de la ville de Perth, province d'Ontario, ouvrière-textile; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph George Burns, de la ville de Sherbrooke, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant la paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Isabel Meldrum Andersen, de la ville de Noranda, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Neils Aege-Aegidius Andersen, de la ville de Noranda, province de Québec; le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Pearl Shaver Booth, de la cité de Montréal, province de Québec, aide-infirmière; demandant l'adoption d'une loi

qui dissolvent son mariage avec Clarence Strathcona Booth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Grace French Clarke, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Noel Whitfoot Clarke, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Gerard Ahern, de la ville de Westmount, province de Québec, avocat; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie Jeanne Marcell Ahern, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces demande la permission de présenter son cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gerda Ellen Morrison, de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard; demandant le recouvrement de la taxe parlementaire payée en rapport avec sa demande de divorce.

2. Le comité recommande que la taxe parlementaire perçue en vertu du règlement 140, soit remboursée à la pétitionnaire, la somme de \$50.00 en moins.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message comme suit:

LE VENDREDI, 6 mai 1938

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'accepte pas leur amendement au bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche", pour les raisons suivantes:

1. L'amendement frappe d'une amende la corporation, alors que l'objet du bill est d'imposer une peine pour infraction à la Loi du dimanche à des personnes, c'est-à-dire à tout administrateur, directeur, surintendant, ou employé d'une corporation;

2. L'amendement sera de nul effet parce qu'il n'augmente pas la peine minimum imposée par la Loi actuelle;

3. L'imposition d'une amende sans emprisonnement est de nul effet pratique dans les cas d'infraction contre une loi telle que la Loi du dimanche.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre soit chargé de transmettre ledit message au Sénat.

Attesté.

Greffier de la Chambre,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (40), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", est lu pour la deuxième fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit soumis à un comité plénier immédiatement.

Le Sénat, en conséquence, s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier pour étudier ledit bill.

(En comité)

Subséquentement, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Aseltine, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour de demain, pour troisième lecture.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B2), intitulé: "Loi pour incorporer *The Workers Benevolent Society of Canada*", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Le Sénat s'ajourne.

No 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 10 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farris,	L'Espérance,	Paquet,
Aylesworth	Fauteux,	Little,	Pope,
(sir Allen),	Foster,	Lynch-Staunton,	Quinn,
Ballantyne,	Gillis,	MacArthur,	Rainville,
Barnard,	Gordon,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien,	Graham,	(Richmond-Cap-	Riley,
Black,	Green,	Breton-Ouest),	Robinson,
Blondin,	Griesbach,	Macdonell,	Sharpe,
Bourgeois,	Haig,	Marcotte,	Sinclair,
Buchanan,	Hardy,	McDonald	Smith (Wentworth),
Calder,	Harmer,	(Shédiac),	Sutherland,
Cantley,	Horsey,	McGuire,	Tanner,
Casgrain,	Hugessen,	McLennan,	Taylor,
Chapais	Hughes,	McMeans,	Tobin,
(sir Thomas),	Jones,	Meighen,	Turgeon,
Copp,	King,	Michener,	Webster,
Coté,	Lambert,	Moraud,	White,
Dandurand,	Laird,	Mullins,	Wilson
Donnelly,	Léger,	Murdock,	(Rockcliffe).
Fallis,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces.

De Isabel Bovill Clarke, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Dickson Clarke.

De Celia Caplan Tucker, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Tucker.

De Anna Vereszczak Finchuk, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivan Finchuk.

De Marjorie Ruth Nicholson Lowe, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Moore Lowe.

De Aldège Nault, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose Eva Brousseau Nault.

De Eric Thomas Robert Kinney, de Montréal, Québec, inspecteur d'assurances; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Hannah Donnelly Kinney.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 10 mai 1938.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son huitième rapport, comme suit:

Le comité a examiné la pétition suivante et constate que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

Du Très Révérend Monseigneur Arsène Turquetil, O.M.I., demandant sa constitution en corporation portant le nom de "La Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie d'Hudson."

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. BUCHANAN.

Ordonné: Que ledit rapport reste déposé sur la table.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Alice Burns".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Isabel Meldrum Andersen".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Pearl Shaver Booth".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Grace French Clarke".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gerard Ahern".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Coté présente au Sénat un bill (I2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie d'Hudson".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour de jeudi prochain pour deuxième lecture.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (105), intitulé: "Loi aidant à remédier au chômage et à la crise agricole", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Greffier apporte un message de la Chambre des communes avec le bill (E), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", et pour informer le Sénat que la Chambre des communes a adopté ce bill avec un amendement qu'elle demande au Sénat d'agréer.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 18. Après le mot "Compagnie", ligne 18, insérer les mots suivants: "et dont elle est actionnaire".

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

.. *Ordonné*: Que ledit amendement soit renvoyé au Comité permanent des bills privés pour considération et rapport.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (40), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés par le Comité spécial auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales".

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 29

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 11 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farris,	Little,	Pope,
Aylesworth	Fauteux,	Lynch-Staunton,	Quinn,
(sir Allen),	Foster,	MacArthur,	Rainville,
Ballantyne,	Gillis,	Macdonald	Rhodes,
Barnard,	Gordon,	(Richmond-Cap-	Riley,
Beaubien,	Graham,	Breton-Ouest),	Robinson,
Black,	Green,	Macdonell,	Sauvé,
Blondin,	Griesbach,	Marcotte,	Sharpe,
Bourgeois,	Haig,	McDonald	Sinclair,
Buchanan,	Hardy,	(Shédiac),	Smith
Calder,	Harmer,	McGuire,	(Wentworth),
Cantley,	Horsey,	McMeans,	Sutherland,
Casgrain,	Hugessen,	Meighen,	Tanner,
Chapais	Hughes,	Michener,	Taylor,
(sir Thomas),	Jones,	Moraud,	Tobin,
Copp,	King,	Mullins,	Turgeon,
Coté,	Lambert,	Murdock,	Webster,
Dandurand,	Laird,	Paquet,	White,
Donnelly,	Léger,	Parent,	Wilson
Fallis,	L'Espérance,		(Rockcliffe)

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et reçues :

De *The Globe Printing Company*, de Toronto, Ontario; demandant que ses directeurs soient autorisés à adopter des règlements en vue d'augmenter son capital social.

De *The Mail Printing Company*, de Toronto, Ontario; demandant que les restrictions imposées quant à la propriété immobilière soient élargies.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table :

Copie des Règlements navals, en date du 1er avril 1938.

Règlements concernant la Milice et le Corps royal d'aviation, en date du 15 mars et du 1er avril 1938.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat pour la considération des amendements apportés par le comité spécial auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales".

Après plus ample débat, et

Etant posée la question de savoir si ces amendements sont agréés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative, et

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour de demain pour subir sa troisième lecture.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 30

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 12 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	L'Espérance,	Paquet,
Aylesworth	Farris,	Little,	Parent,
(sir Allen),	Fauteux,	Lynch-Staunton,	Pope,
Ballantyne,	Foster,	MacArthur,	Quinn,
Barnard,	Gillis,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien,	Gordon,	(Richmond-Cap-	Riley,
Black,	Graham,	Breton-Ouest),	Robinson,
Blondin,	Green,	Macdonell,	Sauvé,
Bourgeois,	Griesbach,	Marcotte,	Sinclair,
Buchanan,	Haig,	McDonald	Smith
Calder,	Hardy,	(Shédiac),	(Wentworth),
Cantley,	Harmer,	McGuire,	Sutherland,
Casgrain,	Horsey,	McLennan,	Tanner,
Chapais	Hugessen,	McMeans,	Taylor,
(sir Thomas),	Hughes,	Meighen,	Tobin,
Copp,	Jones,	Michener,	Turgeon,
Coté,	King,	Moraud,	Webster,
Dandurand,	Lambert,	Mullins,	White,
Donnelly,	Laird,	Murdock,	Wilson
Duff,	Léger,		(Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité des ordres permanents présente le neuvième rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

LE JEUDI, 12 mai 1938.

Le comité des ordres permanents demande la permission de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Concernant les pétitions suivantes, savoir:

De la *Globe Printing Company*, de Toronto, Ontario, demandant que les directeurs de la compagnie soient autorisés à établir des règlements pour augmenter le capital social de la Compagnie.

De la *Mail Printing Company*, de Toronto, Ontario, demandant que les restrictions qui lui sont imposées quant à la propriété immobilière qu'elle peut posséder soient élargies.

2. Le Comité constate le fait que les avis d'intention de demandes au Parlement ont été publiés une fois par semaine durant trois semaines, alors que la règle 107 stipule qu'ils doivent être publiés une fois par semaine durant cinq semaines.

3. Le Comité convient qu'aucun intérêt ne sera lésé si l'étude de ces bills est continuée, et recommande que la publication des avis durant trois semaines soit considérée et tenue comme suffisante en fonction des prescriptions de la règle 107.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. BUCHANAN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur McGuire, présente au Sénat le bill (J2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Imprimerie du Mail".

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable sénateur McGuire, présente au Sénat le bill (K2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Imprimeurs du Globe".

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McMeans propose que le Bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales", tel que modifié, soit maintenant lu pour la troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Haig propose que ledit bill, tel que modifié, ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit déféré au Comité plénier séance tenante.

La question d'agrément étant posée sur la motion en amendement.

Le Sénat se divise comme suit:

Pour 35, Contre, 19.

La question est donc résolue par l'affirmative.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se transforme en comité plénier pour étudier ledit bill.

(En comité)

Après quelque temps le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Murdock, dudit comité, rapporte que le comité avait été saisi dudit bill, en avait avancé l'étude, et demande la permission de se réunir à nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour être de nouveau étudié en comité plénier mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'étude d'un message de la Chambre des communes dans lequel celle-ci exprime son refus d'agréer l'amendement apporté par le Sénat au bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche", il est

Ordonné: Que ledit message soit renvoyé au comité permanent de la Banque et du Commerce pour étude et rapport.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (105), intitulé: "Loi aidant à remédier au chômage et à la crise agricole", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu pour la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Alice Bruns", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu pour la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Isabel Meldrum Andersen", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu pour la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Pearl Shaver Booth", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu pour la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Grace French Clarke", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu pour la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gerard Ahern", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu pour la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie d'Hudson", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec le bill (107), intitulé: "Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières arrivant à échéance et rachetables", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec le bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec le bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec le bill (15), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Niagara Falls Observation Bridge Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 31

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 16 mai 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	Léger,	Parent,
Ballantyne,	Farris,	L'Espérance,	Prévost,
Beaubien,	Foster,	Little,	Quinn,
Black,	Gillis,	Lynch-Staunton,	Rhodes,
Blondin,	Graham,	MacArthur,	Robicheau,
Buchanan,	Green,	Macdonald	Robinson,
Calder,	Griesbach,	(Richmond-Cap-	Sauvé,
Cantley,	Haig,	Breton-Ouest),	Sharpe,
Casgrain,	Hardy,	Marcotte,	Sinclair,
Chapais	Hugessen,	Marshall,	Smith (Wentworth),
(sir Thomas),	Hughes,	McLennan,	Tanner,
Copp,	Jones,	McMeans,	Taylor,
Coté,	King,	Michener,	Tobin,
Dandurand,	Lacasse,	Molloy,	Webster,
Donnelly,	Lambert,	Mullins,	White,
Duff,	Laird,	Murdock,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 13 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Paul Sanson White, de la cité de Montréal, gérant de ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Helen Renton Orvis White, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 13 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Louise Maud Thomas Gregory, de la cité de Montréal, province de Québec, servante, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Mourice Robert Gregory, autrement connu sous le nom de Maurice Beauchamp, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 13 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Emma Kathleen Lavery Forester, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait

son mariage avec Arthur Forester, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 13 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Margaret Campbell Quinn, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ivan Andrew Quinn, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 13 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Maud Doran Gay, de la ville de Greenfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Reginald Benjamin Gay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Alice Burns", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Isabel Meldrum Andersen", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Pearl Shaver Booth", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Grace French Clarke", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gerard Ahern", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 32

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 17 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farris,	L'Espérance,	Murdock,
Aylesworth	Fauteux,	Little,	Paquet,
(sir Allen),	Foster,	Lynch-Staunton,	Parent,
Ballantyne,	Gillis,	MacArthur,	Prévost,
Beaubien,	Gordon,	Macdonald	Quinn,
Black,	Green,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
Blondin,	Griesbach,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Bourgeois,	Haig,	Macdonell,	Robinson,
Bourque,	Hardy,	Marcotte,	Sauvé,
Buchanan,	Harmer,	Marshall,	Sharpe,
Calder,	Horner,	McDonald	Sinclair,
Cantley,	Horsey,	(Shédiac),	Smith
Casgrain,	Hugessen,	McGuire,	(Wentworth),
Chapais	Hughes,	McLennan,	Sutherland,
(sir Thomas),	Jones,	McMeans,	Tanner,
Copp,	King,	Meighen,	Taylor,
Coté,	Lacasse,	Michener,	Tobin,
Dandurand,	Lambert,	Molloy,	Turgeon,
Donnelly,	Laird,	Moraud,	Webster,
Duff,	Léger,	Mullins,	White,
Fallis,			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable sénateur Horsey, pour l'honorable sénateur Little:

De Harold Hamilton Leather, d'Hamilton, Ontario et autres (*International Highway Forwarders*).

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (98), intitulé: "Loi concernant la Convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour étudier le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les causes matrimoniales", tel qu'amendé.

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

La clause 2 est lue et modifiée par l'insertion dans le nouvel alinéa (b) du mot "maintenant" entre les mots "entend" et "la".

Ladite clause, telle que modifiée, est lue de nouveau et adoptée.

La clause 3 est lue et agréée.

La clause 4 est lue et l'examen en est remis.

L'article qui suit est inséré comme nouvelle clause 5:—

DIVORCE

"5. Aucune pétition en divorce ne doit être présentée à la cour, ou ne doit être considérée par la cour, avant qu'une période de trois années se soit écoulée depuis la date du mariage, à moins que la cour, sur requête présentée conformément aux règles de la cour, ne le permette autrement.

(2) La cour accordera pareille permission seulement dans les cas où le ou la pétitionnaire aura été la victime de sévices exceptionnels, ou dans le cas de dépravation exceptionnelle de la part du répondant ou de la répondante.

(3) Si, à l'audition d'une pétition, il paraît à la cour que le ou la pétitionnaire a obtenu, aux termes du présent article, la permission de présenter la pétition en rapportant faussement ou en cachant les circonstances de la cause, la cour pourra, si elle porte un décret *nisi*, porter ce décret à la condition qu'aucune demande de rendre le décret absolu ne soit présentée avant l'expiration de cette période de trois années, ou la cour pourra renvoyer la pétition sans préjudice de quelque pétition pouvant être introduite après l'expiration de cette période de trois années, en invoquant les mêmes faits, ou substantiellement les mêmes faits que ceux qui ont été établis pour appuyer la pétition ainsi renvoyée.

(4) En rendant sa décision sur une requête formulée sous l'autorité du présent article pour obtenir la permission de présenter une pétition, la cour doit tenir compte des intérêts des enfants issus du mariage, et examiner la probabilité raisonnable d'une réconciliation entre les parties avant l'expiration de la susdite période de trois années.

(5) Aucune disposition du présent article n'est censée interdire la présentation, après l'expiration de cette période de trois années, d'une pétition établie sur des faits qui se sont produits avant l'expiration de cette période.

(6) Le présent article ne s'applique pas dans le cas d'une pétition en divorce pour motif d'adultère."

La nouvelle clause 5 est lue et agréée.

La clause 4 est lue de nouveau et (par voie de conséquence) est modifiée comme suit:

Lignes 1 et 2 de la clause 4. Entre les mots "vise" et "à", insérer les mots "(sous réserve des effets de l'article 5)"; et

Ligne 16 de la clause 4. Entre les mots "diminution" et "du fait", insérer les mots "(sous réserve des effets de l'article 5)".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue de nouveau et agréée.

La clause 6 est lue et agréée.

La clause 7 est lue et modifiée comme suit:

Page 4, ligne 23, supprimer le mot "sept" et rétablir le mot "huit"

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue de nouveau et agréée

La clause 8 est lue et modifiée comme suit:

Page 4, ligne 27, supprimer le mot "six" et rétablir le mot "sept".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue de nouveau et agréée.

La clause 9 est lue et agréée.

La clause 10 est lue et amendée comme suit:

Page 5, ligne 27. Supprimer les mots "six et sept" et rétablir les mots "sept et huit".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue de nouveau et agréée.

La clause 11 est lue et agréée.

La clause 12 est lue et modifiée comme suit:

Page 6, ligne 15, retrancher le mot "douze" et rétablir le mot "treize".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue de nouveau et agréée.

La clause 13 est lue et modifiée comme suit:

Page 6, ligne 34, retrancher le mot "onze" et rétablir le mot "douze".

Page 6, ligne 40, retrancher le mot "annulation" et substituer le mot "dissolution".

Page 6, à la suite de la ligne 46, insérer ce qui suit comme nouveaux paragraphes (2) et (3), et renuméroter (4) et (5) les paragraphes actuellement numérotés (2) et (3):

"(2) Dans le cas d'un mariage dissous par application de l'alinéa (a) de l'article treize, le décret doit se reporter à une date, qui ne doit pas être antérieure à trois mois après la date du mariage, qui doit être déterminée et mentionnée par la cour dans le décret."

"(3) Dans le cas d'un mariage dissous par application des alinéas (b), (c) ou (d), de l'article douze, le décret doit se reporter à telle date, qui ne doit pas être antérieure à la date de la découverte que le pétitionnaire a faite de l'existence des motifs justifiant un décret, et telle date doit être déterminée et mentionnée par la cour dans le décret".

Page 7, ligne 2. Retrancher le mot "onze", et rétablir le mot "douze".

Page 7, ligne 6. Retrancher le mot "onze" et rétablir le mot "douze".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue de nouveau et agréée.

L'article 14 est lu et modifié comme suit:

Page 7, lignes 9 et 10. Retrancher les mots "lorsqu'une pétition en divorce, ou en annulation de mariage, ou en séparation judiciaire, a été présentée, la

Cour”, et substituer les mots “lorsqu’une pétition en divorce, ou en séparation judiciaire, ou en dissolution de mariage, a été présentée à la Cour en vertu et par application d’un ou de plusieurs des articles six à treize, inclusivement, de la présente loi, la Cour.”

Page 7, ligne 28. Retrancher les mots “d’annulation de mariage”, et substituer les mots “de dissolution de mariage opérée en vertu et par application de la présente loi”.

Ladite clause, telle qu’amendée, est lue de nouveau et agréée.

Les clauses 15, 16 et 17 sont lues et agréées.

La clause 18 est lue et disjointe.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et,

L’honorable sénateur Murdock, de la part dudit comité, rapporte que le Comité a étudié ledit bill et l’a chargé d’en faire rapport au Sénat avec divers amendements, qu’il est prêt à soumettre dès qu’il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont ratifiés, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel que modifié, soit inscrit à l’Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l’Ordre du jour, le bill (105), intitulé: “Loi aidant à remédier au chômage et à la crise agricole”, est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu’il soit renvoyé à un comité plénier demain.

A l’appel de l’Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (107), intitulé: “Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d’obligations financières arrivant à échéance et rachetables”, il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l’appel de l’Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (110), intitulé: “Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest”, il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l’appel de l’Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (25), intitulé: “Loi modifiant la Loi d’arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934”, il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l’appel de l’Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (15), intitulé: “Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Observation Bridge Company*”, il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (J2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Imprimerie du Mail", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (K2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Imprimeurs du Globe", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Paul Sanson White, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Louise Maud Thomas Gregory, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emma Kathleen Lavery Forester, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith Margaret Campbell Quinn, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Maud Doran Gay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 18 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farris,	Lynch-Staunton,	Parent,
Aylesworth	Fauteux,	MacArthur,	Prévost,
(sir Allen),	Foster,	Macdonald	Quinn,
Ballantyne,	Gillis,	(Richmond-Cap-	Rainville,
Beaubien,	Gordon,	Breton-Ouest),	Rhodes,
Elondin,	Green,	Macdonell,	Robicheau,
Bourgeois,	Griesbach,	Marcotte,	Robinson,
Bourque,	Haig,	Marshall,	Sharpe,
Buchanan,	Hardy,	McDonald	Sinclair,
Calder,	Harmer,	(Shédiac),	Smith
Cantley,	Horner,	McGuire,	(Wentworth),
Casgrain,	Horsey,	McLennan,	Sutherland,
Chapais	Hugessen,	McMeans,	Tanner,
(sir Thomas),	Hughes,	Meighen,	Taylor,
Copp,	Jones,	Michener,	Tobin,
Coté,	King,	Molloy,	Turgeon,
Dandurand,	Lacasse,	Moraud,	Webster,
Donnelly,	Laird,	Mullins,	White,
Duff,	Léger,	Murdock,	Wilson
Fallis,	L'Espérance,	Paquet,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (20), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (propriétaires de journaux)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McMeans, appuyé par l'honorable sénateur Taylor, propose que le bill (B), intitulé: "Loi concernant le divorce et les cause matrimoniales", soit maintenant lu pour la troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Hughes, appuyé par l'honorable sénateur Duff, propose que ledit bill soit maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit amendé, comme suit:

Page 4, ligne 46. Ajouter à la clause 8 ce qui suit, comme sous-clauses (2) et (3):

"(2) Nonobstant toute disposition de la présente loi, lorsque dorénavant un divorce aura été, par un statut ou par le décret d'un tribunal, ordonné, décrété, prononcé ou accordé, le défendeur ou la défenderesse dans les procédures en divorce, ci-après dénommée le 'conjoint délinquant', ne sera pas, durant toute la vie du ou de la pétitionnaire dans de pareilles procédures, ci-après dénommé 'le ci-devant conjoint', capable de se marier avec une autre personne que son ancien conjoint pour lors non marié.

(3) Nonobstant toute disposition de la présente loi, si, durant la vie de son ci-devant conjoint, un tel conjoint délinquant

a) accomplit au Canada un simulacre de mariage avec toute autre personne que son ci-devant conjoint, ou

b) quitte le Canada avec l'intention de se marier avec une autre personne que son ci-devant conjoint et par la suite accomplit hors du Canada quelque simulacre de mariage avec une autre personne que son ci-devant conjoint,

il sera, au Canada, coupable et considéré comme coupable de bigamie et passible des peines prescrites au *Code criminel*."

Après débat, et

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est,
Résolue par la négative.

La question étant de nouveau posée sur la motion pour la troisième lecture dudit bill,

Elle est résolue par l'affirmative par le vote suivant:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Hugessen,	Mullins,
Ballantyne,	Green,	Laird,	Murdock,
Buchanan,	Griesbach,	MacArthur,	Rhodes,
Calder,	Haig,	Marshall,	Robinson,
Cantley,	Hardy,	McLennan,	Sharpe,
Copp,	Harmer,	McMeans,	Tanner,
Fallis,	Horner,	Meighen,	Taylor,
Farris,	Horsey,	Michener,	Webster,
			White—33.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Coté, Dandurand,	Léger, Macdonald	Molloy, Moraud,
Beaubien,	Donnelly,	(Richmond-Cap- Breton-Ouest),	Paquet,
Blondin,	Duff,	Macdonell,	Parent,
Bourgeois,	Fauteux,	Marcotte,	Prévost,
Bourque,	Gordon,	McDonald (Shédiac),	Quinn,
Chapais (sir Thomas),	Hughes, Lacasse,	McGuire,	Robicheau, Tobin, Turgeon—29.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

La question étant posée de savoir si ledit bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ledit bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier pour l'étude du bill (105), intitulé: "Loi aidant à remédier au chômage et à la crise agricole".

(En comité)

Subséquentement, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Léger, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes, pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (107), intitulé: "Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières arrivant à échéance et rachetables", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

À l'appel de l'Ordre du jour, pour la deuxième lecture du bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Que ledit bill soit soumis à un comité plénier à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (15), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Observation Bridge Company*", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (J2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Imprimerie du Mail", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (K2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Imprimeurs du Globe", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Paul Sanson White, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Louise Maud Thomas Gregory, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emma Kathleen Lavery Forester, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith Margaret Campbell Quinn, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Maud Doran Gay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Griesbach, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec divers amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Page 1, lignes 21 à 33. Après "Canada", disjoindre tous les mots jusqu'à la fin de la clause.

Page 2, ligne 1. Disjoindre la clause 2 dans son entier.

Page 2, ligne 19. Ajouter ce qui suit comme nouvelles clauses 2, 3, 4 et 5:

"2. (1) Est abrogé l'article premier du chapitre vingt-huit des Statuts de 1936, ainsi que toutes les dispositions édictées par ledit article.

(2) Sont abrogés les alinéas (vii) et (viii) du premier paragraphe de l'article dix-sept de la Loi du droit d'auteur, tels qu'édictés à l'article six du chapitre huit des Statuts de 1931, et le suivant leur est substitué:

"(vii) L'exécution, sans intention de gain, d'une œuvre musicale à une exposition agricole, ou à une exposition industrielle et agricole, ou à une foire, qui reçoit une subvention d'une autorité fédérale, provinciale ou municipale ou qui est tenue par ses administrateurs en vertu d'une telle autorité."

"3. La Loi modificative du droit d'auteur, 1931, telle que modifiée par le chapitre vingt-huit des Statuts de 1936 et par la présente loi, doit se lire et s'interpréter comme faisant partie de la Loi du droit d'auteur.

"4. Est modifié l'article dix-B de la Loi modificative du droit d'auteur, 1931, tel que modifié par le chapitre vingt-huit des Statuts de 1936, est modifié par l'adjonction audit article de ce qui suit comme paragraphe 6-a):

"6a) En ce qui concerne les exécutions publiques au moyen d'un appareil radiophonique récepteur ou d'un gramophone, en tout endroit autre qu'un théâtre servant ordinairement et régulièrement de lieu d'amusement où est exigé un prix d'entrée, aucun honoraire, aucune redevance ni aucun tantième ne sera exigible du propriétaire ou usager de l'appareil radiophonique récepteur ou du gramophone; mais le Tribunal d'appel du Droit d'auteur devra, autant que possible, pourvoir à la perception anticipée, des radio-postes émetteurs ou des fabricants de gramophones, suivant le cas, des honoraires, redevances ou tantièmes appropriés aux nouvelles conditions nées des dispositions du présent paragraphe, et devra en déterminer le montant. En ce faisant, le Tribunal devra tenir compte de tous frais de recouvrement et autres déboursés, s'il en est, épargnés ou pouvant être épargnés par le détenteur du droit d'auteur ou du droit d'exécution, concerné, ou par ses mandataires, ou pour eux ou en leur faveur, en conséquence des dispositions du présent paragraphe."

"5. Est modifié le paragraphe premier de l'article dix-sept de la Loi du droit d'auteur, par l'adjonction de la réserve additionnelle suivante, à la suite dudit paragraphe:

"De plus, aucune église, collègue ou école, et aucune organisation religieuse, charitable ou fraternelle ne sera tenue de payer quelque compensation au pro-

priétaire d'une œuvre musicale ni à une personne réclamant par l'intermédiaire d'un tel propriétaire contre l'exécution publique d'une œuvre musicale en faveur d'une entreprise religieuse, éducative ou charitable."

Titre

A la suite de "1931", ajouter "et la Loi du droit d'auteur"

Ordonné: Que lesdits amendements soient inscrits à l'Ordre du jour de la prochaine séance du Sénat pour être pris en considération.

Le Sénat s'ajourne.

No 34

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 19 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	MacArthur,	Prévost,
Aylesworth	Gillis,	Macdonald	Quinn,
(sir Allen),	Gordon,	(Richmond-Cap-	Rainville,
Beaubien,	Graham,	Breton-Ouest),	Rhodes,
Blondin,	Green,	Macdonell,	Riley,
Bourgeois,	Griesbach,	Marcotte,	Robicheau,
Bourque,	Haig,	Marshall,	Robinson,
Buchanan,	Harmer,	McDonald	Sauvé,
Calder,	Horner,	(Shédiac),	Sharpe,
Cantley,	Horsey,	McGuire,	Sinclair,
Chapais	Hugessen,	McLennan,	Smith
(sir Thomas),	Hughes,	McMeans,	(Wentworth),
Copp,	King,	Meighen,	Sutherland,
Coté,	Lacasse,	Michener,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Molloy,	Taylor,
Donnelly,	Laird,	Moraud,	Tobin,
Duff,	Léger,	Mullins,	Turgeon,
Fallis,	L'Espérance,	Murdock,	Webster,
Farris,	Little,	Paquet,	White,
Fauteux,	Lynch-Staunton,	Parent,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et agréée:

De Harold Hamilton Leather, de Hamilton, Ontario, et autres d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *International Highway Forwarders*.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (B2), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Workers Benevolent Society of Canada*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

La question étant posée de savoir si ledit bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill et lui demande d'y donner son adhésion.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (I2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie d'Hudson", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat, dès que celui-ci sera prêt à le recevoir.

Ledit amendement est lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 19. Après le mot "appartenant" insérer les mots "ou qui pourront appartenir".

Ledit amendement est agréé.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

La question étant posée de savoir si ledit bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill et lui demande d'y donner son adhésion.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen Barnsley Prichard Hartney, de la ville de St-Lambert, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Rowan Hartney, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas Russell, de la cité de Montréal, province de Québec, commis d'assurances, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Phyllis Thorne Brown Russell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, traductrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wardrop Ross, junior, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wilfred Augustus Cottle Stead, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant d'hôtel, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Elsie May Stead, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage..

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Celia Caplan Tucker, de la cité de Montréal, province de Québec, comptable et sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Tucker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (98), intitulé: "Loi concernant la convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional" est lu pour la deuxième fois et

Renvoyé au Comité permanent du commerce et des relations commerciales du Canada.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest" est lu pour la deuxième fois et

Renvoyé au Comité permanent du commerce et des relations commerciales du Canada.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se réunit en comité plénier pour étudier le bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934".

(En comité)

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Duff, dudit comité, rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (15), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Observation Bridge Company*, est lu pour la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Imprimerie du Mail", est lu pour la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (K2), intitulé: "Loi concernant la compagnie des Imprimeurs du Globe", est lu pour la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des bills privés.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer" est lu pour la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération des modifications apportées par le comité permanent des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la loi modificative du droit d'auteur, 1931", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Paul Sanson White, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Louise Maud Thomas Gregory, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emma Kathleen Lavery Forester, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Edith Margaret Campbell Quinn, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Maud Doran Gay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Maud Thomas Gregory".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Kathleen Lavery Forester".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Margaret Campbell Quinn".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Maud Doran Gay".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 35

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 23 mai 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Donnelly,	Lambert,	Murdock,
Ballantyne,	Duff,	L'Espérance,	Paquet,
Beaubien,	Fauteux,	Little,	Prévost,
Black,	Foster,	Lynch-Staunton,	Rainville,
Blondin,	Gillis,	MacArthur,	Rhodes,
Bourgeois,	Graham,	Macdonald	Riley,
Bourque,	Green,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Buchanan,	Griesbach,	Breton-Ouest),	Robinson,
Calder,	Haig,	Macdonell,	Sharpe,
Cantley,	Hardy,	Marcotte,	Smith
Casgrain,	Harmer,	Marshall,	(Wentworth),
Chapais	Hughes,	McLennan,	Tanner,
(sir Thomas),	Jones,	McMeans,	Taylor,
Copp,	King,	McRae,	Tobin,
Coté,	Lacasse,	Molloy,	Webster,
Dandurand,	Laird,	Mullins,	White.

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Irene Thomas Smith, de la cité de Montréal, province de Québec, servante d'hôpital, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Cecil Edmund Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sylvia Salzman Udashkin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Louis Udashkin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Dougald Stanley Campbell, de la cité de Montréal, province de Québec, agent de change, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Idella Marie Lippert Campbell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mildred Varner MacLeod, de la ville de Summerside, comté de Prince, province de l'Île-du-Prince-Édouard, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Neil MacLeod, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

À l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des modifications apportées par le comité permanent des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931".

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Maud Thomas Gregory", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Kathleen Lavery Forester", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Margaret Campbell Quinn", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Maud Doran Gay", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Kathleen Barnsley Prichard Hartney, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Russell, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont Ross, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Wilfred Augustus Cottle Stead, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Celia Caplan Tucker, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Barnsley Prichard Hartney".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Russell".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Agnès Mercelle Dupont Ross".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Augustus Cottle Stead".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable président présente au Sénat un bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Caplan Tucker".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 36

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

 Mardi 24 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fauteux,	L'Espérance,	Paquet,
Aylesworth	Foster,	Little,	Parent,
(sir Allen),	Gillis,	Lynch-Staunton,	Prévost,
Ballantyne,	Gordon,	MacArthur,	Quinn,
Beaubien,	Graham,	Macdonald	Riley,
Black,	Green,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Blondin,	Griesbach,	Breton-Ouest),	Robinson,
Bourgeois,	Haig,	Macdonell,	Sharpe,
Bourque,	Hardy,	Marcotte,	Smith (Victoria-
Buchanan,	Harmer,	Marshall,	Carleton),
Calder,	Horner,	McGuire,	Smith
Cantley,	Horsey,	McLennan,	(Wentworth),
Casgrain,	Hugessen,	McMeans,	Sutherland,
Chapais	Hughes,	McRae,	Tanner,
(sir Thomas),	Jones,	Meighen,	Taylor,
Copp,	King,	Michener,	Tobin,
Coté,	Lacasse,	Molloy,	Turgeon,
Dandurand,	Laird,	Moraud,	Webster,
Donnelly,	Lambert,	Mullins,	White,
Duff,	Léger,	Murdock,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (122), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1939", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur l'étude des amendements apportés par le comité permanent des Banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931".

Après débat,

Lesdits amendements sont agréés, et

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la deuxième lecture du bill (20), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la suite du débat sur la motion pour deuxième lecture du bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 37

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mercredi 25 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Lynch-Staunton,	Quinn,
Aylesworth	Gillis,	MacArthur,	Rainville,
(sir Allen),	Gordon,	Macdonald	Rhodes,
Ballantyne,	Graham,	(Richmond-Cap-	Riley,
Beaubien,	Green,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Black,	Griesbach,	Macdonell,	Robinson,
Blondin,	Haig,	Marcotte,	Sauvé,
Bourgeois,	Hardy,	Marshall,	Sharpe,
Bourque,	Harmer,	McGuire,	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horner,	McLennan,	Carleton),
Calder,	Horsey,	McMeans,	Smith
Cantley,	Hugessen,	McRae,	(Wentworth),
Casgrain,	Hughes,	Michener,	Sutherland,
Chapais	Jones,	Molloy,	Tanner,
(sir Thomas),	King,	Moraud,	Taylor,
Copp,	Lacasse,	Mullins,	Tobin,
Dandurand,	Laird,	Murdock,	Turgeon,
Donnelly,	Lambert,	Paquet,	Webster,
Duff,	Léger,	Parent,	White,
Fauteux,	Little,	Prévost,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur Moreau, pour l'honorable sénateur Coté, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires payées relativement au Bill I2, intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie d'Hudson", soient remboursées à Mtres Belcourt & Genest, d'Ottawa (Ontario), procureurs des pétitionnaires, moins le coût de la traduction et de l'impression.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
CANADA

OTTAWA, le 25 mai 1938.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Lyman P. Duff, Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le mercredi, 25 mai, à 5.30 heures de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", soit maintenant lu une troisième fois.

En amendement, il est proposé par l'honorable sénateur Casgrain, appuyé par l'honorable sénateur Hardy, que ledit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Etant posée la question sur la motion en amendement, elle est

Résolue par l'affirmative, et

Ordonné: En conséquence.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Maud Thomas Gregory", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Kathleen Lavery Forester", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Margaret Campbell Quinn", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Maud Doran Gay", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", est lu pour la troisième fois, tel qu'amendé.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Irene Thomas Smith, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Sylvia Salzman Udashkin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Dougald Stanley Campbell, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mildred Varner MacLeod, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Thomas Smith".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Salzman Udashkin".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à William Dougald Stanley Campbell".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Varner MacLeod".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, Juge-en-chef du Canada, substitut du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que "C'est le désir du très honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des communes étant venue,

Le greffier lit les titres des bills à sanctionner comme suit:

Loi pour faire droit à Dorothy Dean St. Clair Ross.

Loi pour faire droit à Frances Margaret Stewart Butler.

Loi pour faire droit à Agnès Le Blanc Archambault.

Loi pour faire droit à Louise Anderson Lindsay.

Loi pour faire droit à Kathleen Helen Frances Penfold Findlay.

Loi pour faire droit à Mary Esther Wahl Watt.

Loi pour faire droit à Eva Grace Barlow Sunbury.

Loi pour faire droit à Irene Marjorie Wiseman Litwin.

Loi pour faire droit à Lorraine Olive Lafontaine Caron Pilot.

Loi concernant la compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi concernant la *Révillon Frères Trading Company, Limited*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Rupert's Land Trading Company*.

Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et Haïti.

Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et le Guatemala.

Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.

Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec.

Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Loi aidant à remédier au chômage et à la crise agricole.

Loi sur les Chemins de fer Nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières arrivant à échéance et rachetables.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills sont sanctionnés:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole au très honorable substitut du Gouverneur général, comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1939.

“Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.”

Le greffier lit le titre de ce bill.

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté le très honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

No 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 26 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	MacArthur,	Quinn,
Aylesworth	Green,	Macdonald	Rainville,
(sir Allen),	Griesbach,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
Ballantyne,	Haig,	Breton-Ouest),	Riley,
Beaubien,	Hardy,	Macdonell,	Robicheau,
Black,	Harmer,	Marcotte,	Robinson,
Blondin,	Horner,	Marshall,	Sauvé,
Bourque,	Horsey,	McLennan,	Sharpe,
Buchanan,	Hugessen,	McMeans,	Smith (Victoria-
Calder,	Hughes,	McRae,	Carleton),
Cantley,	Jones,	Meighen,	Smith
Copp,	King,	Michener,	(Wentworth),
Coté,	Lacasse,	Molloy,	Sutherland,
Dandurand,	Laird,	Moraud,	Tanner,
Donnelly,	Lambert,	Mullins,	Taylor,
Duff,	Léger,	Murdock,	Tobin,
Fauteux,	L'Espérance,	Paquet,	Turgeon,
Gillis,	Little,	Parent,	Webster,
Gordon,	Lynch-Staunton,	Prévost,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

Le greffier à la table informe le Sénat que Son Honneur le Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Dandurand propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen.

Que, durant l'absence de Son Honneur le Président, l'honorable sénateur Robinson le remplace au fauteuil de la présidence.

Etant posée la question d'agrément, le greffier déclare que ladite motion est résolue dans l'affirmative.

En conséquence, l'honorable Robinson prend le fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (J2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Imprimerie du Mail", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (K2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Imprimeurs du Globe", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été référé l'amendement apporté par la Chambre des communes au bill (E), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", a l'honneur de présenter le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

Le JEUDI, 26 mai 1938.

Le Comité permanent des Bills privés, auquel a été référé l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill E du Sénat, intitulé: "Loi concernant la *'Restigouche Log Driving and Boom Company'*", a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 10 mai 1938, étudié ledit amendement, et il a maintenant l'honneur de présenter le rapport suivant:

Le Comité recommande:

Que ledit amendement ne soit pas agréé, pour les motifs qui suivent:

1. Toutes les personnes qui agissent actuellement à titre de directeurs de la corporation centrale sont nécessairement des particuliers qui agissent par délégation, de la part de la corporation centrale, pour les corporations constituantes qui font toutes partie de la corporation centrale. Le seul objet du Bill est d'élargir le champ dans les limites duquel une corporation constituante pourra choisir un agent pour exercer les fonctions de directeur.

2. En limitant ce choix aux actionnaires, l'amendement des Communes exclut tous les membres des corporations sans capital-actions, ce qui est une raison suffisante pour le rendre inacceptable.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

CHAS E. TANNER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat refuse d'agréer son amendement au bill (E), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", pour les raisons suivantes:

1. Toutes les personnes qui agissent actuellement à titre de directeurs de la corporation centrale sont nécessairement des particuliers qui agissent par délégation, de la part de la corporation centrale, pour les corporations constituantes qui font toutes partie de la corporation centrale. Le seul objet du Bill est d'élargir le champ dans les limites duquel une corporation constituante pourra choisir un agent pour exercer les fonctions de directeur.

2. En limitant ce choix aux actionnaires, l'amendement des Communes exclut tous les membres des corporations sans capital-actions, ce qui est une raison suffisante pour le rendre inacceptable.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Barnsley Prichard Hartney", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Russell", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont Ross", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Augustus Cottle Stead", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Caplan Tucker", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 39

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 27 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Haig,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien,	Hardy,	(Richmond-Cap-	Riley,
Black,	Harmer,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Blondin,	Horner,	Macdonell,	Robinson,
Bourque,	Horsey,	Marcotte,	Sharpe,
Buchanan,	Hugessen,	Marshall,	Sinclair,
Calder,	Hughes,	McLennan,	Smith (Victoria-
Cantley,	Jones,	McMeans,	Carleton),
Copp,	King,	McRae,	Smith
Coté,	Lacasse,	Michener,	(Wentworth),
Dandurand,	Laird,	Molloy,	Sutherland,
Duff,	Lambert,	Mullins,	Tanner,
Gillis,	Léger,	Murdock,	Taylor,
Graham,	Little,	Paquet,	Tobin,
Green,	MacArthur,	Prévost,	White,
Griesbach,		Quinn,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Barnsley Prichard Hartney", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Russell", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont Ross", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Augustus Cottle Stead", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Caplan Tucker", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières" est lu la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent de l'immigration et du travail.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Thomas Smith", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Salzman Udashkin", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à William Dougald Stanley Campbell", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Varner MacLeod", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 40

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 30 mai 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	Macdonald	Rhodes,
Aylesworth	Green,	(Richmond-Cap-	Riley,
(sir Allen),	Griesbach,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Beaubien,	Haig,	Macdonell,	Robinson,
Black,	Hardy,	Marcotte,	Sauvé,
Bourgeois,	Harmer,	Marshall,	Sharpe,
Buchanan,	Horner,	McLennan,	Smith (Victoria-
Calder,	Horsey,	McMeans,	Carleton),
Cantley,	Hughes,	McRae,	Smith
Casgrain,	Jones,	Meighen,	(Wentworth),
Coté,	King,	Michener,	Sutherland,
Dandurand,	Lacasse,	Molloy,	Tanner,
Donnelly,	Lambert,	Mullins,	Taylor,
Farris,	L'Espérance,	Murdock,	Turgeon,
Fauteux,	Little,	Paquet,	Webster,
Foster,	MacArthur,	Quinn,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W1), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerda Ellen Morrison", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X1), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Elsa Naeke Schneider", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y1), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Robinson Matheison Megee", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z1), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Tencer Silberg", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Brunet", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Alice Burns", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Isabel Meldrum Andersen", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Pearl Shaver Booth", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Grace French Clarke", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gerard Ahern", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier un message ainsi conçu:

LE VENDREDI, 27 mai 1938.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces auquel ont été référées les pétitions de Gerda Ellen Morrison, Hilda Elsa Naeke Schneider, Margaret Robinson Matheison Megee, Rachel Tencer Silberberg, George Brunet, Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne, Ada Alice Burns, Marjorie Isabel Meldrum Andersen, Alice Pearl Shaver Booth, Mary Grace French Clarke, John Gerard Ahern, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

Le greffier de la Chambre des communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Thomas Smith", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Salzman Udashkin", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à William Dougald Stanley Campbell", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Varner MacLeod", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (20), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Le Sénat s'ajourne.

No 41

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 31 mai 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Macdonald	Raymond,
Aylesworth	Gordon,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
(sir Allen),	Graham,	Breton-Ouest),	Riley,
Ballantyne,	Green,	Macdonell,	Robicheau,
Beaubien,	Griesbach,	Marcotte,	Robinson,
Black,	Haig,	McDonald	Sauvé,
Blondin,	Hardy,	(Shédiac),	Sharpe,
Bourgeois,	Harmer,	McGuire,	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horner,	McLennan,	Carleton),
Calder,	Horsey,	McMeans,	Smith
Cantley,	Hugessen,	McRae,	(Wentworth),
Casgrain,	Hughes,	Meighen,	Sutherland,
Chapais	Jones,	Michener,	Tanner,
(sir Thomas),	King,	Molloy,	Taylor,
Coté,	Lacasse,	Moraud,	Turgeon,
Dandurand,	Lambert,	Mullins,	Webster,
Dennis,	Léger,	Murdock,	White,
Donnelly,	L'Espérance,	Paquet,	Wilson
Farris,	Little,	Parent,	(Rockcliffe).
Fauteux,	MacArthur,	Quinn,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son dixième rapport comme suit :

1. Relativement à la pétition de Harold Hamilton Leather, de Hamilton, Ontario, et autres d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *International Highway Forwarders*.

2. Le comité constate que l'avis concernant l'intention de présenter une requête au Parlement a été publié une fois par semaine pendant quatre semaines consécutives, alors que la Règle 107 requiert que cette publication soit faite une fois par semaine pendant cinq semaines consécutives.

3. Le comité s'est assuré qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce que le bill suive son cours et il demande permission de recommander que les formalités déjà remplies soient considérées comme une observation suffisante des prescriptions de la Règle 107.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. BUCHANAN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Little présente au Sénat un bill (Z2), intitulé: "Loi demandant leur constitution en corporation des *International Highway Forwarders*".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (106), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles du Manitoba, les Lois des ressources naturelles de l'Alberta, et les Lois des ressources naturelles de la Saskatchewan", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux, 1936", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (109), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de New-Westminster", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 42

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 1er juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald	Parent,
Aylesworth	Gordon,	(Richmond-Cap-	Quinn,
(sir Allen),	Graham,	Breton-Ouest),	Rainville,
Ballantyne,	Green,	Macdonald	Raymond,
Beaubien,	Griesbach,	(Cardigan),	Rhodes,
Black,	Haig,	Macdonell,	Riley,
Blondin,	Hardy,	Marcotte,	Robicheau,
Bourgeois,	Harmer,	Marshall,	Robinson,
Buchanan,	Horner,	McDonald	Sauvé,
Calder,	Horsey,	(Shédiac),	Sharpe,
Cantley,	Hugessen,	McGuire,	Smith (Victoria-
Casgrain,	Hughes,	McLennan,	Carleton),
Chapais	Jones,	McMeans,	Smith (Wentworth),
(sir Thomas),	King,	McRae,	Sutherland,
Coté,	Lacasse,	Meighen,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Michener,	Taylor,
Dennis,	Léger,	Molloy,	Tobin,
Donnelly,	L'Espérance,	Moraud,	Turgeon,
Farris,	Little,	Mullins,	Webster,
Fauteux,	MacArthur,	Murdock,	White,
Foster,		Paquet,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, le message suivant:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'insiste pas sur son amendement au bill 66, (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*", amendement que le Sénat n'a pas accepté.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

Le Greffier des Communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (52), intitulé: "Loi concernant la radio au Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture lundi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Troisième rapport de l'administration de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, sur ses initiatives et son fonctionnement durant l'année financière finissant le 31 mars 1938.

Le Sénat s'ajourne.

No 43

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 2 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Graham,	Macdonald	Rhodes,
Aylesworth	Green,	(Cardigan),	Riley.
(sir Allen),	Griesbach,	Macdonell,	Robicheau,
Beaubien,	Haig,	Marcotte,	Robinson,
Black,	Hardy,	Marshall,	Sauvé.
Buchanan,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Calder,	Horner,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Cantley,	Horsey,	McGuire,	Carleton),
Casgrain,	Hugessen,	McLennan,	Smith
Chapais	Hughes,	McMeans,	(Wentworth),
(sir Thomas,	Jones,	McRae,	Sutherland,
Coté,	King,	Meighen,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Michener,	Taylor,
Donnelly,	Léger,	Molloy,	Tobin,
Duff,	L'Espérance,	Mullins,	Turgeon,
Farris,	Little,	Murdock,	Webster,
Fauteux,	MacArthur,	Paquet,	White,
Foster,	Macdonald	Parent,	Wilson
Gillis,	(Richmond-Cap-	Quinn,	(Rockcliffe).
Gordon,	Breton-Ouest),	Rainville,	

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frank Roy Hedges, de la cité de Montréal, province de Québec, importateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lillian Pearl Lawrence Hedges, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jessie Fields Chambers Henry, de la circonscription de Beauharnois, province de Québec, fille de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stanley Lawson Henry, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marguerite Oldham Jamieson Macdonald, de la ville de Westmount, province de Québec, commis, demandant l'adoption

d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Ogilvie Macdonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ida Hillman Livermore Woodall, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Thomas Woodall, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gabrielle Rachel Céciles Pelissier de Kermeno de Gouillon, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maurice de Gouillon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Millicent Barbeau Edmondson, de la cité de Montréal, province de Québec, teneuse de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Leo Edmondson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 31 mai 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Théodore Charles Grothé, de la cité de Montréal, province de Québec, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Alphonsine Fébronie Grothé, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (123), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture lundi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (106) intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles du Manitoba, les Lois des ressources naturelles de l'Alberta, et les Lois des ressources naturelles de la Saskatchewan", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux, 1936", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (109), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de New-Westminster", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 44

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 6 juin 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farris,	Macdonald	Prévost,
Aylesworth	Fauteux,	(Richmond-Cap-	Raymond,
(sir Allen),	Foster,	Breton-Ouest),	Rhodes,
Ballantyne,	Gillis,	Macdonald	Riley,
Beaubien,	Graham,	(Cardigan),	Robicheau,
Black,	Green,	Marcotte,	Robinson,
Blondin,	Griesbach,	Marshall,	Sharpe,
Bourgeois,	Harmer,	McGuire,	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horner,	McMeans,	Carleton),
Calder,	Hughes,	McRae,	Tanner,
Cantley,	King,	Meighen,	Taylor,
Chapais	Lacasse,	Michener,	Tobin,
(sir Thomas),	Lambert,	Molloy,	Turgeon,
Coté,	L'Espérance,	Moraud,	Webster,
Dandurand,	Little,	Mullins,	White,
Duff,	MacArthur,	Murdock,	Wilson
Fallis,		Paquet,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que le nom de l'honorable sénateur L'Espérance, soit ajouté à la liste des sénateurs constituant le comité permanent de l'Immigration et du travail, pour combler une vacance existant sur ledit comité.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Graham, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, il est

Ordonné: Que le comité spécial institué pour s'enquérir des conditions ferroviaires en Canada soit autorisé à faire imprimer 200 exemplaires anglais supplémentaires de ses délibérations, et que la Règle 100 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (106), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles du Manitoba, les Lois des ressources naturelles de l'Alberta, et les Lois des ressources naturelles de la Saskatchewan", il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité plénier à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux, 1936", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (109), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de New-Westminster", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (52), intitulé: "Loi concernant la radio du Canada", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frank Roy Hedges, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Jessie Fields Chambers Henry, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marguerite Oldham Jamieson Macdonald, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Hillman Livermore Woodall, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gabrielle Rachel Cécile Pélessier de Kermeno de Gouzellon, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Millicent Barbeau Edmondson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Théodore Charles Grothé, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Roy Hedges".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fields Chambers Henry".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Oldham Jamieson Macdonald".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hillman Livermore Woodall".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Rachel Cécile Péliissier de Kermeno de Gouzillon'."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Millicent Barbeau Edmondson".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Théodore Charles Grothé".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 45

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 7 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fauteux,	Macdonald	Prévost,
Aylesworth	Foster,	(Richmond-Cap-	Rainville,
(sir Allen),	Gillis,	Breton-Ouest),	Raymond,
Ballantyne,	Graham,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien,	Green,	(Cardigan),	Riley,
Black,	Griesbach,	Macdonell,	Robicheau,
Blondin,	Haig,	Marcotte,	Robinson,
Bourgeois,	Hardy,	Marshall,	Sauvé,
Bourque,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Buchanan,	Horner,	(Shédiac),	Sinclair,
Calder,	Hugessen,	McLennan,	Smith (Victoria-
Cantley,	Hughes,	McMeans,	Carleton),
Chapais	Jones,	Meighen,	Smith
(sir Thomas),	King,	Michener,	(Wentworth),
Copp,	Lacasse,	Molloy,	Sutherland,
Coté,	Lambert,	Moraué,	Tanner,
Dandurand,	Léger,	Mullins,	Taylor,
Duff,	L'Espérance,	Murdock,	Tobin,
Fallis,	Little,	Paquet,	Turgeon,
Farris,	MacArthur,	Parent,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux, 1936", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (111), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de New-Westminster", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour étudier le bill (106), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles du Manitoba, les Lois des ressources naturelles de l'Alberta, et les Lois des ressources naturelles de la Saskatchewan".

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est différée.

Le préambule est lu et l'étude en est différée.

La clause 1 est lue et modifiée par la disjonction de tous les mots à partir de "Sont interprétées" dans la cinquième ligne de la page un, jusqu'à la fin de la clause.

Ladite clause, telle que modifiée, est lue et agréée.

La clause 2 est lue et agréée.

Ce qui suit est ajouté comme clause 3:—

"3. La présente loi doit se lire et s'interpréter comme faisant partie d'une des trois lois énoncées ci-après, respectivement:

(a) *Loi des ressources naturelles du Manitoba*, chapitre vingt-neuf des statuts de 1930 (première session);

(b) *Lois des ressources naturelles de l'Alberta*, chapitre trois des statuts de 1930 (première session) et chapitre quinze des statuts de 1931;

(c) *Lois des ressources naturelles de la Saskatchewan*, chapitre quarante et un des statuts de 1930 (première session) et chapitre cinquante et un des statuts de 1931."

Ladite clause 3 est lue et agréée.

La cédule est lue et agréée.

Le préambule est lu à nouveau et agréé.

Le titre est lu à nouveau et agréé.

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, ainsi modifié, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (123), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (Z2), intitulé: "Loi constituant en corporation les *International Highway Forwarders*", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à mardi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (143), intitulé: "Loi pour aider les municipalités à faire des améliorations rentables", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 46

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 8 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Macdonald	Parent,
Aylesworth	Gillis,	(Richmond-Cap-	Prévost,
(sir Allen),	Gordon,	Breton-Ouest),	Rainville,
Ballantyne,	Graham,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien,	Green,	(Cardigan),	Riley,
Black,	Griesbach,	Macdonell,	Robicheau,
Blondin,	Haig,	Marcotte,	Robinson,
Bourgeois,	Hardy,	Marshall,	Sauvé,
Bourque,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Buchanan,	Horner,	(Shédiac),	Sinclair,
Calder,	Horsey,	McGuire,	Smith (Victoria-
Cantley,	Hugessen,	McLennan,	Carleton),
Casgrain,	Hughes,	McMeans,	Smith
Chapais	Jones,	McRae,	(Wentworth),
(sir Thomas),	King,	Meighen,	Sutherland,
Copp,	Lacasse,	Michener,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Molloy,	Taylor,
Duff,	Léger,	Morand,	Tobin,
Fallis,	L'Espérance,	Mullins,	Turgeon,
Farris,	Little,	Murdoch,	Webster,
Fauteux,	MacArthur,	Paquet,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ce bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 4, ligne 21. Ajouter ce qui suit comme nouvelle clause 9:

"9. Aucune proposition ne doit être reçue dans une province plus tard que le 31ème jour de décembre 1938, sauf dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta".

Ledit amendement est agréé, et

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Murdock, du comité permanent de l'Immigration et du travail, auquel a été renvoyé le bill (22), intitulé: "Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ce bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 7 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Stella Maude Lash Dawes, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Thomas Dawes, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 7 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Dubnitsky, autrement connue sous le nom de Elizabeth Dubney, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Dubnitsky, autrement connu sous le nom de Joseph Dubney, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant la paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 7 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Harry Roth, de la cité de Montréal, province de Québec, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Annie Hymovitch Roth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie de la Convention de 1936 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles—Protocole de signature et acte final. (Genève, le 26 juin 1936).

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Roy Hedges", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fields Chambers Henry", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Oldham Jamieson Macdonald", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hillman Livermore Woodall", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Rachel Cécile Péliissier de Kermeno de Gouzillon", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Millicent Barbeau Edmondson", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Théodore Charles Grothé", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (143), intitulé: "Loi pour aider les municipalités à faire des améliorations rentables", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (138), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (31), intitulé: "Loi instituant une Commission des transports au Canada, ayant juridiction en matière de transport par chemins de fer, navires et aéronefs", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Dandurand propose que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 47

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 9 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Macdonald	Parent,
Aylesworth	Gillis,	(Richmond-Cap-	Prévost,
(sir Allen),	Gordon,	Breton-Ouest),	Rainville,
Ballantyne,	Graham,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien,	Green,	(Cardigan),	Riley,
Black,	Griesbach,	Macdonell,	Robicheau,
Bourgeois,	Haig,	Marcotte,	Robinson,
Bourque,	Hardy,	Marshall,	Sauvé,
Buchanan,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Calder,	Horner,	(Shédiac),	Sinclair,
Cantley,	Horsey,	McGuire,	Smith (Victoria-
Casgrain,	Hugessen,	McLennan,	Carleton),
Chapais	Hughes,	McMeans,	Smith
(sir Thomas),	Jones,	McRae,	(Wentworth),
Copp,	King,	Meighen,	Sutherland,
Coté,	Lacasse,	Michener,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Molloy,	Taylor,
Duff,	Léger,	Moraud,	Tobin,
Fallis,	L'Espérance,	Mullins,	Turgeon,
Farris,	Little,	Murdock,	Webster,
Fauteux,	MacArthur,	Paquet,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur McRae propose qu'il soit

Résolu: Que l'intérêt public exige que le Parlement décourage ou refuse les nouvelles demandes qui pourront lui être adressées, par voie de bills privés de divorce à adopter en faveur de personnes ayant d'autres recours;

Et, par conséquent, le Sénat devrait cesser d'assumer des obligations particulières qu'il s'est imposées relativement à l'instruction des causes en divorce, et à cette fin, et en conformité du premier paragraphe de la présente résolution, le Sénat devrait s'employer à favoriser l'adoption d'une loi qui mette fin à ces obligations.

Après débat, et

Etant posée la question sur ladite motion, elle est

Résolue par la négative.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934", rapporte que ce comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ce bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (123), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendement, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 17. L'amendement apporté à cet endroit ne concerne que la version anglaise.

Page 6, lignes 22 à 25. A la clause 17, substituer ce qui suit:

"17. Est abrogé le paragraphe premier de l'article cent soixante-douze de ladite loi, et le suivant lui est substitué:

"172 (1) Une patente pour exercer le commerce ou l'industrie de brasseur peut être accordée à toute personne qui a observé les dispositions de la présente loi, si l'inspecteur de district approuve une telle patente, et si cette personne a, conjointement avec une compagnie de garantie approuvée par le ministre, fourni à Sa Majesté un cautionnement pour le montant que le ministre peut fixer, mais qui dans aucun cas ne doit être inférieur à cinq mille dollars".

Page 10, ligne 21. Au mot "autorise", substituer "tolère".

Lesdits amendements sont agréés, et

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le message de la Chambre des communes qui refuse d'agréer l'amendement apporté par le Sénat au bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche", présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI, 8 juin 1938.

Le Comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été référé le message de la Chambre des communes refusant d'agréer l'amendement apporté par le Sénat au Bill No 13, intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche", a, pour obtemporer à l'ordre de renvoi du 12 mai 1938, étudié ce message, et il a maintenant l'honneur de présenter le rapport suivant:

Le Comité recommande que le Sénat maintienne son amendement, pour les raisons qui suivent:

1. La corporation étant la seule personne coupable de la contravention, et aussi la seule qui puisse bénéficier de la contravention, est la seule personne qui doive subir la pénalité. Il est injuste de pénaliser les administrateurs, directeurs ou employés, et cette pénalité est particulièrement injuste dans le cas d'administrateurs ou d'employés dont la situation dépend de leur obéissance à la politique de la compagnie.

2. L'amendement pourvoit à l'augmentation de la peine minimum dans le cas d'une deuxième ou subséquente récidive. Dans le cas d'un grand nombre de toutes petites compagnies, comme celles qui s'occupent de mise en conserve, par exemple, une amende dépassant nécessairement cinquante dollars pourrait être trop sévère et aurait pour résultat d'inspirer une certaine hésitation à les déclarer coupables.

3. Il n'y a aucune raison pour que l'imposition des amendes, si elles sont suffisamment élevées, produise moins d'effet dans le cas de contraventions à la Loi du dimanche que dans le cas de contraventions à toute autre loi.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Roy Hedges", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fields Chambers Henry", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Oldham Jamieson MacDonald", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hillman Livermore Woodall", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Rachel Cécile Péliissier de Kermeno de Gouzellon", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Millicent Barbeau Edmondson", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Théodore Charles Grothé", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le Bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", tel qu'amendé, soit maintenant lu pour la troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Farris, propose que ledit Bill ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit amendé par le retranschement des sous-clauses deux, trois et quatre de la clause première dudit Bill, et par la substitution de ce qui suit:

"(2) Est modifié l'article douze de ladite loi par l'adjonction à cet article de ce qui suit comme paragraphes douze, treize et quatorze:

'(12) Si, dans le cas d'une proposition déposée avant la mise en vigueur du présent paragraphe, une dette garantie par mort-gage, hypothèque, nantissement, servitude, droit ou privilège grevant un bien du cultivateur (ci-après mentionnée comme dette garantie) n'a pas été réglée par concordat, prorogation de délai ou projet de traité, par suite de l'absence de rapports contractuels entre le cultivateur et un créancier garanti, défini dans la présente loi, le cultivateur a le droit de faire étudier sa proposition ou d'en déposer une nouvelle, dans l'un ou l'autre cas, afin que la dette garantie soit réglée par concordat, prorogation de délai ou projet de traité de la même manière et avec les mêmes effets que si le présent paragraphe avait été en vigueur à la date du dépôt de la proposition initiale.

(13) Dans le cas où avant la mise en vigueur du présent paragraphe, une commission de révision a formulé une proposition en vertu de laquelle une dette garantie a été réglée, le cultivateur a le droit, nonobstant l'absence de rapports contractuels entre lui-même et un créancier garanti, défini dans la présente loi, de faire confirmer cette proposition par la commission de révision de la même manière et avec les mêmes effets que si le présent paragraphe avait été en vigueur à la date du dépôt de sa proposition par le cultivateur, ou si cette proposition a été confirmée antérieurement à la mise en vigueur du présent paragraphe, elle est exécutoire comme si elle avait été confirmée après la mise en vigueur du présent paragraphe.

(14) Les dispositions des deux paragraphes précédents du présent article ne s'appliquent pas dans le cas où, en vertu d'une ordonnance ou d'un jugement d'un tribunal compétent, le titre d'un cultivateur à des biens meubles ou immeubles s'est éteint avant la mise en vigueur de ces paragraphes.

Etant posée la question d'agrément de la motion en amendement, elle est,
Résolue par l'affirmative.

Etant de nouveau posée la question d'agrément de la motion pour la troisième lecture du Bill, tel qu'amendé,

L'honorable sénateur Hughes propose que ledit Bill ne soit pas du maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit modifié comme suit:

1. Page 1, lignes 7 à 9. Supprimer les mots "et, nonobstant l'absence de rapports contractuels entre le débiteur et l'une des personnes ci-après mentionnées".

2. Page 1, lignes 17 à 30. Supprimer la sous-clause deux de la clause un.

3. Page 2, lignes 1 à 13. Supprimer la sous-clause trois de la clause un, et substituer ce qui suit:

"(3) Ladite loi est de plus modifiée par l'insertion du paragraphe suivant, immédiatement après le paragraphe dix de l'article douze:

'(6A) Dans le cas où, avant la mise en vigueur du présent paragraphe, une commission de révision a formulé et confirmé une proposition en vertu de laquelle

une dette garantie a été réglée nonobstant l'absence de rapports contractuels entre le cultivateur et une autre personne que la commission traite ou considère comme un créancier garanti, une telle proposition lie néanmoins tous les intéressés".

4. Page 2, lignes 14 à 19. Supprimer la sous-clause quatre de la clause un.

Etant posée la question d'agrément de la motion en amendement,

Elle est résolue par la négative.

Etant de nouveau posée la question d'agrément de la motion pour la troisième lecture dudit bill, tel qu'amendé,

En amendement, il est proposé par l'honorable sénateur Farris que la clause 9 dudit bill, tel qu'amendée, soit retranchée.

Le débat se poursuivant,

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question d'agrément de la motion en amendement,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Copp,	Farris,	Harmer,	Little,
Dandurand,	Gordon,	King,	Murdock,
Duff,	Graham,	Lacasse,	Robinson,
			Sinclair—13.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Black,	Griesbach,	Macdonald	Robicheau,
Bourgeois,	Haig,	(Cardigan),	Sharpe,
Bourque,	Horner,	Macdonell,	Smith (Victoria-
Calder,	Hughes,	Marcotte,	Carleton),
Chapais	Jones,	McMeans,	Smith (Wentworth),
(sir Thomas),	Léger,	Meighen,	Sutherland,
Coté,	MacArthur,	Michener,	Tanner,
Fauteux,	Macdonald	Mullins,	Taylor,
Gillis,	(Richmond-Cap-	Paquet,	White—33.
Green,	Breton-Ouest),		

Elle est résolue par la négative.

Etant de nouveau posée la question d'agrément de la motion principale pour la troisième lecture dudit bill, elle est

Résolue par l'affirmative.

Etant posée la question de savoir si ledit bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (143), intitulé: "Loi pour aider les municipalités à faire des améliorations rentables", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (138), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des forêts.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion pour deuxième lecture du bill (31), intitulé: "Loi instituant une Commission des transports au Canada, ayant juridiction en matière de transport par chemins de fer, navires et aéronefs", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Stella Maud Lash Dawes, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Dubnitsky, autrement connue sous le nom d'Elizabeth Dubney, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Harry Roth, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Maude Lash Dawes".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture lundi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizzabteh Dubnitsky, autrement connue sous le nom d'Elizabeth Dubney".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture lundi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Roth".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture lundi prochain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est,

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné
jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 48

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 13 juin 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fallis,	Macdonald	Prévost,
(sir Allen),	Farris,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
Ballantyne,	Foster,	Breton-Ouest),	Riley,
Beaubien,	Gillis,	Macdonald	Robicheau,
Black,	Green,	(Cardigan),	Robinson,
Blondin,	Griesbach,	Macdonell,	Sauvé,
Bourgeois,	Haig,	Marcotte,	Sharpe,
Bourque,	Harmer,	Marshall,	Sinclair,
Buchanan,	Horner,	McGuire,	Smith (Victoria-
Calder,	Horsey,	McLennan,	Carleton),
Cantley,	Hugessen,	McMeans,	Smith
Casgrain,	Hughes,	McRae,	(Wentworth),
Chapais	Jones,	Michener,	Tanner,
(sir Thomas),	Lacasse,	Molloy,	Taylor,
Copp,	Lambert,	Moraud,	Turgeon,
Dandurand,	L'Espérance,	Mullins,	Webster,
Donnelly,	Little,	Murdock,	White,
Duff,	MacArthur,	Paquet,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 10 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Ruth Nicholson Lowe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Moore Lowe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 10 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Anna Vereszczak Finchuk, de la cité de Montréal, province de Québec, commis d'épicerie, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Ivan Finchuk, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable sénateur McLennan, du comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada, auquel a été renvoyé le bill (98), intitulé: "Loi concernant la Convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional", rapport que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé de faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Page 2, lignes 6 à 12, toutes deux comprises. A la clause 3, substituer ce qui suit:—

“3. (1) Tout officier commissionné touchant pleine solde dans le service militaire, naval ou aérien du Canada, ou dans le service militaire, naval ou aérien de Sa Majesté, ou tout fonctionnaire des pêcheries ou magistrat stipendaire, à bord d'un navire appartenant à l'Etat canadien ou à son service et employé à la protection des pêcheries, ou tout préposé des douanes du Canada, shérif, juge de paix ou autre personne dûment commissionnée à cet effet, peut monter à bord de tout navire, bâtiment ou bateau, dans les eaux territoriales canadiennes que couvre la Convention, qu'il a lieu de croire exploité ou utilisé en contravention d'une disposition quelconque de la présente loi ou d'un règlement ou des dispositions de la Convention, ou en vue d'aider ou faciliter toute telle contravention, et il peut perquisitionner dans sa cargaison et dans son équipement; et il peut aussi en interroger sous serment le capitaine ou la personne ayant le commandement, sur la cargaison, l'équipement et le voyage.

(2) Lorsqu'un officier ou une personne l'interroge sous serment en vertu de la présente loi concernant la cargaison, l'équipement ou le voyage de ce navire, bâtiment ou bateau, si le capitaine ou la personne ayant le commandement d'un navire, bâtiment ou bateau ne répond pas conformément à la vérité à toutes les questions qui lui sont posées dans cet interrogatoire, il ou elle est passible d'une amende de quatre cents dollars.

Page 2, ligne 13. Au mot “les”, substituer le mot “des”.

Page 2, ligne 14. Disjoindre les mots “jugés nécessaires”.

Page 2, ligne 20. Après le mot “tout”, insérer le mot “pareil”.

Page 2, ligne 43. Après le mot “port”, insérer les mots “ou havre”.

Page 3, lignes 7 et 8. Aux mots “Loi de protection des douanes et des pêcheries” substituer les mots “présente loi”.

Page 4, lignes 13 et 14. Aux mots “Loi de la protection des douanes et des pêcheries” substituer les mots “présente loi”.

Page 4, lignes 39 et 40. Aux mots “Loi de protection des douanes et des pêcheries” substituer les mots “présente loi”.

Page 5, lignes 3 et 4. Aux mots “Loi de la protection des douanes et des pêcheries” substituer les mots “présente loi”.

Page 5, ligne 37. Insérer ce qui suit comme nouvelle sous-clause (3) de la clause 11:

“(3) Est coupable d'un acte criminel et passible d'une amende de huit cents dollars et d'un emprisonnement de deux ans, quiconque résiste à un officier ou à une personne dans l'accomplissement de ses devoirs en vertu de la présente loi, ou aide ou engage un autre à lui résister.

Page 5, ligne 37. Insérer ce qui suit comme nouvelles clauses 12, 13 et 14:—

“12. Le procureur général du Canada peut, au nom de Sa Majesté, réclamer en justice l'imposition d'une amende ou d'une confiscation encourue sous l'autorité de la présente loi, ou appliquer cette amende ou confiscation.

“13. Toutes actions en recouvrement d'amendes ou en application de confiscation imposées par la présente loi, doivent être intentées dans un délai de trois années, à compter de la commission de contravention.

“14. Dans le cas de saisie opérée sous l'autorité de la présente loi, le gouverneur ne conseil peut ordonner la suspension des procédures, et, dans le cas de condamnation, il peut remettre l'amende, en totalité ou en partie, et aux conditions qu'il juge équitables.

Renommer les clauses 15, 16 et 17 les clauses portant actuellement les numéros 12, 13 et 14.

Ordonné: Que lesdits amendements soient inscrits à l'Ordre du jour, pour étude, à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McLennan, du comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada, auquel a été renvoyé le bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest", rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier, comme suit:

1. Page 1, lignes 7 à 34, et page 2, lignes 1 à 14:

Disjoindre tous les mots à la suite de "trente-neuf", à la ligne 6, jusqu'à la fin du bill, et substituer ce qui suit:

"39A. (1) Le Secrétaire d'Etat du Canada peut, sur demande du Procureur général de Sa Majesté au Canada, décerner à toute personne employée dans le service public du Canada un certificat d'autorité d'après la formule à de l'Annexe de la présente loi, et ce certificat demeurera en vigueur tant que la personne y désignée restera dans le service public du Canada, soit qu'elle agisse comme agent de la paix ou à d'autre titre, soit qu'elle continue à servir en la même qualité ou à d'autre titre, subordonnement toutefois, à l'annulation, par le Secrétaire d'Etat, d'un tel certificat, à n'importe quel moment, et sur demande dudit Procureur général.

(2) Sous l'autorité d'un tel certificat, mais à la condition qu'il soit produit, si réquisition en est faite, à toute personne intéressée, en tant que propriétaire, gardien ou à d'autre titre, à toute chose recherchée comme étant susceptible de saisie en vertu du présent paragraphe, ou intéressé à l'immeuble ou à un autre endroit ou local où cette chose est présumée se trouver, ou qu'il soit à un gardien de la paix, la personne désignée au certificat peut pénétrer de nuit, si elle est elle-même agent de la paix, ou si elle est accompagnée par un agent de la paix, et de jour, sans être ainsi accompagnée, dans tout immeuble qui n'est pas une maison d'habitation et dans tout autre endroit ou local que ce soit (y compris navires, bateaux, canots, véhicules, voitures à moteur, automobiles, avions et moyens de transport de quelque nature que ce soit), lequel immeuble, endroit ou local n'est pas situé dans les Territoires et dans lequel une telle personne a lieu de croire qu'il existe une chose dont l'expédition hors des Territoires est prohibée, conditionnellement ou autrement, par une loi du Canada ou par une ordonnance des Territoires; et elle peut y opérer une perquisition en vue de trouver cette chose et la saisir si et lorsqu'elle l'y trouve; et aux fins de cette perquisition et de cette saisie elle peut, s'il le faut, forcer toute entrée, porte, mur, plancher, fenêtre ou barrière et tout coffre ou paquet.

(3) Toute chose dont l'expédition ou le transport hors des Territoires est interdit conditionnellement ou autrement, par une loi du Canada ou par une ordonnance des Territoires, et tout réceptacle de quelque nature qu'il soit, ainsi que tout navire, bateau, canot, véhicule, voiture à moteur, automobile, avion ou moyen de transport de quelque nature que ce soit et dans lequel cette chose est trouvée, ou qui paraît avoir servi à transporter illégalement cette chose hors des Territoires, sera saisie par tout agent de la paix en ayant connaissance et sera sujette à confiscation.

(4) Lorsqu'un navire, un véhicule, des marchandises ou une chose a été saisie ou est détenue sous l'autorité d'une des dispositions de la présente loi ou en vertu de la *Loi du gibier du Nord-Ouest*, ou lorsqu'il est allégué qu'une amende ou confiscation a été encourue sous l'autorité des dispositions de la présente loi ou de la *Loi du gibier du Nord-Ouest*, l'agent ou garde-chasse opérant cette

saisie ou détention doit immédiatement faire rapport des circonstances de l'affaire au Commissaire.

(5) Le Commissaire peut alors notifier le propriétaire ou ayant-droit de la chose saisie ou détenue, ou son agent ou la personne sur laquelle pèse l'allégation d'avoir encouru l'amende ou la confiscation ou son agent, du motif de la saisie, détention, amende ou confiscation, le ou la requérir de fournir, dans un délai de trente jours à compter de la date de la notification, la preuve qu'il ou qu'elle désire produire en l'espèce. Cette preuve peut prendre la forme d'un affidavit ou d'une déclaration devant un juge de paix, devant un commissaire chargé de recevoir les affidavits dans un tribunal ou devant un notaire public.

(6) A l'expiration dudit délai de trente jours, ou plus tôt, si la personne ainsi requise de fournir une preuve le désire, le Commissaire ou le Sous-Commissaire peut examiner et peser les circonstances de l'affaire et communiquer au Ministre son opinion ou sa recommandation en l'espèce.

(7) Le Ministre peut alors rendre sa décision dans l'affaire à l'égard de la saisie, détention, amende ou confiscation, et à l'égard des conditions, s'il en est, auxquelles les choses saisies ou détenues peuvent être libérées, ou auxquelles l'amende peut être remise ou la confiscation levée, ou il peut déférer l'affaire à la Cour de l'Echiquier pour jugement. Le Ministre peut, par réglementation, autoriser le Commissaire ou le Sous-Commissaire à exercer les pouvoirs que le présent article confère au Ministre.

(8) Si le propriétaire ou ayant-droit de la chose saisie ou détenue, ou la personne sur qui pèse l'allégation d'avoir encouru l'amende, n'a pas, dans un délai de trente jours après avoir été notifiée de la décision du Ministre, du Commissaire ou du Sous-Commissaire, fourni au Ministre, au Commissaire ou au Sous-Commissaire, selon le cas, un avis écrit que cette décision ne sera pas acceptée, la décision sera finale.

(9) Si le propriétaire ou ayant-droit de la chose saisie ou détenue, ou la personne sur qui pèse l'allégation d'avoir encouru l'amende fournit, dans un délai de trente jours après avoir été notifiée d'une telle décision, au Ministre, au Commissaire ou au Sous-Commissaire, selon le cas, un avis écrit que cette décision ne sera pas acceptée, le Ministre pourra déférer l'affaire à la cour de l'Echiquier du Canada.

(10) Sur renvoi par le Ministre d'une telle affaire à la cour de l'Echiquier du Canada, cette cour devra entendre et examiner l'affaire sur la foi des documents et de la preuve à elle déferés, ainsi que sur la foi de toute nouvelle preuve fournie d'après les instructions de cette cour par le propriétaire ou ayant-droit de la chose saisie ou détenue, ou par la personne sur qui pèse l'allégation d'avoir encouru l'amende, ou par la Couronne, et elle devra rendre une décision selon que de droit. Jugement pourra être pris sur toute pareille décision, et ledit jugement pourra être rendu exécutoire et il sera exécutoire de la même façon que les autres jugements de cette cour.

(11) La signification de l'avis de produire une preuve, et de l'avis de la décision du Ministre sera suffisante si elle est opérée par l'envoi d'un tel avis par la poste, sous pli recommandé, au propriétaire ou ayant-droit ou à la personne sur qui pèse l'allégation d'avoir encouru l'amende, à son adresse telle qu'indiquée dans le rapport de la saisie; et le délai de trente jours accordé à l'égard de l'un ou l'autre de ces avis sera compté, dans le cas de signification par la poste, de la date à laquelle cette notification a été mise à la poste.

(12) (a) Si avis d'intention de revendication a été donné, et si la valeur des marchandises ou choses saisies ne dépasse pas, de l'avis de l'agent qui a opéré la saisie, la somme de cent dollars, cet argent, s'il juge à propos d'intenter des procédures sous l'autorité du présent article, doit faire immédiatement évaluer les marchandises par un appréciateur compétent, et si cet appréciateur

certifie que la valeur de ces marchandises ne dépasse pas cent dollars, plainte sommaire pourra être portée devant deux juges de paix au nom de l'agent autorisé à cet effet par le Ministre, dénonçant les articles saisis comme confisqués sous l'autorité de quelque loi particulière ou disposition d'icelle mentionnée dans ladite plainte, et demandant condamnation desdits articles; et les juges devront alors émettre un avis général, pour toutes les personnes revendiquant quelque intérêt dans la saisie, de comparaître à une date et en un lieu déterminés pour réclamer les articles saisis et pour répondre à la plainte, et déclarer qu'à défaut de ce faire lesdits articles seront condamnés;

(b) Au moins huit jours avant la date de comparution, une copie de l'avis devra être signifiée à la personne qui était en possession des articles enlevés, ou être laissée ou apposée dans un édifice, vaisseau ou véhicule, s'il s'en trouve, où les articles ont été saisis, si cet édifice, vaisseau ou véhicule existe encore, ou affichée ostensiblement en deux endroits publics les plus rapprochés du lieu de la saisie;

(c) Si quelque personne se présente pour répondre à la plainte, les juges devront entendre et juger l'affaire sommairement et libérer ou condamner les articles; mais si aucune personne ne se présente, jugement de condamnation sera prononcé, et les juges qui prononceront la condamnation devront émettre à l'agent mentionné en premier lieu dans le présent article un mandat de vendre les marchandises".

2. Ajouter ce qui suit au bill comme clause deux:

"2. Ladite loi est de plus modifiée par l'adjonction de ce qui suit à l'Annexe de ladite loi:

FORMULE A.

Certificat d'autorité.

Decerné à un agent qui applique le paragraphe 3 de l'article 39A de la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

Le présent certificat atteste que (*nom*) de (*cité, ville ou autre lieu*) dans (*la province, etc.*), Dominion du Canada, (*bureau ou occupation*), est autorisé, par l'article 39A de la Loi des territoires du Nord-Ouest et en vertu dudit article, à pénétrer de nuit, s'il est lui-même un agent de la paix, ou s'il est accompagné par un agent de la paix, et de jour, sans être ainsi accompagné, dans tout immeuble qui n'est pas une maison d'habitation et dans tout autre endroit ou local (y compris navires, bateaux, canots, véhicules, voitures à moteur, automobiles, aéroplanes et moyens de transport de quelque nature que ce soit) qui n'est pas situé dans les Territoires du Nord-Ouest et dans lequel une telle personne a lieu de croire qu'il existe une chose dont l'expédition ou le transport hors des Territoires est prohibé, conditionnellement ou autrement, par une loi du Canada, ou par une ordonnance desdits Territoires; et d'y opérer une perquisition en vue de trouver cette chose et de la saisir si et lorsqu'il l'y trouve, et aux fins de cette perquisition ou saisie, il peut, s'il le faut, forcer toute entrée, porte, mur, plancher, fenêtre ou barrière, et tout coffre ou paquet.

Donné à Ottawa, Canada, cejour de.....19....

Le secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit amendement soit inscrit à l'Ordre du jour, pour être étudié à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (106), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles du Manitoba, les Lois des ressources naturelles de l'Alberta et les Lois des ressources naturelles de la Saskatchewan", et l'informe qu'elle a agréé l'amendement du Sénat audit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie d'Hudson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie d'Imprimerie du Mail", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K2), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Imprimeurs du Globe", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L1), intitulé: "Loi constituant en Corporation *The Maritime Provinces General Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Sanson White", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Maud Thomas Gregory", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Kathleen Lavery Forester", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Margaret Campbell Quinn", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Maud Doran Gay", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Barnsley Prichard Hartney", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Russell", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont Ross", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred Augustus Cottle Stead", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Caplan Tucker", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Thomas Smith", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Salzman Udashkin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à William Dougald Stanley Campbell", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Varner MacLeod", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

Le vendredi 10 juin 1938.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour renvoyer à cette Chambre les dépositions, etc., recueillies par le comité permanent des Divorces, au Sénat, à qui ont été référées les requêtes de Paul Sanson White, Louise Maud Thomas Gregory, Emma Kathleen Lavery Forester, Edith Margaret Campbell Quinn, Dorothy Maud Doran Gay, Kathleen Barnsley Prichard Hartney, Thomas Russell, Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont Ross, Wilfred Augustus

tus Cottle Stead, Celia Caplan Tucker, Irene Thomas Smith, Sylvia Salzman Udashkin, William Dougald Stanley Campbell et Mildred Varner MacLeod, respectivement, demandant des lois de divorce; et les écrits produits comme preuve devant lui.

Attesté:

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Le Greffier des Communes,

ARTHUR BEAUCHESNE,

Ordonné: Que ledit message reste déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (146), intitulé: "Loi concernant le haut-commissaire du Canada dans le Royaume-Uni", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (123), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", est lu pour la troisième fois, tel qu'amendé.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (31), intitulé: "Loi instituant une Commission des transports au Canada, ayant juridiction en matière de transport par chemins de fer, navires et aéronefs", est lu pour la deuxième fois.

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Maud Lash Dawes", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Dubnitsky, autrement connue sous le nom d'Elizabeth Dubney", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Roth", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 49

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 14 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Gillis,	Macdonald (Richmond-Cap-	Murdock,
Ballantyne,	Gordon,	Breton-Ouest),	Paquet,
Beaubien,	Graham,	Macdonald	Prévost,
Black,	Green,	(Cardigan),	Rainville,
Bourgeois,	Griesbach,	Macdonell,	Riley,
Bourque,	Haig,	Marcotte,	Robicheau,
Buchanan,	Hardy,	Marshall,	Robinson,
Cantley,	Harmer,	McDonald	Sanvé,
Casgrain,	Horney,	(Shédiac),	Sharpe,
Chapais (sir Thomas),	Horsey,	McGuire,	Sinclair,
Copp,	Hugessen,	McLennan,	Smith (Victoria- Carleton),
Coté,	Hughes,	McMeans,	Smith (Wentworth),
Dandurand,	Jones,	McRae,	Tanner,
Donnelly,	Lacasse,	Meighen,	Taylor,
Duff,	Lambert,	Michener,	Tobin,
Fallis,	Léger,	Molloy,	Webster,
Farris,	L'Espérance,	Morand,	White,
Foster,	Little,	Mullins,	Wilson (Rockcliffe).
	MacArthur,		

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H3) intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Maud Lash Dawes", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Dubnitsky, autrement connu sous le nom d'Elizabeth Dubney", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Roth", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Little propose que le bill (Z2), intitulé: "Loi constituant en corporation les *International Highway Forwarders*", soit maintenant lu une deuxième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Dandurand propose que le mot "maintenant" soit retranché, et que les mots "six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la question.

Etant posé la question d'agrément de la motion en amendement.

Elle est mise aux voix, avec le résultat suivant:

Pour 19. Contre 35.

Elle est donc résolue par la négative.

Etant de nouveau posée la question sur la motion pour deuxième lecture dudit bill, elle est

Résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend l'étude du rapport du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé un message de la Chambre des communes, refusant d'agréer l'amendement apporté par le Sénat au bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi du dimanche".

Ledit rapport est adopté, et

Sur motion de l'honorable sénateur Murdock, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude des amendements apportés par le comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada au bill (98), intitulé: "Loi concernant la Convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional".

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude de l'amendement apporté par le comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada au bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest".

Ledit amendement est agréé, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la deuxième lecture du bill (146), intitulé: "Loi concernant le Haut commissaire du Canada dans le Royaume-Uni", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 50

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 15 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Gillis,	Macdonald (Cardigan),	Rainville,
Ballantyne,	Gordon,	Macdonell,	Rhodes,
Beaubien,	Graham,	Marcotte,	Riley,
Black,	Green,	Marshall,	Robicheau,
Blondin,	Griesbach,	McDonald	Robinson,
Bourgeois,	Haig,	(Shédiac),	Sauvé,
Bourque,	Hardy,	McGuire,	Sharpe,
Buchanan,	Harmer,	McLennan,	Sinclair,
Casgrain,	Horner,	McMeans,	Smith (Victoria- Carleton),
Chapais (sir Thomas),	Horsey,	McRae,	Smith (Wentworth),
Copp,	Hughes,	Meighen,	Sutherland,
Coté,	Jones,	Michener,	Tanner,
Dandurand,	Lacasse,	Molloy,	Taylor,
Donnelly,	Lambert,	Moraud,	Tobin,
Duff,	Léger,	Mullins,	Webster,
Fallis,	L'Espérance,	Murdock,	White,
Farris,	Little,	Paquet,	Wilson (Rockcliffe).
Fauteux,	MacArthur,	Parent,	
Foster,	Macdonald (Richmond-Cap- Breton-Ouest),	Prévost,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport de la Commission Royale qui a fait enquête sur le régime pénitentiaire au Canada (Editions anglaise et française).

Règlements pour la Milice et Royale force aérienne du Canada—14 avril au 15 mai 1938.

L'honorable sénateur Dandurand propose qu'il soit

Résolu: Qu'il est opportun que le Parlement approuve la Convention de 1936 pour la suppression du trafic illicite des drogues nuisibles (Genève, 26 juin 1936) signée au nom du Canada par le plénipotentiaire désigné dans ladite Convention, et

Que cette Chambre donne son approbation à ladite Convention.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marjorie Ruth Nicholson Lowe, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Anna Vereszczak Finchuk, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (146), intitulé: "Loi concernant le Haut commissaire du Canada dans le Royaume-Uni", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Ruth Nicholson Lowe".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Vereszczak Finchuk".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 51

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 16 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Foster,	Macdonald (Richmond-Cap-	Parent,
Beaubien,	Gillis,	Breton-Ouest),	Prévost,
Black,	Gordon,	Macdonald	Rainville,
Blondin,	Graham,	(Cardigan),	Rhodes,
Bourgeois,	Griesbach,	Macdonell,	Riley,
Bourque,	Haig,	Marcotte,	Robicheau,
Buchanan,	Hardy,	Marshall,	Robinson,
Cantley,	Harmer,	McDonald	Sauvé,
Casgrain,	Horner,	(Shédiac),	Sharpe,
Chapais (sir Thomas),	Horsey,	McGuire,	Sinclair,
Copp,	Hugessen,	McLennan,	Smith (Victoria-
Coté,	Hughes,	McMeans,	Carleton),
Dandurand,	Jones,	McRae,	Smith (Wentworth),
Donnelly,	Lacasse,	Meighen,	Sutherland,
Duff,	Lambert,	Molloy,	Tanner,
Fallis,	Léger,	Moraud,	Taylor,
Farris,	L'Espérance,	Mullins,	Tobin,
Fauteux,	Little,	Murdock,	Webster,
	MacArthur,	Paquet,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le bill (30), intitulé: "Loi réglementant l'inspection et la vente de la ficelle d'engergage et établissant le poids du boisseau pour certains produits généralement vendus au boisseau", rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des Indiens, auquel a été renvoyé le bill (138), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (123), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (154), intitulé: "Loi modifiant la Loi des parcs nationaux et la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard, 1936", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 1367, approuvant le rapport du Ministre de la Justice à Son Excellence le Gouverneur général en Conseil, relativement à certaines mesures édictées par la Législature d'Alberta; et de l'arrêté en conseil, C.P. 1368, désapprouvant les lois intitulées: "An Act for the Security of Home Owners" et "An Act to impose a tax on certain securities in the year 1938."

Sur motion de l'honorable sénateur Robicheau, il est

Ordonné: Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état faisant connaître:

1. Copie du contrat relatif à la construction du *Venture*;
2. Copie d'un bordereau de paie certifié qui se rapporte à la construction du *Venture*;
3. Copie d'un relevé des montants dus à chaque ouvrier relativement aux montants qui leur ont été payés à un taux inférieur à celui que stipulait le contrat;
4. Copie d'un relevé des montants dus à chaque ouvrier comme gages impayés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Dandurand, qu'il soit

Résolu: Qu'il est opportun que le Parlement approuve la Convention de 1936 pour la suppression du trafic illicite des drogues nuisibles (Genève, 26 juin 1936) signée au nom du Canada par le plénipotentiaire désigné dans ladite Convention, et

Que cette Chambre donne son approbation à ladite Convention.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question d'agrément de ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative, et

Ordonné: En conséquence.

Le Sénat s'ajourne.

No 52

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 17 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Gillis,	Macdonald	Prévost,
Black,	Graham,	(Richmond-Cap-	Rainville,
Blondin,	Griesbach,	Breton-Ouest),	Rhodes,
Bourque,	Haig,	Macdonald	Robicheau,
Buchanan,	Harmer,	(Cardigan),	Robinson,
Chapais	Horner,	Macdonell,	Sharpe,
(sir Thomas),	Horsey,	Marcotte,	Sinclair,
Copp,	Hughes,	McLennan,	Smith (Victoria-
Coté,	Jones,	McMeans,	Carleton),
Dandurand,	Lacasse,	McRae,	Smith (Wentworth),
Duff,	Léger,	Molloy,	Sutherland,
Fallis,	L'Espérance,	Mullins,	Tanner,
Farris,	Little,	Murdock,	Taylor,
Fauteux,	MacArthur,	Paquet,	Webster,
Foster,		Parent,	White.

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Ruth Nicholson Lowe", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question se savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Vereszczak Finchuk", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question se savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (154), intitulé: "Loi modifiant la Loi des parcs nationaux et la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures.

Le Sénat s'ajourne.

No 53

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Lundi 20 juin 1938

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Foster,	Macdonald (Richmond-Cap-	Prévost,
Ballantyne,	Gillis,	Breton-Ouest),	Rainville,
Beaubien,	Graham,	Macdonald	Rhodes,
Bourgeois,	Green,	(Cardigan),	Riley,
Bourque,	Griesbach,	Macdonell,	Robicheau,
Buchanan,	Haig,	Marcotte,	Robinson,
Calder,	Harmer,	Marshall,	Sauvé,
Casgrain,	Horner,	McGuire,	Sharpe,
Chapais	Hugessen,	McLennan,	Sinclair,
(sir Thomas),	Hughes,	McMeans,	Smith (Victoria-
Copp,	King,	McRae,	Carleton),
Dandurand,	Lacasse,	Molloy,	Tanner,
Dennis,	Lambert,	Morau,	Taylor,
Duff,	L'Espérance,	Mullins,	Tobin,
Fallis,	Little,	Murdock,	Webster,
Farris,	MacArthur,	Paquet,	White,
			Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 17 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Aldège Nault, de la cité de Montréal, province de Québec, décorateur d'intérieur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Marie Rose Eva Brousseau Nault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 17 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Muriel Gladys Jones Roberts, de la cité de Toronto, province d'Ontario, servante domestique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Gordon Thomas Roberts, du village Little Gaspé, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 17 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Virginia Amelia Loomis Wadsworth, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Frederick Wadsworth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 17 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jennie Erdrich Ettenberg, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bernard Robert Ettenberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (98), intitulé: "Loi concernant la Convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

Le Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LE VENDREDI, 17 juin 1938

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre accepte leur premier amendement au bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", et refuse d'agréer leur deuxième amendement pour les raisons suivantes:

"Parce que l'adoption dudit amendement serait la cause d'inconvénients dans certaines provinces".

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

Le Greffier des Communes,
ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 54

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 21 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Foster,	Macdonald	Prévost,
Ballantyne,	Gillis,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Beaubien,	Gordon,	Breton-Ouest),	Rainville,
Black,	Graham,	Macdonald	Rhodes,
Bourgeois,	Green,	(Cardigan),	Riley,
Bourque,	Griesbach,	Macdonell,	Robicheau,
Buchanan,	Haig,	Marcotte,	Robinson,
Calder,	Härmer,	Marshall,	Sauvé,
Casgrain,	Horner,	McDonald	Sharpe,
Chapais (sir Thomas),	Horsey,	(Shédiac),	Sinclair,
Copp,	Hugessen,	McGuire,	Smith (Victoria-
Dandurand,	Hughes,	McLennan,	Carleton),
Dennis,	King,	McMeans,	Sutherland,
Donnelly,	Lacasse,	McRae,	Tanner,
Duff,	Lambert,	Meighen,	Taylor,
Fallis,	Léger,	Molloy,	Tobin,
Farris,	L'Espérance,	Moraud,	Webster,
Fauteux,	Little,	Mullins,	White,
	MacArthur,	Murdock,	Wilson
		Paquet,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Duff, présente la pétition suivante:

Des pêcheurs près de la côte, des comtés de Guysboro et de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, au sujet des permis accordés aux chalutiers pour faire la pêche hors des ports de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Réponse à un ordre du Sénat, en date du 16 juin 1938, faisant connaître:

1. Copie du contrat relatif à la construction du *Venture*;
2. Copie d'un bordereau de paie certifié qui se rapporte à la construction du *Venture*;
3. Copie d'un relevé des montants dus à chaque ouvrier relativement aux montants qui leur ont été payés à un taux inférieur à celui que stipulait le contrat;
4. Copie d'un relevé des montants dus à chaque ouvrier comme gages impayés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude du message de la Chambre des communes par lequel elle refuse d'agréer au second amendement apporté par le Sénat au Bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934".

L'honorable sénateur Dandurand propose, appuyé par le très honorable sénateur Graham, que le Sénat n'insiste pas sur le second amendement auquel la Chambre des communes refuse d'agréer.

Etant posée la question sur ladite motion, elle est
Résolue par la négative.

Le très honorable sénateur Meighen, appuyé par l'honorable sénateur Griesbach, propose alors:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat insiste sur son second amendement au Bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", auquel la Chambre des communes refuse d'agréer, pour la raison suivante: Que cette loi n'aurait plus raison d'être, en aucune province, après le 31 décembre 1938.

Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative, et
Ordonné: En conséquence.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldège Nault".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gladys Jones Roberts".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Amelia Loomis Wadsworth".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Erdrich Ettenberg".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 55

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 22 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Gordon,	Macdonald (Cardigan),	Rainville,
Beaubien,	Graham,	Macdonell,	Rhodes,
Black,	Green,	Marcotte,	Riley,
Bourque,	Griesbach,	Marshall,	Robicheau,
Buchanan,	Haig,	McDonald	Robinson,
Calder,	Harmer,	(Shédiac),	Sauvé,
Casgrain,	Horner,	McGuire,	Sharpe,
Chapais (sir Thomas),	Horsey,	McLennan,	Sinclair,
Copp,	Hugessen,	McMeans,	Smith (Victoria- Carleton),
Dandurand,	Hughes,	McRae,	Sutherland,
Dennis,	King,	Meighen,	Tanner,
Donnelly,	Lacasse,	Molloy,	Taylor,
Duff,	Lambert,	Morau,	Tobin,
Fallis,	Léger,	Mullins,	Webster,
Fauteux,	Little,	Murdock,	White,
Foster,	MacArthur,	Paquet,	Wilson
Gillis,	Macdonald	Prévost,	(Rockliffe).
	(Richmond-Cap- Breton-Ouest),	Quinn,	

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 21 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thomas McDade, de la cité de Montréal, province de Québec, concierge, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mary Hawkes McDade, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 21 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Isabel Bovill Clarke, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harry Dickson Clarke, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 21 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bessie Goldberg Katz, de la cité de Montréal, province de Québec, commis-vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Jack Katz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatre-vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 21 juin 1938.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eric Thomas Robert Kinney, de la cité de Montréal, province de Québec, inspecteur d'assurance, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Hannah Donnelly Kinney, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

L. McMEANS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldège Nault", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gladys Jones Roberts", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Amelia Loomis Wadsworth", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Erdrich Ettenberg", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 56

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 23 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Gillis,	Macdonald	Rainville,
(sir Allen),	Gordon,	(Cardigan),	Rhodes,
Ballantyne,	Graham,	Macdonall,	Riley,
Beaubien,	Green,	Marcotte,	Robicheau,
Black,	Griesbach,	Marshall,	Robinson,
Bourque,	Haig,	McDonald	Sauvé,
Buchanan,	Harmer,	(Shédiae),	Sharpe,
Calder,	Horner,	McGuire,	Sinclair,
Casgrain,	Horsey,	McLennan,	Smith (Victoria-
Chapais	Hughes,	McMeans,	Carleton),
(sir Thomas),	King,	McRae,	Sutherland,
Copp,	Lacasse,	Meighen,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Molloy,	Taylor,
Donnelly,	Léger,	Moraud,	Tobin,
Duff,	L'Espérance,	Mullins,	Webster,
Fallis,	Little,	Murdock,	White,
Fauteux,	MacArthur,	Prévoist,	Wilson
Foster,		Quinn,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (20), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)", présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 22 juin 1938.

Le comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (20), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux)", a, conformément à l'ordre de renvoi du 30 mai 1938, examiné ledit bill et demande maintenant permission de faire rapport comme suit:

1. Votre comité constate que le préambule dudit bill n'a pas été justifié à sa satisfaction.

2. Votre comité en est arrivé à cette décision pour la raison que l'adoption dudit bill ne serait pas dans l'intérêt public.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

CHAS. E. TANNER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement présente son second rapport comme suit:

JEUDI, 23 juin 1938.

Le Comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement présente son second rapport.

1. Votre Comité a étudié la liste ci-jointe des documents déposés au Sénat et à la Chambre des communes et recommande d'imprimer et de distribuer 500 copies en anglais et 200 copies en français des documents suivants qui portent les numéros 298 et 301:—

298. Copie de tous télégrammes, lettres, arrêtés du conseil, contrats et autres documents, et aussi copie de toute autre correspondance échangée entre le ministre du Travail, le premier ministre et toutes autres personnes entre le 20 août 1935 et le 15 octobre 1935, au sujet de la construction des routes Piney, Morden Sprague, Brandon Clear Lake, au Manitoba, construction exécutée conjointement par la province du Manitoba et l'Etat fédéral.

301. Copie de l'arrêté du conseil, daté le 15 juin 1938, C.P. 1367, approuvant un rapport du ministre de la Justice à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, au sujet de certaines mesures adoptées par la législature de la province de l'Alberta.

2. Votre Comité propose aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

6a. Etat montrant:—1. La somme que le Canada a versée jusqu'aujourd'hui pour l'entretien de la Société des Nations.

2. La somme (en détail) que le Canada a versée à la Société durant l'année 1937, y compris les sommes versées aux délégués et aux conseillers des délégués etc.

6b. Etat montrant:—1. Si l'on a dépensé les \$14,000 appropriés par le poste 207 (page 50, budget 1937-38).

2. Si oui, à qui on a fait des paiements à même cette appropriation, et quel montant chacun a touché.

33c. Relevé indiquant:—1. Le nombre de demandes d'emprunts adressées à la Commission du prêt agricole canadien, dans la province de la Saskatchewan, durant les années 1935, 1936, 1937;

2. Le nombre de prêts qui ont été faits;

3. Le nombre des fonctionnaires à la Division du prêt agricole canadien, en Saskatchewan, durant chacune des années 1935, 1936, 1937, et le nombre et les noms des évaluateurs dont on a retenu les services durant chacune de ces trois années.

33d. Etat montrant:—1. Le nombre des demandes d'emprunts faites à la Commission du prêt agricole canadien dans la province de l'Alberta durant les années 1934, 1935, 1936, 1937.

2. Le montant total des emprunts demandés durant chacune de ces années.

3. Le montant total des prêts consentis dans l'Alberta durant chacune de ces années.

4. Le montant total des prêts ainsi accordés durant chacune de ces années.

33e. Etat montrant:—

1. Depuis la date de l'institution de la Commission du prêt agricole canadien, quel bénéfice annuel (ou perte) celle-ci a réalisé.

2. Durant chacune des années 1935, 1936 et 1937, combien de fermes la Commission a acquises dans (a) l'Alberta, (b) la Saskatchewan.

3. Durant chacune des années 1936 et 1937, combien de ventes la Commission a faites dans (a) l'Alberta, (b) la Saskatchewan.

4. La valeur totale de toutes les fermes que la Commission avait en vente à la fin de l'année 1937 dans (a) l'Alberta, (b) la Saskatchewan.

59a. Etat montrant:—

1. La somme totale d'argent dépensée sous le régime de la Loi sur le rétablissement agricole des prairies dans chacune des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

2. Dans chacune des provinces mentionnées plus haut, quelle partie de cet argent a été dépensé pour aider vraiment les cultivateurs, soit pour des digues, soit pour des projets d'irrigation.

3. La somme dépensée en frais d'administration dans chacune des provinces mentionnées plus haut.

59b. Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications, documents et contrats échangés durant les années 1937 et 1938 entre le ministre fédéral de l'Agriculture et le ministre de l'Agriculture de l'Alberta au sujet de la Loi sur le rétablissement agricole des prairies.

59c. Copie de toute la correspondance échangée du 3 mars 1937 jusqu'aujourd'hui entre le ministre de l'Agriculture de l'Alberta au sujet des négociations entre le gouvernement du Dominion et celui de l'Alberta relativement à l'application dans l'Alberta et la Saskatchewan de la Loi du rétablissement agricole des prairies.

59d. Copie de l'arrêté en conseil pour nommer le Dr E. W. Stapleford, de Toronto, Ontario, au poste de directeur des zones frappées de sécheresse, avec un salaire de \$500 par mois, et A. L. Stevenson, d'Ottawa, Ontario, commis-chef, à un salaire de \$225 par mois, en vertu des dispositions de la loi sur le rétablissement agricole des prairies.

66m. Arrêté en conseil, C. P. 451, en date du 5 mars 1938: pour nommer Mme L. G. Ferguson, de Westville, N.-E.; Mme M. Cormier et M. A. Montpetit, de Montréal, P.Q.; Mlle Ruth Lowe, de Kitchener, Ontario, et M. J. McCulley,

de Newmarket, Ontario; Mme W. J. Lindel, de Winnipeg, Manitoba, et Mme A. J. Currie, de Govan, Saskatchewan, comme conseillers du ministre du Travail pour s'occuper de l'organisation et du fonctionnement des projets et des organismes destinés à la formation de la jeunesse dans leurs provinces respectives.

66n. Arrêté en conseil, C.P. 506, en date du 10 mars 1938: pour autoriser le prêt d'une somme de \$200,000 à la province de l'Alberta afin de permettre à cette province d'assumer sa part des dépenses d'aide aux chômeurs, tel que prévu par l'accord conclu entre le fédéral et ladite province, et acceptant en garantie un bon du trésor portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66o. Arrêté en conseil, C.P. 528, en date du 14 mars 1938: pour modifier les accords contractés entre le fédéral et la province de la Saskatchewan afin de lui procurer l'aide financière nécessaire à l'achat et à la distribution de la nourriture et du fourrage dans certaines régions de ladite province affectées par la sécheresse, et comportant une liste des prix maxima qui doivent être payés pour le foin et la paille à ce sujet.

66p. Arrêté en conseil, C.P. 562, en date du 18 mars, 1938: pour autoriser le prêt d'une somme de \$97,000 à la province du Manitoba pour lui permettre d'assumer sa part du coût d'un projet de disposition des ordures ménagères; et pour prêter à Winnipeg et/ou à d'autres municipalités le montant voulu pour leur permettre d'assumer leur part des dépenses nécessitées par ce projet, tel que spécifié par l'accord conclu entre le fédéral et la province du Manitoba, et tel qu'approuvé par arrêté en conseil, C.P. 1179, en date du 20 mai, 1937, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 543, en date du 19 mars, 1938: pour autoriser le renouvellement d'un prêt de \$3,542,019.88 à la province de la Saskatchewan, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 544, en date du 19 mars, 1938: pour autoriser le renouvellement de prêts s'élevant à \$2,295,044.31 à la province de la Saskatchewan, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66q. Arrêté en conseil, C.P. 552, en date du 19 mars, 1938: pour autoriser la prolongation de l'engagement de M. l'abbé Bois comme membre du personnel de la division de l'aide aux chômeurs, ministère du travail, en qualité d'inspecteur des projets d'entraînement pour la jeunesse rurale, dans la province de Québec, à un salaire de \$150.00 par mois jusqu'au 15 mars, 1938.

66r. Arrêté en conseil, C.P. 592, en date du 23 mars, 1938: pour autoriser un prêt additionnel de \$584,000 à la province de la Saskatchewan afin d'aider à cette province à acheter et à distribuer la nourriture et le fourrage nécessaires à l'alimentation des bestiaux à partir du 1er septembre 1937, jusqu'au 31 mars 1938, dans les municipalités rurales et les districts en voie d'organisation de ladite province non compris dans la région aride et qu'on appelle communément région provinciale.

66s. Arrêté en conseil, C.P. 598, en date du 24 mars, 1938: pour autoriser un prêt additionnel de \$50,000 pour procurer un travail rémunérateur aux personnes sans emploi, célibataires et sans foyer, de la province de la Colombie-Britannique, et pour modifier l'arrêté en conseil, C.P. 2698, en date du 27 octobre, 1937, sur le même sujet.

66t. Arrêté en conseil, C.P. 672, en date du 31 mars, 1937: pour autoriser le prêt d'une somme de \$921,000 à la province de la Saskatchewan afin de permettre à ladite province de payer sa part des dépenses exigées par les secours au chômage, pendant le mois de décembre, 1937, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 673, en date du 31 mars, 1938: pour autoriser un prêt de \$2,230,000 à la province de la Saskatchewan pour permettre à ladite province de s'acquitter de sa part des secours au chômage en sus des octrois mensuels qui lui ont été versés durant les mois de janvier, février et mars, 1938, et acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

66u. Arrêté en conseil, C.P. 663, en date du 31 mars, 1938: modifiant l'accord conclu entre le fédéral et la Saskatchewan au sujet des secours au chômage, en date du 1er juin, 1937, concernant l'établissement de colons qui, après l'expiration de la période de deux ans d'établissement spécifiée dans l'accord, n'ont pas pu se suffire à eux-mêmes, et pour qui il est nécessaire d'assumer d'autres déboursés pendant leur troisième année d'établissement.

Arrêté en conseil, C.P. 664, en date du 31 mars, 1938: pour autoriser le ministre du Travail à modifier, à l'occasion, certaines ententes conclues entre le fédéral et les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, respectivement, en vertu des arrêtés en conseil, en date du 13 janvier, 1938 (C.P. 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82 et 83).

Arrêté en conseil, C.P. 682, en date du 31 mars, 1938: modifiant l'accord conclu entre le fédéral et la province de l'Ontario, en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 2097, en date du 1er septembre, 1937, au sujet des diverses mesures d'aide aux chômeurs dans ladite province.

Arrêté en conseil, C.P. 683, en date du 31 mars, 1938: modifiant l'entente conclue entre le fédéral et la province de la Colombie-Britannique concernant les projets de formation de la jeunesse.

Arrêté en conseil, C.P. 693, en date du 31 mars, 1938: pour autoriser certains paiements aux Esquimaux de la province de Québec.

66v. Arrêté en conseil, C.P. 836, en date du 25 avril, 1938: pour renouveler des prêts au montant de \$2,007,198.00 consentis par le gouvernement fédéral à la province de l'Alberta, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 837, en date du 25 avril, 1938: pour renouveler des prêts au montant de \$815,000.00 consentis par le gouvernement fédéral à la province du Manitoba, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 838, en date du 25 avril, 1938: pour renouveler pour une période d'un an la garantie d'un bon du trésor donné par la province du Manitoba à la Banque Royale du Canada en garantie de prêts s'élevant à \$5,894,127.49 consentis par ladite banque pour permettre à la province du Manitoba de faire face à ses échéances à New-York.

Arrêté en conseil, C.P. 839, en date du 25 avril, 1938: pour renouveler des prêts au montant de \$3,156,964.47 consentis par le gouvernement fédéral à la province de la Saskatchewan, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 846, en date du 25 avril, 1938: pour renouveler des prêts au montant de \$1,938,881.59 consentis par le gouvernement fédéral à la province de la Colombie-Britannique, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66w. Arrêté en conseil, C.P. 921, en date du 28 avril, 1938: pour autoriser la dépense d'une somme de \$2,000,000, tel que spécifié par le vote 463 des crédits supplémentaires additionnels, 1937-1938, afin de faire face au coût des secours directs dans les régions affectées par sécheresse dans la province de Saskatchewan pour la période qui s'est écoulée du 1er septembre, 1937, au 31 mars 1938.

Arrêté en conseil, C.P. 922, en date du 28 avril, 1938: pour autoriser la dépense de \$1,000,000, tel que spécifié par le vote 462 des crédits supplémentaires additionnels, 1937-38, afin d'aider à la province de la Saskatchewan à acheter le fourrage et la provende nécessaires à l'alimentation des bestiaux dans les régions desséchées, pour la période antérieure au 31 mars, 1938.

66x. Arrêté en conseil, C.P. 1085, en date du 13 mai, 1938: pour autoriser le renouvellement d'un prêt au montant de \$1,850,000 consenti à la province de la Colombie-Britannique, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

66y. Arrêté en conseil, C.P. 1134, en date du 20 mai, 1938: pour renouveler des prêts au montant de \$2,448,000 consentis à la province de l'Alberta, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66z. Arrêté en conseil, C.P. 1159, en date du 23 mai, 1938: pour renouveler un prêt d'une somme de \$33,750.00 consenti à la province de la Saskatchewan, et pour accepter en garanti un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 1160, en date du 23 mai, 1938: pour renouveler et pour consolider des prêts de montants représentant \$7,122,242.51 consentis à la province de la Saskatchewan, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

66aa. Arrêté en conseil, C.P. 1195, en date du 27 mai, 1938: pour renouveler le prêt d'une somme de \$935,000.00 à la province de la Colombie-Britannique, et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

66bb. Arrêté en conseil, C.P. 1270, en date du 6 juin, 1938: pour renouveler des prêts au montant de \$5,875,117.21 consentis à la province du Manitoba et pour accepter en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 p. 100 par année.

66cc. Arrêté en conseil, C.P. 1214, en date du 31 mai, 1938: pour autoriser un octroi de \$5,000 à la *Workers Educational Association*, de Toronto, Ontario, afin de lui aider à établir des classes pour l'instruction des ouvriers des deux sexes dans différents centres, ladite somme devant être prélevée sur le vote No 521 (Plan de perfectionnement de la jeunesse), dans les crédits supplémentaires, 1938-39.

Arrêté en conseil, C.P. 1215, en date du 31 mai, 1938: pour autoriser la dépense d'une somme de \$15,000 destinée à la construction de routes et à la protection des forêts dans les limites des parcs nationaux de Banff et de Jasper, afin de venir en aide aux chômeurs parmi les gens domiciliés en permanence dans ces parcs, cette somme devant être prélevée sur le vote No 524 (Dépenses imprévues), des crédits supplémentaires de 1938-39.

Arrêté en conseil, C.P. 1246, en date du 4 juin, 1938: pour autoriser le renouvellement de la nomination de Mme L. G. Ferguson, de Westville, Nouvelle-Ecosse; Mme M. Cormier et M. A. Montpetit, de Montréal, P.Q.; Mlle Ruth M. Low, de Kitchener, Ontario; M. J. McCulley, de Newmarket, Ontario; Mme W. J. Lindal, de Winnipeg, Manitoba, et Mme A. J. Currie, de Govan, Saskatchewan, comme conseillers locaux du ministre du Travail en tout ce qui a trait au projet de perfectionnement de la jeunesse, en vertu des dispositions de la loi sur l'aide au chômage et à l'agriculture, 1938, à partir du 1er avril 1938, au 31 mars 1939.

66dd. Arrêté en conseil, C.P. 1278, en date du 8 juin, 1938: pour modifier une entente conclue entre le gouvernement fédéral et la province de la Saskatchewan d'après laquelle le fédéral consentait à fournir une aide financière pour l'exécution des projets de rétablissement des Colons, dans ladite province

Annexe "A", pour inclure des agneaux et les porcelets, l'octroi maximum du gouvernement fédéral ne devant pas dépasser \$250,000 à prendre à même le Vote No 479 des Crédits supplémentaires pour l'année fiscale se terminant le 31 mars, 1939.

Arrêté en conseil, C.P. 1279, en date du 8 juin, 1938: pour modifier une entente conclue entre le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick d'après laquelle le fédéral consentait à fournir une aide financière pour l'exécution des projets de rétablissement des Colons dans ladite province: l'octroi fédéral ne devant pas dépasser un maximum de \$25,000 à prendre à même le Vote No 479 des Crédits supplémentaires pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1939.

Arrêté en conseil, C.P. 1280, en date du 9 juin, 1938: pour modifier une entente conclue entre le gouvernement fédéral et la province de la Colombie-Britannique d'après laquelle le fédéral consentait à fournir une aide financière pour l'exécution des projets de rétablissement des Colons, dans ladite province: l'octroi fédéral ne devant pas dépasser la somme maximum de \$15,000 à prendre à même le Vote No 479 des Crédits supplémentaires de l'année fiscale se terminant le 31 mars, 1939.

80a. Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents échangés durant les années 1935, 1936, 1937 entre la Commission des Ports nationaux et toute ou toutes personnes pour obtenir du grain pour les éleveurs de Halifax, Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières, Sorel et Montréal.

80b. Etat montrant:—1. Combien il y a d'ingénieurs civils employés à la Commission des Ports nationaux à Québec.

2. Leurs noms, leurs salaires et leurs fonctions respectives.

3. Combien il y avait d'employés à la Commission du havre de Québec au 1er décembre 1935.

4. Combien il y en avait au 1er décembre 1937.

5. Combien de vaisseaux de blé furent reçus aux éleveurs en 1935-36-37 aux endroits suivants: (a) Halifax, (b) Saint-Jean, (c) Québec, (d) Trois-Rivières, (e) Sorel, (f) Montréal.

80c. Copie du Règlement No 105, publié par la Commission nationale des havres du Canada tarif des taux d'entreposage du grain dans les éleveurs du port de la ville de Québec.

81e. Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés durant l'année dernière entre le ministre des Transports et les gouverneurs de la Commission de radiodiffusion du Canada au sujet de l'augmentation des droits de permis pour postes récepteurs.

82g. Etat montrant:—

1. La dette actuelle du Chemin de fer National-Canadien et de quels articles elle est composée.

2. La somme encore due aux actionnaires du Grand-Tronc.

3. La somme que le Chemin de fer National-Canadien devrait gagner chaque année afin de ne pas montrer de déficit.

4. Le pourcentage des matières postales du Canada, que le Chemin de fer National-Canadien transporte, et le pourcentage des matières postales que le Chemin de fer National-Canadien transporte entre des localités où il y a de la concurrence.

5. Si la partie du matériel roulant dont se sert le Chemin de fer National-Canadien, est louée, et quel a été le loyer total versé durant les années 1933, 1934, 1935, 1936 et 1937, et sur quelle catégorie de matériel roulant ce loyer a été payé.

6. La compagnie qui opère le système de transmission radiophonique dans l'est et dans l'ouest. Si on a modifié récemment ce système de quelque façon,

pourquoi on l'a fait. Le montant des recettes que le Chemin de fer National-Canadien a perçues pour ce service l'année passée, et les recettes estimatives de la présente année.

7. Les traitements des administrateurs, et leurs dépenses pour l'année 1937.

8. La capitalisation actuelle du Chemin de fer National-Canadien. De quelle somme on l'a diminuée, et quand.

9. Si les services de trains communs de passagers dans l'est ont remporté du succès. L'augmentation ou la diminution des recettes (entre les localités où opèrent les trains communs) pour le Chemin de fer National-Canadien, depuis que l'on applique cette politique.

93c. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 12-503, en date du 9 mars, 1938: transférant, en vertu des dispositions de la loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, la partie administrative du bureau du paie-maître militaire, travail maintenant accompli par le personnel du bureau du trésor, du ministère des Finances au ministère de la Défense nationale.

98a. Le troisième rapport annuel de l'administration de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934, en ce qui concerne ses œuvres et son fonctionnement du 1er avril, 1937, jusqu'au 31 mars, 1938, en vertu des dispositions de l'article 16 (a), chapitre 53, 1934.

110a. Réponse à un ordre de la Chambre:—Liste indiquant le nombre, l'état, le traitement, la date de la nomination, la longueur du séjour au Canada avant leur entrée dans les services administratifs, des anciens combattants qui sont à l'emploi du ministère de la Défense nationale et qui ont servi dans toute autre armée que l'armée canadienne.

114d. Relevé montrant:—1. A quelle date les membres de la Commission nationale de placement se sont démis de leurs fonctions.

2. A quelle date, le gouvernement a accepté ces démissions.

3. Avant d'accepter ces démissions, si le gouvernement a étudié le rapport final de la Commission.

4. Après la date de l'acceptation des démissions, de quels membres du personnel de la Commission, le gouvernement, le cas échéant, s'est dispensé, ou se dispense.

5. Parmi les personnes qui seront mentionnées dans la réponse à la question précédente, s'il se trouve des anciens combattants.

6. Non compris leur service militaire, pendant combien de temps ces personnes avaient occupé des emplois de n'importe quelle sorte dans les services administratifs fédéraux.

114e. Copie du rapport complet et de tous les détails du plan que la Commission nationale du placement a soumis au ministre du Travail sur un programme de construction de maisons à loyer peu élevé.

123a. Relevé indiquant:—1. Depuis l'année 1931 inclusivement, combien de traverses de chemins de fer ont été éliminées chaque année.

2. Où elles étaient situées.

3. Combien a coûté la disparition de chacune de ces traverses.

4. Qui a payé cette somme et dans quelle proportion dans chaque cas.

124a. 1. Si le gouvernement du Canada a contribué au coût du redressement et de la réfection du secteur de la route trans-Canada entre Berthierville et Trois-Rivières et au coût de l'élimination des passages à niveau de chemin de fer dans ce secteur.

2. La somme totale déboursée à date par le gouvernement du Canada pour l'entreprise ci-dessus mentionnée et les déboursés futurs que le dit gouvernement peut être appelé à faire relativement à cette entreprise, s'il y en a.

3. Quand les travaux ont commencé, quand ils se sont terminés, par qui ils ont été exécutés et quel en est le coût total.

4. Si l'entreprise a été exécutée en vertu d'un contrat à prix fixe adjudgé après demande publique et régulière de soumissions.

5. Dans quels journaux ont paru les demandes de soumissions et quelles sont les personnes ou corporations qui ont soumissionné.

6. Si le contrat a été approuvé par le gouvernement fédéral, de quelle manière et sur le rapport de quel fonctionnaire.

7. Depuis combien de temps étaient prêts les plans du Ministère de la Voirie de Québec pour cette entreprise et quelles sont les dates des différentes demandes d'aide qui peuvent avoir été faites par le gouvernement de la province de Québec au gouvernement du Canada relativement à cette entreprise.

8. Du 7 août 1930 au 23 octobre 1935 quel est le montant de la contribution du gouvernement du Canada au gouvernement de la province de Québec pour l'amélioration de la route trans-Canada.

127a. Etat montrant:—

1. Combien de demandes d'indemnités présentées par des prisonniers de guerre, ont été plaidées devant les divers commissaires que le gouvernement canadien a nommés pour faire enquête et rapport, en vertu du traité de paix avec l'Allemagne, sur les réclamations provenant d'actes de guerre illégaux.

2. Combien de ces réclamations ont été acceptées.

3. Le montant total versé aux prisonniers de guerre qui ont prouvé leurs réclamations d'une façon décisive.

4. S'il existe à l'heure actuelle quelque disposition qui permette l'audition des réclamations des prisonniers de guerre qui, antérieurement, n'avaient présenté aucune réclamation en vertu des termes dudit traité de paix.

128a. Copie de nouvelle correspondance échangée entre les premiers ministres provinciaux et le premier ministre au sujet de l'assurance-chômage.

137a. Etat montrant:—1. Jusqu'aujourd'hui le coût total de la Commission royale sur l'industrie textile.

2. Les taux de la rémunération et des allocations (voyage de subsistance) accordés à chaque commissaire et les montants versés jusqu'aujourd'hui à chaque commissaire, nommément, sous ces en-têtes ou sous d'autres.

3. Le taux de la rémunération et des allocations de toutes sortes accordés aux avocats et aux assistants des avocats de la Commission, et les montants versés jusqu'aujourd'hui à chacune de ces personnes, nommément, sous ces en-têtes ou sous d'autres.

4. Le coût total jusqu'aujourd'hui pour (a) assistance des secrétaires, (b) l'assistance des commis, (c) la préparation du rapport des délibérations de ladite Commission par les sténographes.

5. Pendant combien de jours la Commission a tenu audience pour entendre des témoins, et combien de jours elle a consacré au voyage.

6. Combien de témoins la Commission a assignés et le montant total versé pour leur comparution devant ladite Commission.

141e. Etat montrant:—1. Le nombre de boisseaux de blé en entrepôt à Port Churchill durant les saisons 1935-36, 1936-37, 1937-38.

2. Durant chacune de ces saisons, quelle a été la quantité de blé que la Commission canadienne du blé détenait à Port Churchill.

3. Durant les mêmes années, quel a été le montant des droits d'entreposage imposés sur ce blé, quels sont les noms des personnes à qui la Commission canadienne du blé a vendu, et quelles étaient les quantités dans chaque cas.

149e. Copies des communiqués reçus du gouvernement des Etats-Unis concernant le projet du gouvernement ontarien et de la Commission hydroélectrique de détourner les eaux de la rivière Kenogami dans le lac Supérieur, l'importation

de l'énergie hydroélectrique et autres questions connexes,—ainsi qu'une lettre du premier ministre du Canada au premier ministre de l'Ontario à ce sujet.

153a. D'autre correspondance échangée entre l'honorable T. D. Patullo, premier ministre de la Colombie-Britannique, et l'honorable T. A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, au sujet d'un projet de transfert du territoire du Yukon à la province de la Colombie-Britannique.

157a. Etat montrant:—

1. Pourquoi le service des rentes viagères est administré par le ministère du Travail.

2. Le tarif actuel des primes pour les rentes viagères.

3. Si le tarif actuel est uniquement fondé sur la table de mortalité ou bien si le taux de l'intérêt constitue aussi un facteur déterminant.

4. Si le Ministre a obtenu du Surintendant de l'assurance ou de tout membre de l'Institut des actuaires, une opinion sur la suffisance du tarif actuel pour les rentes viagères de l'Etat.

5. S'il se produit un déficit annuel sur les rentes viagères déjà vendues.

6. Si le Service des rentes viagères a fonctionné dans le passé avec un déficit, si les taux actuels compenseront ce déficit.

7. Si des ressortissants d'autres pays détiennent des rentes viagères de l'Etat canadien lorsqu'ils ne vivent pas au Canada.

8. Le montant maximum de la rente versée en vertu d'une seule annuité. Sur le nombre total des rentes viagères vendues durant les trois dernières années, quel pourcentage demandait le montant maximum.

9. Si l'on compile des statistiques sur l'état des personnes qui achètent des rentes viagères.

10. Si l'acheteur d'une annuité de l'Etat peut verser tout d'abord un petit montant, comme \$10 et alors, après un certain nombre d'années, recevoir son annuité en versant toutes les primes avant l'âge de retraite.

11. Si l'on paie des dépenses, et, le cas échéant, les déficits du Service des annuités à même le Fonds du revenu consolidé. Si oui, quels montants ont été ainsi versés en 1935, 1936 et 1937 (a) pour les dépenses, (b) pour les déficits.

12. Si l'Etat emprunte les fonds du Service des rentes viagères. Si oui, à quel taux d'intérêt.

13. Si les fonds du Service des rentes viagères sont placés en valeurs. Si oui, de quelle nature sont ces valeurs.

14. Si le gouvernement nomme des personnes pour vendre ces rentes viagères. Si oui, de quelle façon on rémunère ces personnes. Si elles travaillent à commission, quel en est le taux. A combien s'élève environ la rémunération annuelle versée à chacun de ces agents.

159b. Etat montrant:—

1. Si le gouvernement canadien a vendu des navires pendant l'année 1937.

2. Dans l'affirmative, (a) combien de navires, dragues, etc., furent vendus, (b) quels étaient les noms de chacun, (c) la date de sa construction, (d) le coût de construction ou d'achat de chacun, (e) le temps que chacune fut en opération depuis la date de sa construction, (f) le montant dépensé sur chacun en réparations depuis qu'il est en service pour le gouvernement, (g) le nombre d'employés sur chacun des navires vendus.

3. A qui furent vendus lesdits navires, indiquant (a) le nom de l'acheteur ou des acheteurs, et si c'est une compagnie, son nom et le nom de ses directeurs (b) le montant payé par l'acheteur.

163a. Copie des rapports de la *Price Waterhouse Company* relatifs à la Commission des grains du Canada, de même que tous télégrammes, correspondance et autres documents, relatifs à ces rapports, et qui ont été échangés entre le ministre du Commerce, son sous-ministre ou tout ministre fédéral et le commissaire Turgeon, l'avocat Ralston, ou le secrétaire de la commission, tous documents datés durant l'année 1937

168. Relevé indiquant: — 1. Le coût jusqu'aujourd'hui de la Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces.

2. Les taux des allocations et de la rémunération (voyage et subsistance) accordés à chaque commissaire et les montants versés jusqu'aujourd'hui à chaque commissaire, nommément, sous ces en-têtes ou sous d'autres.

3. Les taux de la rémunération et des allocations de toutes sortes accordés aux avocats et aux assistants des avocats de la commission, et les montants versés jusqu'aujourd'hui à chacune de ces personnes, nommément, sous ces en-têtes ou sous d'autres.

4. Le nombre de (a) secrétaires, (b) d'aviseurs économiques ou autres; (c) de commis, de sténographes et des autres assistants qui sont ou qui ont été à l'emploi de ladite commission, et le coût total de leurs services jusqu'à ce jour, et le nombre total des employés

5. Le nombre de jours dépensés par la commission à tenir audience et à entendre des témoins et le nombre de jours consacrés au voyage.

6. Le nombre des témoins que la Commission a assignés et le montant total versé pour leur comparution.

168a. Etat montrant: —

1. Le gouvernement déposera sur le bureau de la Chambre des copies des divers arrêtés du conseil adoptés sous l'empire de la Loi des enquêtes publiques, pour instituer la Commission que préside l'honorable juge Rowell, qui est connue sous le nom de Commission Rowell et qui tient maintenant des audiences dans tout le Canada.

2. Et aussi une copie de toutes les instructions relatives aux fonctions et à l'étendue des pouvoirs de cette Commission, en tant qu'elle est chargée de découvrir des faits.

3. Si l'on a fixé une date où le rapport doit être déposé.

4. Si l'on a donné à ladite Commission pouvoir de s'enquérir (a) du tarif douanier, (b) des institutions municipales, (c) de la fiscalité, (d) d'autres sujets extrinsèques.

5. Si le gouvernement a reçu des protestations contre les limites et l'étendue beaucoup trop vaste de cette enquête, ou s'il impose maintenant des restrictions.

6. Si l'on a attiré l'attention du gouvernement sur les affirmations et les avis que les commissaires ont exprimés au cours des audiences un peu partout dans le Canada, sur plusieurs sujets et sur des questions qui prêtent à la controverse.

169. Etat montrant: —

1. Les sommes d'argent dépensées sur la rivière Niagara (rivière internationale) durant les trois dernières années, soit que le Canada ait fait cette dépense seul, ou conjointement avec les Etats-Unis, ou conjointement avec la province d'Ontario, pour sauvegarder par des ouvrages de protection, et contre des dommages dus, l'hiver, à des embâcles de glaces et à des ponts de glace, les compagnies hydrauliques canadiennes, ou pour d'autres aides à la navigation, ou pour protéger les ouvrages.

2. Si le Canada seul, ou en collaboration avec les Etats-Unis, a pris quelque mesure pour ériger, par prudence, des ouvrages dans cette rivière afin de protéger les sources d'électricité du peuple contre lesdits méfaits de la glace et si des études en ont été faites.

3. Si le gouvernement s'est procuré des brise-glaces ou un outillage moderne pour la rivière Niagara supérieure ou inférieure, là où elle est navigable, afin de briser les embâcles de glace comme mesure de protection, sur les parties navigables de la rivière.

4. Sous l'empire de la loi sur la protection des eaux navigables, si le gouvernement, soit seul, soit en collaboration avec les Etats-Unis, a pris quelque mesure pour faire disparaître le Pont d'observation des chutes qui a tombé dans la rivière le 29 janvier. Si oui, quelle action a été ou sera prise.

5. Si l'on peut enregistrer quelque progrès dans les négociations faites avec le gouvernement américain pour améliorer la beauté du paysage des chutes et pour obtenir de la rivière plus d'énergie pour les deux pays.

6. Depuis les plaintes qui, d'après les Débats de 1935, 1936 et de 1937, ont été adressées au ministre des Travaux publics pour faire disparaître une batture de sable de deux milles à l'embouchure de la rivière Niagara, au lac Ontario, quelle mesure a été prise pour faire disparaître cette menace à la navigation.

7. Si le gouvernement a pris quelque mesure dans l'ouest de l'Ontario, aux rivières Grand, Thames et aussi Port Hope, afin de protéger ces districts contre les inondations, et si oui, ce qui a été fait.

8. Si l'on a voté des appropriations pour la rivière Niagara, (de Fort Erié à Chippawa) pour des quais, des ouvrages de protection contre la glace ou des aides à la navigation.

170. Etat montrant: — 1. Durant l'année 1937-38, qui fournit la viande au Collège militaire royal de Kingston.

2. Si l'on a adjugé cette entreprise par soumission.

3. Si oui, de qui on a reçu des soumissions, et quels étaient dans chaque cas les détails de la soumission.

170a. Relevé montrant:—Copie de tous les contrats, soumissions, connaissances, lettres, télégrammes et autres documents qui ont trait au charbon et/ou au coke livré au Collège militaire royal de Kingston et aux édifices de la Défense nationale à Barriefield pour la saison d'hiver 1937-38.

171. Liste indiquant le nom, le rang, l'unité de milice et l'adresse postale de chaque membre de la Compagnie canadienne envoyée au Couronnement.

171a. Etat montrant: —

1. Le nombre total des délégués à la cérémonie du Couronnement dont le gouvernement du Canada a payé les dépenses durant l'année 1937.

2. Le montant total des dépenses que le gouvernement du Canada a payées pour la délégation mentionnée plus haut.

171b.—Réponse à un ordre de la Chambre,—

1. Si l'on a dépensé les \$197,000 appropriés par le poste 249 (page 52, budget 1937-38).

2. Si oui, à qui on a fait des paiements à même cette appropriation, et quel montant chacun a touché.

171c.—Etat montrant:—

1. Si l'on a dépensé les \$35,000 appropriés par le poste 218 (page 51, budget 1937-38).

2. Si oui, à qui on a fait des paiements à mêmes cette appropriation, et quel montant chacun a touché.

172.—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance et autres documents, y compris les papiers de concours de la Commission du service civil, et en général, les écrits de toute espèce et de toute description, relatifs à la destitution, durant l'année 1937, de E. W. Walker, maître de poste de Bridgewater, Nouvelle-Ecosse et à la nomination de son successeur.

173.—Etat montrant:—

1. Le nombre des compagnies d'assurance-vie au Canada.

2. Combien fonctionnent sous le régime d'une chartre fédérale.

3. Combien fonctionnent sous le régime d'une chartre provinciale.

4. Combien sont des compagnies internationales.

5. Depuis 1929, combien de polices de chaque compagnie sont devenues périmées.

6. Combien d'argent ont perdu les détenteurs antérieurs de polices.

7. Quels bénéfices chacune de ces compagnies a réalisés.
8. Le nombre d'officiers exécutifs de chacune de ces compagnies.
9. Le traitement de chacun de ces officiers exécutifs.

173a.—Etat montrant:—

1. Le 31 mars 1929, quel était le total des valeurs actives des compagnies d'assurance-vie au Canada.
2. Le total de ces valeurs le 31 mars 1938.
3. La somme versée en dividendes durant la période écoulée du 31 mars 1929 au 31 mars 1938.
4. Combien de polices ont été résiliées durant la période mentionnée plus haut et le montant total de ces polices.
5. Combien de polices ont été remises pour la valeur de remise en numéraire, durant la même période, et le montant total de ces polices.

174.—Copie de toute la correspondance et des pétitions datées du 15 octobre 1935 à aujourd'hui et qui ont trait au service postal entre Nut Mountain et High Hill, Saskatchewan.

175.—Etat montrant:—

Dans cette affaire de la convention de commerce entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique qui a été mise en force le 1er janvier 1936:—

1. Durant l'année civile 1936, si les exportations du Canada sur lesquelles des diminutions des droits douaniers américains ont été faites par ladite Convention, sont décrites comme Classe A; et si les exportations du Canada sur lesquelles aucune diminution des droits douaniers américains n'a été faite, sont décrites comme Classe B:—quelle a été la valeur des exportations de la Classe A si on la compare à la valeur des exportations de la Classe B. durant chacune des années civiles 1935, 1936 et 1937.

2. Si durant l'année civile 1936, les importations des Etats-Unis au Canada sur lesquelles des diminutions des droits douaniers canadiens ont été faites par ladite Convention, sont décrites comme Classe C; et si les importations des Etats-Unis au Canada sur lesquelles aucune diminution des droits douaniers canadiens n'a été faite, sont décrites comme Classe D:—quelle a été la valeur des importations de la Classe C si on les compare à la valeur des importations de la Classe D durant chacune des années civiles 1935, 1936 et 1937.

176.—Etat montrant:—

1. Quel fut durant l'année fiscale courante le prix moyen par mille par année payé aux courriers postaux ruraux: (a) dans tout le Canada, (b) dans chacune des provinces.

2. Quel fut durant la même année le coût total du service de distribution des malles par les courriers ruraux.

3. Quel serait le coût additionnel de ce service si les prix de tous les contrats actuels qui sont inférieurs à \$35.00 par mille par année étaient élevés à \$35.00.

177.—Etat montrant:—

1. Par province, (a) quel a été le nombre initial des soldats-colons, (b) quel est le nombre actuel des soldats-colons, (c) combien de colons ont abandonné leur ferme, abandonné leurs réclamations, etc., (d) combien de colons-civils ont acheté ces fermes, (e) combien de familles britanniques la Commission a établies, (f) combien d'emprunts sont complètement remboursés, (g) combien de propriétés sont maintenant retournées à la Commission, (h) quel est, d'après les livres, le total de la dette qui grève ces dernières propriétés, (i) quel est le total des placements représentés par les opérations de la Commission.

2. En dollars, quel est le montant total des faveurs accordées par les diverses lois remédiatrices.

3. Les pertes réelles, vérifiées, provenant de la revente d'obligation acceptées par la Commission.

4. Durant chacune des années 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, combien de colons dans chaque province ont tiré parti du plan de crédit de un dollar pour un dollar.

5. (a) Combien de débiteurs de la Commission ont soumis des propositions en vertu de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, (b) quel est le total des dettes en jeu, (c) quel a été le total de la réduction pour chaque catégorie de colons, (d) quelle a été la moyenne de la diminution de la dette pour chaque catégorie.

6. (a) Le nombre total des fermes disponibles, le nombre de fermes louées en 1937, et le nombre de fermes inoccupées en 1937, (b) le nombre de fermes remises aux municipalités et aux provinces en vertu de l'article 21 (a) de la Loi.

178.—Etat montrant:—

1. Si l'on a demandé au gouvernement de défrayer partie du coût du voyage en Australie de certains athlètes canadiens.

2. Si oui, quelle contribution, le cas échéant, a été accordée.

3. Si l'on a demandé au gouvernement fédéral de défrayer le coût du voyage en Australie de représentants des Chambres de commerce agricoles du Canada qui se rendent à la Conférence des producteurs de l'empire.

4. Si oui, quelle contribution il a accordée ou il accordera.

179.—Etat montrant:—

1. Pour quelle période, et avec quel grade, Joseph Philippe Roland Roy est devenu membre de la Milice active permanente avec un brevet.

2. A quelles unités cet officier a été attaché.

3. Pendant cette période, si les rapports confidentiels annuels de ses officiers supérieurs ont été favorables ou défavorables.

4. Si des accusations de mauvaise conduite ont été portées contre lui durant son service et prouvées par une enquête subséquente.

5. En vertu de quelle autorité, et pour quels motifs cet officier a été retraité.

6. Si cet officier a demandé une enquête officielle lors de sa mise à la retraite, afin de libérer sa réputation et son dossier des accusations qui avaient été portées contre lui. Si cette enquête a été refusée, en vertu de quelle autorité et pour quels motifs.

7. Si on lui a accordé une solde complète et des allocations jusqu'à la vraie date de sa mise à la retraite, ou si on lui a accordé quelque gratuité ou pension à laquelle il aurait eu droit dans le cours ordinaire des choses.

8. Son grade à la date de sa retraite.

180.—Etat montrant:—

1. Sur le vote de \$35,000,000 pour le dernier exercice financier, pour le département de la Défense nationale, quelle somme a été dépensée, et s'il y a une balance, à quoi et quand cette balance sera employée.

2. Durant le dernier exercice financier, si le département de la Défense nationale a acheté des vaisseaux, de quelque sorte, et si oui, de qui, combien et à quel prix.

3. Depuis leur acquisition, où ces vaisseaux ont opéré et sous quelle direction et sous quel commandement.

4. Depuis leur acquisition, ces vaisseaux ont fait partie d'un groupement ou d'une escadre quelconque, et si oui, de quel groupement et dans quelles eaux, et pendant combien de temps.

5. Où sont présentement ces vaisseaux, quel est leur nombre et leur nom, et sous les ordres de qui sont conduites leurs opérations.

181. Etat montrant:—

1. En livres, quelle est la quantité d'huile végétale, non comestible, importée au Canada durant chacune des années 1920, 1925, 1930, 1935 et 1936.

2. Si une partie quelconque de cette huile végétale importée, non comestible, est manufacturée et vendue comme saindoux à friture, ou pour d'autres fins culinaires.

3. Durant chacune des années 1920, 1925, 1930, 1935 et 1936, quelle quantité d'huile végétale importée, non comestible, a été raffinée et vendue comme saindoux à friture d'huile végétale.

4. Quelle quantité de suif animal non comestible, de graisse et d'huile non comestibles, on a manufacturé de façon à en faire des produits comestibles.

181a. Etat montrant:—

1. Durant l'année (a) 1936, (b) 1937, combien de navires-citernes remplis d'huiles végétales (non comestibles) importées, ont déposé leur chargement au Canada.

2. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité de saindoux à friture on a fabriqué avec les importations d'huiles végétales désignées: "non comestibles".

3. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité d'huiles végétales—, donner le nombre de livres—, et comestibles, on a importées au Canada.

4. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité de saindoux à friture d'huile végétale on a fabriqué au Canada.

5. En (a) 1936, (b) 1937, quelle quantité de saindoux à friture d'huile végétale on a fabriqué avec des produits comestibles importés.

6. Quelle est la cargaison moyenne d'un navire-citerne rempli d'huiles végétales.

182. Etat montrant:—

Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés, de 1935 à aujourd'hui, entre le ministère des Postes et toute ou toutes autres personnes au sujet du projet de louer l'édifice de la Banque de Montréal à Ceylon, Saskatchewan, dans l'intention de l'utiliser comme bureau de poste.

183. Etat montrant:—

1. Les contrats de dragage sur le fleuve St-Laurent, entre les cités de Montréal ou de Québec, ou aucun point intermédiaire, qui ont été donnés depuis le 1er janvier 1937.

2. A qui ces contrats ont été donnés, pour quels prix, et pour quel travail.

3. Si des soumissions ont été demandées dans chaque cas.

4. Dans l'affirmative, quels étaient les noms des différents soumissionnaires et le montant des soumissions respectives.

184. Etat montrant:—

1. Quand le gouvernement fédéral a d'abord loué l'hôpital de Calgary maintenant connu sous le nom de "Colonel Belcher Hospital".

2. Depuis cette date, quelles sommes on a dépensées en (a) loyers pour l'édifice, (b) en réparations.

3. Quand le contrat actuel a été signé, pendant combien de temps encore il sera en force, et quel est le loyer annuel.

4. Quelles sont les installations de cet hôpital pour traiter les maladies nerveuses ou mentales.

5. Et quels terrains sont ouverts aux patients afin qu'ils puissent faire les exercices convenables en plein air.

185. Etat montrant:—

1. Les travaux faits dans le comté de Berthier-Maskinongé par le gouvernement fédéral, ou auxquels le gouvernement fédéral a contribué pour partie, de 1931 à 1935 inclusivement.

2. Les montants dépensés pour chacun desdits travaux.

3. Les noms des ouvriers employés auxdits travaux et le nombre d'heures d'ouvrage de chacun d'eux et le salaire payé à chacun.

4. Les personnes qui ont fourni les matériaux qui ont servi auxdits travaux, les quantités, les prix.

186.—Copie de tous les télégrammes, correspondance et autres documents que le ministère a en sa possession, au sujet du sursis d'une année accordé au percepteur des douanes à Regina, M. J. H. Spooner, qui a atteint l'âge de 65 ans et est devenu sujet à être retraité le 8 janvier 1938.

187. Etat montrant:—

1. Depuis octobre 1936, combien de commissions spéciales le gouvernement actuel a instituées.
2. Le nom particulier sous lequel l'on connaît chacune de ces commissions.
3. Les dates de l'institution de chacune.
4. Le nom de chacun des membres de chacune de ces commissions.
5. Quel salaire, rémunération ou quels émoluments chacun a reçus.
6. Quelle autre allocation, ou quels déboursés de voyage chacun a reçus.
7. Les noms de l'avocat nommé pour chaque commission, ou dont chaque commission a retenu les services.
8. Quel salaire, rémunération ou quels émoluments chacun a reçus.
9. Quelle autre allocation, ou quels déboursés de voyage chacun a reçus.
10. Quelles dépenses additionnelles chaque commission a encourues, ou si le rapport final n'a pas encore été présenté, elle a encourues jusqu'aujourd'hui.

188. Etat montrant:—

1. Si le gouvernement a reçu du gouvernement de l'Ontario, ou de toutes autres personnes, quelque correspondance relative à la construction ou à la reconstruction de nouveaux ponts au-dessus de la rivière Niagara, ou relative au pont d'observation qui a été détruit.

2. Si oui, si le gouvernement déposera tous les écrits sur le bureau de la Chambre.

3. Si l'on prendra dans l'avenir, en considération une politique en vertu de laquelle tous les ponts au-dessus de cours d'eau internationaux, comme le Niagara et le Saint-Laurent dans l'Ontario, seraient construits, administrés et possédés par les deux gouvernements de New-York et d'Ontario, sous un régime de propriété publique, de façon à empêcher le monopole et des péages trop élevés pour le public, comme il a déjà été exposé dans les débats en Chambre, durant les années passées, au sujet de bills privés pourvoyant à la construction de ponts au-dessus du Saint-Laurent et de la rivière Niagara, et d'un pont à Sarnia.

4. Si l'on a reçu du gouvernement de l'Ontario ou d'autres personnes, quelque correspondance relative aux parties du pont détruit qui sont emportées en aval de la rivière, et si ces parties seront enlevées parce qu'elles peuvent devenir une menace pour la navigation entre Queenston et Niagara où circulent de gros vapeurs.

5. Si oui, si cette correspondance sera déposée sur le bureau.

189. Etat montrant:—

Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications échangés entre le premier ministre et le major C. H. Douglas, au sujet du cas Powell-Unwin.

190. Etat montrant:—

1. Jusqu'aujourd'hui le coût total de la Commission royale sur la réforme des pénitenciers.

2. Les taux de la rémunération et des allocations (voyage et subsistance) accordés à chaque commissaire et les montants versés jusqu'aujourd'hui à chaque commissaire, nommément, sous ces en-têtes ou sous d'autres.

3. Les taux de la rémunération et les allocations de toutes sortes accordés aux avocats et aux assistants des avocats de la Commission, et les montants versés jusqu'aujourd'hui et chacune de ces personnes, nommément, sous ces en-têtes ou sous d'autres.

4. Le coût total jusqu'aujourd'hui pour (a) l'assistance des secrétaires, (b) l'assistance des commis, (c) la préparation du rapport des délibérations de ladite Commission par les sténographes.

5. Pendant combien de jours la Commission a tenu audience pour entendre des dépositions, et combien de jours elle a consacrés au voyage.

6. Combien de témoins la Commission a assignés et le montant total versé pour leur comparution devant ladite Commission.

7. Le nombre total des personnes embauchées par la Commission, et le coût total par mois.

191. Réponse:—Copie de tous les arrêtés du conseil et de toutes les communications entre le gouvernement, ou tout département fédéral, et toute ou toutes autres personnes, écrits qui pourraient contenir des renseignements, ou des requêtes, ou des propositions relatives à l'érection en bureau indépendant de la douane de Toronto-Ouest.

191a. Copie de toutes les instructions, correspondance, et recommandations relatives à l'érection en bureau indépendant du bureau des douanes et de l'accise de Toronto-Ouest.

192. Etat montrant:—

1. Quel est, au Canada, le nombre de dragues qui appartiennent à l'Etat.
2. Où elles sont.
3. A quelle valeur le gouvernement les évalue.
4. Quel est, au Canada, le nombre des remorqueurs qui appartiennent à l'Etat.

5. Où ils sont.

6. A quelle valeur le gouvernement les évalue.

192a. Etat montrant:—

1. Quel est, au Canada, le nombre des dragues qui appartiennent à l'Etat.
2. Où elles sont.
3. A quelle valeur le gouvernement les évalue.
4. Quel est, au Canada, le nombre des remorqueurs qui appartiennent à l'Etat.

5. Où ils sont.

6. A quelle valeur le gouvernement les évalue.

193. Etat montrant:—

1. Durant la saison de 1937, combien d'employés surnuméraires ou saisonniers on a embauchés à Port Churchill.

2. Leurs noms et adresses.

194. Etat montrant:—

1. Le nombre d'inspecteurs de fruits et légumes que le gouvernement fédéral maintient dans chacune des provinces du Dominion.

2. S'ils sont appointés par la Commission du service civil. Si oui, depuis quand.

3. Si cette dernière a toujours exigé la connaissance du français pour les inspecteurs de la province de Québec.

195. Etat montrant:—

1. La somme d'argent dépensé pour des aéroports au Canada.

2. Le nom de chaque aéroport, où il est situé, et quelle somme on a dépensée dans chaque cas.

3. Pour chaque aéroport, quelle somme a dépensée la municipalité, et quelle somme, le fédéral.

4. Si des négociations ont eu lieu entre la ville de Halifax, et le gouvernement du Canada ou tout ministère fédéral, au sujet de l'utilisation de l'aéroport d'Halifax, à Halifax.

5. La somme dépensée pour l'aéroport d'Halifax.

6. Le cas échéant, quelle somme le gouvernement fédéral a dépensée pour cet aéroport.

7. S'il n'a dépensé aucun argent, quel pourcentage ou montant le Dominion est prêt à déboursier pour cet aéroport.

8. Donnant la date de la dernière communication, qui a correspondu avec le gouvernement au sujet de cet aéroport.

196. Copie de toute correspondance échangée du 1er novembre 1937 jusqu'à aujourd'hui entre le ministère de l'Agriculture du Canada et le ministère de l'agriculture de la province de Québec, au sujet des négociations entre le gouvernement du Dominion et celui de la province de Québec relativement aux expositions régionales (junior) qui doivent avoir lieu dans cette province en 1938.

197. Etat montrant:—

Copie de tous les contrats, factures, correspondance et autres documents relatifs aux paiements mentionnés plus bas, entrés au compte des Parcs nationaux du Canada, et de la façon dont ces versements sont imprimés dans le rapport de l'auditeur général pour l'année terminée le 31 mars 1937, Volume II, sous les postes 172 et 495:—

- Brewster Transport Co.*, Banff, Forage, \$3,984.12 (Partie L-98).
- Brewster Transport Co.*, Banff, Huile pour les routes, \$14,313.12 (Partie L-98).
- Brewster Transport Co.*, Banff, Huile pour les routes, \$3,996.86 (Partie L-100).
- Brewster Transport Co.*, Banff, Huile pour les routes, \$6,677.41 (Partie L-100).
- Brewster Transport Co.*, Banff, Huile pour les routes, \$1,383.92 (Partie L-101).
- Brewster Transport Co.*, Banff, Huile pour les routes, \$2,142.55 (Partie L-102).
- Brewster Transport Co.*, Banff, Huile pour les routes, \$4,460.50 (Partie L-103).
- Brewster Transport Co.*, Banff, Huile pour les routes, \$5,391.39 (Partie L-103).

197a. Etat montrant tous les détails des recettes, mentionnées plus bas, des parcs nationaux du Canada (Banff) comme elles apparaissent dans le rapport de l'auditeur général pour l'année terminée le 31 mars, 1937, Volume II, à la Partie L-3, sous le titre de Parcs Nationaux du Canada:—

(a) Licences d'automobiles, pour la somme de \$36,555.63.

(b) Permis de pâturage, au montant de \$274.00.

198. Etat montrant:—

Le montant que le gouvernement fédéral a consacré aux recherches géologiques depuis 10 ans pour chacune des provinces du Dominion.

199. Etat montrant:—

1. Au 31 décembre 1937 quel était le montant total du capital placé dans les industries canadiennes (Primaires et secondaires).

2. (a) La valeur brute, (b) la valeur nette de leur production industrielle durant l'année 1937.

3. Le pourcentage et la valeur monétaire de cette production qui (a) a été exportée, (b) vendue sur le marché domestique.

4. Quel pourcentage de la partie vendue sur le marché domestique aurait été impossible si on l'avait importée.

5. Quel est le tarif estimatif et moyen des droits qui auraient été imposés sur cette partie si on l'avait importée, prenant en considération les tarifs des droits maintenant en vigueur contre les pays d'origine des marchandises de nature semblable que l'on importe vraiment.

6. (1) Le montant total des dividendes et de l'intérêt versé (a) aux actionnaires ordinaires, (b) actionnaires privilégiés, (c) aux détenteurs de débentures, (d) aux créanciers hypothécaires, (e) aux créanciers qui ont fourni les capitaux.

(2) Le montant total de la réserve mise à part pour (a) la dépréciation ou le remplacement du capital, (b) les pertes futures possibles, (c) toute ou toutes autres fins. (3) Le montant total mis à part pour (a) la caisse d'amortissement, (b) afin de diminuer toute ou toutes autres dettes.

7. (1) Le nombre total des (a) hommes à gages, (b) des employés salariés, (2) Le total des montants versés (a) en gages, (b) en salaires, (c) en gratuités ou sous toute et toutes autres formes de rémunération.

199a. Etat montrant:—

1. Quel était, au 31 décembre 1937, le montant total du capital placé dans l'industrie manufacturière du Canada.

2. (a) La valeur brute, (b) la valeur nette de sa production industrielle durant l'année 1937.

3. Le pourcentage et la valeur monétaire de cette production qui (a) a été exportée, (b) vendue sur le marché domestique.

4. Quel pourcentage de la partie vendue sur le marché domestique aurait été imposable si on l'avait importée.

5. Le tarif estimatif et moyen de droits qui auraient été imposés sur cette partie si on l'avait importée, prenant en considération les tarifs des droits maintenant en vigueur contre les pays d'origine des marchandises de nature semblable que l'on importe vraiment.

6. (1) Le montant total des dividendes et de l'intérêt versés (a) aux actionnaires ordinaires, (b) aux actionnaires privilégiés, (c) aux détenteurs de débetures, (d) aux créanciers hypothécaires, (e) aux créanciers qui ont fourni les capitaux. (2) Le montant total de la réserve mise à part pour (a) la dépréciation ou le remplacement du capital, (b) les pertes futures possibles, (c) toute ou toutes autres fins. (3) Le montant total mis à part pour (a) la caisse d'amortissement, (b) afin de diminuer toute ou toutes autres dettes.

7. (1) Le nombre total des (a) hommes à gages, (b) des employés salariés. (2) Le total des montants versés, (a) en gages, (b) en salaires, (c) en gratuités ou sous toute et toutes autres formes de rémunération.

(Si les statistiques de l'année 1937 ne sont pas prêtes, donner, s'il vous plaît, les derniers chiffres préparés).

200. Copie des bordereaux de salaires et des factures pour les matériaux fournis pour l'exécution d'ouvrages sur la rivière Maskinongé, à Saint-Didace, province de Québec, durant l'été 1936.

201. Copie de tous les bordereaux de salaire relatifs aux travaux exécutés au brise-lames de Port-Morien, Cap-Breton Sud, Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1937.

202. Etat montrant:—

1. Combien d'acres de terre le gouvernement fédéral a achetées dans la province de la Saskatchewan pour servir de communes pour le pâturage, et quelle autre étendue de terre le gouvernement se propos d'acquérir durant 1938.

2. Quels sont les noms des propriétaires, des compagnies de prêt ou des compagnies terriennes de qui on a acheté ces terres, et quel a été le montant versé dans chaque cas.

203. Etat montrant:—

1. En quelle année la province de l'Alberta a signé un contrat avec le gouvernement fédéral afin que la Royale Gendarmerie à cheval du Canada devienne la gendarmerie de cette province.

2. (a) Quelles sommes d'argent la province a versées annuellement au gouvernement fédéral pour ce service, (b) quelles sommes d'argent la Royale Gendarmerie à cheval du Canada a perçues annuellement dans cette province et versées directement au gouvernement fédéral.

3. Depuis la signature du contrat, quel a été annuellement le nombre de gendarmes de chaque grade, dans la province.

4. (a) Combien de membres de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada maintenant stationnés dans l'Alberta étaient membres de l'ancienne gendarmerie provinciale de l'Alberta, et (b) les noms, le grade et le traitement actuel de chacun d'eux.

5. Quand on a signé le contrat actuel entre le gouvernement de l'Alberta et le Dominion.

204. Etat montrant:—

1. De 1934 à aujourd'hui, combien de licences on a délivrées pour l'exportation d'armes, de munitions, d'avions ou d'autres types de matériel de guerre manufacturé.

2. A quels pays on a expédié ces armements.

3. La valeur de chaque chargement.

205, 205a à 205m.

Etat montrant:—Copies de tous les contrats signés par le ministère de la Défense nationale ou pour lui depuis le 1er avril 1937 jusqu'aujourd'hui, et copies aussi de toutes les soumissions relatives à chacun de ces contrats.

206. Copie de tous les écrits, lettres, télégrammes, et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou tout ministre ou tout haut fonctionnaire du Dominion, et toutes autres personnes, relativement à l'établissement d'un aérodrome ou d'un champ d'atterrissage d'urgence à ou proche Chilliwack, Colombie-Britannique.

207. Etat montrant:—

1. Combien de fonctionnaires occupant maintenant leur emploi sont âgés de plus de 65 ans, et combien sont âgés de plus de 70 ans.

2. Combien de fonctionnaires occupant maintenant leur emploi ont terminé leurs versements au fonds de retraite sous le régime de cet article de la Loi qui prévoit des contributions pendant trente-cinq ans.

3. Combien de fonctionnaires ont eu de l'avancement, avancement comportant un traitement plus élevé, depuis qu'ils ont cessé de contribuer au fonds de pension.

208. Etat montrant:—

1. Si l'on a reçu des universités canadiennes, des conseils d'éducation ou autres, des requêtes relatives à l'institution d'un système de bourses pour les étudiants et les gradués de première année, en (a) médecine et dans toutes ses parties, (b) physique, chimie et recherches, (c) mines et ressources naturelles, et recherches scientifiques, (d) santé publique, (e) problèmes du transport, (f) économie politique et autres questions nationales, y compris des projets d'accorder des bourses aux étudiants et aux gradués en médecine de la première et de la seconde année, après graduation, qui sont internes dans de vrais hôpitaux, et aux étudiants et aux gradués en recherches scientifiques.

2. Si l'on déposera des lettres, des rapports ou de la correspondance relatifs à cette affaire.

209. Etat montrant:—

1. La population totale de la province du Nouveau-Brunswick.

2. Dans cette province, quel est le nombre des personnes d'origine française.

3. Quel est le nombre des fonctionnaires fédéraux à la ferme expérimentale de Fredericton, Nouveau-Brunswick.

4. Parmi ces fonctionnaires, combien sont d'origine française.

5. Le cas échéant, combien d'entre eux parlent le français.

6. Combien de gradués en sciences agricoles le ministère fédéral de l'agriculture emploie dans la province du Nouveau-Brunswick.

7. Combien d'entre eux sont d'origine française.

8. Combien d'entre eux peuvent parler le français.

210. Etat montrant:—

1. Le nombre des (a) salles d'armes, (b) des casernes qui appartiennent au ministère de la Défense nationale.

2. Où sont situées ces salles d'armes et ces casernes.

3. Le coût total de ces édifices, avec l'emplacement (non compris l'entretien et les réparations).

4. Durant l'année financière 1936-37 quel a été le coût d'entretien de ces édifices.

5. Si tous ces édifices servent continuellement maintenant à des unités de la milice permanente et de la milice non-permanente.

211. Etat montrant: —

1. Si le ministère de la Défense nationale a acheté des terrains durant les années civiles 1936 et 1937.

2. Si oui, pour quelles fins dans chaque cas.

3. De qui on a acheté ces emplacements.

4. La dépense encourue dans chaque cas.

212. Copie de tous les télégrammes, correspondance, pétitions et autres documents que le ministère du Revenu national a en sa possession et qui ont trait à la nomination d'un commis des douanes et de l'accise à Ste-Catherine, le 9 août 1937.

213. Etat montrant: —

1. Combien de demandes la Commission du service civil a reçues récemment pour l'emploi de percepteur-adjoint des douanes et de l'accise à Camrose, Alberta.

2. Les noms, l'âge et les aptitudes de chaque candidat.

3. Les noms du candidat heureux, et quelle expérience antérieure celui-ci avait dans ce genre de travail.

4. S'il est un ancien combattant.

5. Combien, parmi les candidats, étaient d'anciens combattants.

214. Etat montrant: —

1. Combien de divorces ont été sanctionnés par le Parlement du Canada depuis 1928 inclusivement.

2. Age moyen des hommes.

3. Age moyen des femmes.

4. Moyenne d'enfants issus de ces mariages.

5. Nombre total des enfants issus de ces mariages.

6. Nombre moyen d'années de mariage.

215. Etat montrant: —

1. Si le chemin de fer Canadien-Pacifique a remboursé l'un quelconque des emprunts suivants:

Octobre 1931—Travail d'atelier.....	\$1,447,222 71
Octobre 1932—Travail d'atelier.....	1,000,000 00

S.P.W.C.A., 1935;

1935-36—Réparations de l'outillage.....	\$1,270,000 00
---	----------------

1935-37—Achat d'outillage.....	5,662,103 60
--------------------------------	--------------

Frais relatifs aux emprunts.....	554,700 00
----------------------------------	------------

2. Si oui, combien, et quel est le solde dû.

3. Depuis 1931, si la compagnie a versé quelques dividendes sur ses actions ordinaires.

4. Quel outillage additionnel on a acheté et loué au chemin de fer Canadien-Pacifique depuis la commande de 1935-37, et à quelles conditions.

216. Copie de tous les rapports, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le Ministère des Mines et des Ressources, ou tout autre fonctionnaire de ce ministère et le ministre des Mines de Québec ou tout autre fonctionnaire de ce ministère au sujet d'une entente pour la construction du chemin de Mine de Chibougamau au cours de l'été 1937.

217. Copie de tous les écrits, communications, rapports et autres documents que le département des Affaires indiennes a envoyés à toute personne durant l'année 1937, ou qu'il a reçus de toute personne au sujet de la réserve indienne d'Oka, Québec.

218. Copie de tous les arrêtés du conseil, télégrammes, lettres, correspondance et documents de toute sorte que le gouvernement a en sa possession au sujet de l'achat d'un emplacement pour un bureau de poste à Tweed, Ontario.

219. Etat montrant:—

1. Le total des capitaux étrangers placés au Canada.
2. (a) En intérêts, en (b) dividendes, quel est le total des paiements du Canada aux portefeuellistes étrangers.
3. Quelle partie de la balance du commerce du Canada a servi à payer les crédits étrangers.
4. Si l'on exerce quelque contrôle au Canada sur les placements étrangers pour (a) les restreindre, et (b) pour contrôler les opérations du change.
5. Par l'intermédiaire de quelles agences se font les opérations de change (expliquer les opérations).
6. S'il existe des taux préférentiels du change pour certains pays importateurs, ou si l'on accorde seulement la préférence pour les tarifs.
7. De quelle façon les tarifs, les contingentements et les restrictions affectent le commerce purement local, et/ou lui nuisent.
8. Durant la dernière ou l'avant-dernière année, si le Canada a acquitté partie de sa dette étrangère. Si oui, combien. Si elle a augmenté, et si oui, de combien.
9. Quel est le facteur principal qui rend nécessaire le placement d'emprunts à l'étranger.
10. En vertu de l'autorité de qui on a placé le dernier emprunt de Londres.
11. S'il n'était pas possible d'emprunter cet argent au Canada pour la fin que l'on se proposait.

220. Copie de toute la correspondance échangée entre les ministères des Travaux publics, du Travail, des Transports ou tous autres ministères fédéraux et la ville de Toronto au sujet de l'établissement des aéroports de Toronto, sur l'île de Toronto et à Malden.

220a. Copie de tous télégrammes, lettres, contrats, décrets du conseil et autres documents échangés durant l'année passée entre le gouvernement du Canada, ou tout fonctionnaire fédéral, et le maire et la corporation de la ville de Toronto, ou tout fonctionnaire de cette corporation, et la Commission du port de Toronto, ou tout fonctionnaire de cette Commission, au sujet des aéroports que l'on se propose de construire au port de Toronto et à Malton, et au sujet du projet de ne pas placer Toronto sur la voie principale des Lignes aériennes Trans-Canadiennes, mais sur un embranchement.

221. Copie de toutes les pétitions, de la correspondance et de tous autres documents qui ont trait au désaveu de trois lois de l'Alberta (août 1937), à la réservation de trois projets de loi de l'Alberta (octobre 1937) et copie des rapports du ministre de la Justice sur ces lois et projets de loi.

222. Copie de toutes les pétitions, de la correspondance et de tous autres documents qui ont trait au projet de désavouer l'*Ontario Power Commission Act, 1935*, et copie de tous rapports du ministre de la Justice sur ce sujet.

222a. Copie de toutes les pétitions, de la correspondance et de tous autres documents qui ont trait au projet de désavouer l'*Ontario Power Commission Act, 1935*, et copie de tous rapports du ministre de la Justice sur ce sujet.

223. Relevé indiquant les noms et les adresses des personnes ou des sociétés de la Saskatchewan occupées, durant 1937, à l'achat de provende et de pâture pour la province de la Saskatchewan, soit dans la province du Manitoba, soit dans l'état du Minnesota.

224. Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications, documents et contrats échangés durant les années 1937 et 1938 entre le ministre fédé-

ral de l'Agriculture et le ministre de l'Agriculture de l'Alberta au sujet de l'assistance sous forme d'aliments pour les bestiaux dans les zones frappées par la sécheresse.

225. Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, contrats, soumissions et autres documents datés en 1937 que le gouvernement a en sa possession au sujet du projet d'ouvrage en vertu de la Loi sur le rétablissement agricole des prairies, à Enchant, Alberta.

226. Etat montrant: —

1. Les quantités de fromage, fèves, poisson, fruits, légumes, foin, fourrage, provende, graine de semence et d'autres produits, que le gouvernement a achetés directement ou indirectement entre le 1er de juillet 1937 et aujourd'hui, et qu'il a expédiés dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba pour fins d'assistance.

2. Les noms, adresses, l'état ou l'occupation des personnes, sociétés et compagnies de qui ces marchandises ont été achetées, et les quantités et la valeur de ces achats de chaque personne, ou personnes, société ou compagnie, indiquant les prix versés et les endroits de la livraison à l'état, et les endroits de distribution dans lesdites provinces.

3. Le prix d'achat total de ces marchandises.

4. Le montant versé pour transport ferroviaire sur chaque sorte de marchandise.

5. Le coût total d'entreposage et de manutention aux endroits d'expédition.

6. Le coût total d'entreposage et de manutention aux endroits de réception.

7. Y compris le coût de manutention et de transport ferroviaire, le coût de l'expédition à partir du premier endroit de réception en Saskatchewan jusqu'à destination finale.

8. Les noms et adresses de toutes les personnes employées à (a) diviser et à emballer de nouveau chaque espèce desdites marchandises, (b) à distribuer lesdites marchandises, (c) à les entreposer et les montants qui leur ont été versés.

9. La somme totale versée pour surestaries, et à qui.

10. Les endroits définitifs d'expédition, d'où ces marchandises ont été distribuées.

11. Décrite par la municipalité ou d'autre façon, la zone dans laquelle ces marchandises ont été distribuées.

12. Si ces marchandises ont été distribuées uniquement aux personnes recevant de l'assistance ou à la population en général.

13. Le coût total de ces envois.

14. Sur quelle appropriation cette somme a été prise.

15. Le montant obtenu par des mandats du Gouverneur général afin de pourvoir aux frais de distribution.

16. Quelle quantité de chaque espèce de ces marchandises a été produite en Saskatchewan durant l'année 1937.

17. Quelle quantité de chaque espèce de ces marchandises a été importée dans la Saskatchewan des autres provinces du Dominion, et de l'étranger, durant l'année 1937.

18. Le rôle que le gouvernement a joué dans la distribution des marchandises données à la Saskatchewan par des personnes, des sociétés et des compagnies, et les quantités de ces marchandises que le gouvernement ou tout fonctionnaire de l'état a distribuées ou maniées.

19. Les localités en Saskatchewan où s'est faite la distribution finale des marchandises ainsi données.

20. Les instructions données aux fonctionnaires de l'état fédéral en Saskatchewan au sujet de la distribution (a) des marchandises achetées et fournies par le gouvernement fédéral, (b) des marchandises fournies par contribution volontaire.

227. Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés durant les années 1934 et 1935 entre le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement provincial de la Saskatchewan au sujet de l'offre que le gouvernement fédéral a faite d'assumer toute la responsabilité financière de l'assistance dans certaines régions de la province de la Saskatchewan.

228. Etat montrant:—

1. Si le gouvernement a cédé, vendu, transporté ou engagé des bons du Trésor ou d'autres valeurs qu'il avait reçus de quelque province comme garantie des prêts ou des avances consentis à cette province.

2. Par garantie, contrat ou par n'importe quel autre moyen, si le gouvernement a entrepris de payer, ou consenti à payer directement ou indirectement, ou fait payer tout ou partie des dettes quelconques de toute province à une banque à chartre du Canada.

3. Si oui, (a) quand ces contrats ou ces engagements ont été faits ou consentis, (b) pour quels montants, (c) et, le cas échéant, quelles sommes le gouvernement a vraiment versées.

229. Etat montrant:—Les noms, l'emploi, le traitement actuel et la date de la nomination de chacun des fonctionnaires fédéraux de l'aéroport de Saint-Hubert, Montréal.

230. Copie de tous les bordereaux de salaires relatifs aux réparations faites au quai Morden—comme on l'appelle,—comté de King's Nouvelle-Ecosse, durant les années 1936 et 1937.

231. Etat montrant:—

1. Quelle quantité de bois de la Colombie-Britannique a été exportée au Japon durant la dernière année pour laquelle des statistiques existent, ou en 1937.

2. Le prix d'exportation.

3. Si l'on a fait des protestations, fondées sur les prix peu élevés, au sujet de ce prétendu gaspillage des ressources naturelles du Canada.

4. A quel prix pour mille pieds, on a livré à Toronto, par la route du canal Panama, du bois semblable de la Colombie-Britannique.

5. Si l'on a reçu des scieries de New-Toronto des protestations contre cette concurrence.

6. Si le ministère des Ressources naturelles adoptera des mesures régulatrices pour empêcher la façon dont on dispose ainsi des ressources naturelles du Canada.

232. Copie de la dépêche envoyée par le lord chambellan, d'après les instructions de Sa Majesté le Roi, à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le 22 décembre 1930, au sujet du drapeau dont se sert maintenant Son Excellence le Gouverneur général.

233. Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés du 28 juillet 1930 jusqu'aujourd'hui entre le ministère des Postes, ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute ou toutes personnes au sujet de la nomination de Byron S. Grose, comme maître de poste à Lefroy, Ontario.

234. Copie des nouveaux tarifs sur les messages transmis par câble ou sans fil dans les limites de l'Empire britannique, en vigueur à partir du 25 avril, 1938.

235. Copie de tous les télégrammes, correspondance, pétitions, requêtes, et autres documents échangés entre le 1^{er} d'octobre 1935 et le 31 décembre 1937 entre toute ou toutes personnes, société ou sociétés, le ministre des Postes, le sous-ministre ou tout haut fonctionnaire de ce ministère, l'inspecteur des postes du district ou tous hauts fonctionnaires dans le district d'inspection de Moose-Jaw, Saskatchewan, au sujet de la destitution de James C. Millar, maître de poste à Neudorf, Saskatchewan, et à la nomination de son successeur.

236. Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés du 28 juillet 1930 jusqu'aujourd'hui entre le ministère des Postes, ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute ou toutes autres personnes au sujet de la destitution de M. Grier, maître de poste de Glamis, Ontario, et au sujet de la nomination de son successeur, M. McKeeman.

237. Etat montrant:—

1. De quelle façon est composée la somme de cent millions, que le ministre du Travail a mentionnée comme le coût total de l'assistance, au Canada, si le gouvernement assumait et acceptait cette tâche.

2. Si l'on déduit de cette somme, le montant déboursé annuellement à l'heure actuelle en vertu d'une entente avec les provinces, quel sera la solde.

3. Pour la dernière année enregistrée aux statistiques quelle a été la somme total perçue en impôts sur le revenu du Canada.

4. Quelle somme l'Ontario a versée.

5. Quelle somme le district de Toronto a versée.

6. Quelle somme on dépense maintenant pour l'assistance dans tout le Canada.

7. Quelle somme on dépense annuellement pour l'assistance dans les zones frappées par la sécheresse en Saskatchewan.

238. Copie de tous télégrammes, lettres, résolutions, arrêtés du conseil et autres documents, datés durant les années 1937 et 1938, et échangés entre le gouvernement du Canada et tout fonctionnaire de ce gouvernement, et le gouvernement de l'Ontario, ou tout fonctionnaire de ce gouvernement, ou toute, ou toutes autres personnes au sujet de l'établissement d'un parc national, dans l'Ontario, pour la région de Muskoka, de la baie Georgienne, du lac Simcoe et du canal Trent.

239. Etat montrant:—

1. A dater du commencement de la guerre civile en Espagne, vers le 18 juillet 1936, jusqu'au 30 juillet 1937, si le premier ministre ou tout membre du cabinet a reçu des télégrammes, lettres, communications ou requêtes demandant d'interdire l'exportation de tout matériel de guerre à l'Espagne.

2. Si oui, de qui il a reçu ces lettres, télégrammes, communications ou requêtes.

239a. Copie de tous télégrammes, lettres, résolutions, communications et requêtes que le gouvernement du Canada ou tout membre du cabinet a reçus du 18 juillet 1936 au 30 juillet 1937 au sujet de l'interdiction d'exporter du matériel de guerre à l'Espagne.

240. Etat montrant:—

1. Durant les années 1936 et 1937, quelle a été la quantité totale des importations canadiennes annuelles provenant des Etablissements du Détroit de Malacca.

2. Durant chacune des mêmes années, quelle a été la quantité totale des exportations du Canada aux Etablissements du Détroit.

3. Durant chacune des années 1936 et 1937, quelle a été la valeur des ananas de Singapour importés au Canada et provenant des Etablissements du Détroit.

4. Dans chacune des mêmes années, quel est le tarif des droits, les droits du dumping ou autres, ou les taxes qui ont été imposés sur les importations d'ananas de Singapour provenant des Etablissements du Détroit.

5. Si l'on a prouvé que l'on vendait à un prix plus bas que celui du marché ces ananas importés au Canada durant l'année 1937.

6. Si l'on a conduit une enquête sur ce sujet.

7. Sous le régime de la Loi concernant l'organisation du marché, si les noms de la compagnie, ou les noms et l'adresse d'affaires du fabricant de conserves doivent être inscrits sur les étiquettes de tous les produits en conserves importés et mis en vente au Canada.

8. Si oui, si ce règlement a été appliqué dans le cas des importations d'ananas de Singapour.

9. Si les étiquettes de toutes les boîtes d'ananas en conserve importés au Canada indiquent le contenu net de la boîte.

10. Si les ananas de Singapour sont principalement mis en conserve par des ouvriers chinois.

11. Si le gouvernement canadien a jamais conduit une enquête sur les conditions qui entourent la mise en conserve de ces ananas.

241.—Relevé montrant:—

1. Du 1er janvier 1938 jusqu'à l'heure présente, combien de livre de beurre on a importées de la Nouvelle-Zélande au Canada.

2. Du 1er janvier 1938 jusqu'à l'heure présente, combien de livres de beurre on a importées de l'Australie au Canada.

3. Combien il y avait de livres de beurre dans les entrepôts frigorifiques au Canada le 31 mars 1937.

4. Combien il y avait de livres de beurre en entrepôt au Canada le 31 mars 1938.

5. Combien on détenait de livres de beurre importé en entrepôt le 31 mars 1937, et le 31 mars 1938.

6. Le tarif des droits douaniers sur le beurre importé de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, directement, (a) par les ports de l'Atlantique, (b) par les ports du Pacifique.

7. Le tarif des droits douaniers sur le beurre provenant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, mais importé de la Grande-Bretagne.

242.—Relevé montrant:—

1. Depuis l'année 1900, si le Dominion du Canada a acheté ou acquis des terrains par expropriation afin d'y établir des parcs publics.

2. Si oui, quels terrains il a achetés, où ceux-ci étaient situés, et quel prix ou compensation on a versé dans chaque cas.

243.—Etat montrant:—

1. Dans la zone de la province de la Saskatchewan qui reçoit de l'assistance du gouvernement fédéral seulement, quel est le nombre des municipalités rurales.

2. Dans la zone de la province de la Saskatchewan qui reçoit du gouvernement fédéral la moitié de l'assistance dont elle a besoin, quel est le nombre des municipalités rurales.

3. Avant le 1er août 1937, quel était le nombre des têtes de bétail dans la première de ces zones en Saskatchewan.

4. Du 1er août 1937 jusqu'au 31 décembre 1937, combien de bestiaux on a expédiés en dehors de cette même zone.

5. Du 1er août au 31 décembre 1937, combien de bestiaux on a expédiés en dehors de la seconde de ces zones dans la province de la Saskatchewan.

244.—Etat montrant:—

1. Si la Compagnie des chemins de fer nationaux a construit de nouvelles gares au Canada depuis 1930.

2. Dans l'affirmative, (a) dans quelles localités, et (b) quelle est la population de chacune de ces localités.

245.—Etat montrant:—

1. Si M. W. J. Pennigton est actuellement fonctionnaire de l'Etat fédéral, ou s'il a occupé un emploi en aucun temps depuis décembre 1935 dans la province de la Saskatchewan.

2. Si oui, pendant combien de temps il a occupé un emploi, quels étaient cet emploi et son traitement, et quelles allocations de dépenses, le cas échéant, il a reçues.

3. S'il occupe des bureaux et où se trouvent ces bureaux.

246.—Etat montrant:—

1. Jusqu'à la fin de l'année 1937, quelle est la quantité totale de l'argent acheté et détenu sous le régime de la Convention de Londres de 1933, et (a) quel a été le prix d'achat versé durant chacune des années 1935, 1936 et 1937.

2. Sur les quantités achetées, quelles quantités on a obtenues ou achetées comme argent qui venait d'être produit au Canada, et (a) dans quelles provinces on s'est procuré ces quantités d'argent.

3. Quelle quantité d'argent on a exporté aux Etats-Unis durant les années 1935, 1936 et 1937 et quels prix on a reçu pour cet argent durant les mêmes années.

4. Si le gouvernement des Etats-Unis a fait des représentations parce que le Canada continuait à acheter de l'argent suivant le plan tracé par la Convention de Londres, en 1933, ou sur les affaires relatives à la politique future du gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'argent.

247. Etat montrant: —

1. Combien de fonctionnaires ont été destitués parce que l'on s'est dispensé de leurs services à l'époque où l'on a remis à l'Alberta ses ressources naturelles, le ou vers le 1er octobre 1930.

2. Combien de ces fonctionnaires ont trouvé un emploi dans d'autres départements.

248. Copie de tous les arrêtés du conseil, télégrammes, lettres, rapports et autres documents relatifs à la vente de tout navire de la marine marchande du Canada depuis la date où le gouvernement actuel est entré en fonctions.

249.—Etat montrant:—

1. Le rapport financier de la Commission du port de Montréal en ne tenant pas compte de l'administration du Pont Jacques-Cartier pour l'année 1928, 1929 et 1930.

2. Le rapport financier du port de Montréal en ne tenant pas compte de l'administration du Pont Jacques-Cartier pour l'année 1935, 1936 et 1937.

3. Le rapport financier du Pont Jacques-Cartier pour les années suivantes: 1928, 1929, 1930, 1935, 1936, 1937.

4. Dans le rapport de l'exercice financier du port de Montréal pour 1937 si le montant réalisé par la vente de la flotte du gouvernement à la Compagnie dont M. Simard fait partie est inclus.

5. Le taux d'intérêt payé par le port de Montréal sur sa dette.

249a.—Etat montrant:—

1. Combien d'employés ont obtenu de l'emploi à la Commission du port de Montréal, durant les années 1928, 1929, 1930.

2. Combien d'employés ont obtenu de l'emploi au port de Montréal durant les années 1935, 1936, 1937.

250.—Copie de tous documents, correspondance et requêtes concernant la disqualification du Bureau de Poste de Trait Carré, comté de Gaspé, province de Québec.

251.—Etat montrant:—

1. Au 14 octobre 1935, quel était dans Ottawa le nombre des fonctionnaires, temporaires ou permanents, dont les traitements sont versés par le gouvernement fédéral.

2. Combien de ces fonctionnaires temporaires ou permanents occupent maintenant un emploi à Ottawa.

252.—Etat montrant:—

1. Si le gouvernement du Canada verse quelque somme d'argent à une municipalité quelconque au Canada (autre que la ville d'Ottawa) pour des propriétés dont l'Etat est propriétaire, soit à titre de taxes, soit comme octroi pour rem-

placer des impôts, soit pour le fonds général des impôts, soit pour des améliorations locales, soit pour la gendarmerie, soit pour la protection contre les incendies, ou pour quelque fin similaire.

2. Si l'Etat verse ainsi quelque somme, quels montants il verse, et à quelles municipalités.

253. Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications, documents et contrats échangés durant les années 1937 et 1938 entre le ministre fédéral de l'Agriculture et le ministre de l'Agriculture de l'Alberta au sujet des graines de semence pour les zones frappées par la sécheresse.

254. Copie de tous les écrits, lettres, télégrammes, rapports et autres documents datés durant l'année 1937 et échangés entre le gouvernement ou tout haut fonctionnaire du Dominion et toutes autres personnes relativement à Monsieur Albert Rochon, ex-employé des Douanes à Montréal.

255. Etat montrant: —

1. Si M. W. J. Lindall, C.R., de Winnipeg, Manitoba, a été à l'emploi du gouvernement ou de tout ministère depuis novembre 1935.

2. Si oui, quel emploi il a occupé.

3. Quelles sommes il a touchées jusqu'aujourd'hui, donnant les détails de ces sommes.

4. Si des honoraires sont maintenant dus audit W. J. Lindall, C.R.

5. Si oui, quel montant, et pourquoi.

255a. Etat montrant: —

1. Si M. W. J. Lindall, C.R., de Winnipeg, Manitoba, a été à l'emploi du gouvernement ou de tout ministère depuis novembre 1935.

2. Si oui, quel emploi il a occupé.

3. Quelles sommes il a touchées jusqu'aujourd'hui, donnant les détails de ces sommes.

4. Si des honoraires sont maintenant dus audit W. J. Lindall, C.R.

5. Si oui, quel montant, et pourquoi.

256. Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés durant l'année passée entre le Procureur général du cabinet de l'Alberta et le ministre de la Justice au sujet du projet de mettre fin au contrat sous l'empire duquel la Royale Gendarmerie à cheval du Canada a assumé les fonctions de police dans la province de l'Alberta.

257. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents que tout ou tous ministères fédéraux, tous ministres ou chefs ont envoyés ou reçus du 1er janvier 1937 jusqu'aujourd'hui au sujet de la douane de Sussex, Nouveau-Brunswick.

258. Copie de tous télégrammes, lettres, résolutions et autres documents échangés depuis 1927 inclusivement entre le gouvernement du Canada ou tout fonctionnaire de ce gouvernement et la Cie du *Canada & Gulf Terminal Railway*, ou toute autre personne intéressée relativement à l'achat de ce chemin de fer par le gouvernement.

259. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés durant les années 1936 et 1937 entre le ministre des Postes ou tout fonctionnaire de son ministère et toutes autres personnes intéressées, au sujet de l'entreprise du transport des dépêches sur le circuit de campagne n° 1 de Wainwright.

260. Etat montrant:—

1. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1938, combien de poursuites le Service d'inspection des poids et mesures a instituées dans chaque province contre (a) des épicerie au détail et des boucheries indépendantes pour les infractions aux articles 63 et 64 de la Loi des poids et mesures, donnant séparément le nombre de poursuites instituées sous l'empire de chaque article, (b) contre des

épiceries et des boucheries appartenant à des chaînes locales de magasins, pour des infractions aux articles 63 et 64 de la Loi des poids et mesures, donnant séparément le nombre de poursuites instituées sous l'empire de chaque article, (c) contre des épiceries et des boucheries appartenant à des chaînes nationales de magasins pour des infractions aux articles 63 et 64 de la Loi des poids et mesures, donnant séparément le nombre de poursuites instituées sous l'empire de chaque article.

2. Pour chacun des groupes de causes mentionnées plus haut, que fut le nombre des poursuites retirées, des poursuites renvoyées, et le nombre des condamnations.

3. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1938, quel fut, dans chaque province, le nombre de colis de marchandises ensachées d'avance que le Service des poids et mesures a examinés, et quels furent les résultats de cette inspection quant au surplus, à l'insuffisance ou à l'exactitude de poids, pour (a) les épiceries au détail et les boucheries indépendantes, (b) les épiceries et les boucheries appartenant à des chaînes locales de magasins, (c) les épiceries et les boucheries appartenant à des chaînes nationales de magasins.

4. (a) Durant l'année financière terminée le 31 mars 1938, quel fut, dans chaque province, le nombre des achats pour essai du Service d'inspection des poids et mesures. (b) Quel fut le nombre de colis montrant un surplus ou une insuffisance de poids, ou le poids exact, pour (1) les épiceries, (2) les viandes, montrant les résultats séparément pour les achats faits dans les épiceries au détail et les boucheries indépendantes, pour les épiceries et les boucheries appartenant à des chaînes locales de magasins, pour les épiciers et les boucheries appartenant à des chaînes nationales de magasins.

261. Etat montrant:—

1. Sur combien de naufrages dans les eaux canadiennes, le Commissaire des naufrages ou d'autres fonctionnaires du ministère de la Marine ont conduit une enquête durant les trois dernières années.

2. Dans chaque cas, quels étaient les noms des navires et le nombre des personnes noyées ou blessées.

3. Quelles furent en résumé, les constatations du Commissaire des naufrages dans chaque cas.

4. Le texte complet des constatations dans le cas du *Sand Merchant*.

5. Si ce navire était en état de prendre la mer, et s'il possédait des appareils radio-télégraphiques.

6. Si l'on a institué des procédures criminelles contre les propriétaires du navire *Sand Merchant*.

7. Combien d'hommes du ministère de la marine sont employés aux sauvetages sous la direction du fédéral, et à quel coût.

8. Durant les dernières années, quelle assistance les stations américaines de sauvetage ont fournie à des navires immatriculés au Canada et qui étaient en danger.

262. Etat montrant:—

1. La somme versée aux chemins de fer National-Canadien et Pacifique-Canadien respectivement, pour le transport des matières postales au Canada durant les années financières écoulées de 1930-31 à 1937-38.

2. Durant les années mentionnées plus haut, si l'on a versé des subventions aux compagnies de navigation en plus des tarifs mentionnés au contrat, pour le transport des matières postales, et, si oui, quelles étaient ces compagnies et quel montant chacune a reçu.

263. Copie de tous télégrammes, lettres, plans et devis, et autres documents que le gouvernement a en sa possession au sujet de la construction d'une salle d'exercices militaires, Kenora, Ontario.

265. Etat montrant:—

1. De quels avocats de la ville de Hamilton ou du comté de Wentworth, le gouvernement a retenu les services durant les années 1936 et 1937.

2. Pour quelle fin spécifique on a retenu les services de chacun d'eux.

3. Quelle somme on a versée sous forme d'honoraires, d'émoluments ou de dépenses à chacun des avocats dont on avait ainsi retenu les services.

4. Le cas échéant, quels montants sont encore dus.

266. Liste indiquant le nombre, l'état, le traitement, la date de la nomination, la longueur du séjour au Canada avant leur entrée dans les services administratifs, des anciens combattants qui sont à l'emploi du ministère de la Défense nationale et qui ont servi dans toute autre armée que l'armée canadienne.

267. Copie de tous les écrits, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement ou tout autre haut fonctionnaire du Dominion et toutes autres personnes relativement à monsieur M. E. Pelletier, employé des Postes à Montréal.

268. Copie de tous les écrits, lettres, télégrammes, rapports et autres documents échangés entre le gouvernement ou tout haut fonctionnaire du Dominion et toutes autres personnes relativement à une loterie organisée en faveur des hôpitaux de Sherbrooke, en 1933, 1934, 1935.

269. Etat montrant:—

1. Si le gouvernement fédéral a contribué depuis le 1er janvier 1936 dans les travaux suivants: (a) Construction d'un pont au-dessus de la rivière des Prairies, au bout de Boulevard Pie IX, reliant l'Île de Montréal à l'Île Jésus. (b) Construction de la rue Sherbrooke dans la ville de Pointe-aux-Trembles. (c) Réfection de la rue Broadway dans la ville de Montréal-Est. (d) Réfection de la rue Notre-Dame dans la ville de Montréal-Est et de la Pointe-aux-Trembles.

2. Dans l'affirmative quelle a été la part contributive par le gouvernement fédéral dans chaque cas.

270. Etat montrant:—

1. Si M. Arthur Ayre, de Turtleford, Saskatchewan, vient d'être nommé à un emploi du ministère des Affaires indiennes ou à un autre emploi des services administratifs du Canada.

2. Si oui, (a) quand, (b) quel emploi et (c) quel salaire.

271. Etat montrant:—

1. Le salaire mensuel et les dépenses des inspecteurs fédéraux suivants dans la province de la Saskatchewan: S. Banks, B. J. Brockman, R. V. Cameron, J. A. Davis, A. W. Daurie, B. S. Dermody, S. Forsyth, T. P. Hagerman, C. Henderson, S. Hogan, A. P. Humphrey, J. L. Laurie, S. McBain, W. Mitchell, B. A. Newton, H. L. Roberge, D. M. Robertson, J. F. Symington, H. S. Thompson, F. W. Widdifield, W. Hagarthy, O. Parker, G. Andrew, L. S. Bricker, J. W. Rose, R. E. Gleiser.

2. L'adresse de la résidence de chacun, et où il travaillait.

272. Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministre du Revenu national ou tout fonctionnaire de son ministère et la Société américaine pour la diffusion de l'athéisme, éditrice de *Truth Seeker*, au sujet de l'admission au Canada de cette publication.

273. Etat montrant:—

1. Si le ministre des Transports a conclu récemment une convention particulière avec la *Louis Dreyfus & Company*, ou avec toute filiale ou sous-compagnie de cette compagnie, pour la manutention de grains par l'élévateur de l'Etat à Québec.

2. Si oui, quels sont les tarifs imposés en vertu de cette convention particulière. Et si ces tarifs sont moins élevés que ceux que la Commission des grains a approuvés.

3. Le cas échéant, quels taux d'entreposage y seront imposés.

4. Si les autres élévateurs de Sorel et des Trois-Rivières sont compris dans cette convention, soit d'une façon particulière, soit autrement.

5. Si les termes de ladite convention ont été soumis à la Commission des grains, et celle-ci les a approuvés avant que la convention soit complétée et terminée.

6. Sous l'empire de la Loi des grains, quelle autorité fixe ou approuve l'échelle des taux ou des tarifs imposés par les élévateurs fonctionnant au Canada.

273a. Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents datés durant les mois de février, mars, avril et mai 1938, et qui ont été échangés entre le ministre des Transports, le Conseil des ports nationaux ou tous hauts fonctionnaires de ce Conseil et la Commission des grains, le président, le secrétaire ou tous hauts fonctionnaires de cette Commission au sujet des tarifs pour la manutention de grains au port de Québec, ou au port de Montréal, ou au sujet de l'application de la Loi des grains du Canada en tant qu'elle s'applique à ces deux ports.

274. Dossier contenant toute correspondance, documents et rapports au sujet de la destitution du maître de poste du village de Grondine, P.Q. monsieur Cléophas Sauvageau.

275. Etat montrant:—

1. Le montant total de la dette nationale, chaque année, depuis 1912.

2. Le montant total des intérêts accrus sur la dette du Canada et payés, chaque année, depuis 1912.

3. Sur les recettes perçues durant chacune des années mentionnées plus haut, le pourcentage requis pour payer l'intérêt sur la dette nationale.

4. Le coût du lancement des emprunts durant chacune des années mentionnées plus haut.

276. 1. Dossier contenant toute la correspondance échangée du 1er février 1937 à aujourd'hui entre le ministre ou tout haut fonctionnaire du département des Pêcheries et toute autre personne au sujet des rets à pièges en Colombie-Britannique.

2. Copie de toutes les pétitions relatives aux rets à pièges en Colombie-Britannique, que le ministre des Pêcheries a reçues depuis le 1er septembre 1937, indiquant la date de la réception, les noms du destinataire, la façon dont on a disposé de la pétition, les noms, et, le cas échéant, les adresses et l'état des signataires de ces pétitions.

277. Etat montrant:—

1. Si le ministère des Transports ou le ministère des Travaux publics a déjà eu à son emploi un individu du nom de Lucien Dansereau.

2. Si oui, quel emploi celui-ci occupait.

3. Ses fonctions.

4. Son salaire.

5. Où il occupait cet emploi.

6. Quand il a d'abord occupé cet emploi.

7. S'il a déjà permuté d'un ministère à un autre.

8. S'il s'est démis de cet emploi, ou s'il a été retraité ou destitué.

278. Copie de tous les écrits, lettres, télégrammes et autres documents datés du 1er septembre 1933 au 1er mars 1934, échangés entre le gouvernement du Dominion ou aucun de ses officiers ou autres personnes en rapport avec le contrat de malle entre Waterloo et les gares de chemin de fer.

279. Copie de tous les écrits, lettres, télégrammes et autres documents datés du 1er novembre 1932 au 1er mars 1933, échangés entre le gouvernement du Dominion, ou aucun de ses officiers ou autres personnes en rapport avec le contrat de malle entre Racine et la gare de Foster.

280. Copie de tous télégrammes, lettres, résolutions et autres documents, du 1er janvier 1934, jusqu'aujourd'hui, relatifs à la construction de lignes de téléphone dans le comté de Matapédia-Matane en 1935.

281. Copie de 1. Tous les règlements que le ministère des Pêcheries ou le gouvernement a passés pour mettre en œuvre les dispositions de la Loi concernant la chasse pélagique du phoque 1913, et comprenant aussi la Loi et l'article sous l'empire duquel les règlements ont été passés, et si ces derniers ont été publiés dans la Gazette, à quelle date.

2. De toutes les lettres écrites par tout fonctionnaire du ministère des Pêcheries, adressées à tout douanier, contenant des instructions ou des demandes, au sujet de l'inspection ou de la confiscation de peaux de phoques entre l'adoption de la Loi concernant la chasse pélagique du phoque, 1911, et aujourd'hui.

3. Et indication de la dernière date à laquelle, dans chaque cas, les Etats-Unis, la Russie et le Japon, respectivement, ont versé au Canada la somme d'argent prévue ou livré le nombre prévu de peaux de phoques que le Canada devait recevoir de chacun de ces pays nommés dans le Traité de 1911 concernant la chasse pélagique du phoque.

282. Etat montrant:—

1. Si le Gouvernement fédéral a contribué la construction de travaux publics dans Ontario durant l'année 1937. Si dans l'affirmative, pour quel montant.

2. Si le gouvernement fédéral a contribué à la construction de chemins dans Ontario durant l'année 1937. Si dans l'affirmative, pour quel montant. Sur quels chemins il a contribué.

3. Si le gouvernement fédéral doit encore à la province d'Ontario (a) pour travaux publics, (b) pour les chemins.

283. Correspondance au sujet de certaines accusations qui auraient été portées contre M. Edouard Lacroix, député de la Beauce, qui aurait importé des camions au Canada sans en avoir acquitté les droits, et un rapport du commissaire des douanes à ce sujet.

284. Correspondance échangée du 1er février 1937 à aujourd'hui entre le gouvernement de la province de Québec et le ministère fédéral du Travail, au sujet de la contribution du fédéral pour la route Mont-Laurier-Senneterre.

285. Etat montrant:—

1. De quelle ou de quelles compagnies on achète le pétrole combustible que l'on emploie sur les contre-torpilleurs de la Marine canadienne.

2. Le prix que l'on paie pour chaque gallon de ce pétrole combustible.

286. Dossier contenant toutes les lettres, la correspondance et les documents de toute sorte relatifs à la nomination de M. Malcolm Wilkie, comme assistant du percepteur des douanes et de l'accise au port de La Have, Nouvelle-Ecosse.

287. Etat montrant:—

1. Quelles recherches l'Etat fédéral a conduites sur la possibilité d'extraire un combustible à bas prix des tourbières du Canada.

2. Les résultats de ces investigations.

3. Si l'on continue ces recherches à l'heure actuelle.

4. Si le gouvernement étudiera la question d'utiliser l'outillage des recherches de l'Etat à la création de machines aptes à produire ce combustible.

288. Copie de tous les lettres, télégrammes, contrats et autres documents rédigés entre le 1er janvier 1937 et aujourd'hui, et relatifs au contrat passé entre le chemin de fer Pacifique-Canadien et le chemin de fer National-Canadien pour une administration mixte du nouvel hôtel du chemin de fer National-Canadien à Vancouver.

289. Copie de toutes requêtes, pétitions, correspondance, commandes, et de tous autres documents relatifs à la construction projetée d'une salle d'armes à Hull, province de Québec.

290. Copie de tous les bordereaux de salaire pour travail et des prix des matériaux relativement aux réparations faites au quai de Washabuck Centre, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse, sous la direction de M. R. J. McLean.

291. Copie de tous documents, correspondance et écrits de toute sorte que le gouvernement a en sa possession au sujet de la nomination d'un gardien de phare à l'Etête, Nouveau-Brunswick.

292. Etat montrant:—

1. Du 1er janvier 1936 jusqu'aujourd'hui, les sommes totales dépensées par l'Etat, par l'entremise de tous les ministères, en Saskatchewan pour des services dentaires.

2. A qui les divers montants ont été versés et quel montant on a versé à chacun.

3. La somme versée par le département des affaires indiennes.

4. Le montant versé pour chaque agence, et à qui il a été versé.

293. Etat montrant:—

1. Combien il y a présentement de personnes à l'emploi du ministère des Postes à titre temporaire et sans avoir passé d'examen du service civil, dans le district postal de Québec.

2. Quelle est pour chacune d'elles la date de sa première nomination. Son occupation et son salaire.

3. Combien de personnes dans le district postal de Québec ont subi avec succès les derniers examens de la Commission du service civil pour la position de commis ou auxiliaire des Postes et pour la position de chargeur ou facteur des postes.

4. Combien il y a à l'heure actuelle de candidats heureux aux examens susdits qui ont obtenu des emplois dans le district postal de Québec.

294. Etat montrant:—

1. Les conditions exigées pour utiliser l'outillage de déchargement de la compagnie *St. Lawrence Stevedoring* sur la quai à charbon à l'usage du public dans le havre de Québec

2. Si la *St. Lawrence Stevedoring Co.* est une subsidiaire de la *Canadian Import*.

3. Si le président de la *St. Lawrence Stevedoring* est un officier de la *Canadian Import*.

4. Le coût approximatif d'un outillage complet de déchargement installé et fourni par la Commission des Ports du Canada.

295. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, pétitions, rapports et autres documents que le ministère des Postes a en sa possession au sujet de la destitution de Madame J. McRae qui occupait la charge de maître de poste à Harrington Est, comté d'Argenteuil, et au sujet de la nomination de M. Roderick McTavish qui l'a remplacée.

297. Etat montrant:—

1. Quel est, dans la province de la Colombie-Britannique, le nombre total des fonctionnaires fédéraux temporaires ou permanents, en les classant par ministère.

2. La somme totale d'argent versée (a) aux fonctionnaires permanents, (b) aux fonctionnaires temporaires, en montrant chaque ministère séparément.

300. Liste indiquant le nombre, l'état, le traitement, la date de la nomination, la durée du séjour au Canada avant leur entrée dans les services administratifs, des anciens combattants qui sont à l'emploi du ministère du Revenu national et qui ont servi dans toute autre armée que l'armée canadienne.

301a. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 1368, en date du 15 juin, 1938, désavouant les lois suivantes passées par la législature de la province de l'Alberta, à savoir:

"Loi visant à la sécurité des propriétaires d'habitations";

"Loi imposant une taxe sur certaines valeurs en l'année 1938".

302. Dossier contenant toute correspondance et documents, lettres, télégrammes, rapports concernant certaines difficultés entre Ludger Bastien et Elzéar Sioui, de la Réserve Huronne de Loretteville, Qué.

303. Copie de toutes correspondances, documents, télégrammes, etc., au sujet du bureau de poste d'Amos, comté de Chapleau, P.Q., depuis 1935.

304. Etat montrant:—

1. Les compagnies dispensées de l'impôt sur les compagnies en vertu des dispositions de la Partie XIII de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu qui a été mise en vigueur le 1er mai 1936.

2. Pour quelle ou quelles mines chacune desdites compagnies a établi son droit à une telle exemption.

3. Et parmi ces mines, lesquelles on a classifiées comme nouvelles, et lesquelles comme anciennes.

4. Dans quelle province chacune de ces mines est située.

5. Quels certificats on a délivrés pour indiquer la date à laquelle une mine est supposée avoir commencé à produire, selon les termes de ladite Partie XIII.

6. Et dans chacun des certificats délivrés, quelles sont les périodes financières que l'on a fixées pendant lesquelles le revenu de chacune de ces mines sera exempt de l'impôt sur le revenu.

305. Dossier contenant:—Un rapport complet de toutes les expériences conduites par les fermes expérimentales sur les cochons York et Landrace durant les années 1936, 1937 et 1938.

306. Réponse à un ordre du Sénat, faisant connaître:

1. Copie du contrat relatif à la construction du *Venture*;

2. Copie d'un bordereau de paie certifié qui se rapporte à la construction du *Venture*;

3. Copie d'un relevé des montants dus à chaque ouvrier relativement aux montants qui leur ont été payés à un taux inférieur à celui que stipulait le contrat;

4. Copie d'un relevé des montants dus à chaque ouvrier comme gages impayés.

Respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldège Nault", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gladys Jones Roberts", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Amelia Loomis Wadsworth", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Erdrich Ettenberg", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas McDade".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est
Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R3), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Bovill Clarke".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est
Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Goldberg Katz".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est
Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (T3), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Thomas Robert Kinney".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 57

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 24 juin 1938

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fauteux,	Léger,	Rhodes,
(sir Allen),	Foster,	L'Espérance,	Riley,
Ballantyne,	Gillis,	Little,	Robicheau,
Black,	Graham,	MacArthur,	Robinson,
Bourgeois,	Green,	Macdonald	Sauvé,
Bourque,	Griesbach,	(Cardigan),	Sharpe,
Buchanan,	Haig,	Macdonell,	Sinclair,
Casgrain,	Hardy,	Marcotte,	Smith (Victoria-
Chapais	Harmer,	McMeans,	Carleton),
(sir Thomas),	Horner,	McRae,	Tanner,
Copp,	Horsey,	Meighen,	Taylor,
Dandurand,	Hughes,	Molloy,	Webster,
Duff,	King,	Quinn,	White,
Fallis,	Lacasse,	Rainville,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Wilson (Rockliffe), du comité permanent des édifices et terrains publics, présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE JEUDI, 23 juin 1938.

Le comité permanent des édifices et terrains publics a l'honneur de faire rapport comme suit:

Votre comité recommande:

1. Que le ministère des Travaux publics soit requis de prendre des mesures en vue de protéger les épaulements entourant les édifices du Parlement, au-dessus de la promenade connue sous le nom de "Chemin des amoureux".

2. Que la Commission du District fédéral soit requise de planter des arbustes et autres plantes en avant des édifices du Parlement, tel que recommandé par ce Comité, aussitôt que possible, eu égard à la saison propice à ces travaux.

Le tout respectueusement soumis.

La présidente,

CAIRINE R. WILSON.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du suppléant du secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 23 juin 1938.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Lawrence Arthur Cannon, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le vendredi, 24 juin, à 5 h. 30 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. R. STEWART,

Suppléant du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat procède à l'étude du deuxième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas McDade", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R3), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Bovill Clarke", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Goldberg Katz", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T3), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Thomas Robert Kinney", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain à dix heures trente de la matinée.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le greffier de la Chambre des communes apporte un message conçu en ces termes:

LE VENDREDI, 24 juin 1938.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat demandant la tenue d'une conférence libre avec leurs honneurs pour étudier certains amendements apportés par le Sénat au bill 25, intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", auxquels la Chambre des communes refuse de donner son agrément et sur lesquels le Sénat insiste, et tout autre amendement qu'il pourrait être décidé à cette conférence d'apporter audit bill ou aux amendements qu'il a déjà subi.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre des communes porte ce message au Sénat.

Attesté:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des communes.

Ordonné: Que ledit message soit étudié séance tenante.

En conséquence, le Sénat procède à l'étude dudit message.

Après discussion, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Résolu: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat accède à sa demande d'une conférence libre avec le Sénat pour étudier certains amendements apportés par le Sénat au bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", auxquels la Chambre des communes a refusé son agrément et sur lesquels le Sénat insiste.

Que le Sénat a nommé les honorables sénateurs Beaubien, Dandurand, Haig et Meighen pour le représenter à ladite conférence, et aussi

Que les représentants du Sénat à la conférence libre se réuniront dans la salle du comité 258, au Sénat, à deux heures et demie de l'après-midi, le mercredi, 29 juin.

Ordonné: Qu'un message soit en conséquence transmis à la Chambre des communes.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, juge puisné de la Cour suprême du Canada, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de l'honorable délégué du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Son Honneur le Président du Sénat dit:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, juge puisné de la Cour suprême du Canada, pour être son substitut, et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.

Lesdites lettres patentes sont alors lues par le greffier comme suit:

CANADA

TWEEDSMUIR

(L.S.)

Par Son Excellence le très honorable Baron Tweedsmuir d'Elsfield, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada,

A l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, juge puisné de la Cour suprême du Canada,

SALUT:

SACHEZ QUE, étant assuré de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, le très honorable baron de Tweedsmuir, Gouverneur général du Dominion du Canada, en vertu et en conformité des pouvoirs et autorité qui m'ont été conférés par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant en me nommant Gouverneur général de Sa Majesté dans et sur le Dominion du Canada, et par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, vous nomme, constitue et désigne, ledit Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, pour être mon substitut dans le Dominion du Canada, et pour, en cette qualité, exercer, subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorité et attributions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

Vous, Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, aurez la possession, l'exercice et la jouissance de ladite charge de substitut de moi-même, Gouverneur général du Canada, comme susdit, ainsi que de tous les pouvoirs, autorité et attributions appartenant à ladite charge, et ce durant mon bon plaisir.

Pourvu toutefois que la nomination de mondit substitut ne préjudiciera pas à l'exercice de ces pouvoirs, autorité ou attributions par moi, ledit très honorable Baron Tweedsmuir, en personne.

Et pourvu toutefois que vous, ledit Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, obéissiez, pendant toute la durée de ladite charge, à tous les ordres et instructions que vous recevrez de temps en temps de moi.

Donné sous mon seing et sceau d'armes, ce vingt-quatrième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trente-six, et du règne de Sa Majesté la première.

D'ordre,

E. L. COLEMAN,

Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné: Que lesdites lettres patentes soient inscrites au journal.

- Le greffier lit alors les titres de bills à sanctionner comme suit:
- Loi pour faire droit à Gerda Ellen Morrison.
 - Loi pour faire droit à Hilda Elsa Naeke Schneider.
 - Loi pour faire droit à Margaret Robinson Matheison Megee.
 - Loi pour faire droit à Rachel Tencer Silberberg.
 - Loi pour faire droit à Georges Brunet.
 - Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Fletcher Meigs Ballantyne.
 - Loi pour faire droit à Ada Alice Burns.
 - Loi pour faire droit à Marjorie Isabel Meldrum Andersen.
 - Loi pour faire droit à Alice Pearl Shaver Booth.
 - Loi pour faire droit à Mary Grace French Clarke.
 - Loi pour faire droit à John Gerard Ahern.
 - Loi modifiant la Loi modificative du droit d'auteur, 1931.
 - Loi concernant la *Restigouche Log Driving and Boom Company*.
 - Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.
 - Loi modifiant la Loi sur le Conseil des ports nationaux 1936.
 - Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de New-Westminster.
 - Loi modifiant la Loi des chemins de fer.
 - Loi concernant l'enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières.
 - Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934.
 - Loi pour aider les municipalités à faire des améliorations rentables.
 - Loi modifiant la Loi des ressources naturelles du Manitoba, les Lois des ressources naturelles de l'Alberta et les Lois des ressources naturelles de la Saskatchewan.
 - Loi constituant en corporation *The Maritime Provinces General Insurance Company*.
 - Loi constituant en corporation la Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie-d'Hudson.
 - Loi concernant la Compagnie d'Imprimerie du Mail.
 - Loi concernant la Compagnie des Imprimeurs du Globe.
 - Loi pour faire droit à Paul Sanson White.
 - Loi pour faire droit à Louise Maud Thomas Gregory.
 - Loi pour faire droit à Emma Kathleen Lavery Forester.
 - Loi pour faire droit à Edith Margaret Campbell Quinn.
 - Loi pour faire droit à Dorothy Maud Doran Gay.
 - Loi pour faire droit à Kathleen Barnsley Prichard Hartney.
 - Loi pour faire droit à Thomas Russell.
 - Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Agnès-Marcelle Dupont Ross.
 - Loi pour faire droit à Wilfred Augustus Cottle Stead.
 - Loi pour faire droit à Celia Caplan Tucker.
 - Loi pour faire droit à Irene Thomas Smith.
 - Loi pour faire droit à Sylvia Salzman Udashkin.
 - Loi pour faire droit à William Dougald Stanley Campbell.
 - Loi pour faire droit à Mildred Varner MacLeod.
 - Loi concernant le haut-commissaire du Canada dans le Royaume-Uni.
 - Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.
 - Loi réglementant l'inspection et la vente de la ficelle d'engerbage et établissant le poids du boisseau pour certains produits généralement vendus au boisseau.
 - Loi modifiant la Loi des Indiens.
 - Loi modifiant la Loi des parcs nationaux et la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard, 1936.
 - Loi concernant la Convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional.
 - Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté le très honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à dix heures et trente de la matinée.

No 58

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 28 juin 1938

Dix heures et trente de la matinée.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	L'Espérance,	Paquet,
Aylesworth	Fallis,	Little,	Prévost,
(sir Allen),	Foster,	MacArthur,	Quinn,
Ballantyne,	Gillis,	Macdonald	Rainville,
Beaubien,	Graham,	(Cardigan),	Rhodes,
Black,	Green,	Marcotte,	Riley,
Blondin,	Griesbach,	Marshall,	Robinson,
Bourgeois,	Haig,	McDonald	Sauvé,
Buchanan,	Hardy,	(Shédiac),	Sharpe,
Calder,	Harmer,	McGuire,	Sinclair,
Chapais	Horner,	McRae,	Smith (Victoria-
(sir Thomas),	Horsey,	Meighen,	Carleton),
Copp,	Hugessen,	Molloy,	Sutherland,
Coté,	Lacasse,	Moraud,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Mullins,	Taylor,
Donnelly,	Léger,	Murdock,	Webster,
			White.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Gillis attire l'attention du Sénat sur la Commission d'enquête sur les céréales (Turgeon) et s'enquiert si le rapport de ladite Commission doit faire l'objet de quelque législation au cours de la présente session.

Discussion.

Le greffier de la Chambre des communes apporte un message conçu en ces termes:

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que MM. Crerar, Euler, Ilsley et McLean (Melfort), soient nommés commissaires de la part de la Chambre à la conférence libre avec le Sénat au sujet des amendements apportés au bill No 25, Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934.

Ordonné: Que ledit message soit transmis au Sénat par le Greffier de la Chambre.

Attesté.

Greffier des Communes,

ARTHUR BEAUCHESNE,

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

Comme il est une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (145), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider à la construction de maisons", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et trente.

Sept heures et trente de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à demain à dix heures et trente de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

No 59

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 29 juin 1938

Dix heures et trente de la matinée.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	L'Espérance,	Prévost,
Aylesworth	Foster,	Little,	Quinn,
(sir Allen),	Gillis,	Macdonald	Rainville,
Ballantyne,	Gordon,	(Cardigan),	Rhodes,
Beaubien,	Graham,	Marcotte,	Riley,
Black,	Green,	Marshall,	Robinson,
Blondin,	Griesbach,	McDonald	Sauvé,
Bourgeois,	Haig,	(Shédiac),	Sharpe,
Buchanan,	Hardy,	McGuire,	Sinclair,
Calder,	Harmer,	McRae,	Smith (Victoria-
Chapais	Horner,	Meighen,	Carleton),
(sir Thomas),	Horsey,	Molloy,	Sutherland,
Copp,	Hugessen,	Morand,	Tanner,
Coté,	King,	Mullins,	Taylor,
Dandurand,	Lacasse,	Murdock,	Webster,
Dennis,	Lambert,	Paquet,	White.
Donnelly,	Léger,	Parent,	

PRIÈRES.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (15), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Observation Bridge Company*", présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MARDI, 28 juin 1938.

Le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été référé le bill (15) de la Chambre des communes, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Observation Bridge Company*" a l'honneur de faire rapport comme suit:

Demande ayant été faite que la permission de retirer ce bill soit accordée, le Comité recommande qu'il soit accédé à cette demande.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GEO. P. GRAHAM.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (31), intitulé: "Loi instituant une Commission des transports au Canada, ayant juridiction en matière de transport par chemins de fer, navires et aéronefs", rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 1, ligne 28. Après le mot "meuneries", insérer, "en vrac ou".
2. Page 2, ligne 8. Après le mot "balles", insérer "rebutis de papier chargés comme pleine cargaison de navire".
3. Page 2, ligne 15. Insérer ce qui suit comme nouvel alinéa (g):
"(g) "taxe de port" signifie et comprend tout prix, toute taxe et tout tarif établi ou qui pourra être établi par une loi du Parlement ou par le Gouverneur en conseil, ou avec son approbation, à l'égard de navires ou d'aéronefs entrant dans un port au Canada, ou en sortant, ou l'utilisant, ou à l'égard des passagers d'un tel navire ou aéronef, ou à l'égard de marchandises chargées, déchargées, expédiées, transbordées, transportées en transit ou emmagasinées dans un port au Canada, ou sur ou dans un quai, un dock, une jetée, un entrepôt ou quelque autre aménagement d'un tel port ou situé sur des terrains y attendant;"
4. Changer les lettres des alinéas (g), (h), (i), (j), et (k) de la Clause 2 en (h), (i), (j), (k) et (l).
5. Page 3, ligne 5. Insérer ce qui suit comme nouvel alinéa (m):
"(m) "navire", lorsqu'employé dans la Partie VI de la présente loi, comprend tout navire, bateau, barge, drague, élévateur flottant, chaland, et tout autre bâtiment flottant et tout radeau, brelle, train de bois, estacade flottante de bois en billes, bois-d'œuvre ou bois de charpente de toute espèce, et billes, bois-d'œuvre ou bois de charpente en estacade ou en remorque;"
6. Changer les lettres des alinéas (l), (m), (n), (o) et (p), en (n), (p), (q) et (r).

7. Page 3, ligne 35. Insérer ce qui suit comme nouvelle sous-clause (2) de la Clause 3:

“(2) La Commission devra remplir les fonctions qui lui sont conférées par la présente loi et par la *Loi des Chemins de fer* aux fins de coordonner et d’harmoniser les opérations de tous les voituriers s’occupant de transport par chemins de fer, par navires et aéronefs, et la Commission devra donner à la présente loi ainsi qu’à la *Loi des Chemins de fer* telle juste interprétation qui lui permette d’atteindre le plus efficacement les fins ci-haut mentionnées:”

8. Page 4, ligne 31. Au mot “qu’au”, substituer “qu’à quelque moment”.

9. Page 4, ligne 40. Après le mot “transport”, insérer “en vrac ou autrement”.

10. Page 4, ligne 40. Insérer ce qui suit comme nouvelle alinéa (b):

“(b) qu’un tel navire pour lequel un permis est sollicité a, à quelque moment, au cours des dix années qui ont immédiatement précédé l’entrée en vigueur de la présente loi, servi au transport de marchandises autres que des marchandises en vrac, et”

11. Changer la lettre de l’alinéa (b) de la Clause 5 en (c).

12. Page 4, ligne 43. Enlever le mot “et”.

13. Page 4, lignes 44 à 48, toutes deux comprises. Disjoindre l’alinéa (c).

14. Page 4, ligne 50 et page 5, ligne 1. Disjoindre les mots “dans la mesure où le requérant en fait usage, ainsi qu’il est prouvé”.

15. Page 7, ligne 35. Après le mot “lacs”, insérer:

“Les dispositions de la présente Partie ne s’appliquent pas davantage dans le cas de navires affectés au transport de marchandises ou de passagers entre des ports ou des endroits situés sur l’Océan Pacifique et des ports ou des endroits situés sur l’Océan Atlantique et/ou sur les grands lacs; mais ces navires auront la faculté, nonobstant les dispositions de la présente Partie, de recevoir à un port ou à un endroit ou à des ports ou à des endroits situés sur l’Océan Pacifique, des marchandises en consignation ou des passagers à destination d’un port ou d’un endroit ou de ports ou d’endroits situés sur l’Océan Atlantique et/ou sur les grands lacs; ils auront de même la faculté de recevoir à un port ou à un endroit ou à des ports ou des endroits situés sur l’Océan Atlantique et/ou des grands lacs, des marchandises en consignation ou des passagers à destination d’un port ou endroit ou de ports ou endroits situés sur l’Océan Pacifique. Toutefois, ces navires seront assujettis aux dispositions de la présente Partie à l’égard des marchandises ou des passagers qu’ils ont accepté de transporter par eau d’un port ou endroit de l’Océan Pacifique à un autre port ou endroit de l’Océan Pacifique, ou d’un port ou endroit de l’Océan Atlantique ou des grands lacs à un autre port ou endroit de l’Océan Atlantique ou des grands lacs.”

16. Page 16, ligne 43. Insérer ce qui suit comme nouvelle Clause 38:—

“38. Les dispositions de la présente Partie ne s’appliquent pas au transport par eau des marchandises en vrac”.

17. Renommer les Clauses 39, 40, 41 et 42 les Clauses portant actuellement les numéros 38, 39, 40 et 41.

Lesdits amendements sont agréés, et

Ordonné: Que ledit bill, tel qu’amendé, soit inscrit à l’Ordre du jour, pour une troisième lecture, demain.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (52), intitulé: “Loi concernant la Radio au Canada”, rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu’il

l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendement sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 1, lignes 5 à 31, toutes deux comprises, et page 2, lignes 1 à 13, toutes deux comprises. A la clause 2, substituer ce qui suit:

"2. (1) En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente,

- (a) "irradiation" signifie la dissémination de toute forme de communication radioélectrique, y compris la radiotélégraphie, la radiotéléphonie et la transmission, sans fil, d'écrits, de signes, de signaux, d'images et de sons de toute nature au moyen des ondes hertziennes, destinée à être captée par le public, directement ou indirectement, ou par l'intermédiaire de stations de relai;
- (b) "station côtière" signifie toute station de radio établie sur terre ferme ou à bord d'un navire amarré en permanence, et affectée aux communications avec les navires en mer;
- (c) "station terrestre" signifie toute station de radio ou installation d'appareil de radio, qui n'est pas une station côtière ou mobile, ni une station de bord ou de réception privée;
- (d) "Ministre" signifie le ministre des Transports;
- (e) "station mobile" signifie une station de radio, autre qu'une station de bord ou de réception privée, susceptible d'être déplacée et qui est habituellement déplacée;
- (f) "Opérateur" signifie une personne dont l'emploi ou l'engagement consiste à manœuvrer ou à aider à manœuvrer, ou qui est autorisée à manœuvrer ou à aider à manœuvrer un appareil émetteur ou récepteur de radio, ou autre appareil de radio situé dans une station côtière, terrestre ou mobile;
- (g) "station de réception privée" signifie une maison, une chambre, un véhicule, un navire, un aéronef ou autre local où se trouve situé ou installé un poste récepteur destiné exclusivement et propre à recevoir une irradiation;
- (h) "appareil de radio" signifie un assemblage suffisamment complet d'organes distincts de radio destinés ou pouvant servir aux communications radioélectriques, soit par transmission, soit par réception, ou par l'un et l'autre de ces moyens;
- (i) "radiocommunication" signifie et comprend les communications par radiotélégraphie, radiotéléphonie ou par quelque autre mode de communication radioélectrique, y compris la transmission sans fil, d'écrits, de signes, de signaux, d'images et de sons de toute nature par le moyen d'ondes hertziennes;
- (j) "station de radio", de même que l'expression abrégée "station", signifie une station, autre qu'une station de réception privée, munie d'un appareil de radio pour la transmission ou la réception, ou pour la transmission et la réception, et destinée ou pouvant servir à toute forme de communication radioélectrique, soit par transmission, soit par réception, ou par l'un et l'autre de ces moyens;
- (k) "station de bord" signifie une station de radio installée à bord d'un navire qui n'est pas amarré en permanence.

(2) Nonobstant toute disposition de la *Loi d'interprétation* ou de quelque autre statut ou loi, les prescriptions de la présente loi sont censées s'appliquer et avoir pleine vigueur et plein effet suivant leurs termes, dans le cas de toutes les stations de radio, et stations de réception privée ou de tous les appareils de radio

possédés ou exploités par Sa Majesté ou en son nom, pour le compte d'une province. Toutefois, aucune disposition des présentes n'a pour objet d'imposer une taxe ou d'en déclarer l'imposition sur des biens appartenant à Sa Majesté du droit de quelque province, ni de rendre ou déclarer ces derniers imposables."

2. Page 2, ligne 40. Aux mots "un emprisonnement de trois mois", substituer "un emprisonnement de trois mois au plus".

3. Page 3, ligne 39. Aux mots "un emprisonnement de trois mois", substituer "un emprisonnement de trois mois au plus".

4. Page 3, lignes 45 à 50, toutes deux comprises. Disjoindre tous les mots à la suite de "Néanmoins" jusqu'à la fin de la clause, et substituer ce qui suit: "Toutefois, le présent article ne s'applique pas à un poste récepteur de radio installé dans une automobile ou autre véhicule à moteur temporairement au Canada et possédé par un touriste de bonne foi qui réside hors du Canada; de plus, le Ministre peut, pour toute raison qui lui paraît suffisante, suspendre à discrétion l'application de la clause restrictive qui précède, soit d'une manière générale, soit dans la mesure où elle s'applique à des personnes, zones ou endroits particuliers au Canada."

5. Page 4, ligne 19. Au mot "et", substituer "ou".

6. Page 4, ligne 20. Après le mot "plus", insérer "ou à la fois d'une amende et d'un emprisonnement".

7. Page 4, ligne 28. Après le mot "mois" insérer "au plus, ou à la fois d'une amende et d'un emprisonnement".

8. Page 4, ligne 33. Après les mots "Si un", insérer "magistrat ou un".

9. Page 5, lignes 1 à 16, toutes deux comprises. A la sous-clause (1) de la Clause 10, substituer ce qui suit:

"10. (1) Quiconque établit une station de radio ou une station de réception privée ou installe, met en service ou a en sa possession un appareil de radio, en contravention avec les dispositions de la présente loi est passible—

(a) dans le cas d'établissement d'une station de réception privée ou de l'installation, de la mise en service ou de la possession d'un appareil de radio destiné et propre à servir de station de réception privée, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende de vingt-cinq dollars au plus;

(b) dans tous les autres cas prévus au présent article, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende de cinquante dollars au plus et, après déclaration de culpabilité sur acte d'accusation, d'une amende de cinq cents dollars au plus et d'un emprisonnement de douze mois au plus; et dans le cas de déclaration de culpabilité en vertu du présent article, l'appareil de radio ou l'équipement qui fait l'objet de la contravention peut être confisqué au bénéfice de Sa Majesté par ordre du Ministre, pour qu'il en soit disposé suivant les instructions du Ministre".

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté;

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le grejer se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (158), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les semences, 1937", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (159), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (160), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (163), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Roy Hedges", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fields Chambers Henry", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Oldham Jamieson Macdonald", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hillman Livermore Woodall", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabriel Rachel Cécile Péliissier de Kermeno de Gouzellon", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Millicent Barbeau Edmondson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Théodore Charles Grothé", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Maude Lash Dawes", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Dubnitsky, autrement connue sous le nom de Elizabeth Dubney", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Roth", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Ruth Nicholson Lowe", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Vereszczak Finchuk", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldège Nault", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Gladys Jones Roberts", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Amelia Loomis Wadsworth", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Erdrich Ettenberg", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas McDade", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R3), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Bovill Clarke", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Goldberg Katz", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LE MARDI, 28 juin 1938.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour mettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces auquel ont été référées les pétitions de Frank Roy Hedges, Jessie Fields Chambers Henry, Marguerite Oldham Jamieson Macdonald, Ida Hillman Livermore Woodall, Gabrielle Rachel Cécile Péliissier de Kermeno de Gouillon, Millicent Barbeau Edmondson, Théodore Charles Grothé, Stella Maude Lash Dawes, Elizabeth Dubnitsky, autrement connue sous le nom de Elizabeth Dubney, Harry Roth, Marjorie Ruth Nicholson Lowe, Anna Vereszczak Finchuk, Aldège Nault, Muriel Gladys Jones Roberts, Virginia Amelia Loomis Wadsworth, Jennie Erdrich Ettenberg, Thomas McDade, Isabel Bovill Clarke, Bessie Goldberg Katz et Eric Thomas Robert Kinney, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

Le greffier de la Chambre des communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

Comme il est une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Robinson, il est

Ordonné: Que la taxe parlementaire payée concernant la pétition de Eric Thomas Robert Kinney, demandant la dissolution de son mariage, soit remboursée au pétitionnaire, les frais d'impression et de traduction en moins.

Le très honorable sénateur Meighen présente au Sénat le rapport des commissaires de la part de cette Chambre à la conférence libre pour plus ample considération du bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", comme suit:

Les commissaires de la part du Sénat ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont rencontré en une conférence libre les commissaires de la part de la Chambre des communes, afin de considérer plus amplement le bill 25, intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", et les amendements qui s'y rapportent.

Les commissaires de la part du Sénat font rapport qu'ils en sont venus à une entente avec les commissaires de la part de la Chambre des communes, tel que l'indiquera un message qu'elle transmettra au Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (137), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat. Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit soumis à un comité plénier demain.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (21), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides", présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déferé le bill (21) de la Chambre des communes, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides" a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi à la date du 5 avril 1938, étudié ledit bill et a maintenant l'honneur d'en faire rapport comme suit:

Le comité recommande que l'étude de ce bill ne soit pas poursuivie à la présente session, les circonstances ayant changé depuis sa présentation à cette Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

F. B. BLACK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (145), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider à la construction de maisons", rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 8, lignes 25 et 26. Disjoindre les mots "conformément aux conditions suivantes:".
2. Page 8, ligne 38. Après le mot "locale", insérer "et".
3. Page 9, ligne 11. Après le mot "Ministre", insérer "et".
4. Page 9, ligne 17. Après le mot "modéré", insérer "et".
5. Page 9, ligne 27. Après le mot "région", insérer "et".
6. Page 9, ligne 33. Après le mot "modéré", insérer "et".
7. Page 9, ligne 39. Après le mot "modéré", insérer "et".
8. Page 9, lignes 44 et 45. Après le mot "emprunt", insérer "et".
9. Page 9, ligne 48. Après le mot "construites", insérer "et".
10. Page 9, ligne 50. Après le mot "modique", insérer "et".

Dans le titre

(Cette modification ne concerne que le texte anglais.)

Lesdits amendements sont agréés, et,
Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill, tel qu'amendé, doit être adopté.
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ledit bill avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (174), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1938, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un bill (91), intitulé: "Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des communes et le droit de vote", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour, pour troisième lecture demain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à demain à dix heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

No 60

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 30 juin 1938

Dix heures et trente de la matinée.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	L'Espérance,	Prévost,
Aylesworth	Fauteux,	Little,	Quinn,
(sir Allen),	Foster,	Macdonald	Rainville,
Ballantyne,	Gillis,	(Cardigan),	Rhodes,
Beaubien,	Gordon,	Marcotte,	Riley,
Black,	Graham,	Marshall,	Robinson,
Blondin,	Green,	McDonald	Sauvé,
Bourgeois,	Griesbach,	(Shédiac),	Sharpe,
Buchanan,	Haig,	McGuire,	Sinclair,
Calder,	Hardy,	McRae,	Smith (Victoria-
Chapais	Harmer,	Meighen,	Carleton),
(sir Thomas),	Horner,	Morand,	Sutherland,
Copp,	Horsley,	Mullins,	Tanner,
Coté,	Lacasse,	Murdock,	Taylor,
Dandurand,	Lambert,	Paquet,	Webster,
Dennis,	Léger,	Parent,	White.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur Haig, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires versées relativement au Bill B2, "Loi constituant en corporation *The Workers Benevolent Society of Canada*," soient remboursées à MM. Henderson, Herridge, Gowling & MacTavish, procureurs des pétitionnaires, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion du très honorable sénateur Meighen, il est

Ordonné: Que, durant les prochaines vacances du Parlement, le conseiller parlementaire du Sénat soit autorisé et mandaté ainsi qu'il suit:

1. Pour étudier les dossiers de la Conférence de Québec et tels autres documents antérieurs à la Confédération et qui exposent l'étendue des pouvoirs législatifs qui devaient être conférés à l'Union centrale ou générale bien déterminée qui a été proposée et qui a été acceptée par les trois provinces primitives du Canada; et

2. Pour comparer le texte de la Partie VI de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, intitulée: "Distribution des pouvoirs législatifs", avec (a) les documents antérieurs à la Confédération et avec (b) les décisions rendues par le Comité judiciaire du Conseil Privé et qui déterminent ou exposent les pouvoirs législatifs du Parlement du Canada à l'époque actuelle; et

3. Pour rapporter à Son Honneur le Président, pour l'information du Sénat,

(a) Tout écart important entre le projet de répartition des pouvoirs législatifs entre le Dominion et les provinces, ainsi qu'on avait l'intention d'opérer cette répartition à l'époque de la Confédération, et les mêmes pouvoirs législatifs tels que les établit le texte de la Partie VI de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*; et aussi tout écart important entre un tel projet de répartition antérieur à la Confédération ou ce texte et les décisions dudit Comité judiciaire qui déterminent ou exposent comme susdit, quant au Dominion, les pouvoirs législatifs par rapport à l'époque actuelle; et

(b) Sur quels points, s'il en est, il serait nécessaire de faire modifier l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord* de façon à le rendre conforme (en tant qu'il concerne la répartition des pouvoirs législatifs) à l'apparente intention des provinces qui, à l'origine, ont formé ce Dominion. Aussi, sur quels points, s'il en est, il est nécessaire de faire modifier cet Acte, en vue de le rendre (en tant qu'il concerne la répartition des pouvoirs législatifs) apte et suffisant à répondre aux exigences législatives actuelles du Dominion, dans la mesure où ces exigences sont devenues apparentes ou peuvent être déterminées; et

(c) Toute autre matière ou question paraissant se rattacher à l'étude et au rapport que la présente autorise.

Que soit mise à la disposition du conseiller parlementaire, à même les fonds disponibles du Sénat, une avance comptable de cinq cents dollars, pour couvrir les frais et dépenses que cette étude et ce rapport entraîneront; et qu'il soit autorisé à faire, au besoin, et sur place, d'autres dépenses n'excédant pas cinq cents dollars, soit un total de mille dollars, comprenant sa propre allocation de subsistance, à raison de quinze dollars par jour, durant son absence d'Ottawa pour les affaires que prévoit la présente.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport conjoint de la Commission de la frontière internationale sur le lever et la démarcation de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, depuis le golfe de Georgie jusqu'au point extrême ouest du Lac des Bois, ainsi qu'un atlas contenant 59 cartes établies conjointement et qui accompagnent le rapport.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (164), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Règlements pour la Marine royale canadienne à la date du 1er juin 1938.

Règlements pour la Milice canadienne et le Corps royal d'Aviation canadienne à la date du 1er juin 1938.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Meighen, il est

Résolu: Que cette Chambre désire remercier les membres de la Commission canadienne des Monuments de Bataille dont les membres ont servi sans rémunération pendant plusieurs années, et qui a réussi à faire ériger en France et en Belgique des monuments appropriés, pour commémorer la valeur et le sacrifice des armées canadiennes durant la Grande Guerre.

Et que cette Chambre désire exprimer particulièrement son appréciation des services rendus par M. Walter S. Allward qui, en sa qualité de dessinateur et d'architecte, a donné au monde une œuvre d'art d'une éclatante beauté et d'un noble symbolisme. Le mémorial de Vimy demeurera, au cours des siècles à venir, le symbole des efforts du Canada durant la Grande Guerre, et un tribut à la mémoire de ceux qui ont combattu sur les champs de bataille, pour assurer le maintien des institutions libres de l'humanité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le bill (31), intitulé: "Loi instituant une Commission des transports au Canada, ayant juridiction en matière de transport par chemins de fer, navires et aéronefs", tel qu'amendé, soit maintenant lu pour la troisième fois.

En amendement, il est proposé par l'honorable sénateur Haig, que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la motion.

Etant posée la question d'agrément de la motion en amendement,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald (Cardigan),	Sharpe,
Coté,	Gordon,	Marcotte,	Smith (Victoria-
Dennis,	Haig,	Quinn,	Carleton),
			Sutherland—12.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Chapais	Horner,	Mullins,
(sir Allen),	(sir Thomas),	Léger,	Murdock,
Ballantyne,	Copp,	L'Espérance,	Paquet,
Beaubien,	Dandurand,	Little,	Prévost,
Black,	Fallis,	McGuire,	Rhodes,
Bourgeois,	Graham,	McRae,	Tanner,
Calder,	Hardy,	Meighen,	White—26.

Elle est résolue par la négative.

Etant de nouveau posée la question d'agrément de la motion pour la troisième lecture dudit bill, tel qu'amendé, elle est

Résolue par l'affirmative.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (174), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1938, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer Nationaux du Canada" est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (91), intitulé: "Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des communes et le droit de vote", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier pour étudier le bill (137), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 à 11, toutes deux inclusivement, sont lues et agréées.

La clause 12 est lue et l'étude en est remise.

La clause 13 est lue et agréée.

La clause 14 est lue et amendée comme suit:

Page 6, ligne 32. Après le mot "criant", insérer "vociférant".

Page 6, lignes 34 et 35. Disjoindre les mots "ou de toute autre manière".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue et agréée.

Les clauses 15 et 16 sont lues et agréées.

La clause 17 est lue et amendée comme suit:

Page 8, ligne 43. Supprimer les mots "deux ans" et substituer "six mois".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue et agréée.

Comme il est une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le comité reprend sa séance.

La clause 18 est lue et amendée, comme suit:

Page 8, ligne 43. Supprimer les mots "deux ans" et substituer "six mois".

Page 9, lignes 2 et 3. Supprimer les mots "de trois ans" et substituer "d'un an".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue et agréée.

Les clauses 19, 20 et 21 sont lues et agréées.

La clause 22 est lue et amendée comme suit:

Page 10, ligne 9. Supprimer les mots "ou de l'argent" et substituer "de l'argent, du platine ou autres métaux précieux".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue et agréée.

Les clauses 23 à 56, toutes deux inclusivement, sont lues et agréées.

La clause 12 est lue de nouveau et amendée comme suit:

1. Page 5, ligne 44. Après le mot "local", insérer ce qui suit:

"Lorsqu'il est occupé et utilisé par un club social de bonne foi constitué en corporation ou comme succursale d'un tel club, si la totalité ou quelque partie des enjeux, paris ou recettes de pareils jeux n'est pas directement ou indirectement payée à la personne qui tient cette maison, cette chambre ou ce local, et s'il n'est pas exigé des joueurs une taxe supérieure à dix cents par heure ou à cinquante cents par jour pour leur accorder le droit et le privilège de participer à ces jeux, ni".

Ladite clause, telle qu'amendée, est lue et agréée.

Le préambule est de nouveau lu et agréé.

Le titre est de nouveau lu et agréé.

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Aseltine, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (52), intitulé: "Loi concernant la radio au Canada", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (145), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider à la construction de maisons", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (31), intitulé: "Loi instituant une Commission des transports au Canada, ayant juridiction en matière de transport par chemins de fer, navires et aéronefs", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son troisième rapport, comme suit:

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année 1936-1937, et il les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er avril au 31 décembre 1937, et il les a trouvés exacts.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité recommande que l'approvisionnement habituel de papeterie, etc., choisi par votre comité pour distribution dans les bureaux des sénateurs et dans la Chambre du Sénat, en tenant compte de la question d'utilité et d'économie, soit fourni conformément aux listes approuvées par votre comité et remises au commis de la papeterie et que la distribution soit faite comme à la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues présente son cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son cinquième rapport, comme suit:

Votre Comité a étudié un rapport de la Commission du Service civil indiquant le taux de rémunération de la position de Maître d'Hôtel du Président, et conçu en ces termes:

“Sous le régime des articles 61 et 62 de la Loi du Service civil, la Commission du Service civil, à la demande du greffier du Sénat, soumet, pour approbation, la modification suivante de la rémunération en question:

Maître d'Hôtel du Président

Il est recommandé que la rémunération de cette classe qui s'établit présentement—

Salaire annuel: \$1,500, \$1,560, \$1,620, \$1,680, \$1,740, \$1,800

soit révisée pour se lire comme suit:

Salaire annuel: \$1,740, \$1,800, \$1,860, \$1,920, \$1,980

Il est considéré que la rémunération accordée présentement à cette position est insuffisante.

Le changement proposé comporte une augmentation immédiate de \$60 à une augmentation globale de \$180.

Il est recommandé que le changement sus-mentionné prenne effet à compter du 1er avril 1938.”

Votre Comité recommande que ledit rapport soit approuvé par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues présente le sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son sixième rapport, comme suit:

Le Comité recommande:

1. Que le Greffier du Sénat soit autorisé à demander à la Commission du Service civil de transférer M. George R. Benoît, traducteur du Bureau des traductions, ministère du Secrétaire d'Etat, au poste vacant de premier traducteur au Sénat.

2. Que le taux de rémunération de Walter Sotherton soit porté de \$5.50 à \$6.00 par jour, et qu'il soit désigné comme ébéniste et serrurier.

3. Que le taux de rémunération de M. Albert Dubé, messenger sessionnel du Service des Débats soit porté de \$2.50 à \$3.00 par jour, à compter du 1er avril 1938.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son septième rapport, comme suit:

Pour obtempérer à l'ordre à la date du 3 mai 1938, votre comité a étudié le troisième rapport du comité des débats et des comptes rendus, à la date du 7 avril 1938, et a l'honneur de recommander:

1. Que le taux de rémunération de M. Thomas Green du personnel du Sénat, durant la session soit augmenté de \$10.00 par semaine, à compter du 1er avril 1938.

2. Que le taux de rémunération de M. Joseph Fortier, du personnel du Sénat, durant la session, soit augmenté de \$5.00 par semaine, à compter du 1er avril 1938.

3. Que MM. Green et Fortier soient maintenus en fonctions durant le prochain congé du Parlement, et que M. Green soit payé au taux de \$25.00 par semaine et M. Fortier au taux de \$10.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son huitième rapport, comme suit:

Le Comité recommande:

1. Que le ministère des Travaux publics soit requis d'étudier la possibilité d'installer un système de normalisation d'air dans la salle de Comité No 262, au Sénat.

2. Que l'autorité soit accordée de dépenser la somme de \$300.00 aux fins d'améliorer l'acoustique de la salle du Comité No 262, au Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues présente son neuvième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son neuvième rapport, comme suit:

Votre Comité recommande que le Greffier du Sénat soit autorisé à demander à la Commission du Service civil de reviser l'échelle de traitement de la position de gardien de la Salle de Lecture, du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE JEUDI, 30 juin 1938.

Le comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (Z2), intitulé: "Loi constituant en corporation les *International Highway Forwarders*", a l'honneur de faire rapport comme suit:

Demande ayant été faite que la permission de retirer ce bill soit accordée, le comité recommande qu'il soit accédé à cette demande.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Little, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires versées concernant le bill (Z2), intitulé: "Loi constituant en corporation les *International Highway Forwarders*", soient remboursées à M. A. D. Corelli, l'un des pétitionnaires, les frais d'impression et de traduction en moins.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LE MERCREDI, 29 juin 1938.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a substitué dans le bill No 25, Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, un nouvel amendement formulé par la conférence libre avec le Sénat, au second amendement apporté par le Sénat et que la Chambre a refusé d'agréer et sur lequel le Sénat a insisté, et qu'elle sollicite l'agrément du Sénat audit amendement.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre se rende au Sénat pour lui remettre ledit message.

Attesté.

Le greffier des Communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ledit amendement est alors lu par le greffier, comme suit:

"9. Ladite loi est en outre modifiée par l'adjonction, à l'article onze, de ce qui suit comme paragraphe trois:

"(3) Aucune proposition ne sera reçue dans l'une ou l'autre des provinces du Manitoba et de la Colombie-Britannique après le trentième jour de juin 1939, non plus que dans une autre province, sauf celles de la Saskatchewan et d'Alberta, après le trente et unième jour de décembre 1938. Toutefois, le présent paragraphe ne s'applique pas aux cultivateurs qui sont colons-soldats au sens de la Loi d'établissement de soldats."

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit message et amendement soient immédiatement pris en considération.

En conséquence, le Sénat passe à la considération dudit message et amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Résolu: Que le Sénat agrée l'amendement apporté à son second amendement au bill (25), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", auquel la Chambre des communes a refusé d'agréer et sur lequel le Sénat a insisté.

Ordonné: Qu'un message, en conséquence, soit transmis à la Chambre des communes.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (175), intitulé: "Loi concernant les pénitenciers", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit immédiatement renvoyé à un comité plénier.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Coté, dudit comité, rapporte qu'il a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Dandurand propose que ce bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

Etant posée la question d'agrément de ladite motion,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Copp,	Graham,	Lambert,	Murdock,
Dandurand,	Harmer,	Little,	Parent,
			Riley—9.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Gillis,	Macdonald	Quinn,
Ballantyne,	Gordon,	(Cardigan),	Sharpe,
Beaubien,	Griesbach,	Marcotte,	Smith (Victoria-
Bourgeois,	Haig,	McRae,	Carleton),
Calder,	Horner,	Meighen,	Tanner,
Coté,	Léger,	Mullins,	Taylor,
Fauteux,		Paquet,	White—25.

Elle est résolue par la négative.

Le très honorable sénateur Graham, du Comité spécial institué pour s'enquérir des moyens les plus efficaces de remédier à la situation extrêmement grave des chemins de fer au pays et d'alléger les lourdes charges financières qui en résultent, présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE JEUDI, 30 juin 1938.

Le Comité spécial, que le Sénat a institué pour s'enquérir des moyens les plus efficaces de remédier à la situation extrêmement grave des chemins de fer au payé et d'alléger les lourdes charges financières qui en résultent, a l'honneur de présenter le rapport suivant:

1. Le Comité a tenu quarante-trois séances; il a interrogé trente et un des principaux officiers des deux réseaux de chemin de fer, et n'a pas reçu moins de quatre-vingt-dix-sept documents qui ont été produits, dont plusieurs sont volumineux et fournissent des détails techniques. Le Comité a aussi recueilli le témoignage très détaillé du comité législatif conjoint et fédéral des Fraternités de Transport par chemin de fer, auxquelles s'est associé le Congrès des Métiers et du Travail du Canada; et il a aussi reçu les témoignages de la Fraternité canadienne des Employés de chemin de fer. Les procès-verbaux du Comité couvrent 1284 pages imprimées.

2. Les témoignages apportés au Comité ne se sont complétés que très peu de temps avant la prorogation, et par conséquent le Comité n'a pas eu le temps nécessaire pour examiner l'énorme documentation qui lui a été soumise, et d'en faire un rapport qui puisse le satisfaire lui-même ou qui puisse servir au public. Les comptes rendus du Comité et la publicité donnée à son enquête doivent avoir considérablement contribué à renseigner tous les intéressés, et devraient aussi considérablement aider la reprise, par le gouvernement et par la population de ce pays, de l'étude dont le problème fait l'objet.

3. Considérant qu'il est désirable de compléter l'enquête commencée, qu'il importe de tirer avantage de la valeur des témoignages obtenus jusqu'à présent, et d'en préparer un rapport adéquat, le Comité recommande qu'il soit institué de nouveau dès le début de la prochaine session du Parlement. Son intention est qu'une analyse complète soit faite de tous les témoignages et de toute autre documentation dès maintenant à la disposition du Comité, et que ces témoignages et documents donnent lieu à un rapport à présenter au Parlement.

4. Le Comité peut juger à propos, lorsqu'il sera convoqué plus tard, d'obtenir de plus amples renseignements portant sur la généralité du problème et sur sa solution possible.

5. Le Comité prie les deux compagnies de chemin de fer de renouveler et d'accélérer leurs efforts, dans l'intervalle, afin d'effectuer par coopération des réductions dans les frais d'exploitation, par tous les moyens à leur portée et en s'autorisant des dispositions de la loi actuelle.

6. En conclusion, le Comité désire reconnaître les services du Colonel O. M. Biggar, C.R., le conseil du Comité, dont l'assistance a été incalculable en facilitant la tâche du Comité. Les services des secrétaires conjoints et des rapporteurs méritent aussi les plus grands éloges.

GEO. P. GRAHAM,

C. P. BEAUBIEN,

Présidents conjoints.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à dix heures et quart.

Dix heures et quart.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (137), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", et l'informe qu'elle a agréé, sans y apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à midi précis.

Le Sénat s'ajourne.

No 61

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 1er juillet 1938

Midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	L'Espérance,	Parent,
Aylesworth	Fauteux,	Little,	Prévost,
(sir Allen),	Foster,	Macdonald	Quinn,
Ballantyne,	Gillis,	(Cardigan),	Rainville,
Beaubien,	Gordon,	Marcotte,	Rhodes,
Black,	Graham,	Marshall,	Riley,
Blondin,	Green,	McDonald	Robinson,
Bourgeois,	Griesbach,	(Shediac),	Sauvé,
Buchanan,	Haig,	McGuire,	Sharpe,
Calder,	Hardy,	McRae,	Sinclair,
Chapais	Harmer,	Meighen,	Smith (Victoria-
(sir Thomas),	Horner,	Molloy,	Carleton),
Copp,	Horsey,	Moraud,	Sutherland,
Coté,	Lacasse,	Mullins,	Tanner,
Dandurand,	Lambert,	Murdock,	Taylor,
Dennis,	Léger,	Paquet,	Webster,
			White.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 1er juillet 1938.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable L.-A.-D. Cannon se rendra à la Chambre du Sénat le vendredi 1er juillet, à 1 h. de relevée, en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Adjoint du secrétaire du Gouverneur général.

A Son Honneur le Président
du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (176), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1939", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le plaisir du député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi pour faire droit à Frank Roy Hedges.

Loi pour faire droit à Tessie Fields Chambers Henry.

Loi pour faire droit à Marguerite Oldham Jamieson Macdonald.

Loi pour faire droit à Ida Hillman Livermore Woodall.

Loi pour faire droit à Gabrielle-Rachel-Cécile Péliissier de Kermeno de Gouzillon.

Loi pour faire droit à Millicent Barbeau Edmondson.

Loi pour faire droit à Théodore-Charles Grothé.

Loi pour faire droit à Stella Maude Lash Dawes.

Loi pour faire droit à Elizabeth Dubnitsky, autrement connue sous le nom d'Elizabeth Dubney.

Loi pour faire droit à Harry Roth.

Loi pour faire droit à Marjorie Ruth Nicholson Lowe.

Loi pour faire droit à Anna Vereszczak Finchuk.

Loi pour faire droit à Aldège Nault.

Loi pour faire droit à Muriel Gladys Jones Roberts.

Loi pour faire droit à Virginia Amelia Loomis Wadsworth.

Loi pour faire droit à Jennie Erdrich Ettenberg.

Loi pour faire droit à Thomas McDade.

Loi pour faire droit à Isabel Bovill Clarke.

Loi pour faire droit à Bessie Goldberg Katz.

Loi modifiant la Loi sur les semences, 1937.

Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada.

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1938, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer Nationaux du Canada.

Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des communes et le droit de vote.

Loi instituant une Commission des transports au Canada, ayant juridiction en matière de transport par chemins de fer, navires et aéronefs.

Loi concernant la radio au Canada.

Loi ayant pour objet d'aider à la construction de maisons.

Loi modifiant la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934.

Loi modifiant le Code criminel.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général comme suit:

“PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1939.

Le greffier lit le titre de ce bill.

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi, il plaît à l'honorable substitut du Gouverneur général de clore la Troisième session du Dix-huitième Parlement du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En venant clore la présente session, je tiens à vous féliciter du soin avec lequel vous avez examiné les nombreuses mesures soumises à votre attention.

Les relations internationales et la situation intérieure subissent encore l'influence des conflits, des désordres et des tensions en différentes parties du monde. La situation troublée à l'étranger et une sécheresse prolongée sans précédent dans l'Ouest canadien, ont malheureusement ralenti le relèvement économique. Cependant, l'amélioration des conditions économiques s'est maintenue plus régulière au Canada que dans beaucoup d'autres pays. La situation comporte des éléments reconfortants, entre autres, une nouvelle diminution du nombre des chômeurs assistés, et la réduction progressive et sensible des déficits dans les comptes publics. Les perspectives agricoles dans l'Ouest sont plus encourageantes qu'elles ne l'ont été ces dernières années.

Un des actes les plus remarquables de la session a été l'adoption de mesures constituant un programme de conservation et de développement à longue échéance et d'envergure nationale, dans le but de stimuler l'emploi et d'augmenter le revenu du pays. Ces mesures comprennent un vaste plan de logement, en vertu duquel une aide spéciale sera accordée aux familles de moyens limités pour la construction de maisons, et, dans les centres urbains, pour la construction de logements à loyers très modérés.

L'Etat fédéral a entrepris de payer une forte proportion des taxes foncières municipales, pendant une période de trois ans, sur les nouvelles maisons construites avant la fin de 1940, et de consentir aux municipalités des prêts à faible taux d'intérêt, pour leur permettre l'exécution d'entreprises rentables.

Le programme de logement ainsi que l'industrie du bâtiment ont été en plus encouragés par l'exemption de la taxe de vente sur les matériaux entrant dans la construction de maisons et autres édifices.

Sous le régime de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, on a réalisé de nouveaux progrès dans le développement et la conservation de l'approvisionnement d'eau et la constitution de zones de pâturages collectifs là où la terre ne se prête pas à la culture.

Des crédits ont été votés pour maintenir, sur une plus grande échelle, le programme de formation de la jeunesse, et pour l'étendre de manière à inclure des personnes plus âgées.

Des dispositions ont été prises pour la nationalisation complète de la Banque du Canada, par l'acquisition entière de tout le capital-actions de la Banque par l'Etat.

Une Commission des transports, ayant autorité en matière de transport par air et par eau, aussi bien que par rail, a remplacé la Commission des chemins de fer du Canada.

Le service d'aviation transcanadien assure actuellement un courrier aérien à horaire régulier sur une très grande étendue du pays. On espère qu'un service fonctionnera bientôt d'un océan à l'autre.

Les dispositions du Code criminel relatives aux conducteurs imprudents de véhicules automobiles ont été rendues plus sévères. D'autres modifications importantes ont été adoptées.

La Loi des allocations aux anciens combattants a été modifiée en faveur des anciens soldats qui, sans être tout à fait invalides, sont incapables de gagner leur vie, et des vétérans de la campagne sud-africaine qui habitaient le Canada à l'époque de leur enrôlement.

L'enregistrement des affiches syndicales, préconisé depuis plusieurs années par les syndicats ouvriers, a été autorisé.

Le Comité spécial de la Chambre des communes sur la Loi des élections et la Loi du cens électoral a étudié attentivement les méthodes suivies dans le remaniement de la carte électorale au pays et à l'étranger, et il a examiné des propositions concernant les dépenses électorales. Une nouvelle Loi des élections fédérales a été adoptée.

Les négociations entamées il y a plusieurs mois avec le gouvernement des Etats-Unis en vue de reviser et d'étendre l'accord commercial conclu en 1935 ont fait des progrès considérables. On espère que les négociations aboutiront à un accord de portée très étendue, qui facilitera le développement du commerce entre les deux pays.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins de l'Administration.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Au moment de nous quitter, je prie la Divine Providence de bénir vos travaux.

Son Honneur le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est la volonté et le plaisir de l'honorable substitut du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au mercredi, dixième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé au mercredi, dixième jour d'août prochain.

INDEX
DU
SOIXANTE-SEIZIÈME VOLUME
I GEORGE VI, A.D. 1938

ABRÉVIATIONS

- 1^{re}—Signifie lu pour la première fois.
2^e—Signifie lu pour la deuxième fois.
3^e—Signifie lu pour la troisième fois.
Com.—Signifie Chambre des communes.
C.P.C.—Signifie Comité plénier de la Chambre.
Renv. B. et C.—Signifie renvoyé au Comité permanent des Banques et du commerce.
Renv. B.P.—Signifie renvoyé au Comité permanent des Bills d'intérêt privé.
Renv. C.T. et H.—Signifie renvoyé au Comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.
S.R.—Signifie sanction royale.
Ch.—Signifie chapitre.

A

Accise, Loi de l', 1934—(Modification):

Bill (123)—1^{re}, 249. 2^e et renv. B. et C., 257. Rapport avec amendements; amendements agréés, 266. 3^e, 281. Adoption par Com., 290. S.R., 348. Ch. 29.

Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867:

Conseiller parlementaire du Sénat autorisé et mandaté pour l'étude des dossiers de la Conférence de Québec, etc.—Motion.

Adair, Alice Temple Jamieson—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 100; adoption, 110.
Bill (G1)—1^{re}, 110; 2^e et 3^e, 119. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 63.

Adams, Annie Elizabeth Climie—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 64; adoption, 95.
Bill (B1)—1^{re}, 96; 2^e, 106; 3^e, 117. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 64.

Adresse:

A Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements du Sénat pour son gracieux discours devant les deux Chambres, à l'ouverture de la session: Motion, débat et ajournement, 19.

Agriculture et des forêts, Comité de l' :

Liste des sénateurs choisis, 17.
Premier rapport (Quorum), 26.

Ahern, John Gerard—(Divorce) :

Pétition, 42; rapport et adoption, 176.
Bill (H2)—1re, 181; 2e, 187; 3e, 193. Adoption par Com., 237. Message, 237. S.R., 348. Ch. 65.

Ajournements du Sénat :

Du 3 février au 1er mars, 27.
Du 7 avril au 3 mai, 159.

Allocations aux anciens combattants, Loi sur les (Modification) :

Bill 35—1re, 103. Motion pour 2e, débat et ajournement, 119. 2e et renv. B. et C., 126. Rapport et 3e, 144. S.R., 160. Ch. 16.

Andersen, Marjorie Isabel Meldrum—(Divorce) :

Pétition, 30; rapport et adoption, 175.
Bill (E2)—1re, 180; 2e, 187; 3e, 192. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 66.

Archambault, Agnès LeBlanc—(Divorce) :

Pétition, 22; rapport et adoption, 124.
Bill (VI)—1re et 2e, 130; 3e, 134. Adoption par Com., 164. Message, 165. S.R., 225. Ch. 67.

Arrêtés en conseil :

Dépôt sur la table—*Voir*: Rapports, arrêtés en conseil, et autres documents —Dépôt.

Attention du Sénat attirée sur :

Commission d'enquête sur les céréales (Turgeon)—Débat, 352.

B**Ballantyne, Mary Elizabeth Fletcher Meigs—(Divorce) :**

Pétition, 42; rapport et adoption, 174.
Bill (C2)—1re, 180; 2e, 187; 3e, 191. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 68.

Bamford, Geraldine Estelle—(Divorce) :

Pétition, 22; rapport, 101; adoption, 110.
Bill (II)—1re, 111; 2e et 3e, 120. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 69.

Banque du Canada, Loi sur la—(Modification) :

Bill 160—1re, 2e et 3e, 358. S.R., 379. Ch. 42.

Banques et du commerce—Comité des :

Liste des sénateurs choisis, 16.
Premier rapport (Quorum), 24.

Bender, Margaret Anne Eddie—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 45; adoption, 60.
 Bill (M)—1re, 62; 2e, 68; 3e, 94-95. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 159. Ch. 70.

Bibliothèque du Parlement—Comité mixte de la:

Liste des sénateurs choisis, 16.
 Message aux Com. (Liste des noms), 18.
 Message des Com. (Liste des noms), 32.
 Rapport des bibliothécaires, 1937, 6-7.

Bills:

Non adoptés par Com.:

Divorcés et causes matrimoniales, 1938, Loi des—
 Kinney, Eric Thomas Robert (Divorce).
 Workers Benevolent Society of Canada (Constitution en corporation).

Délibérations discontinuées:

Exportation de l'électricité et des fluides, Loi de l'—(Modification), 361.

Rejetés par le Sénat:

Cazzani, Belle Hervey Harper—Renvoi à six mois, 140.

Pénitenciers, 1938. Loi des—, 374.

Postes, Loi des— (Propriétaires de journaux), 308.

Retirés:

International Highway Forwarders (Constitution en corporation), 373.

Niagara Falls Observation Bridge Company (Constitution en corporation), 354.

Bills d'intérêt privé, Comité des:

Liste des sénateurs choisis, 16.

Premier rapport (Quorum), 25.

Booth, Alice Pearl Shaver—(Divorce):

Pétition, 114; rapport et adoption, 175-176.

Bill (F2)—1re, 181; 2e, 187; 3e, 192. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 71.

Briggs, Kathryn Chronis—(Divorce):

Pétition, 24; rapport, 45; adoption, 60.

Bill (N)—1re, 62; 2e, 68; 3e, 95. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 159. Ch. 72.

Brunet, George—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 143; adoption, 143.

Bill (A2)—1re, 154; 2e et 3e, 158. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 73.

Burns, Ada Alice—(Divorce):

Pétition 24; rapport et adoption, 175.

Bill (D2)—1re, 180; 2e, 187; 3e, 192. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 74.

Butler, Frances Margaret Stewart—(Divorce):

Pétition, 22; rapport et adoption, 124-125.

Bill (U1)—1re et 2e, 130; 3e, 134. Adoption par Com., 164. Message, 165. S.R., 225. Ch. 75.

C

- Campbell, William Dougald Stanley—(Divorce):**
 Pétition, 114; rapport, 214-215; adoption, 224.
 Bill (X2)—1re, 224; 2e, 233; 3e, 237-238. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 76.
- Canada et le Guatemala, 1938, Loi sur un accord commercial entre le:**
 Bill (80)—1re, 166; 2e et 3e, 169. S.R., 225. Ch. 19.
- Canada et Haïti, 1938, Loi sur un accord commercial entre le:**
 Bill (79)—1re, 166; 2e et 3e, 169. S.R., 225. Ch. 20.
- Cannon, L'honorable Lawrence Arthur Dumoulin:**
 Nomination comme substitut du Gouverneur général—Commission lue par le greffier, 347.
 Sanction de bills, 348-349.
 Prorogation du Parlement, 378-381.
- Case, Ethel Sadie Davidson—(Divorce):**
 Pétition, 22; rapport, 43; adoption, 60.
 Bill (H)—1re, 61; 2e, 67; 3e, 93. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 159. Ch. 77.
- Cazzani, Belle Hervey Harper—(Permission d'entrer et de demeurer en permanence en Canada):**
 Pétition, 42; lecture, 56; rapport, 108.
 Bill (M1)—1re, 111. Remises, 126, 132, 136. Motion pour 2e; motion en amendement—renvoi à six mois—adoption, 146. Motion pour remboursement des taxes parlementaires, 152.
- Cens électoral fédéral, 1938, Loi du—(Modification):**
 Bill (2)—1re, 32; 2e et 3e, 37; S.R., 159. Ch. 8.
- Central Finance Corporation—(Changer le nom en celui de "La Corporation canadienne de la Finance du Ménage", etc.):**
 Pétition, 13; lecture, 24; rapport, 36.
- Chambre des communes:**
 Présence dans la Chambre du Sénat:
 Sanction de bills, 159-160, 225-226, 346-349.
 Ouverture du Parlement, 3-5.
 Prorogation du Parlement, 379-381.
- Champs de Bataille nationaux de Québec, Loi concernant les—(Modification):**
 Bill (53)—1re, 165; 2e, 169; 3e, 172. S.R., 225. Ch. 23.
- Chemin de fer Canadien du Pacifique (Autorisation d'affermier le chemin de fer et l'entreprise de la Winnipeg River Railway Company):**
 Pétition, 36; lecture, 42; rapport, 57.
 Bill (C)—1re, 59. 2e et renv. C. T. et H., 67. Rapport et 3e, 144. Adoption par Com., 165. S.R., 225. Ch. 55.
- Chemins de fer Nationaux du Canada, 1938, Loi de financement et de garantie des:**
 Bill (174)—1re et 2e, 362; 3e, 368. S.R., 379. Ch. 43.

Chemins de fer Nationaux du Canada, 1938, Loi sur les remboursements d'obligations des:

Bill (107)—1re, 188. Remise, 198. 2e et 3e, 203. S.R., 225. Ch. 22.

Chemins de fer, Loi des—(Modification):

Bill (5)—1re, 184. Remises, 193, 199, 204. 2e et renv. C. T. et H., 211. Rapport et 3e, 260. S.R., 348. Ch. 40.

Chemins de fer, Loi des—(Modification—Taxes téléphoniques):

Bill (14)—1re, 48. 2e et renv. C. T. et H., 60. Rapport et 3e, 93. S.R., 159. Ch. 12.

Chemins de fer, Loi concernant les:

Bill *pro forma* et première lecture, 5.

Chemins de fer, télégraphes et havres, Comité des:

Liste des sénateurs choisis, 16.
Premier rapport (Quorum), 24.

Chemins de fer du Canada, Problème canadien des:

Motion que le gouvernement soit prié de régler, etc.—débat et ajournement, 37. Remise, 48. Suite du débat et ajournement, 54. Remise, 68.

Suite du débat; motion en amendement que soit institué un comité du Sénat pour faire enquête et rapport sur, etc.—Débat et ajournement, 73.

Suite du débat, motion en amendement à celui proposé, débat et ajournement, 97-98. Remise, 106. Suite du débat et ajournement, 111. Remise, 121. Suite du débat et ajournement, 125-126.

Suite du débat; motion en amendement à l'amendement retirée; motion en amendement à la motion principale adoptée; motion principale, telle qu'amendée, adoptée et la question est référée au Comité spécial composé de vingt sénateurs, 131.

Premier rapport (Impression des délibérations), adoption, 152.

Deuxième rapport (Nomination de M. O. M. Biggar comme conseil du Comité, adoption, 156.

Motion (Impression des délibérations—exemplaires supplémentaires), adoption, 252.

Dernier rapport de la session—adoption, 374-375.

Chômage et crise agricole, 1938, Loi sur le:

Bill (105)—1re, 181. Remise, 187. 2e et C.P.C., 198. C.P.C. et 3e, 203. S.R., 225. Ch. 25.

Clarke, Isabel Bovill—(Divorce):

Pétition, 180; rapport et adoption, 304.

Bill (R3)—1re, 341; 2e et 3e, 345. Adoption par Com., 360. Message, 360. S.R., 379. Ch. 78.

Clarke, Mary Grace French—(Divorce):

Pétition, 30; rapport et adoption, 176.

Bill (G2)—1re, 181; 2e, 187; 3e, 192. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 79.

Cohen, Esther Lazarovitch—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 51; adoption, 66.

Bill (S)—1re, 69; 2e, 96; 3e, 104. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 80.

Code Criminel, Loi sur le—(Modification):

Bill (137)—1re, 2e et renv. C.P.C., 361. C.P.C.; amendement et 3e, 369.
Adoption des Com., 376. S.R., 379. Ch. 44.

Comités—(Spéciaux):

Divorces et les causes matrimoniales, Loi sur le:

Motion pour référer bill à un Comité spécial et nomination de sénateurs
ad hoc, 73.

Motion pour substituer un nom à celui d'un sénateur au comité
spécial, 93.

Rapport du comité, 109.

Bill renvoyé au comité, 117-118.

Nouveau rapport du comité, 168-169.

Chemins de fer. Problème canadien des:

Motion pour la création d'un Comité spécial du Sénat pour faire enquête
et rapport sur, etc., suivant amendements—adoption, 131.

Premier rapport (Impression des délibérations)—adoption, 152.

Deuxième rapport (Nomination de M. O. M. Biggar comme Conseiller
du comité)—adoption, 156.

Motion (Impression des délibérations—copies additionnelles)—adop-
tion, 252.

Dernier rapport pour la présente session—adoption, 374-375.

Comités—(Mixtes):*Bibliothèque du Parlement—*

Liste des sénateurs choisis, 16.

Message aux Com. (Liste des noms), 18.

Message des Com. (Liste des noms), 32.

Rapport des bibliothécaires, 1937, 6-7.

Impressions du Parlement—

Liste des sénateurs choisis, 16.

Message aux Com. (Liste des noms), 18.

Message des Com. (Liste des noms), 31-32.

Premier rapport (Documents parlementaires), 76-92. Adoption, 106.

Deuxième rapport (Documents parlementaires), 308-340. Adop-
tion, 344.

Restaurant—

Liste des sénateurs choisis, 18.

Message aux Com. (Liste des noms), 18-19.

Message des Com. (Liste des noms), 31.

Comités—(Permanents):*Agriculture et forêts—*

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 26.

Banques et du commerce—

Liste des sénateurs choisis, 16.

Premier rapport (Quorum), 24.

Bills d'intérêt privé—

Liste des sénateurs choisis, 16.

Premier rapport (Quorum), 25.

Comités—(Permanents)—Suite*Chemins de fer, télégraphes et havres—*

Liste des sénateurs choisis, 16.

Premier rapport (Quorum), 24.

Commerce et relations commerciales du Canada—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 56.

Débats et comptes rendus—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 30.

Deuxième rapport (Nomination de MM. Thomas Green et J. A. Fortier dans le personnel des rapporteurs), 53. Adoption, 61.

Troisième rapport (Recommandation d'augmenter le taux du salaire de M. Thomas Green et de M. Joseph Fortier), 157. Etude—Rapport renv. au comité de la Régie interne et des dépenses imprévues, 166. Rapport et adoption, 372.

Divorces—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Rapports:

Quorum, permission de siéger durant ajournements et durant séances du Sénat, et pouvoir d'élire un vice-président, 26.

Prolongation du temps fixé pour la réception de pétitions, 174.

Édifices et terrains publics—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 27.

Deuxième rapport (Recommandant certains soins à donner aux terrains qui entourent les édifices du Parlement). Adoption, 344.

Finances—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 53.

Immigration et travail—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 26.

Motion: Combler vacance par la nomination de l'honorable sénateur L'Espérance, 252.

Ordres permanents—

Liste des sénateurs choisis, 16.

Autorisation d'assigner les personnes et de faire produire documents et dossiers, lorsque nécessaire, 18.

Premier rapport (Quorum), 27.

Deuxième rapport (Prolongation de délai), 36.

Septième rapport (Prolongation de délai), 168

Régie interne et dépenses imprévues—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport: (Quorum), 25.

Deuxième rapport: Augmentation du personnel sessionnel des dactylographes-sténographes; emploi d'un sténographe masculin dans la branche des Comités; transfert de M. Bonner Larose du personnel des messagers à celui des travaux de bureau et augmentation du taux du salaire de M. J. McDonald, du personnel des messagers. Adoption, 40.

Comités—(Permanents)—Fin*Régie interne et dépenses imprévues—Fin*

Troisième rapport—Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat. Adoption, 370.

Quatrième rapport—Approvisionnement de papeterie. Adoption, 370.

Cinquième rapport—Modification de la rémunération accordée à la position de Maître d'Hôtel du Président. Adoption, 370-371.

Sixième rapport—Transfert au Sénat de M. Georges R. Benoît, traducteur du Bureau des traductions, ministre du Secrétaire d'Etat; augmentation du taux de rémunération de M. Walter Sotherton, menuisier du Sénat; augmentation du taux de rémunération de M. Albert Dubé, messenger de bureau sessionnel. Adoption, 371.

Septième rapport—Augmentation du taux de rémunération de MM. Thomas Green et Joseph Fortier, du personnel des rapporteurs, et usage de leurs services durant l'intersession. Adoption, 372.

Huitième rapport—Normalisation du système d'air dans la salle du comité N° 262 et amélioration de son acoustique. Adoption, 372.

Neuvième rapport—Demande de revision par la Commission du service civil de l'échelle du traitement de la position de gardien de la salle de lecture du Sénat. Adoption, 372.

Relations extérieures—

Motion pour création d'un comité des—; adoption, 48. Règlements amendés. Comité nommé, 59.

Service Civil, Administration du—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 25.

Santé publique et inspection des aliments—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 25.

Sélection—(Pour nommer sénateurs)—

Nomination du comité, 11.

Premier rapport (Sénateurs choisis), 16-18.

Constitution des comités, 18.

Tourisme—

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 102.

*Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement, 11.***Commerce et des relations commerciales du Canada, Comité du:**

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 56.

Commissaires du havre de New-Westminster, Loi des—(Modification):

Bill (111)—1re, 241. Remise, 249. 2e, 252; 3e, 256. S.R., 348. Ch. 37.

Commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface, Loi des—(Modification):

Bill (32)—1re, 48. 2e et renv. C.P.C., 59. C.P.C., rapport sur l'état de la question, 65-66. De nouveau au C.P.C. et 3e, 109. S.R., 159. Ch. 17.

Commission canadienne des Monuments des Champs de Bataille:
Résolution de remerciements aux membres de la—, 367.

Commission d'enquête royale sur les céréales (Turgeon):
Attention attirée sur rapport de la—; débat, 352.

Communes:

Présence dans la Chambre du Sénat:
Sanction de bills, 159-160, 225-226, 346-349, 379.
Ouverture du Parlement, 3-5.
Prorogation du Parlement, 379-381.

Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, Loi sur—
(*Modification*):
Bill (81)—1re, 166; 2e et 3e, 169. S.R., 225. Ch. 21.

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, 31, 370.

Convention de 1936 pour la suppression du trafic illicite des drogues nuisibles:
Approbation par le Parlement de la—. Résolution, débat et ajournement, 288. Suite du débat et adoption, 291. Exemple déposé sur la table, 262.

Convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional, 1938, Loi sur la:
Bill (98)—1re, 196. 2e et renv. au comité du Commerce et des relations commerciales du Canada, 210. Rapport avec amendements, 274-276. Agrément des amendements et 3e, 285. Adoption par Com., 297. S.R., 348. Ch. 39.

Conseil des Ports nationaux, 1936, Loi sur le—(Modification):
Bill (108)—1re, 240. Remise, 249. 2e, 252; 3e, 256. S.R., 348. Ch. 34.

Construction de maisons, 1938, Loi sur la:
Bill (145)—1re, 2e et renv. B. et C., 352. Rapport avec amendements, agrément des amendements et 3e, 362. Adoption par Com., 369. S.R., 379. Ch. 49.

Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie-d'Hudson—(Constitution en corporation):
Pétition, 169; lecture, 174; rapport, 180.
Bill (12)—1re, 181. 2e et renv. B.P., 188. Rapport avec amendement, agrément de l'amendement et 3e, 208. Adoption par Com., 279. S.R., 348. Ch. 61.

Cour de l'Échiquier, Loi de la—(Modification):
Bill (109)—1re, 241. Remise, 249. 2e et 3e, 252. S.R., 348. Ch. 28.

Cultivateurs et créanciers, Loi d'arrangement entre, 1934:
Bill (25)—1re, 188. Remise, 198. 2e et renv. C.P.C., 203. C.P.C., 210. Remise, 215. Motion pour 3e, motion en amendement pour référer à B. et C. Adoption, 222. Rapport avec amendement, agrément de l'amendement, 260. Motion pour 3e, motion amendée de nouveau—rejet. Motion pour 3e de nouveau posée—rejetée. Motion pour 3e de nouveau posée, motion en amendement pour biffer clause 9—rejet sur division, 3e, 269-270.

Cultivateurs et créanciers, Loi d'arrangement entre, 1934—Fin

Message des Com., agrément du premier amendement et rejet du deuxième amendement, 298. Etude, motion pour que le Sénat n'insiste pas sur le deuxième amendement—rejet. Motion qu'un message soit envoyé aux Com., insistant sur deuxième amendement—adoption, 300.

Message des Com. suggérant conférence libre. Etude—conférence libre agréée. Nomination de représentants du Sénat et message aux Com., 346. Message des Com. indiquant noms des représentants des Com., 352. Rapport des représentants pour le Sénat, 361. Message des Com. substituant un amendement au deuxième amendement du Sénat, tel qu'entendu à la conférence libre. Etude, agrément de l'amendement substitué et message aux Com., 373. S.R., 379. Ch. 47.

D**Dale, Dorothy MacFie Safford—(Divorce):**

Pétition, 22; rapport, 100; adoption, 109.

Bill (F1)—1re, 110; 2e et 3e, 119. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 81.

Dandurand, L'honorable sénateur:

Félicitations à l'occasion du 40e anniversaire de sa nomination au Sénat, 13-14.

Dawes, Stella Maude Lash—(Divorce):

Pétition, 30; rapport, 260-261; adoption, 271.

Bill (H3)—1re, 271; 2e, 281; 3e, 284. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 82.

Débats et comptes rendus, Comité des:

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 30.

Deuxième rapport (Nomination de MM. Thomas Green et J. A. Fortier dans le personnel des rapporteurs, 53). Adoption, 61.

Troisième rapport (Augmentation dans le taux du salaire de M. Thomas Green et de M. J. A. Fortier, 157). Rapport renv. au comité de la Régie interne et des dépenses imprévues, 166. Rapport et adoption, 372.

de Gouillon, Gabrielle, Rachel Cécile Péliissier de Kermeno—(Divorce):

Pétition, 30. Rapport, 247. Adoption, 253.

Bill (E3)—1re, 254; 2e, 262; 3e, 268. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 91.

Dimanche, Loi du—(Modification):

Bill (13)—1re, 33. 2e et renv. B. et C., 40. Rapport avec amendement, 150. Agrément de l'amendement; motion pour 3e, motion en amendement "que le bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié par le retranchement des mots substitués au comité des Banques et du commerce et par le rétablissement des mots que ce comité a biffés." Point d'ordre soulevé, décision que le point d'ordre est bien fondé, 3e, 153. Message des Com. désapprouvant l'amendement du Sénat, 177. Message renv. au comité B. et C., 187. Rapport du comité recommandant que le Sénat insiste sur son amendement, 266-267. Rapport adopté. Message aux Com., 285. (Bill retiré par Com.)

Discours du trône:

Ouverture du Parlement, 3-5.

Copie remise au Président et Ordre de prise en considération, 5. Etude; motion pour Adresse en réponse, débat, adoption et Ordre de la présenter à Son Excellence le Gouverneur général, 19.

Prorogation du Parlement, 380-381.

Divisions:

Divorces et causes matrimoniales, Loi des—. Bill (B), 72, 118, 186, 202-203.

Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934—(*Modification*)—Bill (25), 270.

International Highway Forwarders (*Constitution en corporation*)—Bill (Z2), 284.

Pénitenciers, Loi des—, 1938—Bill (175), 374.

Transports, Loi des—, 1938—Bill (31), 367.

Divorces, Comité des:

Liste des sénateurs choisis, 17.

Rapports:

Quorum, permission de siéger durant ajournements et durant séances du Sénat, et pouvoir d'élire vice-président, 26.

Prolongation de temps pour réception de pétitions, 174.

Divorces—Découragement ou refus de nouvelles demandes effectuées par voie de bills privés, etc.:

Motion, débat et rejet, 266.

Divorces et causes matrimoniales, Loi sur le, 1938:

Bill (B)—1re, 47. Débat sur motion pour 2e et ajournement, 66. Suite du débat sur motion pour 2e, adoption sur division. Bill déferé à Comité spécial, 72-73. Rapport sans amendement, 109. Motion pour 3e, motion en amendement—renvoi à six mois—rejet sur division. Nouvelle motion pour 3e, motion en amendement de renv. bill au Comité spécial adoptée, sur division, 117-118. Bill de nouveau rapporté du Comité, avec amendements, 168-169. Etude des amendements remise, 172. Etude des amendements—débat et ajournement, 182. Amendements agréés, 184. Motion pour 3e; motion en amendement de renv. bill au C.P.C. Adoption sur division. C.P.C. fait rapport, 186-187. De nouveau au C.P.C. et amendé, 196-198. Motion pour 3e, motion pour amender de nouveau—rejet. Motion pour 3e de nouveau présentée et adoption, sur division. 3e, 202-203. (Bill rejeté par Com.)

Dominion Association of Chartered Accountants—(*Changement dans l'administration*):

Pétition, 13. Lecture, 24. Rapport, 36.

Bill (A)—1re, 40. 2e et renv. B.P., 48. Rapport et 3e, 72. Adoption par Com., 141. S.R., 160. Ch. 57.

Drogues nuisibles, Convention pour la suppression du trafic illicite des:

Approbation par le Parlement de—. Débat sur résolution et ajournement, 288. Suite débat et adoption, 291.

Exemplaire déposé sur la table, 262.

Droit d'auteur, 1931, et Loi du droit d'auteur, Loi modificative du :

Bill (12)—1re, 32. 2e et renv. B. et C. (Modification), 40. Remise de l'étude des amendements, 150, 157. Bill renv. au B. et C., 166. Rapport avec amendements, 205-206. Remise de l'étude des amendements, 211. Etude des amendements, débat et ajournement, 215. Agrément des amendements, 220. 3e, 223. Agrément par Com., 237. S.R., 348. Ch. 27.

Dubnitsky, Elizabeth (Autrement connue sous le nom d'Elizabeth Dubney) —(Divorce) :

Pétition, 23; rapport, 261; adoption, 271.

Bill (13)—1re, 271; 2e, 281; 3e, 284. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 83.

Duff, Le très honorable Sir Lyman P. (Substitut du Gouverneur général) :

Sanction des bills, 225-226.

E**Edifices et terrains publics, Comité des :**

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 27.

Second rapport (Recommandant qu'une certaine attention soit portée sur les terrains qui entourent les édifices du Parlement)—adoption, 344.

Edmondson, Millicent Barbeau—(Divorce) :

Pétition, 42; rapport, 248; adoption, 253.

Bill (F3)—1re, 254; 2e, 262; 3e, 268. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 84.

Elections fédérales, 1938, Loi sur les :

Bill (91)—1re et 2e, 362. 3e, 368. S.R., 379. Ch. 46.

Enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières, 1938, Loi sur l' :

Bill (22)—1re, 184. Remise, 193, 199, 204, 211. Motion pour 2e, débat et ajournement, 215. Remise, 220. 2e et renv. au comité permanent de l'Immigration et du travail, 233. Rapport et 3e, 260. S.R., 348. Ch. 41.

Etablissement des soldats, Loi sur l'—(Modification) :

Bill (33)—1re, 103. 2e et 3e, 119. S.R., 159. Ch. 14.

Ettenberg, Jennie Erdrich—(Divorce) :

Pétition, 30; rapport et adoption, 297.

Bill (P3)—1re, 301; 2e, 305; 3e, 341. Adoption par Com., 360. Message, 360. S.R., 379. Ch. 85.

Exportation de l'électricité et des fluides, Loi sur l'—(Modification) :

Bill (21)—1re, 125. Remise, 135. 2e et renv. B. et C., 150. Rapport avec recommandation que l'étude de ce bill ne soit pas poursuivie durant la présente session, 361.

F

Finances, Comité des :

Liste des sénateurs choisis, 17.
Premier rapport (Quorum), 53.

Finchuk, Anna Vereszczak—(Divorce) :

Pétition, 180; rapport, 274; adoption, 288.
Bill (L3)—1re, 288; 2e et 3e, 294. Adoption par Com., 359. Message, 360.
S.R., 379. Ch. 86.

Findlay, Kathleen Helen Frances Penfold—(Divorce) :

Pétition, 24; rapport, 115; adoption, 127.
Bill (O1)—1re, 127; 2e, 135; 3e, 145. Adoption par Com., 164. Message, 165. S.R., 225. Ch. 87.

Forrester, Emma Kathleen Lavery—(Divorce) :

Pétition, 56; rapport, 190-191; remise, 199, 204; adoption, 211.
Bill (N2)—1re, 212; 2e, 216; 3e, 223. Adoption par Com., 279. Message, 280. S.R., 348. Ch. 88.

G

Gay, Dorothy Maud Doran—(Divorce) :

Pétition, 22; rapport, 191; remise, 199, 205; adoption, 212.
Bill (P2)—1re, 212; 2e, 216; 3e, 223. Adoption par Com., 279. Message, 280. S.R., 348. Ch. 89.

Gorham, Walter Edward—(Divorce) :

Pétition, 22; rapport, 45; adoption, 60.
Bill (L)—1re, 62; 2e, 67; 3e, 94. Adoption par Com., 138. Message, 141.
S.R., 159. Ch. 90.

Gouverneur général :

Ouverture du Parlement, 3-5.

Gouverneur général, Secrétaire du :

Communication du, concernant :
Sanctions de bills, 156, 222, 344.
Ouverture de la session, 2.
Prorogation du Parlement, 378.

Grains du Canada, Loi sur les—(Modification) :

Bill (27)—1re, 103. Remise, 118. 2e et renv. B. et C., 126. Rapport et 3e, 130. S.R., 159. Ch. 5.

Graines de semence, 1938, Loi garantissant les emprunts pour :

Bill (78)—1re, 125. Motion pour 2e, débat et ajournement, 131. 2e et 3e, 134-135. Rescision de la motion pour 3e lecture et bill inscrit de nouveau sur l'Ordre du jour pour être lu une 3e fois séance tenante. Motion pour 3e, bill amendé et 3e, 136. Adoption par Com., 141. S.R., 160. Ch. 13.

Graines de semence, Loi des—(Modification) :

Bill 158—1re, 2e et 3e, 357-358. S.R., 379. Ch. 51.

Greffier du Sénat:

- Absence du Président du Sénat—le greffier informe le Sénat. Motion pour que le sénateur Robinson remplace le Président, 228.
 Bibliothèque du Parlement—Lecture du rapport des bibliothécaires, 7-8.
 Comptes et pièces justificatives, 31, 370.
 Sanction des bills, 159-160, 225-226, 379-380.
 Sénateurs, nouveaux: Lecture des commissions, et prestation du serment d'allégeance, 10-11.
 Serment d'allégeance à Sa Majesté George VI: Soumission des rapports des noms des sénateurs qui ont prêté et souscrit le, 47.
 Substitut du Gouverneur général: Lecture de la commission nommant l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, 347.

Gregory, Louise Maud Thomas—(Divorce):

- Pétition, 30; rapport, 190; remise, 199, 204; adoption, 211.
 Bill (M2)—1re, 212; 2e, 216; 3e, 223. Adoption par Com., 279. Message, 280. S.R., 348. Ch. 92.

Grothé, Théodore Charles—(Divorce):

- Pétition, 30; rapport, 248; adoption, 253.
 Bill (G3)—1re, 254; 2e, 262; 3e, 268. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 93.

H**Hartney, Kathleen Barnsley Prichard—(Divorce):**

- Pétition, 24; rapport, 208; adoption, 216.
 Bill (Q2)—1re, 217; 2e, 229; 3e, 232. Adoption par Com., 279. Message, 280. S.R., 348. Ch. 94.

Hartt, Alice Cecil Pinder—(Divorce):

- Pétition, 23; rapport, 42; adoption, 60.
 Bill (F)—1re, 61; 2e, 67; 3e, 93. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 159. Ch. 95.

Haut Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni, 1938, Loi concernant le:

- Bill (146)—1re, 281. Remise, 285. 2e et 3e, 288. S.R., 348. Ch. 30.

Hedges, Frank Roy—(Divorce):

- Pétition, 30; rapport, 246; adoption, 252.
 Bill (A3)—1re, 253; 2e, 262; 3e, 267. Adoption par Com., 358. Message, 360. S.R., 379. Ch. 96.

Henry, Jessie Fields Chambers—(Divorce):

- Pétition, 114; rapport, 246; adoption, 253.
 Bill (B3)—1re, 253; 2e, 262; 3e, 267. Adoption par Com., 358. Message, 360. Ch. 97.

Hird, Norman Adelaide MacKenzie—(Divorce):

- Pétition, 23; rapport, 44; adoption, 60.
 Bill (J)—1re, 61; 2e, 67; 3e, 94. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 159. Ch. 98.

Hislop, Eva Fleming—(Divorce) :

Pétition, 23; rapport, 52-53; adoption, 66.

Bill (W)—1re, 69; 2e, 97; 3e, 105. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 99.

Hodges, Lyall Gibson—(Divorce) :

Pétition, 24; rapport, 50; adoption, 66.

Bill (R)—1re, 69; 2e, 96; 3e, 104. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 100.

Holloway, Vera May Levis—(Divorce) :

Pétition, 22; rapport, 46; adoption, 61.

Bill (O)—1re, 62; 2e, 68; 3e, 95. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 160. Ch. 101.

Howard, Leonora May—(Divorce) :

Pétition, 23; rapport, 58; adoption, 68.

Bill (A1)—1re, 70; 2e, 97; 3e, 105. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 102.

I**Immigration et du travail, Comité de l' :**

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 26.

Motion—Nom de l'honorable sénateur L'Espérance ajouté à la liste des sénateurs pour combler vacance, 252.

Impôt de guerre sur le revenu, Loi sur l'—(Modification) :

Bill 164; 1re, 2e et 3e, 367. S.R., 379. Ch. 48.

Impressions du Parlement—Comité mixte des :

Liste des sénateurs choisis, 16.

Message aux Com. (Liste des noms), 18.

Message des Com. (Liste des noms), 31-32

Premier rapport (Documents parlementaires), 76-92. Adoption, 106.

Deuxième rapport (Documents parlementaires), 308-340. Adoption, 344.

Imprimeurs du Globe, Compagnie des—(Autorisation d'adopter des règlements en vue d'augmenter son capital social) :

Pétition, 174; lecture, 184; rapport, 186.

Bill (K2)—1re, 186. Remise, 199, 204. 2e et renv. B.P., 211. Rapport et 3e, 228. Adoption par Com., 279. S.R., 348. Ch. 58.

Imprimerie du Mail, Compagnie d'—(Elargissement des restrictions imposées quant à la propriété immobilière) :

Pétition, 174; lecture, 184; rapport, 186.

Bill (J2)—1re, 186. Remise, 199, 204. 2e et renv. B.P., 211. Rapport et 3e, 228. Adoption par Com., 279. S.R., 348. Ch. 59.

Indiens, Loi des—(Modification) :

Bill (138)—1re, 262. 2e et renv. comité de l'Agriculture et des forêts, 271. Rapport et 3e, 290. S.R., 348. Ch. 31.

Industrie laitière, Loi sur l'—(*Modification*):

Bill (159)—1re, 2e et 3e, 358. S.R., 379. Ch. 45.

Inspection et de vente, 1938, Loi d':

Bill (30)—1re, 125. 2e et renv. comité de l'Agriculture et des forêts, 135.

Rapport et 3e, 290. S.R., 348. Ch. 32.

International Highway Forwarders—(*Constitution en corporation*):

Pétition, 196; lecture, 208; rapport, 240.

Bill (Z2)—1re, 240. Remise, 257. Motion pour 2e, motion en amendement—renvoi à six mois—rejet; 2e et renv. B.P., 284. Rapport—Bill retiré, 373.

Interpellation:

Si le rapport de la Commission d'enquête sur les céréales (Turgeon) sera l'objet de quelque législation.

K**Kastus, Emil**—(*Divorce*):

Pétition, 23; rapport, 52; adoption, 66.

Bill (V)—1re, 69; 2e, 97; 3e, 104. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 103.

Katz, Bessie Goldberg—(*Divorce*):

Pétition, 100; rapport et adoption, 304-305.

Bill (S3)—1re, 341; 2e et 3e, 345. Adoption par Com., 360. Message, 360. S.R., 379. Ch. 104.

Kinney, Eric Thomas Robert—(*Divorce*):

Pétition, 180; rapport et adoption, 305.

Bill (T3)—1re, 342; 2e et 3e, 345. (Non adopté par Com.)

Motion pour remboursement de la taxe parlementaire, 361.

Klajner, Nacha Ferszt (Autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein)—(*Divorce*):

Pétition, 23; rapport, 58; adoption, 68.

Bill (Z)—1re, 70; 2e, 97; 3e, 105. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 105.

L**Lambert, L'honorable Norman Platt:**

Certificat, 2. Présentation, commission, serment et déclaration de qualification foncière, 2-3.

Lignes aériennes Trans-Canada, 1937, Loi sur les—(*Modification*):

Bill (29)—1re, 38. 2e et renv. C.T. et H., 48. Rapport avec amendement, amendement agréé et 3e, 57. Adoption par Com., 102. S.R., 159. Ch. 15.

Lindsay, Louise Anderson—(Divorce) :

Pétition, 23; rapport, 114; adoption, 126.
 Bill (N1)—1re, 127; 2e, 135; 3e, 145. Adoption par Com., 164. Message,
 165. S.R., 225. Ch. 106.

Litwin, Irene Marjorie Wiseman—(Divorce) :

Pétition, 22; rapport, 116; adoption, 127.
 Bill (R1)—1re, 128; 2e, 135; 3e, 146. Adoption par Com., 165. Message,
 165. S.R., 225. Ch. 107.

Lois adoptées au cours de la session :

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC

SANCTIONNÉES LE 7 AVRIL 1938

CHAP.		BILL N°
1.	Allocations aux anciens combattants (<i>Modification</i>), Loi sur les.....	35
2.	Cens électoral, Loi sur le, (<i>Modification</i>).....	2
3.	Chemins de fer, Loi sur les, (Taxes téléphoniques).....	14
4.	Commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface, Loi des, (<i>Modifi- cation</i>).....	32
5.	Etablissement des soldats, Loi sur, (<i>Modification</i>).....	33
6.	Graines de semence, Loi garantissant les emprunts pour, 1938.....	78
7.	Grains du Canada, Loi sur les, (<i>Modification</i>).....	27
8.	Marine marchande du Canada, Loi sur la, (Partie V, Marins malades et hôpitaux de marine).....	23
9.	Opium et drogues narcotiques, Loi sur l', (<i>Modification</i>).....	24
10.	Ottawa, Loi concernant un contrat avec.....	34
11.	Pénitenciers, Loi sur les, (<i>Modification</i>).....	36
12.	Preuve au Canada, Loi de la, (<i>Modification</i>).....	37
13.	Service civil, Loi sur le, (<i>Modification</i>).....	3
14.	Subsides N° 1, Loi des.....	89
15.	Subsides N° 2, Loi des.....	88
16.	Trans-Canada, 1937, Loi sur les lignes aériennes, (<i>Modification</i>).....	29
17.	Vérificateurs des chemins de fer Nationaux.....	17

SANCTIONNÉES LE 25 MAI 1938

18.	Canada et Guatemala, 1938, Loi sur un accord commercial entre le.....	80
19.	Canada et Haïti, 1938, Loi sur un accord commercial entre le.....	79
20.	Champs de Bataille nationaux de Québec, (<i>Modification</i>).....	53
21.	Chemins de fer Nationaux du Canada, 1938, Loi sur les remboursements d'obligations des.....	107
22.	Chômage et à la crise agricole, 1938, Loi aidant à remédier au.....	105
23.	Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, Loi sur, (<i>Modi- fication</i>).....	81
24.	Royale gendarmerie à cheval du Canada, Loi sur la, (<i>Modification</i>).....	40
25.	Subsides N° 3, Loi des.....	122

SANCTIONNÉES LE 24 JUIN 1938

26.	Accise, Loi de l', (<i>Modification</i>).....	123
27.	Chemins de fer, Loi sur les, (<i>Modification</i>).....	5
28.	Commissaires du havre de New-Westminster, Loi des, (<i>Modification</i>).....	111
29.	Conseil des ports nationaux, 1936, Loi sur le, (<i>Modification</i>).....	108
30.	Convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septen- trional, 1938, Loi sur la.....	98
31.	Cour de l'Echiquier, Loi sur la, (<i>Modification</i>).....	109
32.	Droit d'auteur et Loi du droit d'auteur, Loi modificative sur le, (<i>Modi- fication</i>).....	12
33.	Enregistrement d'affiches syndicales par les unions ouvrières, 1938, Loi sur l'.	22
34.	Haut-Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni, Loi concernant le.....	146
35.	Indiens, Loi des, (<i>Modification</i>).....	138
36.	Inspection et de vente, 1938, Loi d'.....	30
37.	Marine marchande du Canada, Loi sur la, (<i>Modification</i>).....	9

Lois adoptées au cours de la session—Suite

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC—Fin

SANCTIONNÉES LE 24 JUIN 1938—Fin

CHAP.		BILL N°
38.	Municipalités à faire des améliorations rentables, 1938, Loi pour aider les,...	143
39.	Parcs nationaux, 1938, Loi modificative des,.....	154
40.	Ressources naturelles, Loi des transferts des, (<i>Modification</i>).....	106
41.	Territoires du Nord-Ouest, Loi sur les, (<i>Modification</i>).....	110

SANCTIONNÉES LE 1ER JUILLET 1938

42.	Banque du Canada, Loi sur la,.....	160
43.	Chemins de fer Nationaux du Canada, 1938, Loi de financement et de garantie des,.....	174
44.	Code criminel, Loi sur le, (<i>Modification</i>).....	137
45.	Construction de maisons, 1938, Loi pour aider à la.....	145
46.	Cultivateurs et créanciers, 1934, Loi d'arrangement entre, (<i>Modification</i>)...	25
47.	Elections fédérales, 1938, Loi sur les,.....	91
48.	Impôt de guerre sur le revenu, Loi sur l', (<i>Modification</i>).....	164
49.	Industries laitières, Loi sur les, (<i>Modification</i>).....	159
50.	Radio au Canada, Loi sur la, 1938,.....	52
51.	Revenus de guerre, Loi spéciale sur les, (<i>Modification</i>).....	163
52.	Semences, Loi sur les, (<i>Modification</i>).....	158
53.	Subsides N° 4, Loi des,.....	176
54.	Transport, 1938, Loi des,.....	31

LOIS D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ

SANCTIONNÉES LES 7 AVRIL, 25 MAI, 24 JUIN ET 1ER JUILLET 1938

Compagnie de chemin de fer

55.	Chemin de fer Canadien du Pacifique, Compagnie du,.....	C—67
-----	---	------

Compagnie d'assurance

56.	Maritime Provinces General Insurance Company.....	LI—99
-----	---	-------

Autres compagnies

57.	Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie d'Hudson.....	I2—121
58.	Dominion Association of Chartered Accountants.....	A—39
59.	Imprimeurs du Globe, Compagnie des,.....	K2—131
60.	Imprimerie du Mail, Compagnie d',.....	J2—130
61.	Restigouche Log Driving and Boom Company.....	E—66
62.	Rupert's Land Trading Company (Changement de nom de la Révillon Frères Trading Company, Limited).....	D—65

DIVORCES

63.	Adair, Alice Temple Jamieson.....	G1—73
64.	Adams, Annie Elizabeth Climie.....	B1—68
65.	Ahern, John Gerard.....	H2—118
66.	Andersen, Marjorie Isabel Meldrum.....	E2—115
67.	Archambault, Agnès LeBlanc.....	V1—87
68.	Ballantyne, Mary Elizabeth Fletcher Meigs.....	C2—113
69.	Bamford, Geraldine Estelle.....	I1—75
70.	Bender, Margaret Anne Eddie.....	M—48
71.	Booth, Alice Pearl Shaver.....	F2—116
72.	Briggs, Kathryn Chronis.....	N—49
73.	Brunet, George.....	A2—104
74.	Burns, Ada Alice.....	D2—114
75.	Butler, Frances Margaret Stewart.....	U1—86
76.	Campbell, William Dougald Stanley.....	X2—141
77.	Case, Ethel Sadie Davidson.....	H—43
78.	Clarke, Isabel Bovill.....	R3—170
79.	Clarke, Mary Grace French.....	G2—117

Lois adoptées au cours de la session—Suite

SANCTIONNÉES LES 7 AVRIL, 25 MAI, 24 JUIN ET 1ER JUILLET 1938—Suite

DIVORCES—Suite

CHAP.	BILL N°
80. Cohen, Esther Lazarovitch.....	S—50
81. Dale, Dorothy MacFie Safford.....	F1—72
82. Dawes, Stella Maude Lash.....	H3—155
83. Dubnitsky, Elizabeth (autrement connue sous le nom d'Elizabeth Dubney) ..	I3—156
84. Edmondson, Millicent Barbeau.....	F3—152
85. Ettenberg, Jennie Erdrich.....	P3—168
86. Finchuk, Anna Vereszczak.....	L3—162
87. Findlay, Kathleen Helen Frances Penfold.....	O1—93
88. Forester, Emma Kathleen Lavery.....	N2—127
89. Gay, Dorothy Maud Doran.....	P2—129
90. Gorham, Walter Edward.....	L—47
91. Gouillon, Gabrielle Rachel Cécile Pelissier de Kermeno de.....	E3—151
92. Gregory, Louise Maud Thomas.....	M2—126
93. Grothé, Théodore Charles.....	G3—153
94. Hartney, Kathleen Barnsley Prichard.....	Q2—132
95. Hartt, Alice Cecile Pinder.....	F—41
96. Hedges, Frank Roy.....	A3—147
97. Henry, Jessie Fields Chambers.....	B3—148
98. Hird, Norma Adelaide MacKenzie.....	J—45
99. Hislop, Eva Fleming.....	W—60
100. Hodges, Lyall Gibson.....	R—55
101. Holloway, Vera May Levis.....	O—50
102. Howard, Leonora May.....	A1—64
103. Kastus, Emil.....	V—59
104. Katz, Bessie Goldberg.....	S3—171
105. Klajner, Nacha Ferszt (autrement connue sous le nom de Nora Firstenfeld Klein).....	Z—63
106. Lindsay, Louise Anderson.....	N1—92
107. Litwin, Irene Marjorie Wiseman.....	R1—96
108. Lowe, Marjorie Ruth Nicholson.....	K3—161
109. Macdonald, Marguerite Oldham Jamieson.....	C3—149
110. MacDonald, Rosamond Cheriton Stoyle.....	K1—77
111. MacLeod, Mildred Varner.....	Y2—142
112. Marie, Charles.....	J1—76
113. Maynes, Mabel Marjorie Thompson.....	K—46
114. McDade, Thomas.....	Q3—169
115. McMartin, Dorothy Reaves.....	T—57
116. Megee, Margaret Robinson Mathieson.....	Y1—102
117. Mizener, Margaret Alice.....	C1—69
118. Morrison, Gerda Ellen.....	W1—100
119. Nault, Aldège.....	M3—165
120. Oravec, Sigmund.....	X—61
121. O'Sullivan, Gladys Kathleen Crook.....	H1—74
122. Parry, Robert.....	Y—62
123. Pilot, Lorraine Olive Lafontaine Caron.....	S1—97
124. Quinn, Edith Margaret Campbell.....	O2—128
125. Resnick, Esther Rotman.....	E1—71
126. Roberts, Muriel Gladys Jones.....	N3—166
127. Ross, Dorothy Dean St. Clair.....	T1—85
128. Ross, Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont.....	S2—134
129. Roth, Harry.....	J3—157
130. Russell, Thomas.....	R2—133
131. Ryder, Ruby May Foster.....	G—42
132. Schneider, Hilda Elsa Naeke.....	X1—101
133. Silberberg, Rachel Tencer.....	Z1—103
134. Skinner, Frances Dorothy Scott.....	D1—70
135. Smith, Irene Thomas.....	V2—139
136. Stead, Wilfred Augustus Cottle.....	T2—135
137. Stern, Ray Simon.....	I—44
138. Sunbury, Eva Grace Barlow.....	Q1—95
139. Tucker, Celia Caplan.....	U2—136

Lois adoptées au cours de la session—FinSANCTIONNÉES LES 7 AVRIL, 25 MAI, 24 JUIN ET 1ER JUILLET 1938—*Fin*DIVORCES—*Fin*

CHAP.	BILL N°
140. Udashkin, Sylvia Salzman.....	W2—140
141. Wadsworth, Virginia Amelia Loomis.....	O3—167
142. Watt, Mary Esther Wahl.....	P1—94
143. Whitcombe, Mary Dorothy Picard.....	U—58
144. White, Paul Sanson.....	L2—125
145. Williamson, Mary Lorraine Ward.....	Q—54
146. Woodall, Ida Hillman Livermore.....	D3—150
147. Young, Robert Andrew.....	P—51

Lowe, Marjorie Ruth Nicholson—(Divorce):

Pétition, 180; rapport, 274; adoption, 288.

Bill (K3)—1re, 288; 2e et 3e, 294. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 108.

M

Macdonald, Marguerite Oldham Jamieson—(Divorce):

Pétition, 114; rapport, 246-247; adoption, 253.

Bill (C3)—1re, 253; 2e, 262; 3e, 267-268. Adoption par Com., 358. Message, 360. S.R., 379. Ch. 109.

MacDonald, Rosamond Cheriton Stoye—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 102; adoption, 110.

Bill (K1)—1re, 111; 2e et 3e, 120. Adoption par Com., 141. Message, 141. S.R., 160. Ch. 110.

MacLeod, Mildred Varner—(Divorce):

Pétition, 56; rapport, 215; adoption, 224.

Bill (Y2)—1re, 224; 2e, 233; 3e, 238. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 111.

Marie, Charles—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 101-102; adoption, 110.

Bill (J1)—1re, 111; 2e et 3e, 120. Adoption par Com., 141. Message, 141. S.R., 160. Ch. 112.

Marine marchande du Canada, 1934, Loi sur la—(Modification):

Bill (9)—1re, 240. Remise, 249. 2e et renv. B. et C., 252. Rapport et 3e, 266. S.R., 348. Ch. 26.

Marine marchande du Canada, 1934, Loi sur la—(Modification à la partie V—Marins malades et hôpitaux de marine):

Bill (23)—1re, 33. 2e et renv. B. et C., 38. Rapport et 3e, 108. S.R., 159. Ch. 6.

Maritime Provinces General Insurance Company—(Constitution en corporation):

Pétition, 42; lecture, 56; rapport, 108.

Bill (L1)—1re, 109. 2e et renv. B.P., 126. Rapport et 3e, 157. Adoption par Com., 279. S.R., 348. Ch. 56.

Marshall, L'honorable Duncan McLean:

Certificat, 2. Présentation, commission, serment et déclaration de qualification foncière, 10-11.

Maynes, Mabel Marjorie Thompson—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 44; adoption, 60.
Bill (K)—1re, 61; 2e, 67; 3e, 94. Adoption par Com., 138. Message, 141.
S.R., 159. Ch. 113.

McDade, Thomas—(Divorce):

Pétition, 56; rapport et adoption, 304.
Bill (Q3)—1re, 341; 2e et 3e, 345. Adoption par Com., 360. Message, 360.
S.R., 379. Ch. 114.

McMartin, Dorothy Reaves—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 51; adoption, 66.
Bill (T)—1re, 69; 2e, 96; 3e, 104. Adoption par Com., 139. Message, 141.
S.R., 160. Ch. 115.

Megee, Margaret Robinson Mathieson—(Divorce):

Pétition, 64; rapport, 142-143; adoption, 152.
Bill (Y1)—1re, 153; 2e et 3e, 158. Adoption par Com., 236. Message, 237.
S.R., 348. Ch. 116.

Messages:

1. Des Communes:

Témoignages et pièces justificatives—Bills de divorces:

Renvoi au Sénat des, etc., soumis avec bills des divorces, 141, 237, 280-281, 360.

Cultivateurs et créanciers, Loi d'arrangement entre, 1934—(*Modification*):

Concernant les amendements du Sénat, 298.

Demande d'une conférence libre pour étudier certains amendements du Sénat, 346.

Nomination de représentants des Communes à la conférence libre, 352.

Substitution d'un amendement à celui du Sénat, tel qu'agréé à la conférence libre, 373.

Dimanche (Bill 13), Loi du— Refus d'agréer l'amendement du Sénat, 177.

Restigouche Log Driving and Boom Company (Bill E)—Non insistance sur un amendement, 244.

2. Aux Communes:

Cultivateurs et créanciers, 1934, Loi d'arrangement entre—(*Modification*):

Insistance sur amendement, 300.

Acceptation de la demande des Communes d'une conférence et nomination de représentants du Sénat, 346.

Agrément de l'amendement substitué par les Communes et agréé à la conférence libre, 373.

Dimanche (Bill 13), Loi du— Insistance sur amendement, 285.

Restigouche Log Driving and Boom Company (Bill E)—Refus d'agréer l'amendement des Communes, 229.

Mizener, Margaret Alice—(*Divorce*):

Pétition, 23; rapport, 64; adoption, 95.

Bill (C1)—1re, 96; 2e, 106; 3e, 117. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 117.

Morrison, Gerda Ellen—(*Divorce*):

Pétition, 24; rapport, 142; adoption, 152.

Bill (W1)—1re, 153; 2e et 3e, 157. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 118.

Motions:

Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867:

Conseiller parlementaire du Sénat autorisé et mandaté pour l'étude des dossiers de la Conférence de Québec, etc., 366.

Divorces:

Découragement ou refus de nouvelles demandes effectuées par voie de bills privés, etc., débat et rejet, 266.

Divorces et causes matrimoniales, 1938, Loi sur les:

Bill renv. au Comité spécial, 73.

Substitution du nom d'un sénateur à un autre pour faire partie du Comité spécial, 93.

Affaires extérieures, Comité permanent des:

Création d'un nouveau comité permanent et modification des règlements, 48.

Immigration et du travail, Comité permanent de l':

Nom d'un sénateur ajouté à liste pour remplir vacance, 252.

Chemins de fer du Canada, Problème des— Que le Gouvernement soit prié de régler, etc. (Voir: Comité spécial).

Remboursement de taxes parlementaires: Motions pour:

Cazzani, Madame Belle Hervey Harper (Bill M1), 152.

Kinney, Eric Thomas Robert (Divorce), 361.

Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie-d'Hudson—Bill (12), 222.

Russian-Ukrainian Evangelical Baptist Union—Bill présenté à la session de 1937, 19.

Workers' Benevolent Society of Canada—Bill (B2), 366.

Municipalités à faire des améliorations rentables, 1938, Loi pour aider les:

Bill (143)—1re, 257; 2e, 262; 3e, 271. S.R., 348. Ch. 33.

N

Nault, Aldège—(*Divorce*):

Pétition, 180; rapport et adoption, 296.

Bill (M3)—1re, 300; 2e, 305; 3e, 340. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 119.

Niagara Falls Observation Bridge Company—(*Constitution en corporation*):

Pétition, 36; lecture, 42; rapport, 57.

Bill (15)—1re, 188. Remise, 198, 204. 2e et renv. C.T. et H., 211. Rapport—Bill retiré, 354.

Norkett, Margaret Katharine Job—(*Divorce*):

Pétition, 23.

O

Opium et les drogues narcotiques, Loi sur l'—(Modification):

Bill (24)—1re, 47. 2e et renv. comité de la Santé publique et de l'inspection des aliments, 59. Rapport et 3e, 92-93. S.R., 159. Ch. 9.

Oravec, Sigmund—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 57; adoption, 68.

Bill (X)—1re, 69; 2e, 97; 3e, 105. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 120.

Ordres permanents, Comité des:

Liste des sénateurs choisis, 16.

Autorisation d'assigner des personnes et de faire produire des documents, lorsque nécessaire, 18.

Premier rapport (Quorum), 27.

Deuxième rapport (Prolongation de délai), 36.

Septième rapport (Prolongation de délai), 168.

O'Sullivan, Gladys Kathleen Crook—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 101; adoption, 110.

Bill (H1)—1re, 110; 2e et 3e, 120. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 121.

Ottawa, Cité d'—(Prolongation de contrat):

Bill (34)—1re, 48; 2e et 3e, 59. S.R., 159. Ch. 10.

Ouverture du Parlement:

Communication du secrétaire du Gouverneur général concernant l'—, 2.
Son Excellence le Gouverneur général ouvre officiellement la session, 3-5.

P

Parcs nationaux, 1938, Loi modificative sur les:

Bill (154)—1re, 290; 2e et 3e, 294. S.R., 348. Ch. 35.

Parry, Robert—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 58; adoption, 68.

Bill (Y)—1re, 70; 2e, 97; 3e, 105. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 122.

Pénitenciers, Loi sur les—(Modification):

Bill (36)—1re, 103. Remise, 119. 2e et 3e, 126. S.R., 159. Ch. 11.

Pénitenciers, 1938, Loi sur les:

Bill (175)—1re, 2e, C.P., motion pour 3e rejetée sur division, 374.

Permis accordés aux chalutiers pour faire la pêche hors des ports de la Nouvelle-Ecosse:

Pétition des pêcheurs près de la côte—présentée, 300.

Pilot, Lorraine Olive Lafontaine Caron—(Divorce) :

Pétition, 30; rapport, 116; adoption, 127.

Bill (S1)—1re, 128; 2e, 135; 3e, 146. Adoption par Com., 165. Message, 165. S.R., 225. Ch. 123.

Point d'ordre:

Décision du Président—Bill (13), 153.

Postes, Loi des (Propriétaires de journaux) :

Bill (20)—1re, 202. Remise, 220. 2e et renv. B.P., 238. Rapport—Préambule non justifié, adoption du bill contraire à l'intérêt public—adoption, 308.

Président du Sénat:

Absence de—Greffier informe Sénat de l', 228.

Adresse à Sa Majesté le Roi George VI à l'occasion de son accession au Trône:

Lecture du message de Sa Majesté accusant réception de l'Adresse du Parlement canadien, 6.

Adresse à Sa Majesté le Roi George VI à l'occasion du couronnement de Leurs Majestés:

Lecture du message de Sa Majesté accusant réception de l'Adresse du Parlement canadien, 6.

Certificats des commissions des nouveaux sénateurs:

Informe Sénat de réception par greffier des, 2.

Discours du trône—Ouverture du Parlement:

Informe Sénat que copie du Discours de Son Excellence le Gouverneur général lui a été remise, 5.

Gouverneur général, Secrétaire du:

Lit communications du, concernant:

Ouverture du Parlement, 2.

Prorogation du Parlement, 378.

Sanction des bills, 156, 225, 344, 379.

Sénateurs, Présentation de, 2-3, 10-11.

Substitut du Gouverneur général:

Informe Sénat de la nomination de l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon, 347.

Président du Sénat:

Point d'ordre—Bill (13), 153.

Preuve au Canada, Loi de la—(Modification) :

Bill (37)—1re, 103. Remise, 119. 2e et renv. C.P., 126. Remise, 132.

C.P., état de la question, 136. C.P. et 3e, 146-147. S.R., 160. Ch. 4.

Prorogation du Parlement, 378-381.**Q****Quinn, Edith Margaret Campbell—(Divorce) :**

Pétition, 42, rapport, 191; remise, 199, 204; adoption, 211.

Bill (O2)—1re, 212; 2e, 216; 3e, 223. Adoption par Com., 279. Message, 280. S.R., 348. Ch. 124.

R

Radio, 1938, Loi sur la:

Bill (52)—1re, 244. 2e et renv. C.T. et H., 252. Rapport avec amendements, amendements agréés et 3e, 355-357. Adoption par Com., 369. S.R., 379. Ch. 50.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents—Dépôt:

Affaires extérieures, Secrétaire d'Etat aux—Rapport, 1937, 31.

Agriculture, Ministère de l'—Rapport, 1937, 11.

Alberta, Assemblée législative de l':

Copie du texte de la décision de la Cour suprême du Canada au sujet de trois bills adoptés par, 47.

Copie du texte des décisions de la Cour suprême au sujet d'un renvoi concernant le pouvoir de Son Excellence le Gouverneur général, en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, de désavouer les lois passées par la législature des diverses provinces, et le pouvoir de réservation du lieutenant-gouverneur d'une province.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1367, concernant certaines mesures édictées par—; aussi C.P. 1368, désavouant certaines mesures édictées par—, 290.

Archives publiques—Rapport 1937, 13.

Brevets, Commissaire des—Rapport 1937, 13.

Canadian National (West Indies) Steamships, Limited—Rapport 1937, 125.

Canalisation du Saint-Laurent, 1932—Correspondance et documents concernant la—, 31.

Chemins de fer Nationaux du Canada:

Rapport, 1937, 125.

Rapport des vérificateurs, 125.

Chemins de fer Nationaux du Canada, Trust des titres des—Rapport, 1937, 125.

Coalitions, Loi des enquêtes sur les—Rapport des délibérations en vertu de la, 1937, 12.

Commerce, Ministère du—Rapport, 1937, 12.

Commission de placement sur l'Enregistrement:

Rapport sur l'Enregistrement, 27.

Rapports sur les diverses phases de l'histoire de l'emploiement au Canada, 27.

Commissaires des chemins de fer du Canada—Rapport, 1937, 31.

Commission royale qui a fait enquête sur le régime pénitenciaire au Canada—Rapport, 288.

Comptes publics du Canada, 1937, 27.

Conférence de Bruxelles, 1937—Rapport de la, 12.

Conférence impériale, 1937—Sommaire des délibérations, 12.

Conseil national de recherches—Rapport, 1937, 164.

Cour suprême du Canada—Copies d'ordres généraux modifiant les règlements de la, 13.

Cultivateurs et créanciers, 1934, Loi d'arrangement entre—Troisième rapport de l'administration de, 1938, 244.

Défense nationale, Ministère de la:

Règlements de la Milice et Royale force aérienne du Canada, 12, 31, 109, 184, 288, 367.

Règlements navals, 12, 31, 184, 367.

Rapport, 1937, 12.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents—Dépôt—Suite

- Drogues nuisibles, Suppression du trafic illicite des—Copie de la Convention de 1936, 262.
- Etablissement des soldats, Loi sur l'—Copie de l'arrêté en conseil adopté en vertu du sous-paragraphe 5 du paragraphe 4 de la Loi, 13.
- Graines de semence, fourrage et aide, Créances pour avances de—Liste des répartitions et ajustements, 1937, 13.
- Immigration, Loi sur l'—Liste des permis autorisant l'entrée ou le séjour au Canada, 1937, 12.
- Imprimerie publique et de la papeterie, Département de l'—Rapport, 1937, 13.
- Indiens, Loi des—Copie des règlements effectués en vertu de la Partie 1 de, 13.
- Insectes destructeurs et autres fléaux, Ordonnances et règlements promulgués sous l'empire de la Loi des, 1937, 11.
- Kénogami (Lac Long), Projet de rivières Ogoki et—Projets et exportation de l'énergie électrique:
Copies d'une communication du Premier ministre de l'Ontario au Premier ministre du Canada ayant trait au, 31, 37, 109.
Correspondance et documents relatifs à, 31, 109.
- Lignes aériennes Trans-Canada—Rapport des directeurs, 1937, 134.
- Mines et ressources naturelles, Ministère des:
Liste des Indiens émancipés, 1937, 13.
Rapport 1937, comprenant rapport de la Commission de l'Etablissement de soldats au Canada, 31.
Compte rendu des ventes et concessions de terres résiliées, 1937, 12.
- Niagara, 1929, Convention de—Correspondance et documents relatifs à, 31.
- Oiseaux migrants, Loi sur la Convention des—Arrêté en conseil adopté, 13.
- Organisation du marché, Bureau fédéral de l'—Rapport, 1937, 11.
- Pénitenciers, Surintendant des—Rapport, 1937, 11.
- Pensions et de la santé nationale, Ministère des:
Copie de l'arrêté en conseil C.P. 948, modifiant règlements promulgués par ordre en conseil du 16 janvier 1936 (C.P. 91), 11.
Rapport du travail du département; de la Commission canadienne des Pensions, la Cour d'appel des Pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants, 1937, 11.
Rapport de la Commission d'assistance aux anciens combattants, 1937, 11.
Rapport indiquant qu'il n'a pas été établi de règlements sous l'empire de la Loi concernant les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, 1937, 11.
Rapport indiquant qu'il n'a pas été pris d'arrêté en conseil ni promulgué de règlements au sujet de la santé en ce qui concerne la santé publique, 11.
Etat des recettes et dépenses intéressant les marins malades, 1937, 11.
- Radios, Licences sur les—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 499, autorisant certains changements des honoraires à verser relativement à la taxe sur les, 125.
- Radio, Réglementation de la—Copie du règlement révisé N° 31, 134.
- Réclamations, Loi des—Rapport concernant travaux d'assainissement; aussi ventes ou concessions de terres fédérales (aucun loyer perçu), 12.
- Remboursements (Ressources naturelles), Loi sur les—Etat sur les remboursements effectués sous l'empire de la, 13.

Rapports, arrêtés en conseil et autres documents—Dépôt—Fin

- Rentes du Gouvernement canadien—Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 129, autorisant un nouveau barème de taux; y annexé et copie du rapport soumis par le professeur M. A. Mackenzie, de l'Université de Toronto, et sur lequel lesdits taux sont fondés, 53.
- Rétablissement agricole des Prairies—Rapport des délibérations, 1937, 27.
- Revenu national, Loi du—Relevé indiquant les nominations en vertu de la, 1937, 12.
- Revenu national, Ministère du:
- Rapport contenant les comptes du revenu, etc., 1937, 12.
 - Rapport de la navigation (Division de la douane), 1937, 12.
- Royale gendarmerie à cheval—Rapport, 1937, 11.
- Secrétaire d'Etat du Canada—Rapport, 1937, 13.
- Service public, Loi sur le remaniement et les mutations dans le:
- Copie de l'arrêté en conseil réintégrant dans les cadres du ministère du Transport certains fonctionnaires qui avaient été transférés au ministère des Finances, 12.
 - Copie de l'arrêté en conseil transférant certains fonctionnaires, de même que leurs fonctions, au sujet des archives de la marine, du ministère des Finances au ministère de la Défense nationale, 12.
 - Copie de l'arrêté en conseil transportant le travail administratif en rapport avec la solde militaire, du ministère des Finances au ministère de la Défense nationale, 72.
 - Copie de l'arrêté en conseil transportant la régie et la surveillance du service de la statistique douanière du ministère du Revenu national au Bureau fédéral de la statistique, 40.
 - Copie de l'arrêté en conseil transportant l'application de la Loi de la Commission fédérale de l'Industrie et du commerce, 1935, de la Présidence du Conseil privé au ministère du Commerce, 40.
- Société des Nations—Rapport des délégués à la Dix-huitième Assemblée, 31.
- Terres fédérales, Loi sur les—Liste des concessions, licences, permis ou autres autorisations annulés depuis le dernier rapport fait au Parlement, 12.
- Territoires du Nord-Ouest—Permis délivrés pour autoriser introduction de liqueurs enivrantes dans les, 1937, 12.
- Territoire du Yukon—Ordonnances rendues par le Conseil du Yukon, 13.
- Travail, Ministère du—Rapport, 1937, 12.

Régie et des dépenses imprévues, Comité de la:

- Liste des sénateurs choisis, 17.
- Premier rapport (Quorum), 25.
- Autres rapports—voir: Comités (*Permanents*).

Règlements du Sénat:

- Motion pour modifier: (nouveau comité permanent des Relations extérieures), 48.
- Règlements modifiés, 59.

Relations extérieures, Comité permanent des:

- Motion pour la création d'un comité permanent, 48. Règlements modifiés—Nomination d'un comité, 59.

Remboursements de taxes parlementaires:

- Cazzani, Madame Belle Hervey Harper—Bill (M1), 152.
 Kinney, Eric Thomas Robert (Divorces), 361.
 Morrison, Gerda (Divorces), 168, 177.
 Corporation épiscopale catholique romaine de la Baie-d'Hudson—Bill (12), 222.
 Russian-Ukrainian Evangelical Baptist Union—Bill proposé, Session 1937, 19.
 Workers' Benevolent Society of Canada—Bill (B2), 366.

Réponses à un Ordre du Sénat—Motions à cet effet et dépôts de documents:

- Vaisseau *Venture*—Copies de la correspondance, etc., relativement à la construction et à l'équipement du, 164.
 Vaisseau *Venture*—Copie du contrat, etc., concernant la construction du, 290.
 Réponse déposée sur la table, 300.

Resnick, Esther Notman—(Divorce):

- Pétition, 23; rapport, 65; adoption, 96.
 Bill (E1)—1re, 96; 2e, 106; 3e, 117. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 125.

Résolutions:

- Commission canadienne des Monuments des Champs de Bataille:
 Appréciation exprimée aux membres de la, 367.
 Dandurand, L'honorable sénateur:
 Félicitations du Sénat relativement au quarantième anniversaire de son entrée dans cette Chambre, 13-14.
 Drogues nuisibles, Convention pour la suppression du trafic illicite des, 291.

Ressources naturelles, 1938, Loi modificative du transfert des:

- Bill (106)—1re, 240. 2e et C.P.C., 252. C.P.C.; amendée et 3e, 256-257.
 Adoption par Com., 278. S.R., 348. Ch. 36.

Restaurant du Parlement—Comité mixte du:

- Liste des sénateurs choisis, 18.
 Message aux Com. (Liste des noms), 18-19.
 Message des Com. (Liste des noms), 31.

Restigouche Log Driving and Boom Company—(Extension des qualités requises d'un directeur de la Compagnie):

- Pétition, 40; lecture, 50; rapport, 57.
 Bill (E)—1re, 59. 2e et renv. B.P., 67. Rapport et 3e, 109. Amendement des Com.—amendement renv. B.P., 181. Rapport du comité recommandant que l'amendement des Com. ne soit pas agréé—adoption; motion. Message aux Com., 228-229. Message des Com. n'insistant pas sur amendement, 244. S.R., 348. Ch. 60.

Revenus de guerre, Loi spéciale des—(Modification):

- Bill (163)—1re, 2e et 3e, 358. S.R., 379. Ch. 52.

Révillon Frères Trading Company, Limited—(Changement de nom en celui de "Rupert's Land Trading Company", etc.):

- Pétition, 36; lecture, 42; rapport, 56.
 Bill (D)—1re, 59; 2e et renv. B.P., 67. Rapport et 3e, 108. Adoption par Com., 165. S.R., 225. Ch. 62.

Rinfret, L'honorable Thibaudeau (*Substitut du Gouverneur général*):

Sanction des bills, 159-160.

Roberts, Muriel Gladys Jones—(*Divorce*):

Pétition, 30; rapport et adoption, 296.

Bill (N3)—1re, 300; 2e, 305; 3e, 341. Adoption par Com., 360. Message, 360. S.R., 379. Ch. 126.

Roi George VI:

Message de Sa Majesté le Roi accusant réception de l'Adresse du Parlement canadien à l'occasion de l'accession de Sa Majesté au trône, 6.

Message de Sa Majesté le Roi accusant réception de l'Adresse du Parlement canadien à l'occasion du couronnement de Leurs Majestés, 6.

Ross, Dorothy Dean St. Clair—(*Divorce*):

Pétition, 23; rapport et adoption, 124.

Bill (T1)—1re et 2e, 130; 3e, 134. Adoption par Com., 164. Message, 165. S.R., 225. Ch. 127.

Ross, Marie Marguerite Agnès Marcelle Dupont—(*Divorce*):

Pétition, 30; rapport, 209; adoption, 216.

Bill (S2)—1re, 217; 2e, 229; 3e, 232. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 128.

Roth, Harry—(*Divorce*):

Pétition, 22; rapport, 261; adoption, 271.

Bill (J3)—1re, 271; 2e, 281; 3e, 284. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 129.

Royale Gendarmerie à cheval, Loi sur la—(*Modification*):

Bill (40)—1re, 165. Remise, 169, 172. 2e et C.P.C., 177-178. 3e, 181. S.R., 225. Ch. 24.

Russell, Thomas—(*Divorce*):

Pétition, 100; rapport, 209; adoption, 216.

Bill (R2)—1re, 217; 2e, 229; 3e, 232. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 130.

Ryder, Ruby May Foster—(*Divorce*):

Pétition, 22; rapport, 43; adoption, 60.

Bill (G)—1re, 61; 2e, 67; 3e, 93. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 159. Ch. 131.

S

Sanction des bills, 159-160, 225-226, 346-349, 379-380.

Santé publique et de l'inspection des aliments, Comité de la:

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Quorum), 25.

Schneider, Hilda Elsa Naeke—(*Divorce*):

Pétition, 64; rapport, 142; adoption, 152.

Bill (X1)—1re, 153; 2e et 3e, 158. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 132.

Sélection, Comité de—(*Pour nommer sénateurs*):

Nomination du comité, 11.
Premier rapport (Sénateurs choisis), 16-18.
Constitution des comités, 18.

Sénat, Personnel du—Voir: Comités (*Permanents*)—Régie interne.**Sénateurs, Nouveaux:**

Certificats, présentation, commission, serment et déclaration de qualification foncière:
Les honorables:
Lambert, 2-3.
Marshall, 2, 10-11.

Serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI:

Rapport final du greffier du Sénat indiquant les noms des membres du Sénat qui ont prêté et souscrit le, 47.

Service civil, Loi sur le—(*Modification*):

Bill (3)—1re, 103. 2e et renv. au comité permanent d'administration du Service civil, 118. Rapport et 3e, 156-157. S.R., 160. Ch. 7.

Service civil, Comité d'administration du:

Liste des sénateurs choisis, 17.
Premier rapport (Quorum), 25.

Shefler, Anne Harris—(*Divorce*):

Pétition, 56.

Silberberg, Rachel Tencer—(*Divorce*):

Pétition, 22; rapport, 143; adoption, 152.
Bill (Z1)—1re, 154; 2e et 3e, 158. Adoption par Com., 236. Message, 237. S.R., 348. Ch. 133.

Skinner, Frances Dorothy Scott—(*Divorce*):

Pétition, 22; rapport, 65; adoption, 95.
Bill (D1)—1re, 96; 2e, 106; 3e, 117. Adoption par Com., 140. Message, 141. S.R., 160. Ch. 134.

Smith, Irene Thomas—(*Divorce*):

Pétition, 56; rapport, 214; adoption, 224.
Bill (V2)—1re, 224; 2e, 233; 3e, 237. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 135.

Stead, Wilfred Augustus Cottle—(*Divorce*):

Pétition, 30; rapport, 209-210; adoption, 216.
Bill (T2)—1re, 217; 2e, 229; 3e, 232. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 136.

Stern, Ray Simon—(*Divorce*):

Pétition, 22; rapport, 43-44; adoption, 60.
Bill (I)—1re, 61; 2e, 67; 3e, 94. Adoption par Com., 138. Message, 141. S.R., 159. Ch. 137.

Sunbury, Eva Grace Barlow—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 115-116; adoption, 127.

Bill (Q1)—1re, 127; 2e, 135; 3e, 146. Adoption par Com., 164. Message, 165. S.R., 225. Ch. 138.

Subsides, Lois des:

N° 1, Bill 89—1re, 2e et 3e, 150. S.R., 160. Ch. 2.

N° 2, Bill 88—1re, 2e et 3e, 150. S.R., 160. Ch. 1.

N° 3, Bill 122—1re, 2e et 3e, 220. S.R., 226. Ch. 3.

N° 4, Bill 176—1re, 2e et 3e, 378. S.R., 380. Ch. 54.

Subsides, pour le service public: Voir: Subsides, Lois des.**Substitut du Gouverneur général:**

Sanction des bills, 159-160, 225-226, 346-349.

Nomination de l'honorable Lawrence Arthur Dumoulin Cannon—Lecture de commission par greffier, 347.

Prorogation du Parlement, 378-381.

T**Territoires du Nord-Ouest, Loi sur les—(Modification):**

Bill (110)—1re, 188. Remise, 198, 203. 2e et renv. au comité du Commerce et des relations commerciales du Canada, 210. Rapport avec amendements, 276-278. Amendements agréés et 3e, 285. Adoption des Com., 298. S.R., 348. Ch. 38.

Tourisme, Comité permanent du:

Liste des sénateurs choisis, 17.

Premier rapport (Sénateurs choisis), 102.

Transports, 1938, Loi sur les:

Bill (31)—1re. Débat et ajournement sur motion pour 2e, 263. Remise, 271. 2e et renv. C.T. et H., 281. Rapport avec amendements, amendements agréés, 354-355. Motion pour 3e, motion en amendement—renvoi à six mois—rejeté sur division, 3e, 367-368. Adoption par Com., 370. S.R., 379. Ch. 53.

Tucker, Celia Caplan—(Divorce):

Pétition, 180; rapport, 210; adoption, 216.

Bill (U2)—1re, 217; 2e, 230; 3e, 232. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 139.

Turgeon, Commission royale sur les céréales:

Attention attirée sur la, et interpellation—débat, 352.

U**Udashkin, Sylvia Salzman—(Divorce):**

Pétition, 22; rapport, 214; adoption, 224.

Bill (W2)—1re, 224; 2e, 233; 3e, 237. Adoption par Com., 280. Message, 280. S.R., 348. Ch. 140.

Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement :

Comité nommé (avec permission de se réunir dans la Chambre du Sénat, lorsqu'il le jugera utile), 11.

V**Vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux du Canada :**

Bill (17)—1re, 33; 2e et 3e, 37. S.R., 159. Ch. 3.

W**Wadsworth, Virginia Amelia Loomis—(Divorce) :**

Pétition, 30; rapport et adoption, 297.

Bill (O3)—1re, 301; 2e, 305; 3e, 341. Adoption par Com., 360. Message, 360. S.R., 379. Ch. 141.

Watt, Mary Esther Wahl—(Divorce) :

Pétition, 24; rapport, 115; adoption, 127.

Bill (P1)—1re, 127; 2e, 135; 3e, 145. Adoption par Com., 164. Message, 165. S.R., 225. Ch. 142.

Whitcombe, Mary Dorothy Picard—(Divorce) :

Pétition, 22; rapport, 51-52; adoption, 66.

Bill (U)—1re, 69; 2e, 97; 3e, 104. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 143.

White, Paul Sanson—(Divorce) :

Pétition, 42; rapport, 190; remise, 198, 204; adoption, 211.

Bill (L2)—1re, 212; 2e, 216; 3e, 222. Adoption par Com., 279. Message, 280. S.R., 348. Ch. 144.

Williamson, Mary Lorraine Ward—(Divorce) :

Pétition, 23; rapport, 52; adoption, 66.

Bill (Q)—1re, 69; 2e, 96; 3e, 103. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 145.

Woodall, Ida Hillman Livermore—(Divorce) :

Pétition, 100; rapport, 247; adoption, 253.

Bill (D3)—1re, 254; 2e, 262; 3e, 268. Adoption par Com., 359. Message, 360. S.R., 379. Ch. 146.

Workers Benevolent Society of Canada—(Constitution en corporation) :

Pétition, 100; lecture, 114; rapport, 130.

Bill (B2)—1re, 172; 2e et renv. B.P., 178. Rapport et 3e, 208. (Non adopté par Com.)

Motion pour remboursement de la taxe parlementaire—adoptée, 366.

Y**Young, Robert Andrew—(Divorce) :**

Pétition, 22; rapport, 46; adoption, 61.

Bill (P)—1re, 62; 2e, 68; 3e, 95. Adoption par Com., 139. Message, 141. S.R., 160. Ch. 147.

SENATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

JUIN 1938

L'HONORABLE W. E. FOSTER, C.P., PRÉSIDENT

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
RAOUL DANDURAND, C.P.....	De Lorimier.....	Montréal, Qué.
JOSEPH-P.-B. CASGRAIN.....	De Lanaudière.....	Montréal, Qué.
JOSEPH-M. WILSON.....	Sorel.....	Montréal, Qué.
RUFUS HENRY POPE.....	Bedford.....	Cookshire, Qué.
GEORGE GORDON.....	Nipissing.....	North-Bay, Ont.
ERNEST D. SMITH.....	Wentworth.....	Winona, Ont.
JAMES J. DONNELLY.....	Bruce-Sud.....	Pinkerton, Ont.
CHARLES-PHILIPPE BEAUBIEN.....	Montarville.....	Montréal, Qué.
JOHN STEWART McLENNAN.....	Sydney.....	Sydney, N.-É.
WILLIAM HENRY SHARPE.....	Manitou.....	Manitou, Man.
GEORGE LYNCH-STAUNTON.....	Hamilton.....	Hamilton, Ont.
CHARLES E. TANNER.....	Pictou.....	Halifax, N.-É.
THOMAS-JEAN BOURQUE.....	Richibouctou.....	Richibouctou, N.-B.
HENRY W. LAIRD.....	Régina.....	Régina, Sask.
LENDRUM McMEANS.....	Winnipeg.....	Winnipeg, Man.
DAVID-OVIDE L'ESPÉRANCE.....	Golfe.....	Québec, Qué.
GEORGE HENRY BARNARD.....	Victoria.....	Victoria, C.-B.
JAMES DAVIS TAYLOR.....	New-Westminster.....	New-Westminster, C.-B.
EDWARD MICHENER.....	Red-Deer.....	Calgary, Alta.
WILLIAM JAMES HARMER.....	Edmonton.....	Edmonton, Alta.
PIERRE-EDOUARD BLONDIN, C.P.....	Les Laurentides.....	Saint-François-du-Lac, Qué.
GERALD VERNER WHITE.....	Pembroke.....	Pembroke, Ont.
SIR THOMAS CHAPAIS, K.B.....	Grandville.....	Québec, Qué.
LORNE C. WEBSTER.....	Stadacona.....	Montréal, Qué.
JOHN ANTHONY McDONALD.....	Shédiac.....	Shédiac, N.-B.
WILLIAM A. GRIESBACH, C.B., C.M.G.....	Edmonton.....	Edmonton, Alta.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
JAMES A. CALDER, C.P.....	Salteoats.....	Régina, Sask.
ROBERT F. GREEN.....	Kootenay.....	Victoria, C.-B.
ARCHIBALD B. GILLIS.....	Saskatchewan.....	Whitewood, Sask.
ARCHIBALD H. MACDONELL, C.M.G.....	Toronto-Sud.....	Toronto, Ont.
FRANK B. BLACK.....	Westmorland.....	Sackville, N.-B.
ARTHUR C. HARDY, C.P.....	Leeds.....	Brockville, Ont.
ONÉSIPHORE TURGEON.....	Gloucester.....	Bathurst, N.-B.
SIR ALLEN BRISTOL AYLESWORTH, C.P., K.C.M.G.....	York-Nord.....	Toronto, Ont.
CLIFFORD W. ROBINSON.....	Moncton.....	Moncton, N.-B.
JAMES JOSEPH HUGHES.....	King's.....	Souris, Î.-P.-É.
CREELMAN MACARTHUR.....	Prince.....	Summerside, Î.-P.-É.
WILLIAM ASHBURY BUCHANAN.....	Lethbridge.....	Lethbridge, Alta.
ARTHUR BLISS COPP, C.P.....	Westmorland.....	Sackville, N.-B.
JOHN PATRICK MOLLOY.....	Provencher.....	Morris, Man.
DANIEL E. RILEY.....	High-River.....	High-River, Alta.
LE TRÈS HON. GEORGE P. GRAHAM, C.P.....	Eganville.....	Brockville, Ont.
WILLIAM H. MCGUIRE.....	York-Est.....	Toronto, Ont.
DONAT RAYMOND.....	De la Vallière.....	Montréal, Qué.
JAMES H. SPENCE.....	Bruce-Nord.....	Toronto, Ont.
EDGAR S. LITTLE.....	London.....	London, Ont.
GUSTAVE LACASSE.....	Essex.....	Tecumseh, Ont.
HENRY HERBERT HORSEY.....	Prince-Édouard.....	Cressy, Ont.
WALTER E. FOSTER, C.P. (Président).....	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.
HANCE J. LOGAN.....	Cumberland.....	Parrsboro, N.-É.
CAIRINE R. WILSON.....	Rockcliffe.....	Ottawa, Ont.
JAMES MURDOCK, C.P.....	Parkdale.....	Ottawa, Ont.
GEORGES PARENT.....	Kennébec.....	Québec, Qué.
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST.....	Mille-Isles.....	Saint-Jérôme, Qué.
JOHN EWEN SINCLAIR, C.P.....	Queen's.....	Emerald, Î.-P.-É.
JAMES H. KING, C.P.....	Kootenay-Est.....	Victoria, C.-B.
ARTHUR MARCOTTE.....	Ponteix.....	Ponteix, Sask.
ALEXANDER D. McRAE, C.B.....	Vancouver.....	Vancouver, C.-B.
LE TRÈS HON. ARTHUR MEIGHEN, C.P.....	St. Mary's.....	Toronto, Ont.
CHARLES COLQUHOUN BALLANTYNE, C. P.....	Alma.....	Montréal, Qué.
WILLIAM HENRY DENNIS.....	Halifax.....	Halifax, N.-É.
JOHN ALEXANDER MACDONALD.....	Richmond-Cap-Breton- Ouest.....	St. Peters, Cap-Breton, N.-É.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
JOSEPH-H. RAINVILLE.....	Repentigny.....	Saint-Lambert, Qué.
ALBERT J. BROWN.....	Wellington.....	Montréal, Qué.
GUILLAUME-ANDRÉ FAUTEUX, C.P.....	De Salaberry.....	Outremont, Qué.
LUCIEN MORAUD.....	La Salle.....	Québec, Qué.
LOUIS COTÉ.....	Ottawa-Est.....	Ottawa, Ont.
RALPH BYRON HORNER.....	Saskatchewan-Nord- Ouest-Central.....	Blaine-Lake, Sask.
WALTER MORLEY ASELTINE.....	Saskatchewan- Ouest-Central.....	Rosetown, Sask. Amherst, N.-É.
EDGAR N. RHODES, C.P.....	Amherst.....	
THOMAS CANTLEY.....	New-Glasgow.....	New-Glasgow, N.-É.
FELIX P. QUINN.....	Bedford-Halifax.....	Bedford, N.-É.
JEAN-L.-P. ROBICHEAU.....	Digby-Clare.....	Maxwellton, N.-É.
JOHN A. MACDONALD, C.P.....	Cardigan.....	Cardigan, I.-P.-É.
DONALD SUTHERLAND, C.P.....	Oxford.....	Ingersoll, Ont.
IVA CAMPBELL FALLIS.....	Peterborough.....	R.R. No 3, Peterborough, Ont.
GEORGE B. JONES, C.P.....	Royal.....	Apohaqui, N.-B.
ARTHUR SAUVÉ, C.P.....	Rigaud.....	Saint-Eustache, Qué.
ANTOINE-J. LÉGER.....	L'Acadie.....	Moncton, N.-B.
BENJAMIN F. SMITH.....	Victoria-Carleton.....	Florenceville-Est, N.-B.
HENRY A. MULLINS.....	Marquette.....	Winnipeg, Man.
JOHN T. HAIG.....	Winnipeg-Sud-Centre.....	Winnipeg, Man.
EUGÈNE PAQUET.....	Lauzon.....	Bonaventure, Qué.
CHARLES BOURGEOIS.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières, Qué.
FRANK P. O'CONNOR.....	Scarboro-Jonction.....	Toronto, Ont.
WILLIAM DUFF.....	Lunenburg.....	Lunenburg, N.-É.
JOHN W. DEB. FARRIS.....	Vancouver-Sud.....	Vancouver, C.-B.
ADRIAN K. HUGESSEN.....	Inkerman.....	Montréal, Qué.
NORMAN P. LAMBERT.....	Ottawa.....	Ottawa, Ont.
DUNCAN McL. MARSHALL.....	Peel.....	Toronto, Ont.

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

JUIN 1938

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ASELTINE, W. M.....	Saskatchewan-Ouest-Central	Rosetown, Sask.
AYLESWORTH, SIR ALLEN, C.P., K.C.M.G....	York-Nord.....	Toronto, Ont.
BALLANTYNE, C. C., C.P.....	Alma.....	Montréal, Qué.
BARNARD, G. H.....	Victoria.....	Victoria, C.-B.
BEAUBIEN, C.-P.....	Montarville.....	Montréal, Qué.
BLACK, F. B.....	Westmorland.....	Sackville, N.-B.
BLONDIN, P.-E., C.P.,.....	Laurentides.....	Saint-François-du-Lac, Qué.
BOURGEOIS, CHARLES.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières, Qué.
BOURQUE, T.-J.....	Richibouctou.....	Richibouctou, N.-B.
BROWN, A. J.....	Wellington.....	Montréal, Qué.
BUCHANAN, W. A.....	Lethbridge.....	Lethbridge, Alta.
CALDER, J. A., C.P.....	Saltcoats.....	Régina, Sask.
CANTLEY, THOMAS.....	New-Glasgow.....	New-Glasgow, N.-É.
CASGRAIN, J.-P.-B.....	De Lanaudière.....	Montréal, Qué.
CHAPAIS, SIR THOMAS, K.B.....	Grandville.....	Québec, Qué.
COPP, A. B., C.P.....	Westmorland.....	Sackville, N.-B.
COTÉ, L.....	Ottawa-Est.....	Ottawa, Ont.
DANDURAND, R., C.P.....	De Lorimier.....	Montréal, Qué.
DENNIS, W. H.....	Halifax.....	Halifax, N.-É.
DONNELLY, J. J.....	Bruce-Sud.....	Pinkerton, Ont.
DUFF, WILLIAM.....	Lunenburg.....	Lunenburg, N.-É.
FALLIS, IVA CAMPBELL.....	Peterborough.....	R. R. No 3, Peterborough, Ont.
FARRIS J. W. DEB.....	Vancouver-Sud.....	Vancouver, C.-B.
FAUTEUX, G.-A., C.P.....	De Salaberry.....	Outremont, Qué.
FOSTER, W. E., C.P. (Président).....	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.
GILLIS, A. B.....	Saskatchewan.....	Whitewood, Sask.
GORDON, G.....	Nipissing.....	North-Bay, Ont.
GRAHAM, LE TRÈS HON. GEORGE P., C.P.....	Eganville.....	Brockville, Ont.
GREEN, R. F.....	Kootenay.....	Victoria, C.-B.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
GRIESBACH, W. A., C.B., C.M.G.....	Edmonton.....	Edmonton, Alta.
HAIG, JOHN T.....	Winnipeg-Sud-Centre.....	Winnipeg, Man.
HARDY, A. C., C.P.....	Leeds.....	Brockville, Ont.
HARMER, W. J.....	Edmonton.....	Edmonton, Alta.
HORNER, R. B.....	Saskatchewan-Nord.....	Blaine-Lake, Sask.
HORSEY, H. H.....	Prince-Édouard.....	Cressy, Ont.
HUGESSEN, A. K.....	Inkerman.....	Montréal, Qué.
HUGHES, J. J.....	King's.....	Souris, I.-P.-É.
JONES, GEORGE B., C.P.....	Royal.....	Apohaqui, N.-B.
KING, J. H., C.P.....	Kootenay-Est.....	Victoria, C.-B.
LACASSE, G.....	Essex.....	Tecumseh, Ont.
LAIRD, H. W.....	Régina.....	Régina, Sask.
LAMBERT, NORMAN P.....	Ottawa.....	Ottawa, Ont.
LÉGER, ANTOINE-J.....	L'Acadie.....	Moncton, N.-B.
L'ESPÉRANCE, D.-O.....	Golfe.....	Québec, Qué.
LITTLE, E. S.....	London.....	London, Ont.
LOGAN, H. J.....	Cumberland.....	Parrsboro, N.-É.
LYNCH-STAUNTON, G.....	Hamilton.....	Hamilton, Ont.
MACARTHUR, C.....	Prince.....	Summerside, I.-P.-É.
MACDONALD, J. A.....	Richmond-Cap-Breton- Ouest.	St. Peters, Cap-Breton, N.-É.
MACDONALD, JOHN A., C.P.....	Cardigan.....	Cardigan, I.P.-É.
MACDONELL, A. H., C.M.G.,.....	Toronto-Sud.....	Toronto, Ont.
MARCOTTE, A.....	Ponteix.....	Ponteix, Sask.
MARSHALL, DUNCAN McL.....	Pell.....	Toronto, Ont.
MCDONALD, J. A.....	Shédiac.....	Shédiac, N.-B.
MCGUIRE, W. H.....	York-Est.....	Toronto, Ont.
McLENNAN, J. S.....	Sydney.....	Sydney, N.-É.
McMEANS, L.....	Winnipeg.....	Winnipeg, Man.
MCRAE, A. D., C.B.....	Vancouver.....	Vancouver, C.-B.
MEIGHEN, LE TRÈS HON. ARTHUR, C.P.....	St. Mary's.....	Toronto, Ont.
MICHENER, E.....	Red-Deer.....	Calgary, Alta.
MOLLOY, J. P.....	Provencher.....	Morris, Man.
MORAUD, L.....	La Salle.....	Québec, Qué.
MULLINS, HENRY A.....	Marquette.....	Winnipeg, Man.
MURDOCK, JAMES, C.P.....	Parkdale.....	Ottawa, Ont.
O'CONNOR, FRANK P.....	Scarboro-Jonction.....	Toronto, Ont.
PAQUET, EUGÈNE.....	Lauzon.....	Bonaventure, Qué.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
PARENT, G.	Kennébec	Québec, Qué.
POPE, R. H.	Bedford	Cookshire, Qué.
PRÉVOST, J.-É.	Mille-Isles	Saint-Jérôme, Qué.
QUINN, FELIX P.	Bedford-Halifax	Bedford, N.-É.
RAINVILLE, J.-H.	Repentigny	Saint-Lambert, Qué.
RAYMOND, D.	De la Vallière	Montréal, Qué.
RHODES, EDGAR N., C.P.	Amherst	Amherst, N.-É.
RILEY, D. E.	High-River	High-River, Alta.
ROBICHEAU, J.-L.-P.	Digby-Clare	Maxwellton, N.-B.
ROBINSON, C. W.	Moncton	Moncton, N.-B.
SAUVÉ, ARTHUR, C.P.	Rigaud	Saint-Eustache, Qué.
SHARPE, W. H.	Manitou	Manitou, Man.
SINCLAIR, J. E., C.P.	Queen's	Emerald, I.-P.-É.
SMITH, B. F.	Victoria-Carleton	Florenceville-Est, N.-B.
SMITH, E. D.	Wentworth	Winona, Ont.
SPENCE, J. H.	Bruce-Nord	Toronto, Ont.
SUTHERLAND, DONALD, C.P.	Oxford	Ingersoll, Ont.
TANNER, C. E.	Pictou	Pictou, N.-É.
TAYLOR, J. D.	New-Westminster	New-Westminster, C.-B.
TURGEON, O.	Gloucester	Bathurst, N.-B.
WEBSTER, L. C.	Stadacona	Montréal, Qué.
WHITE, G. V.	Pembroke	Pembroke, Ont.
WILSON, C. R.	Rockcliffe	Ottawa, Ont.
WILSON, J. M.	Sorel	Montréal, Qué.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

JUIN 1938

ALBERTA—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 EDWARD MICHENER.....	Calgary.
2 WILLIAM JAMES HARMER.....	Edmonton.
3 WILLIAM A. GRIESBACH, C.B., C.M.G.....	Edmonton.
4 WILLIAM ASHBURY BUCHANAN.....	Lethbridge.
5 DANIEL E. RILEY.....	High-River.
6

COLOMBIE-BRITANNIQUE—6

LES HONORABLES	
1 GEORGE HENRY BARNARD.....	Victoria.
2 JAMES DAVIS TAYLOR.....	New-Westminster.
3 ROBERT F. GREEN.....	Victoria.
4 JAMES H. KING, C.P.....	Victoria.
5 ALEXANDER D. McRAE, C.B.....	Vancouver.
6 JOHN W. DEB. FARRIS.....	Vancouver.

MANITOBA—6

LES HONORABLES	
1 WILLIAM H. SHARPE.....	Manitou.
2 LENDRUM McMEANS.....	Winnipeg.
3 JOHN PATRICK MOLLOY.....	Morris.
4 HENRY A. MULLINS.....	Winnipeg.
5 JOHN T. HAIG.....	Winnipeg.
6

NOUVEAU-BRUNSWICK—10

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 THOMAS-JEAN BOURQUE.....	Richibouctou.
2 JOHN ANTHONY McDONALD.....	Shédiac.
3 FRANK B. BLACK.....	Sackville.
4 ONÉSIPHORE TURGEON.....	Bathurst.
5 CLIFFORD W. ROBINSON.....	Moncton.
6 ARTHUR BLISS COPP, C.P.....	Sackville.
7 WALTER E. FOSTER, C.P. (Président)	Saint-Jean
8 GEORGE B. JONES, C.P.....	Apohaqui.
9 ANTOINE-J. LÉGER.....	Moncton.
10 BENJAMIN F. SMITH.....	Florenceville-Est.

NOUVELLE-ÉCOSSE—10

LES HONORABLES	
1 JOHN S. McLENNAN.....	Sydney.
2 CHARLES E. TANNER.....	Pictou.
3 HANCE J. LOGAN	Parrsboro.
4 WILLIAM H. DENNIS.....	Halifax.
5 JOHN A. MACDONALD.....	St. Peters, Cap-Breton.
6 EDGAR N. RHODES, C.P.....	Amherst.
7 THOMAS CANTLEY.....	New-Glasgow.
8 FELIX P. QUINN.....	Bedford.
9 JEAN-L.-P. ROBICHEAU.....	Maxwellton.
10 WILLIAM DUFF.....	Lunenburg.

ONTARIO—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 GEORGE GORDON.....	North-Bay.
2 ERNEST D. SMITH.....	Winona.
3 JAMES J. DONNELLY.....	Pinkerton.
4 GEORGE LYNCH-STAUNTON.....	Hamilton.
5 GERALD VERNER WHITE.....	Pembroke.
6 ARCHIBALD H. MACDONELL, C.M.G.....	Toronto.
7 ARTHUR C. HARDY, C.P.....	Brockville.
8 SIR ALLEN BRISTOL AYLESWORTH, C.P., K.C.M.G.....	Toronto.
9 LE TRÈS HON. GEORGE P. GRAHAM, C.P.....	Brockville.
10 WILLIAM H. MCGUIRE.....	Toronto.
11 JAMES H. SPENCE.....	Toronto.
12 EDGAR S. LITTLE.....	London.
13 GUSTAVE LACASSE.....	Tecumseh.
14 HENRY H. HORSEY.....	Cressy.
15 CAIRNE R. WILSON.....	Ottawa.
16 JAMES MURDOCK, C.P.....	Ottawa.
17 LE TRÈS HON. ARTHUR MEIGHEN, C.P.....	Toronto.
18 LOUIS COTÉ.....	Ottawa.
19 DONALD SUTHERLAND, C.P.....	Ingersoll.
20 IVA CAMPBELL FALLIS.....	R.R. No 3, Peterborough.
21 FRANK P. O'CONNOR.....	Toronto.
22 NORMAN P. LAMBERT.....	Ottawa.
23 DUNCAN McL. MARSHALL.....	Toronto.
24

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—4

LES HONORABLES	
1 JAMES JOSEPH HUGHES.....	Souris.
2 CREELMAN MACARTHUR.....	Summerside.
3 JOHN EWEN SINCLAIR, C.P.....	Emerald.
4 JOHN A. MACDONALD, C.P.....	Cardigan.

QUÉBEC—24

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
1 RAUL DANDURAND, C.P.....	De Lorimier.....	Montréal.
2 JOSEPH-P.-B. CASGRAIN.....	De Lanaudière.....	Montréal.
3 JOSEPH-M. WILSON.....	Sorel.....	Montréal.
4 RUFUS H. POPE.....	Bedford.....	Cookshire.
5 CHARLES-PHILIPPE BEAUBIEN.....	Montarville.....	Montréal.
6 DAVID-OVIDE L'ESPÉRANCE.....	Golfe.....	Québec.
7 PIERRE-EDOUARD BLONDIN, C.P.....	Laurentides.....	Saint-François-du-Lac
8 SIR THOMAS CHAPAIS, K.B.	Grandville.....	Québec.
9 LORNE C. WEBSTER.....	Stadacona.....	Montréal.
10 DONAT RAYMOND.....	De la Vallière.....	Montréal.
11 GEORGES PARENT.....	Kennébec.....	Québec.
12 JULES-EDOUARD PRÉVOST.....	Mille-Isles.....	Saint-Jérôme.
13 CHARLES C. BALLANTYNE, C.P.....	Alma.....	Montréal.
14 JOSEPH-H. RAINVILLE.....	Repentigny.....	Saint-Lambert.
15 ALBERT J. BROWN.....	Wellington.....	Montréal.
16 GUILLAUME-A. FAUTEUX, C.P.....	De Salaberry.....	Outremont.
17 LUCIEN MORAUD.....	La Salle.....	Québec.
18 ARTHUR SAUVÉ, C.P.....	Rigaud.....	Saint-Eustache.
19 EUGÈNE PAQUET.....	Lauzon.....	Bonaventure.
20 CHARLES BOURGEOIS.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières.
21 ADRIAN K. HUGESSEN.....	Inkerman.....	Montréal
22.....
23.....
24.....

SASKATCHEWAN—6

LES HONORABLES	
1 HENRY W. LAIRD.....	Régina.
2 JAMES A. CALDER, C.P.....	Régina.
3 ARCHIBALD B. GILLIS.....	Whitewood.
4 ARTHUR MARCOTTE.....	Ponteix.
5 RALPH B. HORNER.....	Blaine-Lake.
6 WALTER M. ASELTINE.....	Rosetown.

COMITÉS PERMANENTS

DU

SÉNAT

3e SESSION, 18e PARLEMENT, 2 GEORGE VI

1938

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Orateur, Président.

SÉNAT

L'honorable ORATEUR

Les hon. sénateurs AYLESWORTH, SIR ALLEN
BEAUBIEN
CANTLEY
CHAPPAIS (SIR THOMAS)
FAUTEUX
GILLIS
GORDON
GRIESBACH
LAIRD
LAMBERT
LOGAN
MCLENNAN
O'CONNOR
PRÉVOST
TAYLOR
WILSON (*Rockcliffe*)—17

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

L'honorable G. V. WHITE, Président.

SÉNAT

Les Hon. sénateurs BOURGEOIS
CHAPPAIS (SIR THOMAS)
DENNIS
DONNELLY
FALLIS
GRAHAM
GREEN
HAIG
HARMER
HORSEY
MACDONALD (*Cardigan*)
MCDONALD (*Shédiac*)
MCLENNAN
MORAUD
MULLINS
PARENT
POPE
PRÉVOST
SINCLAIR
TAYLOR
WHITE—21.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'Honorable Orateur, Président.

SÉNAT

L'Honorable ORATEUR
 Les Hon. sénateurs HARDY
 MCMEANS
 MICHENER
 MULLINS
 ROBINSON
 TAYLOR—7.

AGRICULTURE ET FORÊTS

L'honorable J.-J. DONNELLY, Président.

Les Honorables Sénateurs

BLACK
 BUCHANAN
 DONNELLY
 MARSHALL
 RAYMOND

RILEY
 SINCLAIR
 SMITH (*Wentworth*)
 SUTHERLAND—9.

(Quorum 3)

BANQUE ET COMMERCE

L'Honorable F.-B. BLACK, Président.

Les Honorables Sénateurs

AYLESWORTH (SIR ALLEN)
 BALLANTYNE
 BEAUBIEN
 BLACK
 BLONDIN
 BROWN
 CASGRAIN
 COTÉ
 DANDURAND
 DENNIS
 DONNELLY
 GORDON
 GRAHAM
 GRIESBACH
 HARDY
 HORSEY
 HUGESSEN
 HUGHES
 KING
 LAIRD
 L'ESPÉRANCE

LITTLE
 LYNCH-STANTON
 MCGUIRE
 MCLENNAN
 MCMEANS
 MCRAE
 MEIGHEN
 MICHENER
 PARENT
 RAYMOND
 RHODES
 RILEY
 SHARPE
 SINCLAIR
 SMITH (*Wentworth*)
 TANNER
 TAYLOR
 WEBSTER
 WHITE
 WILSON (*Rockcliffe*)
 WILSON (*Sorel*)—42.

(Quorum 9)

ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

L'honorable D.-O. L'ESPÉRANCE, Président.

Les Honorables Sénateurs

COPP
GRIESBACH
L'ESPÉRANCE
MARCOTTE
MCRÆEPRÉVOST
QUINN
ROBINSON
WILSON (*Rockcliffe*)—9.

(Quorum 3)

COMMERCE ET RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

L'honorable J.-S. MCLENNAN, Président.

Les Honorables Sénateurs

HAIG
MACDONALD (*Cardigan*)
MACDONELL
MCLENNAN
MORAUDRILEY
ROBICHEAU
TOBIN
WILSON (*Sorel*)—9.

(Quorum 3)

DÉBATS ET COMPTES RENDUS

L'honorable A.-B. GILLIS, Président.

Les Honorables Sénateurs

ASELTINE
CHAPPAIS (SIR THOMAS)
FALLIS
FAUTEUX
GILLISHUGESSEN
LACASSE
PRÉVOST
SAUVÉ—9.

(Quorum 3)

DIVORCES

L'honorable L. MCMEANS, C.R., Président.

Les Honorables Sénateurs

ASELTINE
COPP
GILLIS
HORSEY
KINGLAIRD
LITTLE
MCMEANS
ROBINSON—9.

(Quorum 3)

FINANCES

L'Honorable EDGAR-N. RHODES, C.P., C.R., Président.

Les Honorables Sénateurs

ASELTINE
BOURGOIS
BROWN
BUCHANAN
FARRIS
HUGESSEN
LACASSE
L'ESPÉRANCE
MACARTHUR

MICHENER
POPE
RHODES
ROBICHEAU
SMITH (*Wentworth*)
SPENCE
TURGEON
WILSON (*Sorel*)—17.

(Quorum 7)

IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'honorable J. MURDOCK, C.P., Président.

Les Honorables Sénateurs

CALDER
DONNELLY
FRIPP
HUGHES
MACDONELL

MCDONALD (*Shédiac*)
MCMEANS
MOLLOY
MURDOCK—9.

(Quorum 3)

RÉGIE INTERNE ET DÉPENSES IMPRÉVUES

L'honorable G. V. WHITE, Président

Les Honorables Sénateurs

BLONDIN
CANTLEY
CHAPAIS (SIR THOMAS)
DANDURAND
FOSTER (Orateur)
GORDON
HAIG
HORSEY
KING
LACASSE
LAIRD
L'ESPÉRANCE

LITTLE
LOGAN
MACARTHUR
MARCOTTE
MCRAE
MEIGHEN
MURDOCK
POPE
PRÉVOST
QUINN
SHARPE
TOBIN
WHITE—25.

(Quorum 7)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

L'Honorable CHAS.-E. TANNER, C.R., Président.

Les Honorables Sénateurs

AYLESWORTH (SIR ALLEN)
 BARNARD
 BLACK
 CALDER
 CANTLEY
 DUFF
 FAUTEUX
 GRIESBACH
 HARMER
 LAMBERT
 LÉGER
 LYNCH-STAUNTON
 MARSHALL

MCGUIRE
 MCMEANS
 MCRÆE
 PARENT
 QUINN
 RAINVILLE
 RAYMOND
 SAUVÉ
 SMITH (*Victoria-Carleton*)
 SPENCE
 TANNER
 TOBIN
 WILSON (*Sorel*)—25.

(Quorum 7)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'Honorable CAIRINE-R. WILSON, Présidente.

Les Honorables Sénateurs

BLACK
 FRIPP
 HARMER
 MCGUIRE
 MCLENNAN

SINCLAIR
 SMITH (*Victoria-Carleton*)
 SMITH (*Wentworth*)
 WILSON (*Rockcliffe*)—9.

(Quorum 3)

SANTÉ PUBLIQUE ET INSPECTION DES ALIMENTS

L'honorable T. J. BOURQUE, M.D., Président

Les Honorables Sénateurs

BOURQUE
 FARRIS
 KING
 LACASSE
 LÉGER

MOLLOY
 PAQUET
 RILEY
 WILSON (*Rockcliffe*)—9.

(Quorum 3)

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

Le Très Honorable GEO.-P. GRAHAM, C.P., Président.

Les Honorables Sénateurs

BALLANTYNE
 BARNARD
 BEAUBIEN
 BLACK
 BOURQUE
 BUCHANAN
 CALDER
 CANTLEY
 CASGRAIN
 COPP
 DANDURAND
 DENNIS
 FARRIS
 GILLIS
 GORDON
 GRAHAM
 GREEN
 GRIESBACH
 HAIG
 HARDY
 HARMER
 HORNER
 JONES
 LACASSE
 LAIRD

L'ESPÉRANCE
 LOGAN
 MACARTHUR
 MARCOTTE
 McDONALD (*Shédiac*)
 MCGUIRE
 McLENNAN
 McRAE
 MEIGHEN
 MICHENER
 MOLLOY
 MORAUD
 MURDOCK
 O'CONNOR
 PARENT
 POPE
 RAINVILLE
 RAYMOND
 ROBINSON
 SHARPE
 SPENCE
 SUTHERLAND
 TOBIN
 TURGEON
 WEBSTER—50.

(Quorum 9)

ORDRES PERMANENTS

L'Honorable W.-A. BUCHANAN, Président.

Les Honorables Sénateurs

BUCHANAN
 COTÉ
 DUFF
 HUGESSEN
 JONES

MACDONALD (*St. Peters*)
 MACDONELL
 PRÉVOST
 WHITE—9.

(Quorum 3)

TOURISME

L'Honorable W.-H. DENNIS, Président.

Les Honorables Sénateurs

BUCHANAN
 DENNIS
 GREEN
 HORNER
 MACARTHUR
 MARSHALL

MURDOCK
 PAQUET
 PARENT
 RAINVILLE
 SHARPE
 SPENCE—12.

(Quorum 5)

3e SESSION, 18ème PARLEMENT, 2 GEORGE VI, 1938

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS

DANS

LES COMITÉS PERMANENTS

- ASELTINE, l'honorable W.-M.—Divorce, Finances, Débats.
AYLESWORTH, l'honorable Sir Allen.—Banque, Bibliothèque, Bills privés.
BALLANTYNE, l'honorable C.-C.—Banque, Chemins de fer.
BARNARD, l'honorable G.-H.—Chemins de fer, Bills privés.
BEAUBIEN, l'honorable C.-P.—Banque, Chemins de fer, Bibliothèque.
BLACK, l'honorable F.-B.—Bills privés, Agriculture, Banque, Edifices publics, Chemins de fer.
BLONDIN, l'honorable P.-E.—Régie interne, Banque.
BOURGOIS, l'honorable C.—Impressions, Finances.
BOURQUE, l'honorable T.-J.—Chemins de fer, Santé publique.
BROWN, l'honorable A.-J.—Finances, Banque.
BUCHANAN, l'honorable W.-A.—Ordres permanents, Chemins de fer, Agriculture, Tourisme, Finances.
CALDER, l'honorable J.-A.—Chemins de fer, Bills privés, Immigration.
CANTLEY, l'honorable T.—Bibliothèque, Régie interne, Bills privés, Chemins de fer.
CASGRAIN, l'honorable J.-P.-B.—Chemins de fer, Banque.
CHAPAIS, l'honorable Sir Thomas.—Bibliothèque, Régie interne, Impressions, Débats.
COPP, l'honorable A.-B.—Divorce, Chemins de fer, Service civil.
COTÉ, l'honorable L.—Banque, Ordres permanents.
DANDURAND, l'honorable R.—Banque, Chemins de fer, Régie interne.
DENNIS, l'honorable W.-H.—Impressions, Chemins de fer, Banque, Tourisme.
DONNELLY, l'honorable J.-J.—Impressions, Agriculture, Immigration, Banque.
DUFF, l'honorable W.—Ordres permanents, Bills privés.
FALLIS, l'honorable I.-C.—Impressions, Débats.
FARRIS, l'honorable J.-W. deB.—Chemins de fer, Finances, Santé publique.
FAUTEUX, l'honorable G.-A.—Bibliothèque, Bills privés, Débats.
FOSTER, l'honorable W.-E. (Président).—Régie interne, Bibliothèque, Restaurant.
FRIPP, l'honorable A.-E.—Immigration, Edifices publics.
GILLIS, l'honorable A.-B.—Bibliothèque, Débats, Chemins de fer, Divorce.
GORDON, l'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Régie interne, Banque.
GRAHAM, le Très honorable George-P.—Chemins de fer, Banque, Impressions.
GREEN, l'honorable R.-F.—Impressions, Chemins de fer, Tourisme.
GRIESBACH, l'honorable W.-A.—Bibliothèque, Bills privés, Service civil, Chemins de fer, Banque.
HATG, l'honorable J.-T.—Impressions, Commerce, Chemins de fer, Régie interne.
HARDY, l'honorable A.-C.—Restaurant, Chemins de fer, Banque.
HARMER, l'honorable W. J.—Bills privés, Edifices publics, Impressions, Chemins de fer.
HORNOR, l'honorable R.-B.—Chemins de fer, Tourisme.
HORSEY, l'honorable H.-H.—Impressions, Régie interne, Divorce, Banque.
HUGESSEN, l'honorable A.-K.—Finances, Débats, Ordres permanents, Banques.
HUGHES, l'honorable J.-J.—Banque, Immigration.
JONES, l'honorable G.-B.—Ordres permanents, Chemins de fer.
KING, l'honorable J.-H.—Régie interne, Santé publique, Banque, Divorce.
LACASSE, l'honorable G.—Débats, Santé publique, Régie interne, Finances, Chemins de fer.
LAIRD, l'honorable H.-W.—Bibliothèque, Chemins de fer, Banque, Régie interne, Divorce.
LAMBERT, l'honorable N.-P.—Bibliothèque, Bills privés.

- LÉGER, l'honorable A.-J.—Bills privés, Santé publique.
L'ESPÉRANCE, l'honorable D.-O.—Banque, Finances, Régie interne, Chemins de fer, Service civil.
LITTLE, l'honorable E.-S.—Régie interne, Banque, Divorce.
LOGAN, l'honorable H.-J.—Bibliothèque, Régie interne, Chemins de fer.
LYNCH-STAUTON, l'honorable G.—Bills privés, Banque.
MACARTHUR, l'honorable C.—Finances, Chemins de fer, Régie interne, Tourisme.
MACDONALD, l'honorable J.-A. (N.-É.).—Ordres permanents.
MACDONALD, l'honorable J.-A. (Î.-P.-É.).—Impressions, Commerce.
MACDONELL, l'honorable A.-H.—Ordres permanents, Immigration, Commerce.
MARCOTTE, l'honorable A.—Chemins de fer, Régie interne, Service civil.
MARSHALL, l'honorable D.-M.—Bills privés, Tourisme, Agriculture.
MCDONALD, l'honorable J.-A. (N.-B.).—Impressions, Immigration, Chemins de fer.
MCGUIRE, l'honorable W.-H.—Bills privés, Banque, Edifices publics, Chemins de fer.
MCLENNAN, l'honorable J.-S.—Bibliothèque, Banque, Edifices publics, Impressions, Chemins de fer, Commerce.
MCMEANS, l'honorable L.—Banque, Immigration, Divorce, Bills privés, Restaurant.
MCREA, l'honorable A.-D.—Banque, Régie interne, Service civil, Chemins de fer, Bills privés.
MEIGHEN, le Très honorable A.—Banque, Chemins de fer, Régie interne.
MICHENER, l'honorable E.—Chemins de fer, Finances, Restaurant, Banque.
MOLLOY, l'honorable J.-P.—Chemins de fer, Santé publique, Immigration.
MORAUD, l'honorable L.—Impressions, Chemins de fer, Commerce.
MULLINS, l'honorable H.-A.—Impressions, Restaurant.
MURDOCK, l'honorable J.—Régie interne, Immigration, Chemins de fer, Tourisme.
O'CONNOR, l'honorable F.-P.—Bibliothèque, Chemins de fer.
PAQUET, l'honorable E.—Tourisme, Santé publique.
PARENT, l'honorable G.—Bills privés, Impressions, Chemins de fer, Banque, Tourisme.
POPE, l'honorable R.-H.—Chemins de fer, Impressions, Régie interne, Finances.
PRÉVOST, l'honorable J.-E.—Ordres permanents, Service civil, Bibliothèque, Régie interne, Impressions, Débats.
QUINN, l'honorable F.-P.—Bills privés, Service civil, Régie interne.
RAINVILLE, l'honorable J.-H.—Bills privés, Chemins de fer, Tourisme.
RAYMOND, l'honorable D.—Agriculture, Chemins de fer, Banque.
RHODES, l'honorable E.-N.—Banque, Finances.
RILEY, l'honorable D.-E.—Santé publique, Commerce, Agriculture, Banque.
ROBICHEAU, l'honorable J.-L.-P.—Finances, Commerce.
ROBINSON, l'honorable C.-W.—Service civil, Chemins de fer, Divorce, Restaurant.
SAUVÉ, l'honorable A.—Bills privés, Débats.
SHARPE, l'honorable W.-H.—Chemins de fer, Régie interne, Banque, Tourisme.
SINCLAIR, l'honorable J.-E.—Agriculture, Edifices publics, Banque, Impressions.
SMITH, l'honorable B.-F. (N.-B.).—Bills privés, Edifices publics.
SMITH, l'honorable E.-D. (Ont.).—Banque, Agriculture, Finances, Edifices publics.
SPENCE, l'honorable J.-H.—Bills privés, Chemins de fer, Finances, Tourisme.
SUTHERLAND, l'honorable D.—Chemins de fer, Agriculture.
TANNER, l'honorable C.-E.—Banque, Bills privés.
TAYLOR, l'honorable J.-D.—Bibliothèque, Banque, Impressions, Restaurant.
TOBIN, l'honorable E.-W.—Bills privés, Chemins de fer, Commerce, Régie interne.
TURGEON, l'honorable O.—Chemins de fer, Finances.
WEBSTER, l'honorable L.-C.—Chemins de fer, Banque.
WHITE, l'honorable G.-V.—Impressions, Régie interne, Ordres permanents, Banque.
WILSON, l'honorable C.-R.—Bibliothèque, Santé publique, Edifices publics, Service civil, Banque.
WILSON, l'honorable J.-M.—Bills privés, Commerce, Finances, Banque.